BIBLIOTHÈQUE ARMÉNIENNE DE LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN
ՀՕՅԱԿԱՑ ՄՍՏԵՂՈՑՄԱՆ ԳՈՒԼԲԵՆԿԵԱՆ ՀԻՄՆԱՐԿԱՒԻՐԵԱՆ

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE
ET DE
PHILOLOGIE ARMÉNIENNES

I

RECHERCHES SUR LA SYNTAXE COMPARÉE DE L'ARMÉNIEN

SUIVIES

DE LA COMPOSITION EN ARMÉNIEN

par

A. MEILLET

Avant-propos de E. BENVENISTE



En dépôt à la Librairie Bertrand, S. A. R. L., Lisbonne

IMPRENSA NACIONAL DE LISBOA — 1962

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE ARMÉNIENNES

BIBLIOTHÈQUE ARMÉNIENNE DE LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN
ՀԱՅԿԱԿԱՆ ՄԱՏԵՆԱՇԱՐ ԳԱԼՈՒՍՏ ԳՈՒԼԲԵՆԿԵԱՆ ՀԻՄՆԱՐԿՈՒԹԵԱՆ

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE
ET DE
PHILOLOGIE ARMÉNIENNES

I

RECHERCHES SUR LA SYNTAXE COMPARÉE DE L'ARMÉNIEN

SUIVIES

DE LA COMPOSITION EN ARMÉNIEN

par

A. MEILLET

Avant-propos de **E. BENVENISTE**



En dépôt à la Librairie Bertrand, S. A. R. L., Lisbonne

IMPRENSA NACIONAL DE LISBOA — 1962

AVANT-PROPOS

Les linguistes qui ont utilisé les Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien, publiées du tome X au tome XVI des *Mémoires de la Société de Linguistique*, ont toujours regretté que A. Meillet ne les eût pas réunies en volume. Grâce au concours de la Fondation Calouste Gulbenkian, ce souhait est exaucé. On peut aujourd'hui relire comme les chapitres consécutifs d'un livre ces exposés donnés à plusieurs années d'intervalle.

Le premier a vu le jour en 1897–1898. Il montre un savant déjà en pleine possession de sa méthode et de ses moyens. A. Meillet s'était tourné vers l'arménien dès le début de ses études. Après un apprentissage auprès de Carrière, puis chez les Mekhitaristes de Vienne, il avait été en 1891 compléter sa formation à Etchmiadzin. Tous ses travaux témoignent de la solidité de sa préparation. L'étendue de ses lectures, sa familiarité avec la tradition philologique des textes aussi bien que son expérience de l'arménien moderne faisaient déjà de lui un arméniste accompli. Et ces connaissances étaient mises en œuvre avec les qualités magistrales que tant d'autres œuvres devaient confirmer. Toujours l'arménien est resté son domaine de prédilection. On sait que, dans ses dernières années, A. Meillet était revenu à l'arménien, poursuivant cette fois des recherches d'ordre surtout étymologique, comme

pour refermer autour des études qui lui étaient chères le cercle de son existence entière.

Malgré le temps écoulé, ces pages n'ont pas vieilli. Aucune de ces études n'a été remplacée sur le champ qu'elle embrasse, et l'ensemble constitue toujours la meilleure introduction que nous possédions à la syntaxe de l'arménien[1]. Le système si bien articulé des oppositions à trois termes dans les démonstratifs est mis en lumière pour chacun des thèmes pronominaux. Sur les règles d'accord de l'adjectif, les données classiques sont d'une grande complexité, et la situation semble flottante. Mais pour améliorer les formulations données ici, il faudrait des dépouillements et des statistiques détaillés, que nous n'avons pas encore. L'emploi des cas est décrit de manière large et juste dans l'ensemble. Nous marquerons cependant un point essentiel qui est aujourd'hui à rectifier. La construction du génitif sujet avec le verbe «être» et le participe en *-eal* au parfait transitif, que Meillet attribuait à l'influence d'un substrat caucasien, a été élucidée depuis comme la transposition syntaxique du parfait indo-européen avec l'auxiliaire «avoir»; c'est donc dans son principe un trait hérité, non une déviation ni un exotisme emprunté[2]. L'emploi des formes personnelles dans le verbe est décrit clairement en relation avec les grandes catégories des voix, des aspects, des modes et des temps. Cette analyse préparait par avance les cadres de descriptions partielles, plus fouillées, comme celles que nous devons à S. Lyonnet pour le parfait[3] ou à H. Vogt pour les formes nominales du verbe[4]. Dans le chapitre sur le singulier et le pluriel, on trouvera la meilleure collection d'exemples propres à faire réfléchir sur un des développements les plus originaux de l'arménien: le pluriel caractérisant les substantifs abstraits. Enfin, le procédé si vivant et productif de la composition en arménien fait l'objet

[1] Ceci vaut même après la publication récente de H. Jensen, *Altarmenische Grammatik*, 1959.

[2] Voir la démonstration dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* t. 48, 1952, p. 52 sq.; t. 54, 1959, p. 57 sq.

[3] S. Lyonnet, *Le parfait en arménien classique*, Paris, 1933.

[4] H. Vogt, «Les formes nominales du verbe arménien», dans *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, VIII, 1937, p. 5 sq.

du dernier chapitre, qui reste ce qu'on a écrit de plus complet à ce jour sur la question, bien que chacune des classes de composés reste à inventorier dans le détail.

L'ouvrage a ainsi une unité manifeste. Pour le linguiste comme pour l'étudiant, il complète les indications beaucoup plus sommaires de l'*Altarmenisches Elementarbuch*. Quoique le souci comparatif soit présent partout, l'exposé reste descriptif. L'histoire intervient surtout pour faire ressortir les lignes propres du développement arménien.

Çà et là on aperçoit en outre dans l'état classique l'amorce des transformations ultérieures. C'est pourquoi ces études restent nécessaires même à celui qui veut comprendre la formation de la langue moderne.

Il faut souhaiter que ce volume soit complété par un recueil des articles si nombreux que Meillet a consacrés à la phonétique, à la morphologie et à l'étymologie de l'arménien. On pourra ainsi embrasser dans sa totalité la contribution fondamentale de Meillet à la linguistique arménienne et en faire durer les enseignements.

E. Benveniste.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Les études reproduites dans ce volume ont été publiées sous forme d'articles successifs dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris (M. S. L.)*. La table suivante en donne la date et la référence:

Chapitre I — *M. S. L.* X (1897–1898), pp. 241–271.
Chapitre II — *M. S. L.* XI (1899–1900), pp. 369–389.
Chapitre III — *M. S. L.* XII (1901–1903), pp. 407–428.
Chapitre IV — *M. S. L.* XVI (1910–1911), pp. 92–131.
Chapitre V — *M. S. L.* XVIII (1912–1914), pp. 245–270.

La reproduction photomécanique n'a pas permis de changer les renvois intérieurs, qui ont subsisté tels quels.

Il n'a pas été possible non plus de corriger, surtout dans les citations en caractères arméniens, un certain nombre de fautes d'impression, notamment celles-ci:

P. 75, l. 4 du bas, lire: *ban.*
P. 77, l. 10, lire: *ayr mi em ənd išxanutʿeamb.*
P. 77, l. 24, lire: *aṙ Elišēiw.*
P. 133, l. 7, lire: *yormē hetē.*
P. 134, l. 6, lire: *očʿ.*

E. B.

RECHERCHES

SUR

LA SYNTAXE COMPARÉE

DE L'ARMÉNIEN[1]

I. — Les démonstratifs.

L'ancien arménien est, parmi les anciennes langues indo-européennes, l'une de celles dont les formes grammaticales présentent entre elles le parallélisme le plus complet. Les archaïsmes, conservés ailleurs par la tradition littéraire, ne l'encombrent pas. C'est une vraie langue populaire, fixée à un moment de son développement où les diverses parties de sa structure étaient arrivées à se trouver dans l'accord le plus parfait : peu de grammaires sont aussi régulières, peu de paradigmes comportent un aussi petit nombre d'anomalies.

Même dans cet ensemble, si régulier et symétrique qu'il soit, les démonstratifs attirent l'attention par la rigueur du parallé-

[1] La transcription employée ici est celle de M. Hübschmann, telle qu'on la trouvera par exemple dans l'*Armenische grammatik*, Leipzig, 1897. Toutefois il a paru préférable de transcrire la lettre յ toujours par *y*, même dans les diphtongues; on aura donc : *ay, oy*, pour այ, ոյ, et non *ai, oi*. De même le ւ a été toujours transcrit *w*, sauf dans le groupe ու (transcrit *u*), qui n'est autre chose que la notation de la voyelle *u* (gr. ου); on aura donc, par exemple : *awerel* pour աւերել; *iw* pour իւ (ainsi *iwr* իւր), etc. On obtient par là un calque fidèle de l'orthographe arménienne, dont la transcription de M. Hübschmann donne, en ces deux cas, une interprétation — sans doute correcte —, non une reproduction.

L'auteur de cet article a tiré grand parti des deux grammaires classiques suivantes :

Վարդանէս Զալէսեան — Քերականութիւն հայկազնեան լեզուի, édition revue par Այտընեան. Vienne, imprimerie des Mékhitaristes, 1885.

Պալասեանց — Գրաբարի համաձայնութիւն, Tiflis, 1892.

On y trouvera certains détails dans lesquels il n'a pas été possible d'entrer ici. Il sera facile de compléter les listes d'exemples données ci-dessous en se reportant au grand dictionnaire arménien de Venise, 1836-1837.

lisme de leurs formes et de leurs significations. Trois éléments radicaux, caractérisés chacun par une seule consonne, *s*, *d* ou *n*, servent à former des séries d'adjectifs, de pronoms et d'adverbes, tous pareils dans chacune des séries et qui ne diffèrent entre eux que juste autant que l'exige la différence de sens de ces trois racines. On a ainsi :

		1re pers.	2e pers.	3e pers.
		—	—	—
Articles personnels		*-s*	*-d*	*-n*
Démonstratifs		*ays*	*ayd*	*ayn*
Anaphoriques		*sa*	*da*	*na*
Identité		*soyn*	*doyn*	*noyn*
Adverbes	question *ubi*	*ast, astēn*	*aydr, aydrēn*	*and, andēn*
	question *quo*	*aysr, aysrēn*	*aydr, aydrēn*	*andr, andrēn*
	question *unde*	*asti*	*ayti*	*anti*
		astúst, aststin	—	*andust, andstin*
« voici, voilà »		*awasik*	*awadik*	*awanik*

Les phonèmes caractéristiques *s*, *d*, *n* apparaissent d'un bout à l'autre de chaque colonne verticale : la seule forme divergente, *ayti*, repose sans doute sur **ayd-ti*, l'arménien n'ayant de consonnes doubles que par suite des chutes de *i* et *u*. Chacune des colonnes horizontales présente aussi des formations rigoureusement analogues les unes aux autres, à deux exceptions près : 1° la forme *aydr, aydrēn* tient, à la question *ubi*, la place de la forme correspondante à *ast, astēn* et *and, andēn*; ce fait n'est pas surprenant, parce que *-r* n'a rien qui caractérise la question *quo* : *ur* « où » signifie à la fois *ubi* et *quo* tout comme son correspondant lituanien *kur*; les adverbes *aysrēn* et *aydrēn* signifient aussi parfois *hic* et *illic* plutôt que *huc* et *illuc*. — 2° Au lieu de *andr*, on attendrait **aynr* d'après *aysr* et *aydr*; il est difficile de dire si la divergence est due à une cause phonétique ou à l'action d'un mot *andr* d'origine différente (cf. plus bas, p. 259).

Ce système, d'un parallélisme si rigoureux, est une création arménienne : aucune autre langue indo-européenne n'en possède l'équivalent. On s'efforcera donc seulement d'indiquer celles des formes des autres langues qui paraissent devoir être rapprochées des formes arméniennes : et cela même est difficile, car, pour aucune partie de leur grammaire et de leur vocabulaire, les langues indo-européennes ne présentent plus de divergences que pour les démonstratifs. Il a paru vain d'essayer de retrouver les séries complexes d'actions et de réactions grâce auxquelles le système indo-européen, tel que les autres langues permettent de l'entrevoir, a abouti au système arménien qui en diffère si pro-

fondément. Les faits sont trop complexes, les données trop rares pour que le problème doive être considéré comme déterminé. Tout ce que l'on a le droit d'espérer, c'est de découvrir quelles formes indo-européennes ont pu fournir les premiers modèles de celles que l'arménien a peu à peu créées par l'action de l'analogie.

L'état considéré ici est celui qu'on rencontre dans les anciens textes, principalement dans la traduction de l'Évangile, et aussi dans celle du reste du Nouveau Testament (sauf l'Apocalypse) et de quelques livres de l'Ancien; certains exemples ont été empruntés à Eznik et à Élisée, dont la syntaxe ne diffère guère de celle de ces traductions. Cet état s'est conservé très longtemps avec peu de changements, et l'arménien populaire en présente encore aujourd'hui les traits essentiels.

Le plan d'une étude des démonstratifs arméniens est indiqué par la langue elle-même. On doit étudier séparément le sens et l'origine : 1° des éléments radicaux; 2° de chacune des formations. Il n'a été admis ici aucune distinction de sens qui ne fût imposée par une particularité soit de forme soit d'emploi syntaxique.

A. — Sens et origine des éléments radicaux.

Chacun des trois éléments radicaux a un sens bien défini : quel que soit leur emploi, toutes les formes dont l'élément radical est *s* se rapportent à la première personne, celles dont l'élément radical est *d* à la seconde, et celles dont l'élément radical est *n* à la troisième. On traduira exactement en latin *ays*, *ayd* et *ayn* par *hic*, *iste* et *ille;* mais dans l'anaphorique latin il n'y a rien qui indique les personnes : *is* est tout à fait indépendant des trois autres démonstratifs et ne forme système qu'avec le relatif qu'il appelle (cf. par exemple, pour la formation des adverbes : *ibi*, *inde*, *eo* et *ubi*, *unde*, *quō* en regard de *hīc*, *istīc*, *illīc*; *hinc*, *istinc*, *illinc* et *hūc*, *istūc*, *illūc*); en arménien, au contraire, on emploie les anaphoriques *sa*, *da* ou *na* suivant la personne qu'on indique. De même pour l'adjectif ou pronom d'identité : le latin n'a que *īdem*, l'arménien a *soyn*, *doyn* et *noyn*. Enfin l'arménien a trois articles personnels *-s*, *-d* et *-n*, auxquels le latin n'a rien à opposer. La distinction des démonstratifs suivant les personnes est nette en latin, surtout chez les comiques : on voit qu'elle l'est incomparablement plus en arménien. Aussi les adjectifs, pronoms et adverbes formés avec ces trois radicaux constituent-ils un système fermé : les types de formation qu'ils présentent ne se retrouvent nulle part ailleurs dans la langue, et la flexion est rigoureu-

sement la même pour toutes les formes, abstraction faite de quelques divergences provoquées par des altérations phonétiques.

En arménien, la notion du genre grammatical a disparu; la précision avec laquelle sont distinguées les personnes dans le démonstratif lui sert en quelque sorte de substitut. Là où d'autres langues opposent le masculin, le féminin et le neutre, l'arménien oppose avec la même constance la première, la deuxième et la troisième personne. Dans tel cas où la distinction des genres introduit la clarté, la distinction des personnes peut n'être d'aucun usage, ou inversement; mais, dans l'ensemble, les deux procédés répondent à un même besoin, celui d'indiquer à quel substantif se rapporte un démonstratif donné. Par sa nature même, la distinction des personnes ne rend pas dans la langue écrite les mêmes services que dans la langue parlée, et les textes littéraires permettent à peine d'entrevoir tout ce que l'emploi des démonstratifs personnels a dû donner à la langue parlée de clarté, de précision et de vie.

L'étymologie de *s* et de *n* est bien connue. Pour *s*, cf. v. sl. *sĭ*, lit. *βis*, alb. *si-*, phrygien *σεμουν*, got. *hi-*, v. irl. *cē*, lat. *cis*, gr. *σήμερον*, att. *τήμερον*; tous ces mots indiquent l'objet le plus rapproché de celui qui parle, ce qui s'accorde fort bien avec le sens du radical arménien; seul le gr. *ἐκεῖ* a un sens divergent et l'on doit hésiter, par suite, à le rapprocher de cette famille de mots, aussi longtemps du moins que la différence de sens ne sera pas expliquée. Pour *n*, cf. v. sl. *onŭ*, lit. *añs*, phryg. *αινι*, got. *jains*, gr. *ἔνη* «surlendemain» (cf. de plus Solmsen, *K. Z.* XXXI, 472 et suiv. et P. Persson, *I. F.* II, 199 et suiv.) : tous ces mots indiquent l'objet le plus éloigné de celui qui parle, comme *n* en arménien; le thème *ana-* qu'on pose souvent pour quelques formes indo-iraniennes n'a rien à faire ici; car ces formes ont été tirées par analogie ou par contamination de l'instrumental *anā* du thème indo-iranien *a-* désignant ce qui est proche (v. Bartholomae, *Grundr. der iran. phil.*, I, p. 137 et 139). Les radicaux *s* et *n* répondent exactement, on le voit, à ceux qui, en letto-slave, désignent l'objet le plus rapproché et le plus éloigné; au contraire, ils ne fournissent ni l'un ni l'autre de démonstratifs à l'indo-iranien, où l'objet le plus rapproché est indiqué par le radical *a-* : skr. *ayám*, gén. *asyá*, qui répond à l'anaphorique latin *is*, acc. *eum* (sur les correspondants italiques et celtiques, voir R. von Planta, *Gramm. der osk.-umbr. dial.*, II, 212 et suiv.; Thurneysen, *K. Z.* XXXV, 198 et suiv.); l'objet le plus éloigné est indiqué par le radical *u-* : acc. v. perse *avam*, skr. *amúm*, qui se retrouve dans le slave *ovŭ* et par ailleurs dans des particules : skr. *ŭ*, gr. *αὖ*, etc. Un troisième radical indo-européen pour indiquer l'objet le plus éloigné est *l-* (Rozwadowski, *I. F.* III, 264 et

suiv.; *Quaestiones grammaticae*, dans les *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, XXV, 389 et suiv.). Il est intéressant de noter qu'ici l'arménien se rapproche du letto-slave et s'éloigne de l'indo-iranien.

Pour transformer en démonstratifs de première et de troisième personne les démonstratifs indo-européens indiquant l'objet le moins éloigné et le plus éloigné, il fallait qu'un autre démonstratif reçût le rôle intermédiaire de démonstratif de la deuxième personne : le radical *d* a pris cette place. On ne peut guère hésiter à le rapprocher, avec M. Hübschmann, *Arm. gr.*, I, 437, de skr. *tá-*, gr. *τό-*, v. sl. *to-*, etc. Le sens, un peu vague et général, du thème i.-e. **to-* se prêtait assez bien à cette spécialisation; cf. sur les dérivés skr. *eṣa-*, *eta-* au sens du lat. *iste* Speyer, *Vedische und sanskrit-syntax*, § 131, anm. 1, p. 40; cf. Caland, *Syntax der pronomina*, § 13, et sur gr. *τηνεῖ*, Solmsen, *K. Z.* XXXI, 475. L'identité d'initiale avec le pronom personnel de la deuxième personne facilitait cette spécialisation; on peut même se demander si des formes atones du pronom **tu* n'ont pas subsisté en arménien jusqu'à la période de chute des voyelles finales et ne se sont pas confondues phonétiquement avec l'article. — La difficulté que présente le rapprochement est d'ordre purement phonétique. En règle générale, les occlusives sourdes indo-européennes donnent en arménien, à l'initiale, des sourdes aspirées, en partie réduites à la simple aspiration *h*; le *t*, en particulier, est représenté par *th* (թ) dans un assez grand nombre d'exemples (*Mém. Soc. ling.*, IX, 154 n.). Ni le parallélisme ni les autres cas de i.-e. *t* ne font attendre *d*; mais le traitement *d* de i.-e. *t* se retrouve dans arm. *du* = lat. *tu*; on ne saurait dire d'où provient ce traitement singulier dans ces deux mots, tout au plus peut-on songer à l'emploi atone dans des cas tels que *tēr-d* « le maître », ou *kin du* « ô femme » (Jean, II, 4). Le fait reste obscur : il deviendrait peut-être un peu plus clair, si l'on savait pourquoi on a *d* dans *awd* « soulier » de **auti-*, et *th* dans *awth* « lieu où l'on passe la nuit », aussi de **auti-* (Hübschmann, *Arm. gr.*, I, 411), cf. *-oyth* de **-euti-* dans le suffixe de *erewoyth* « apparition » (cf. gr. *-ευτα* dans *τελευτή*), etc.; *ayd* « iste » s'expliquerait par **aito-* comme *awd* par **auti-*.

Les exemples suivants ont pour objet d'illustrer la valeur personnelle des radicaux *s*, *d*, *n*; cette valeur est plus ou moins nette, suivant le sens à exprimer; mais un rapport avec la première, la deuxième ou la troisième personne n'est jamais tout à fait absent : l'arménien ne peut en aucun cas employer un démonstratif sans éveiller en même temps une idée de personne plus ou moins précise.

1° *այս, այդ, այն.*

Les exemples sont empruntés, pour la plupart, aux premiers chapitres de l'Évangile de Luc.

այս « hic » :

L. I, 29. *և խորհէր* (Marie) *ընդ միտս թե որպիսի ինչ իցէ ողջոյնս այս* (adressé à Marie, sujet de la phrase; c'est aussi ce dont l'auteur du récit vient de parler).

L. I, 36. *այս վեցերորդ ամիս է* « c'est *maintenant* le sixième mois ». Comme tous les mots de même famille, *այս* indique le temps présent : *այսաւր* (L. IV, 21) « aujourd'hui », cf. gr. *σήμερον*, got. *himmadaga*; *այժմ* (de **այս-ժամ*, avec accent sur *այս*, et chute de l'*a* de *ժամ*[1]) « maintenant »; *յայսմհետէ* « désormais », L. I, 48 (cf. *յայնմհետէ*, Néhémie, XIII, 22); *այսուհետև* « désormais » (L. VIII, 18).

L. I, 43. *ուստի՞ է ինձ այս* (ce qui m'arrive) *զի եկեսցէ մայր Տեառն իմոյ առ իս.*

L. I, 65. *և եղև ահ ի վերայ ամենեցուն որ լսեին զայս* (ce que je raconte; c'est l'auteur qui parle)... *և ընդ ամենայն լեռնակողմինն Հրէաստանի պատմէին ամենայն բանքս այսոքիկ* (que je raconte).

L. I, 66. *զի՛նչ լինիցի մանուկս այս* (dont il est maintenant question parmi nous).

L. III, 8. *կարող է Աստուած ի քարանցս յայսցանէ յարուցանել որդիս Աբրահամու* (des pierres qui sont ici près de moi).

այդ « iste » :

L. I, 18. *ի՞նչ դիտացից զայդ* (ce que tu me dis).

L. I, 19. *առաքեցայ... աւետարանել քեզ զայդ* (cette bonne nouvelle pour toi).

L. I, 34. *զիա՞րդ լինիցի ինձ այդ* (ce que tu m'annonces).

L. IV, 3. *ասա քարիդ այդմիկ* (qui est près de toi) *զի հաց լիցի.*

L. VI, 26. *վա՛յ ձեզ.... զի այդպէս առնէին....* (comme vous).

Mc XII, 24. *ո՛չ վասն այդորիկ իսկ մոլորեալ էք զի ոչ գիտէք զգիրս.*

Mc XIV, 22. *առէք, այդ* (ce que je vous donne) *է մարմին իմ.*

Ex. IV, 9. *եթե ոչ հաւատասցեն երկոցունց նշանացդ այդոցիկ* (faits par ton intermédiaire) *և ոչ լուիցեն ձայնի քում.*

[1] Ici *ժամ* paraît être un accusatif, comme aussi dans *յայնժամ* « in illo tempore », *յորժամ* « in quo tempore »; le locatif de *ժամ* est *ժամու*, par exemple : *յայսմ ժամու*, Ex. IX, 18. Pour cet emploi de l'accusatif, cf. le slave, Miklosich, *Vergl. gramm. der slav. spr.*, IV, 398, et le lituanien, Schleicher, *Handbuch der lit. spr.*, I, § 125; v. Delbrück, *Vergl. syntax*, I, § 181.

Ex. VII, 17. *այսպէս* (comme je vais dire) *ասէ Տէր. այդու* (par ce qui va arriver à ton peuple) *դիտասցես թէ ես եմ Տէր.*

այն « ille » :

L. I, 24. *յետ աւուրցն այնոցիկ* « après ces jours ». De même L. I, 39. *յաւուրսն յայնոսիկ*, et II, 1. *ընդ աւուրսն ընդ այնոսիկ.*

L. II, 8. *հովիւք եին ի տեղւոջն յայնմիկ* (en ce lieu). Dans cet exemple comme dans le précédent, et comme aussi dans L. II, 13, *այն* indique non pas ce qui est éloigné — il s'agit dans les trois cas de ce dont il vient d'être question —, mais ce qui ne se rapporte ni à celui qui parle, ni à celui à qui l'on parle.

L. IV, 44. *այլոց քաղաքաց պարտ է ինձ աւետարանել զարքայու-թիւնն Աստուծոյ զի յայն իսկ առաքեցայ.* Ici *յայն* signifie « pour cela », et Jésus parle objectivement de la tâche qui lui est imposée.

L. VI, 17. *յայնմ կողմանէ* « de l'autre côté »; ici le sens de *այն* est très intense; de même VIII, 22. *եկայք անցցուք յայնկոյս ծովակի.* — Cf. l'opposition de « ici » et « là » Ex. II, 12. *Հայեցեալ յայսկոյս յայնկոյս.*

L. VI, 31. *որպէս կամիք թէ արասցեն ձեզ մարդիկ, այնպէս* (comme ils agissent) *արասջիք և դուք նոցա.*

2° *սա, դա, նա.*

L'anaphorique de 3e personne *նա* s'emploie dans le récit toutes les fois qu'on ne veut renvoyer ni à la 1re, ni à la 2e personne; pour le sens, il équivaut à peu près à lat. *is, ea, id.* L'exemple suivant suffira :

L. II, 8. *և հովիւք եին ի տեղւոջն յայնմիկ բացաւթեաք որք պահեին զպահպանութիւնս գիշերոյ հաւտից իւրեանց : Եւ հրեշտակ Տեառն երեւեցաւ նոցա և փառք Տեառն ծագեցին առ նոսա և երկեան երկիւղ մեծ.*

սա « is » avec indication de première personne :

L. II, 36. *և անդ էր Աննա մարգարէ՝ դուստր Փանուելի յազգէ Ասերայ. սա ինքն* (Anne, dont l'auteur parle maintenant, par opposition à Siméon dont il était question auparavant) *անցեալ էր զաւուրբք բազմաւք.*

L. IV, 22. *ոչ սա* (celui qui est parmi nous) *է որդին* (le plus connu de tous) *Յովսեփայ*; cf. V, 21. *ով է սա* (l'homme qui est ici) *որ խաւսի զհայհոյութիւնս.*

L. VIII, 21. *մայր իմ և եղբարք իմ սոքա* (sans doute « ces disciples qui m'entourent ») *են որ զբանն Աստուծոյ լսեն և առնեն.* Au contraire, dans une proposition générale, d'ailleurs parallèle, on a *նա* : Mc III, 35. *որ առնէ զկամն Աստուծոյ, նա է իմ եղբայր և քոյր և մայր.*

L. IX, 9. *զՅովհաննէս ես գլխատեցի· իսկ սա ով իցէ զորմէ զայս-*

պիսի իրս լսեմ (le rapport avec la 1re personne est indiqué par la phrase même).

Eznik II, 2 désigne par *սոքա* les Mazdéens dont il s'occupe et par *նոքա* les Manichéens dont il les rapproche.

դա « ce » avec indication de 2e pers. :

L. I, 63. *Յովհաննէս ե անուն դորա* (de cet enfant dont vous demandez le nom).

L. IV, 35. *սաստեաց ի նա* (le démon) *Յիսուս և ասէ, պապանձեաց և ել ի դմանէ* (de l'homme que tu possèdes) : *Զգեհանեաց զնա* (l'homme) *դեւն ի միջի անդ և ել ի նմանէ.*

L. IX, 13. *դուք տուք դոցա* (à ceux dont vous parlez) *ուտել.*

L. IX, 35. *ձայն եղև յամպոյն և ասէ· դա* (celui qui est parmi vous) *ե որդի իմ ընտրեալ. դմա լուարուք.*

L. X, 35. *դարմանն տար դմա.*

Ex. III, 5. *սեղիդ յորում կայ դու ի դմա.*

Ex. VI, 1. *հզաւր ձեռամբ արձակեսցէ զդոսա* (les Hébreux tes compatriotes).

On conçoit que les traducteurs arméniens aient parfois été embarrassés pour choisir entre *նա*, *դա* et *սա* : l'emploi de l'un ou de l'autre de ces anaphoriques supposait souvent une interprétation, et obligeait à préciser ce que l'original laissait dans le vague.

3° *սոյն*, *դոյն*, *նոյն*.

սոյն « idem », avec indication de 1re pers. :

Mc XII, 30. *այս* (celui que je viens de dire) *ե առաջին պատուիրան 31 և երկրորդն նման սմին.*

Ex. VIII, 25. *զոհեցէք տեառն Աստուծոյ ձերում աստէն ի սմին երկրիս* (où nous sommes, et dont je suis roi).

Elisée III. *զայս* (ce que je viens de raconter) *և առաւել քան զսոյն խաւսեցան.*

դոյն « idem », avec indication de 2e pers. :

L. VI, 23. *ըստ դմին աւրինակի* (comme ils vous traitent) *առնեին մարգարէիցն հարք իւրեանց.*

նոյն « idem », avec indication de 3e pers. :

Cette forme est beaucoup plus fréquente dans les textes que les deux précédentes; c'est celle que l'on rencontre ordinairement dans les récits :

L. VI, 33. *եթէ քարի առնէք բարերարաց ձերոց, որ շնորհ ե ձեր· զի և մեղաւորք զնոյն գործեն* (et ce n'est pas la conduite du disciple de Jésus-Christ; *դոյն* est donc impossible).

4° Les articles -ս, -դ, -ն.

La différence de -ս et de -ն est nettement indiquée par l'opposition suivante. L'évangéliste écrit dans son récit :

L. I, 41. *խաղաց մանուկն յորովայնի նորա.*

Élisabeth dit elle-même :

L. I, 44. *խաղաց... մանուկս յորովայնի իմում.*

Il ne suit pas de là que, en arménien ancien, -ս fût synonyme du possessif *իմ*, comme il l'est dans la langue moderne : -ս indique que l'objet ou la personne en question est « près de moi, en rapport avec moi, etc. »; ainsi *մանուկս իմ* L. VII, 7 ne signifie pas « mon enfant », mais « ce mien enfant dont je m'occupe en ce moment ». C'est pourquoi l'article d'une personne n'exclut pas l'emploi du possessif d'une autre. On trouve souvent des exemples tels que les suivants :

Possessif de 2e pers., article de 1re. L. II, 29 *արդ արձակեա զծառայս քո* (moi).

Possessif de 1re pers., article de 2e. L. X, 40. *քոյրդ իմ* (ma sœur qui est près de toi; cf. *ibid.*, 42) *Միայն եթող զիս ի սպասու· արդ ասա դմա զի աւգնեսցէ ինձ.*

Possessif de 1re pers., article de 3e. L. IX, 48. *որ զիս ընդու· նէցի ընդունի զառաքիչն իմ* (Dieu qui est au ciel).

Possessif de 2e pers., article de 3e. L. X, 6. *Հանդիպեսցէ ի վերայ նորա ողջոյնն ձեր* (le salut déjà fait); cf. chez Eznik II, 1. *Նա (Արհմն) ասէ· ես եմ որդին* (le fils attendu) *քո : Ասէ ցնա Զրուան· իմ որդին անուշահոտ և լուսաւոր է.*

Ces exemples suffiraient à indiquer la nuance de sens toute particulière indiquée par les articles personnels. Quelques autres préciseront cette notion.

-ս, article de 1re pers. :

L. VIII, 14. *ի ցանկութիւն աշխարհիս* (du monde d'ici-bas par opposition au ciel; cf. Gal. IV, 25. *այսմ Երուսաղէմի* opposé à *վերինն Երուսաղէմ*). — Chez les historiens, *աշխարհս* désigne « ce pays-ci, notre pays », c'est-à dire l'Arménie par opposition à l'étranger.

L. VIII, 22. *անցցուք յայնկոյս ծովակիս* (de l'autre côté du lac près duquel nous sommes).

J. IV, 25. *դիտեմ զի Մեսիա դայ անուանեալն Քրիստոս...* (la Samaritaine ne songe à rapprocher le Messie ni d'elle ni de son interlocuteur); 26. *ասէ ցնա Յիսուս. ես եմ որ խաւսիմս* (moi) *ընդ քեզ.*

-դ, article de 2e pers. :

L. I, 4. *քաջդ Թէոփիլէ* « ô (toi) brave Théophile ». — De

même, *ib.*, 28. *ուրախ լեր, բերկրեալդ, Տէր ընդ քեզ.* — Cf. VI, 24. *վայ ձեզ մեծատանցդ.*

L. V, 5. *վասն քո բանիդ* (la personne est déjà indiquée par le possessif; l'indication de personne donnée par l'article est donc superflue, mais elle est inévitable puisque l'article arménien comporte toujours une détermination de personne. Ce cas est fréquent dans les textes; cf. *ibid.*, 33. *աշակերտքն Յովհաննու* opposés à *քոյքդ* « les tiens »).

L. VI, 42. *զինքդ կարես ասել ցեղբայր քո · եղբայր, թող հանից զչիւղդ յականէ քումմէ և դու ի քում ական դգերանդ ոչ տեսանես.*

Mc XI, 2. *երթայք դուք ի գիւղդ որ ընդդէմ ձեր կայ.* — Cf. Ex. III, 5. *տեղիդ յորում կաս դու ի դմա երկիր սուրբ է.*

Math. VII, 11. *դուք որ չարքդ էք.* Cf. Mc XI, 9. *ովսաննա բարձրեալն · աւրհնեալ որ գայդ յանուն Տեառն.*

Mc XI, 17. *դրեալ է թե տունդ* (où vous êtes et où vous dominez) *իմ տուն աղաւթից կոչեցի . . . . . և դուք արարէք զդա այրս* (que je vois) *աւազակաց.*

-ն, article de 3e pers. :

Toutes les fois qu'il n'y a lieu d'indiquer aucun rapport particulier avec la 1re et la 2e pers., on emploie *-ն* : c'est donc l'article le plus usité dans les textes écrits. On en rencontre des exemples en quantité illimitée. Il suffira de citer :

L. I, 1. *վասն իրացն հաստատեալոց ի մեզ* : il s'agit de « ces fameux événements arrivés parmi nous ». Si l'évangéliste avait voulu indiquer la part qu'il y avait prise, il aurait écrit *իրացս*.

5° Adverbes.

1re personne.

աստ « hic », L. IV, 23. *զոր արարեր ի Կափառնաում արա և աստ* (ici où nous sommes) *ի քում գաւառի.*

աստէն « ici même »; cf. plus bas sous *այտի*.

այսր « huc », L. IX, 41. *մատո այսր* (où je suis) *զորդին քո* (qui est éloigné).

աստի « hinc », Math. XVII, 19. *եթե ունիցիք հաւատս քան զՀատ մանանխոյ, ասասջիք լերինս այսմիկ՝ փոխեաց աստի անդր, և փոխեսցի.*

2e personne.

այդր « istic », L. IX, 27. *բայց արդարեւ ասեմ ձեզ եթե են ոմանք ի դոցանէ որ այդր կան* (c.-à-d. de vous) *որք մի ճաշակեսցեն զմահ մինչև . . .*

այդրէն « ici même », II Cor. x, 15. *յոյս մի ունիմք զաճմանն հաւատոց ձերոց այդրէն ի ձեզ մեծանալոյ.*

այտի « istinc », III Rois, II, 30. *ասէ ցնա · այսպէս ասէ արքայ, եկ այտի* (d'où tu es) : *Եւ ասէ Յովաբ · չեկանեմ, քանզի աստէն* (ici même où je suis) *մեռանիմ.*

3e personne.

անդ « illic », L. VI, 6. *և եղեւ ի միւսում շաբաթուն մտանել նմա ի ժողովուրդն և ուսուցանել · և էր անդ այր մի և ձեռն իւր աջ գաւսացեալ էր.*

անդէն « là même », Math. V, 28. *որ հայի ի կին մարդ առ ի ցանկանալոյ նմա, անդէն ընացաւ ընդ նմա ի սրտի իւրում.*

անդր « illuc », Math. II, 22. *իբրեւ լուաւ եթե Արքեղաոս թագաւորեաց Հրէաստանի փոխանակ Հերովդի հաւրն իւրոյ, երկեաւ երթալ անդր.*

անդրէն « là même », L. VII, 37. *դարձաւ անդրէն* (de l'autre côté, d'où il était venu).

անտի « illinc », L. V, 27. *յետ այնորիկ եկ անտի.*

6° Mots signifiant « voici, voilà ».

աւասիկ « voici », L. VIII, 45. *համբոյր մի դու ոչ ետուր ինձ, սա աւասիկ յորմէ հետէ մտեալ եմ ոչ դադարեաց ի համբուրելոյ զոտս իմ.*

ահաւասիկ, L. III, 9. *ահաւասիկ* (voici qu'au moment où je parle) *տապար առ արմին ծառոց կայ.*

աւաղիկ « voici » (2e pers.), Coloss. I, 21. *և զձեզ որ երբեմն աւտարացեալքն եիք ..... այժմ աւաղիկ հաշտեցոյց անդամովք մարմնոյ իւրոյ.*

ահաւաղիկ, Math. VII, 4. *կամ զիա՞րդ ասես ցեղբայր քո · Թող հանից զչիւղդ յականէ քումմէ · և ահաւաղիկ ի քում ականդ գերան կայ.*

աւանիկ « voilà », Ex. IV, 14. *ո՞չ աւանիկ կայ Ահարոն եղբայր քո ղեւտացի.*

ահաւանիկ L. VII, 25. *ահաւանիկ որ ի հանդերձս երեւելիս և ի փափկութեան են յարքունիս են.*

La clarté que donne au langage un emploi exact de toutes ces formes personnelles ressort de passages tels que le suivant :

Mc XVI, 6. *գՅիսուս խնդրէք զնազովրեցի զխաչելեալն, յարեաւ չէ աստ* (où nous sommes). *ահաւաղիկ* (voyez) *տեղին* (considéré par rapport à Jésus) *ուր եդին զնա* (qui n'est plus ici).

B. — Sens et origine des formes.

1° Démonstratifs *ays*, *ayd*, *ayn*.

Ces démonstratifs s'emploient soit comme adjectifs, soit comme pronoms.

a. *ays*, *ayd*, *ayn*, adjectifs.

Ces adjectifs peuvent ou précéder ou suivre le nom auquel ils se rapportent.

α. Le démonstratif suit.

Le nom précédent est suivi de l'un des articles *-s*, *-d*, *-n*, suivant que le démonstratif est *ays*, *ayd*, ou *ayn*; la valeur démonstrative est intense; la forme employée est la forme longue, pourvue de la finale *-ik* (cf. *awasik*, *awadik*, *awanik*) à la plupart des cas. Cet emploi est fréquent. En voici un exemple :

Mc xi, 23. *որ ոք ասիցէ լերինս այսմիկ բարձիր.*

Le caractère démonstratif de *ayn*, par opposition au caractère anaphorique de *na*, est très visible dans un exemple tel que :

Mc xii, 43. *այրին այն տառապեալ շատ արկ քան զամենեսեան . . . . . քանզի ամենեքեան յաւելորդաց իւրեանց արկին, այլ նա ի չքաւորութենէ իւրմէ . . . . . արկ . . . . .*

Au nominatif pluriel on trouve la forme longue, avec signe du pluriel (L. i, 65. *ամենայն բանքս այսոքիկ*), ou la forme brève, sans signe du pluriel (L. iv, 21. *զիրքս այս*), suivant que la valeur démonstrative est plus ou moins intense. — L'absence d'article est exceptionnelle; on a néanmoins avec *աւր* :

L. vi, 23. *յաւուր յայնմիկ*. — Néhémie, iv, 16. *յաւրէ յայնմանէ* (cf. *ib.*, xii, 43 — xiii, 1).

Il n'est pas ordinaire qu'un mot soit intercalé entre le nom et le démonstratif, comme :

Ex. iv, 19. *յեւս աւուրցն բազմաց այնոցիկ*.

Mais les prépositions telles que *ի*, *ՀՂ*, *ընդ* sont répétées devant le démonstratif :

L. ii, 8. *ի տեղւոջն յայնմիկ*.

L. iii, 8. *ի քարանցս յայսցանէ*.

L. ii, 19. *զամենայն զբանս〈ս〉 զայսոսիկ*.

L. ii, 1. *ընդ աւուրսն ընդ այնոսիկ*.

Math. ix, 31. *ընդ ամենայն երկիրն ընդ այն*.

Cette répétition de la préposition est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas lieu avec les adjectifs possessifs, par exemple :

L. xxi, 18. *մազ մի ի գլխոյ ձերմէ ոչ կորիցէ*.

β. Le démonstratif précède.

Le nom n'est pas suivi de l'article; la valeur démonstrative est moins intense que quand le démonstratif suit; la flexion est celle de la forme courte (sans l'élément *-ik*). Cet emploi se trouve surtout au nominatif et à l'accusatif; aux autres cas, il tend à ne subsister que dans des locutions de caractère presque adverbial. Les prépositions ne sont pas répétées devant le substantif suivant. Sauf dans les textes les plus anciens, il n'y a pas toujours accord en nombre avec le substantif.

Mc XIII, 2. *տեսանե՞ս զայդ ամենայն շէնուածս.*

Mc XIV, 4. *ընդէ՞ր եղև կորուստ իւղոյդ այդորիկ.* 5 *մարթ էր զայդ իւղ վաճառել.*

Mc XIV, 30. *յայսմ գիշերի.*

L. VI, 17. *և յայնմ կողմանէ* (sens intense).

L. IV, 17. *եգիտ զայն տեղի յորում գրեալն էր.*

L. VI, 26. *այդպէս* (locution vraiment adverbiale).

L. VIII, 22. *յայնկոյս.*

L. IX, 28. *յետ այսց բանից.*

Galat. II, 20. *այսուհետև* « désormais ».

Ex. I, 12. *որչափ ձնշէին զնոսա այնչափ առաւել բազմանային.*

Élisée, V. *այս պարգեւք.*

Élisée, II. *յայսմ հաւատոց զմեզ ոչ ոք կարէ խախտել.*

b. *ays*, *ayd*, *ayn*, pronoms.

Le sens est d'ordinaire celui des neutres latins *hoc*, *istud*, *illud* employés comme pronoms : « ceci, cela ». On se sert soit de la forme courte soit de la forme longue :

L. IV, 44. *զի յայն իսկ* (pour cela même) *առաքեցայ.*

L. V, 27. *յետ այնորիկ ել անտի.*

Mc XII, 24. *ոչ վասն այդորիկ իսկ մոլորեալ էք զի.....*

L. XI, 42. *զայս արժան էր առնել և զայնու ոչ անցանել.*

L. III, 8. *զայս ասեմ ձեզ եթե կարաղ է Աստուած.*

Mc XIV, 23. *առէք, այդ է մարմին իմ.*

Ex. VIII, 26. *չէ մարթ այդմ լինել.*

Néhémie, VI, 7. *վասն այսր խորհեսցուք.*

On a le même emploi dans les énumérations :

Ex. VI, 14. *այս են նահապետք.*

Les pronoms *ays*, *ayd*, *ayn* n'ont un autre sens que s'ils sont suivis d'une détermination, soit d'un ablatif comme :

Ex. X, 17. *Ներեցէք այսմ և յանցանաց իմոց*

soit, plus ordinairement, d'une proposition relative :

L. VI, 34. *տայք փոխ այնոցիկ՝ յորոց ակն ունիք առնուլ.*

L. VIII, 12. *որք առ Ձանապարհաւն այնոքիկ են որ լսենն.*

Gal. I, 5. *զարմանամ զի այդպէս..... փոփոխիք յայնմանէ որ կոչեացն զձեզ ի շնորհն Քրիստոսի.*

Néhémie, IV, 14. *ասեմ ցարսն որ կազմ պատրաստեալ կային... և ցայնս որ տեղեաց տեղեաց պահապանքն էին.*

Les démonstratifs *ays*, *ayd*, *ayn* sont des thèmes en *-o-*, comme le montre leur flexion : gén. sing. *aynor-ik*, plur. *aynoç-ik*. La consonne radicale a été étudiée plus haut. Le seul élément qui reste à discuter est l'initiale *ay-* : elle sort certainement de i.-e. *ai-*, si l'on admet que i.-e. *o* ne devient *a* en arménien qu'en syllabe ouverte (voir ces *Mémoires*, VIII, 153 et suiv.); on pourrait songer aussi à i.-e. *oi-*, si l'on admet l'hypothèse — bien douteuse — d'une sorte d'i.-e. *o* qui donnerait *a* en arménien en toutes positions (v. Brugmann, *Grundriss*, I², 154).

Au premier abord, on est tenté de rapprocher arm. *ayn* de skr. *enam*. Mais le skr. *enam* n'a de commun avec *ayn* que l'aspect extérieur; l'emploi est tout différent : c'est un pronom anaphorique enclitique, employé à quelques cas seulement (cf. une hypothèse sur la nature de cette forme dans ces *Mémoires*, IX, 372).

En revanche, la forme et le sens imposent un rapprochement avec skr. *eṣá*, *etát*, zd *aēša*, *aētaṭ*, v. perse *aita*. Le skr. *etá-* est formé avec *tá-* exactement comme arm. *aydo-* l'est avec *do-* (compris dans *doyn*, *da*; cf. plus bas). Quant aux emplois, ils sont exactement les mêmes : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les exemples précédents avec ceux qu'on trouvera pour le sanskrit chez Delbrück, *Altindische syntax*, p. 219 et suiv., et pour l'iranien chez Caland, *Zur syntax der pronomina*, p. 10 et suiv. Le rapprochement de l'arm. *ay-* de *ays*, *ayd*, *ayn* (cf. aussi phrygien *αινι*, chez Kretschmer, *Einleitung*, p. 237 et suiv.) et de l'indo-iranien *ai-* de skr. *etá-*, v. perse *aita-* exclut en tout cas celui que l'on fait souvent de ces formes indo-iraniennes avec osq. *eizois* «eis», etc.; sans entrer ici dans la difficile discussion des formes italiques, il suffira de rappeler que M. von Planta a mis en doute que les formes en **eiso-*, qui manquent au latin, eussent rien à faire avec skr. *eṣá*, et s'est demandé si ce n'étaient pas de nouvelles formations italiques (*Gramm. der osk. umbr. dial.*, II, 215). La forme **aino-*, sur laquelle repose arm. *ayn*, est formée avec l'élément *n-* exactement comme la forme **ailo-*, sur laquelle reposent arm. *ayl*, cypr. *αἰλος*, v. gall. *eil* (Rozwadowski, dans *Rozprawy* Acad. Cracovie, XXV, 405), est formée avec l'élé-

ment *l-* qui indique aussi l'objet le plus éloigné : il est donc permis de penser que arm. *ayn* « ille » est à rapprocher de v. sl. *jinŭ* « autre »; le skr. *anyás* et le lat. *alius* présentent une autre formation tirée des mêmes éléments radicaux *n-* et *l-*. Ainsi, des trois thèmes arméniens *ayso-*, *aydo-*, *ayno-*, deux auraient des correspondants dans d'autres langues :

aydo- : skr. *etá-*, zd *aēta-*, v. pers. *aita-*.

ayno- : v. sl. *jino-* (cf. peut-être aussi got. *jains* ?).

Si le sanskrit n'a pas de correspondants pour *ayn* et *ays*, on doit l'attribuer à ce que les éléments radicaux *n* et k_1 ne s'y rencontrent pas à l'état de démonstratifs.

2° *sa*, *da*, *na* et *soyn*, *doyn*, *noyn*.

a. Pronoms anaphoriques *sa*, *da*, *na*.

Les formes de cette série ne fonctionnent que comme pronoms, jamais comme adjectifs; on s'en sert pour indiquer les personnes et — plus rarement — les choses dont il a déjà été question, ou que les interlocuteurs ont présentes à l'esprit. Elles tiennent place d'un pronom personnel de la 3e personne :

L. I, 5. *և եղև . . . քահանայ ոմն անուն Զաքարիա . . . և կին նորա ի դստերաց Ահարոնի և անուն նորա Եղիսաբեթ.*

Gen. XL, 8. *երազ տեսաք և ոչ ոք է որ մեկնիցէ զնա.*

Puisque *na* n'est jamais adjectif, un groupe tel que *զնոսա երկոտասանեսին*, Math. X, 5, doit se traduire par « ceux-ci, les douze », et non par « ces douze ».

Hormis dans les locutions *դա և* et surtout *նա և* « et de plus », par où commencent beaucoup de phrases, *sa*, *da* et *na* ne servent pas à exprimer le neutre « ceci, cela »; pour cet usage, on recourt aux pronoms *ays*, *ayd*, *ayn*, qui, on l'a vu plus haut, n'ont point d'autre sens, sauf détermination par un relatif; ainsi l'arménien emploie ses diverses formes de démonstratifs pour exprimer ce qui, dans les autres langues indo-européennes, est indiqué par le genre grammatical.

La valeur anaphorique de *sa*, *da*, *na* est surtout claire dans les idiotismes suivants où ces pronoms doublent le relatif :

J. IV, 46. *և անդ էր թագաւորսն մի որոյ որդի նորա հիւանդ կայր.*

Jud. VII, 9. *լերանց բարձանց . . . յորոմ քնակեալ են ի նոսա.*

J. I, 33. *յոյր վերայ տեսանիցես զհոգին զի իջանիցէ և հանգչիցի ի վերայ նորա, նա է . . .*

Ps. LXVII, 17. *լեառն ընդ որ հաճեցաւ Աստուած բնակել ի նմա.*

Élisée V. *առ Աստուած կենդանի որ ոչ ևս ելանիցեմք ի նմանէ.*

L'ancienne valeur démonstrative de *sa*, *da*, *na* transparaît encore dans beaucoup d'exemples, surtout des pronoms de 1re et 2e personnes *sa* et *da*; la valeur démonstrative est plus effacée pour *na*, qui est la forme ordinairement employée dans le récit :

Math. III, 17. *դա* (Jésus que vous voyez baptiser) *է որդի իմ սիրելի, ընդ որ հաճեցայ.*

Math. VIII, 9. *ունիմ ընդ ինձ զինուորս · ասեմ սմա երթ՝ և երթայ, և այլում թե եկ՝ և գայ.*

Math. VIII, 27. *որպիսի ոք իցէ սա՝ զի և հողմք և ծով հնազանդին նմա.*

Math. IX, 3. *հայհոյէ դա* (celui qui prétend te remettre tes péchés).

Le sens de *sa*, *da*, *na* est particulièrement voisin de celui de *ays*, *ayd*, *ayn*, quand ces pronoms servent à annoncer une proposition relative :

Ex. V, 2. *ով է նա որում լուայց ձայնի նորա.*

L. VIII, 21. *մայր իմ և եղբարք իմ սոքա են որ զբանն Աստուծոյ լսեն և առնեն.*

La ressemblance de sens de *այն* et de *նա* dans ce cas particulier ressort immédiatement de la comparaison de :

L. VIII, 12. *որք առ ճանապարհաւն, այնոքիկ են որ լսենն և ապա.....*

L. VIII, 14. *իսկ որ ի մէջ փշոցն անկաւ, նոքա են որ. անպտուղ լինին.*

Toutefois, la valeur anaphorique de *sa*, *da*, *na* est le plus souvent assez visible; elle est évidente quand la proposition relative précède, ce qui est le cas ordinaire; car on emploie de préférence *ays*, *ayd*, *ayn* pour annoncer une proposition relative qui suit (par ex. Math. V, 44) :

Math. V, 41. *որ տարապարհակ վարիցէ զքեզ մղոն մի, երթ ընդ նմա և երկուս.*

Math. V, 19. *որ ոք լուծցէ... փոքր կոչեսցի... իսկ որ արասցէ.. նա մեծ կոչեսցի...*

Élisée V. *այք եւն ի խաւարին՝ եկն առ նոսա լոյսն Ճշմարիտ.*

b. Pronoms et adjectifs d'identité *soyn*, *doyn*, *noyn*.

Ces formes, qui sont tantôt pronoms et tantôt adjectifs, expriment l'identité; mais leur sens propre n'est pas celui de « le

même» du français dans la plupart des cas; souvent *soyn*, *doyn*, *noyn*, employés comme pronoms, servent à diversifier et préciser le langage, et tiennent une place qu'auraient pu occuper les anaphoriques *sa*, *da*, *na*; dans un grand nombre d'exemples, ces pronoms désignent les personnes ou les choses qui ont été nommées immédiatement auparavant. De plus, le sens démonstratif subsiste en général très net, et la traduction la plus exacte de *soyn*, c'est d'ordinaire «ce même» (avec une intensité de sens bien moindre, naturellement) :

Mc XIV, 9. *զոր արար դա խաւսեսցի վասն յիշատակի դորին.*

L. VI, 14. *զՍիմովն զոր և Պետրոսն անուանեաց և զԱնդրէաս եղբայր նորին.*

Eznik II, 3. *յորժամ որդիքն եղեն, նոքա եղեն արարիչք . . . . . և նոքին թագաւորք.*

Élisée III, *զայս և առաւել քան զսոյն խաւսեցան.*

Comme *sa*, *da*, *na*, les formes de la série *soyn*, *doyn*, *noyn* servent souvent de corrélatifs à des relatifs :

Mc IV, 24. *որով չափով չափէք, նովքին չափեսցի ձեզ.*

Rom. II, 1. *դու զնոյն գործես որով դատիսն.*

Le sens de «ce même» est parfois très intense :

Eznik II, 2. *Նոքա ամենայն անշնչոց զշունչ կարծեն և սոքա նոյն աւրինակ զնոյն իմանան.*

Quand *soyn*, *doyn*, *noyn* sont adjectifs, ils précèdent le substantif :

L. VII, 21. *ի նմին ժամու.*

Ex. VIII, 25. *զոհեցէք Աստուծոյ ձերում' աստէն ի սմին երկրիս.*

Eznik II, 3. *Հայեցեալ յազգն արիական թե իգասէր էր, ըստ նմին նորին մեղկ բարուցն նմա աւրէնս կցկցեաց* (accord en cas mais non en nombre).

Eznik II, 11. *ի նոյն չուրս պիղծ ձձիքն ընդ սուրբ ձկունսն մնա- նիցին* (absence complète d'accord, tenant à ce qu'ici *noyn* n'a aucune valeur démonstrative, et signifie seulement «le même»).

Les emplois de *sa*, *da*, *na* et *soyn*, *doyn*, *noyn* indiquent la parenté des deux séries; la comparaison des flexions met cette parenté en pleine évidence :

Sing.	nom. acc.	*na* (**no-a*)	*no-yn*
	gén.	*nor-a*	*nor-in*
	dat. loc.	*nm-a*	*nm-in*
	abl.	*nm-anē*	*nm-in*
	instr.	*nov-aw*	*nov-in*
Plur.	nom.	*nokh-a*	*nokh-in*
	acc. loc.	*nos-a*	*nos-in*
	gén. dat. abl.	*noc-a*	*noc-in*
	instr.	*nokh-awkh*	*nokh-imbkh*

Sauf à l'ablatif singulier et à l'instrumental pluriel où la flexion intérieure, obscurcie par la phonétique, a été complétée à la fin du mot, ces formes se composent de deux parties : l'une fléchie, commune aux deux séries *na* et *noyn*, l'autre invariable, qui caractérise chacune des séries.

La partie invariable, *a*, ou plutôt *ay*, de *sa*, *da*, *na* a déjà été étudiée dans ces *Mémoires*, X, p. 136 et suiv. La partie invariable, *in*, de *soyn*, *doyn*, *noyn* n'est pas exclusivement propre à ces trois formes; elle se retrouve dans les adverbes : *astēn* (**aste-in*), *aysrēn* (**aysre- in*), *astst-in* de *ast*, *aysr*, *astust*, et dans les adverbes correspondants des deux autres personnes. En dehors de la série des démonstratifs, on peut citer encore : *inkhn-in* « lui-même », à côté de *inkhn* (même sens); les diverses formes de *amena-yn* « tout », nom. plur. *amenekh-in*, acc. plur. *amenes-in*, instr. sing. (employé adverbialement) *amenew-in*; *saka-yn*, *miangama-yn*, *noyn-žama-yn*; *isko-yn* (cf. *isk*); etc. Cet élément *-in* est une particule invariable et n'a rien de commun avec le suffixe *-ino-* qui sert à former des adjectifs (voir plus bas, p. 275). On songe naturellement à skr. *īm*; la conservation de la nasale finale dans un monosyllabe n'a rien de surprenant; cf. *khan* en regard de lat. *quam*; il est vrai que *noyn* forme à l'époque historique un mot unique, mais la flexion montre que la fusion de l'élément fléchi et de l'élément invariable est relativement récente. Toutefois ce rapprochement n'est pas sans présenter de graves difficultés : dans la plupart des cas, skr. *īm* est un pronom enclitique à l'accusatif, et M. Delbrück (*Altindische syntax*, p. 28) paraît disposé à croire que la particule *īm* n'est qu'un emploi particulier de ce pronom, ce qui exclurait le rapprochement avec l'arménien; si même on voit dans la particule *īm* un mot différent du pronom *īm*, il faut reconnaître que le sens de cette particule, qui répond à peu près au lat. *-cumque*, et son emploi ne coïncident pas avec le sens et l'emploi de la particule arménienne, sauf pourtant dans *idăn-īm*, *tadăn-īm*, etc. On pourrait, d'autre part, expliquer arm. *-in* par un ancien **en*, parent du lat. *-em*, attesté par *eōd em*, *ĭd-em* (d'où *ī-dem*, etc.), du skr. *-am* des pronoms personnels (*tvám*, etc.), du gr. *-ω*, *-ων* (*ἐγώ*, *ἐγών*, etc.). Il est impossible de trancher la question [1].

La partie fléchie repose sur les thèmes arméniens *so-*, *do-* et *no-*. Le thème *do-* rappelle immédiatement skr. *ta-*, v. sl. *to-*, got. *þa-*, gr. *το-*. Le thème *so-*, à le supposer ancien, repose sur **k_1o-* qui serait à **$k_1$yo-* (lit. *βia-*, v. sl. *se-*) ce que skr. *ta-* est à *tya-*; on en peut rapprocher aussi osq. *εκο*, ekak, etc. (v. Planta,

[1] Il faut indiquer aussi la difficulté présentée par certaines formes de génitifs singuliers et pluriels : *norun*, *noçun* (cf. *amenecun*, *bolorecun*).

Gramm. der osk. umbr. dial., II, 215 et suiv.). Quant à *no-*, ce que l'on en peut citer de plus voisin, c'est le thème v. sl. *ono-* lit. *ana-*, qui n'en diffère, en somme, que par le vocalisme radical (cf. P. Persson, *I. F.* II, 199 et suiv.). Les démonstratifs rapprochés ici ont le sens peu intense qui convient pour expliquer l'emploi particulier pris par les formes arméniennes correspondantes.

3° Les adverbes de lieu.

Les exemples cités, p. 250, illustrent assez l'emploi de ces adverbes. Il suffira d'ajouter que l'union étroite des démonstratifs et des adverbes de lieu se traduit assez souvent par la substitution des uns aux autres. On lit :

Eznik II, 3. *զի ձշմարիտ է բանս յայտ անտի է զի . . .*

de même que *ուստի* tient la place d'un relatif.

Ibid. : *էր ոմն ի վերս քան զնա զաւրագոյն . . . ուստի ի նա փառքն հասին.*

L'origine de ces adverbes est obscure. La comparaison de *ast* et *and* montre que ce *t* et ce *d* reposent sur un i.-e. *t*; car le *t* de *ast* ne peut être issu de *dh*, et le *d* de *and* ne peut être issu de *d*; cf. peut-être quelques formes germaniques en *þ* et *đ*, chez Kluge, *Vorgesch. der altgerm. dial.*, §§ 296-298, p. 485 du *Grundriss der germ. phil.*, I². La ressemblance de v. irl. *and* « là » et de arm. *and* est donc fortuite. Au contraire, le *t* de *asti*, *ayti*, *anti* repose nécessairement sur un ancien *d*; cette finale *-ti* se retrouve dans *usti* « d'où »; on ne peut la rapprocher de *-de* du lat. *inde*, *unde* que si le *d* de ces formes est un ancien *d* indo-européen et que si, par suite, *inde* n'a rien à faire avec gr. ἔνθα, ce qui est probable, vu le parallélisme de *inde* et *unde*; le *i* final de *-ti* reste d'ailleurs inexpliqué. La finale *-r* de *aysr* et *aydr* a été rapprochée plus haut de celle de *ur* « où »; ces deux adverbes semblent formés sur les démonstratifs *ays*, *ayd*. A la 3e personne on a *andr* et non **aynr*. Pour se rendre compte de ce défaut de parallélisme, il convient de noter que *andr* ne signifie pas seulement « illuc », mais aussi « ultra » :

Eznik III, 10. *յայսմ վայրէ ոք անդր մի ժառեսցի երթալ.*

Élisée V. *անդր քան զամենայն յաւիտեանս.*

De même l'adverbe d'identité *andrēn* signifie « de nouveau » :

L. XXIII, 21. *և նոքա անդրէն սղաղակեին.*

Il y a donc à la fois particularité de sens et particularité de forme : on peut dès lors se demander s'il faut tirer *andr* de **aynr*, en admettant une assez forte altération de la forme jointe à une modification du sens, ou si l'on ne doit pas plutôt, avec M. Hübschmann, chercher dans *andr* le même suffixe que présentent son

synonyme latin *ultrā* et d'autres formes indiquées par M. Kluge, *l. c.*, § 298, suffixe dont l'arménien ne possède, on le sait, aucun exemple certain (car *ənderkh* est douteux, voir Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 447). On s'expliquerait alors l'emploi de *andr* (au lieu de *and* attendu) dans des locutions telles que *i vałiw andr* « demain ».

Les adverbes d'identité : *astēn*, *andēn*, *aysrēn*, *aydrēn*, *andrēn*, ont toujours un *-ēn* final évidemment issu de *-e* + *in* : **aste-in*, etc. (pour *ē* de *e* + *i*, cf. *elē* de **ele-i*, *elēç* de *ele-iç* en regard de *gti*, *gtiç* et *berē* de **bere-i* en regard de *ałay*); le même *e*, terminant les adverbes, se retrouve dans *ure-kh*, *uste-kh*, *erbe-kh*. On ne saurait déterminer dans quelle mesure cet *e* a été la terminaison générale des adverbes avant la chute des voyelles finales, et dans quelle mesure il est le produit d'actions analogiques postérieures.

4° Les articles personnels *-s*, *-d*, *-n*.

Ces articles ont deux caractères essentiels :

a. Hs sont absolument invariables.

b. Ils sont enclitiques.

Par là, *-s*, *-d*, *-n* rappellent plutôt les particules démonstratives *ci* et *là* que l'article du français : d'où l'emploi de l'article avec *ays*, *ayd*, *ayn* : բանս այս est assez exactement comparable au français *cette parole-ci*.

Le caractère invariable des articles *-s*, *-d*, *-n* ne se justifie que s'il s'agit d'anciennes particules. La perte de la flexion serait énigmatique si l'on partait d'anciennes formes fléchies : elle ne s'expliquerait pas phonétiquement, car les formes de la flexion arménienne des démonstratifs, aussi bien que celles de la flexion indo-européenne — qu'on pourrait supposer avoir été conservées dans ce cas particulier —, comportent des éléments qui ne pouvaient tomber entièrement; elle ne s'expliquerait pas non plus par les habitudes syntaxiques de l'arménien, car, si l'adjectif précédant le substantif est le plus souvent invariable, l'adjectif qui le suit s'accorde toujours; les démonstratifs ne prennent même, on l'a vu, que fort peu de part au caractère invariable de l'adjectif précédant le substantif.

Puisque *-s*, *-d*, *-n* sont d'anciennes particules invariables, on ne saurait être surpris de voir ces « articles » déterminer non seulement des noms, mais aussi, très souvent, des propositions subordonnées. L'article se place alors immédiatement après le premier mot (ou groupe de mots) accentué indépendant qui suit le relatif, quel que soit ce mot : on sait que les particules enclitiques indo-

européennes venaient immédiatement après le premier mot accentué de la phrase.

L. I, 35. *որ ծնանելոցն է ի քէն՝ սուրբ է.*

L. IV, 17. *եգիտ զայն տեղի յորում գրեալն էր.*

L. VI, 27. *ձեզ ասեմ որ լսէք.*

L. VIII, 18. *այր գուցէ տացի նմա և այր ոչն գուցէ և զոր կարծէն թե ունիցի բարձցի ի նմանէ.*

L. VIII, 57. *մի ումեք ասել որ ինչ եղեւն* (*ինչ* est rattaché à *որ*).

L. IX, 32. *Պետրոս և որ ընդ նմայն եին.*

L. X, 16. *որ ինձ լսէ՝ լսէ այնմիկ՝ որ զիս առաքեաց.*

Rom. VI, 10. *որ մեռաւն... որ կենդանին է.*

Ex. VIII, 31. *արար Տէր որպէս և ասացն Մովսէս* (*և* est rattaché à *որպէս*).

Eznik II, 6. *որ այնչափ հզաւր և իմաստուն* (les deux adjectifs forment un ensemble) *էր...*

Eznik II, 10. *զի որ ձշմարիտ Աստուածն է..... ունի* (l'article s'ajoutant au groupe formé par l'adjectif et le substantif est mis à la suite du substantif, suivant la règle générale; voir plus bas, p. 263).

On notera l'exemple suivant :

Galat. V, 14. *ամենայն աւրէնք ի միբան կատարին, ի սիրեացեան զընկեր քո իբրև զանձն քո.*

La forme principale des particules indo-européennes tirées des racines pronominales est celle en *-e*; mais de cette forme on a tiré plusieurs autres, ainsi, à côté de skr. *ha*, gr. *-θε* (*εἴ-θε*), v. sl. *že*, on a lit. *gi*, v. sl. *žĭ* et lit. *gu* (surtout pour les interrogations, cf. skr. *u* et *nú*, got. *u*, lit. *baũ*), v. sl. *gŭ*, dans *ne-gŭ-li* (cf. Prellwitz, *Bezz. beit.*, XXII, 78, n.); à côté de *que* (*quisque*), le latin a *cum* (*quī-cum-que*) et *quam* (*quisquam*). La chute des finales arméniennes ne permet pas de déterminer si *-s*, *-d*, *-n* sortent de la forme principale ou de quelque forme dérivée. C'est sous le bénéfice de cette réserve qu'on peut indiquer les rapprochements suivants :

-s, cf. lat. *-ce* (*hoc-ce*, *sic-ci-ne*, *tun-c*, etc.), got. *-h* (*sah*; ce *-h* doit, à cause du sens, être bien distingué du *-que* de lat. *quisque*, dont on l'a trop souvent rapproché), lit. *βe* (cf. *eĩk-β*), gr. *κε*;

-d, cf. la forme accentuée arm. *the* (dans ces *Mémoires*, IX, 154) et lat. *te* (dans *tu-te*, *-p-te*), *tum*, *tam*, lit. *-t* (*be-t*, *ne-t*, *idan-t*) — skr. *tú*;

-n, cf. thessal. *νε* (*τόνε*, *τάνε*; Hoffmann, *Gr. dial.*, II, 557); lat. *ne*, *num*, *nam*; lit. *nei* « comme »; v. sl. *no*, *nŭ*; skr. *na* « comme », *nú*, etc. (cf. P. Persson, *I. F.* II, 199 et suiv.); zd *nā* dans *kasnā* « qui? ».

Ces particules servaient d'abord à déterminer une phrase tout entière, et cet usage a partiellement subsisté en arménien; puis elles se sont réduites à ne déterminer qu'un des mots de la phrase : c'est ainsi que le grec τε sert encore chez Homère à indiquer la valeur générale de toute une phrase, mais que son correspondant latin *que* ne donne plus la valeur générale qu'à des mots isolés : *quisque*, *plērīque* (voir plus bas, p. 271, la note sur lat. *plērīque*).

Cette origine des articles arméniens permet de comprendre un peu mieux les règles relatives à la place occupée par *-s*, *-d*, *-n* dans les divers cas qui peuvent se présenter : quand on est en présence d'un groupe de mots, l'article appartient à l'ensemble du groupe et s'attache à l'un des mots suivant des règles fixes.

Si deux mots coordonnés forment un groupe uni, de manière à n'avoir qu'un article, c'est au premier mot que s'ajoutent les enclitiques *-s*, *-d*, *-n*, conformément à l'usage indo-européen :

L. v, 21. *ակսան խորհել դպիրքն և փարիսեցիք* (*οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ Φαρισαῖοι*).

L. ix, 12. *շուրջ ի գիւղսն և յադարակս*.

Cependant un nom de nombre composé de plusieurs mots est tenu pour *un*, et l'article tombe sur la fin du groupe :

L. x, 17. *դարձան եւթանասունն և երկուքն*.

La tendance générale à placer l'article immédiatement après le premier mot accentué du groupe est limitée par deux règles particulières :

α. — Dans le groupe formé par un génitif et un substantif, l'article est attaché en principe au génitif, soit que celui-ci précède, soit qu'il suive; l'article se rapporte à l'ensemble du groupe :

L. xxii, 52. *և ասէ ցեկեալսն ի վերայ նորա, ցքահանայապետսն և ցիշխանս տաճարին և ցծերսն*.

L. i, 11. *ընդ աջմէ սեղանոյ խնկոցն*.

L. v, 17. *փարիսեցիքն և աւրինացն վարդապետք նստեին*.

Rom. viii, 2. *աւրէնք հոգւոյն կենաց ի Քրիստոս Յիսուս ազատեցին զիս և յաւրինաց մեղացն և մահու* (article joint au premier des deux génitifs du groupe).

On lit cependant devant des abstraits :

Math. xxiv, 14. *աւետարանիս արքայութեան* et 15 *ի տեղւոջն սրբութեան*.

Mc ii, 26. *վհայսն զառաջաւորութեան*.

Rom. viii, 15. *ոչ առէք վհոգին ծառայութեան միւսանգամ յերկիւղ այլ առէք վհոգին որդեդրութեան*.

L'article s'attache au substantif si le génitif est celui d'un nom propre :

L. I, 32. *տացէ նմա տէր Աստուած զաթոռն Դաւթի.*

L. XXIII, 3. *դու ես թագաւորն Հրէից;*

ou celui d'un démonstratif ou d'un possessif :

L. XXIII, 23. *և զաւրանային բարբառքն նոցա.*

L. XXII, 66. *և հանին ածին զնա յատեանն իւրեանց.*

Math. XXIII, 26. *սրբեա նախ զներքինն բաժակին և զկաւառակին, զի լինիցի և արտաքինն նոցա սուրբ.*

β. — Dans le groupe formé par un adjectif et un substantif, c'est le substantif qui porte l'article, qu'il précède ou qu'il suive :

L. I, 59. *յաւուրն ութերորդի.*

L. V, 37. *գինին նոր գտիկան հինս.*

L. V, 7. *լցան երկոքին նաւքն.*

Ex. IV, 8. *եթե . . . ոչ լուիցեն ձայնի առաջնոյ նշանին հաւա- տասցեն քեզ ձայնի երկրորդի նշանիդ.*

Élisée V. *յանցաւոր և ի մահկանացու թագաւորէն.*

Comme dans le cas précédent, l'article évite les noms propres; il tombe sur l'adjectif se rapportant à un nom propre :

Élisée V. *մեծն Վարդան.*

Ibid. *ի սուրբ ընկերացն ի մեծէն Յովսեփայ և յամենայն մեծամե- ծացն.*

Mais il ne faut pas voir nécessairement une exception dans

Mc IX, 24. *համրդ և խուլ այս* « ô esprit muet et sourd »,

car ce vocatif forme comme une proposition isolée sur le premier mot de laquelle tombe l'article; on pourrait même soupçonner ici une trace de l'ancien nominatif atone et enclitique du pronom de 2e pers. **tu* (cf. plus haut, p. 245).

Toutefois, si l'on veut attirer l'attention sur l'adjectif, c'est à lui qu'on attache l'article. Ainsi :

Math. XX, 24. *և լուեալ տասանցն, բարկացան ի վերայ երկուցն եղբարցն* (l'essentiel est ici l'opposition des « dix » et des « deux »).

Math. XXII, 37. *այս է մեծն և առաջին պատուիրան* (on notera que l'article tombe sur le premier des deux adjectifs du groupe).

Dans le groupe formé d'un adjectif, d'un substantif et d'un génitif, c'est le génitif qui, en vertu des deux règles générales, reçoit l'article.

Élisée V. *զանաւրէն Հրաման թագաւորին.*

Il est difficile de voir d'où provient la différence de place de l'article dans le cas du génitif et dans celui de l'adjectif, difficile aussi de saisir pourquoi les noms propres ont un traitement particulier. On notera seulement, à propos de ces derniers, qu'ils

reçoivent rarement l'article pour eux-mêmes, bien qu'on trouve des exemples de cet emploi :

Eznik II, 1. Որմիզդ և Արհմն յղեցան յարդանդի հաւր (մաւր mss.) իւրեանց, Որմիզդն ի յաշան առնելոյ և Արհմն<ն> յերկուաց նալոյ անտի.

L'article arménien étant une simple particule, il n'est pas surprenant qu'il soit remplacé par les adverbes de lieu près du locatif, de l'accusatif et de l'ablatif. Le locatif est alors suivi de *ast*, *aydr*, *and*, l'accusatif de *aysr*, *aydr*, *andr*, l'ablatif de *asti*, *ayti*, *anti*. Au sens propre, cette substitution est de règle :

L. III, 2. յանապատի անդ.

Ex. VIII, 20. Նա ելանէ ի ջուր անդր.

Mc V, 8. եւ այսպէս ասէ ի մարդոյ այտի.

Au sens figuré, la même substitution a lieu assez souvent :

Mc XII, 12. երկեան ի ժողովրդենէ անտի.

Mc XIV, 2. ի տաւնի աստ.

Rom. III, 21. վկայեալ յաւրինաց անտի և ի մարգարէից.

Gen. XXXVII, 20. ի մի ի դոց աստի.

L'équivalence de l'article et de l'adverbe ressort des exemples où l'on a employé l'article pour éviter la répétition de l'adverbe :

Gal. IV, 22. Աբրահամու երկու որդիք եին, մի յաղախնոյ անտի և մի յազատէն.

Rom. III, 27. յորմէ աւրինաց, ի դործոց անտի· ոչ, այլ ի հաւատոյն աւրինաց;

ou de ceux où l'adverbe était impossible avec l'un des membres de phrase :

Eznik II, 4. մինն ի հալարամեայ յաշան առնելոյ հազիւ լինէր և մեւն յառաջմայն յերկուանալոյ անտի.

Les adverbes d'identité ont, dans quelques cas, un emploi tout à fait analogue, mais qui ne peut être rapproché de celui des articles :

L. I, 15. անդստին յորովայնէ.

Ex. VIII, 25. աստէն ի սմին երկրիս.

Le caractère démonstratif de l'article arménien est resté très visible dans son emploi. Tout substantif n'est pas accompagné d'un article en arménien, comme il l'est en français, en anglais ou en allemand; l'article arménien ne s'emploie même pas toujours là où l'on trouve l'article grec : L. IX, 22, le texte grec a l'article partout, l'arménien nulle part.

Souvent *-s*, *-d*, *-n* renvoient à ce qui précède :

L. I, 11. երեւեցաւ նմա հրեշտակ Տեառն..... 13. ասէ ցնա հրեշտակն Տեառն (Տէր est considéré comme un nom propre).

Ou bien ils renvoient à quelque chose de connu et de présent à l'esprit des interlocuteurs :

L. v, 33. *ընդէ՞ր աշակերտքն Յովհաննու պահեն ամէն.....,*
նոյնպէս և փարիսեցւոցն և քոյքդ ուտեն և ըմպեն.

L. xx, 25. *տուք զկայսերն կայսեր և զԱստուծոյն Աստուծոյ.*
(On ne doit pas attribuer la présence de l'article à la nécessité d'exprimer «à celui», car on lit : Ex. ix, 34. *ծանրացոյց զսիրտ իւր և զծառայից իւրոց*). Ils servent souvent aussi à marquer une opposition :

L. i, 60. *պատասխանի եւս մայր նորա... 62 ակնարկեին հաւրն նորա.*

Rom. i, 25. *պաշտեցին զարարածս և ոչ զարարիչն.*

L. iii, 17. *որոյ հեծանոց ի ձեռին իւրում՝ սրբել զկալ իւր և ժողովել զցորեանն ի շտեմարանս իւր և զյարդն այրեսցէ.*

Le fait qu'un substantif est employé avec une valeur générale ne suffit pas à provoquer l'emploi de l'article. Du reste, un mot ne reçoit pas l'article par le fait seul qu'il est déterminé; on en a la preuve par ceci que beaucoup d'accusatifs pourvus de la préposition *z* qui est préfixée seulement aux accusatifs déterminés ne sont pas accompagnés de l'article :

L. i, 17. *պարձուցանել զսիրտս հարց յորդիս և զանհաւանս յիմաստութիւն արդարոց* (le grec n'a pas d'article dans cette phrase).

L. i, 31. *կոչեսցես զանուն նորա Յիսուս* (grec τὸ ὄνομα).

L. ix, 1. *բժշկել զհիւանդութիւնս* (guérir les maladies, en général).

En revanche, on trouve l'article au vocatif, là où ni le grec, ni le français n'emploient d'article :

L. i, 3. *կամ եղև .. կարգաւ գրել քեզ քաջդ Թէոփիլէ.*

L. i, 28. *ուրախ լեր բերկրեալդ Տէր ընդ քեզ.*

En somme, l'article arménien a un emploi très différent de l'article grec; par exemple, il ne joue aucun rôle lorsqu'il s'agit de donner la valeur substantive à un adjectif ou à un infinitif. Le sens démonstratif est resté plus visible, l'usage purement grammatical a pris moins d'importance. C'est pourquoi l'article arménien est moins fréquemment employé. Le fait que *-s*, *-d*, *-n* comportent nécessairement une indication de personne contribuait, du reste, à maintenir une certaine intensité de la signification.

D'après ce qui précède, l'arménien distingue trois cas : 1° Détermination, avec sens légèrement démonstratif : emploi des articles personnels postposés *-s*, *-d*, *-n*. — 2° Détermination (souvent très faible, par ex. : *զայր ոչ գիտեմ* L. i, 34), sans indication démonstrative : l'accusatif est précédé de la préposition *z* quand il sert de complément direct. — 3° Indétermination pure et simple :

l'accusatif complément direct n'a pas la préposition *z*. Diverses nuances d'indétermination peuvent aussi être spécialement indiquées par certains petits mots dont l'un au moins, *mi* « un », est devenu un véritable article, et dont il y a lieu, par suite, de dire quelque chose ici.

a. — *mi* « un ».

L'article *mi* « un » n'est autre chose que le nom de nombre connu; mais il s'en distingue d'ordinaire de deux manières : par la place qu'il occupe, après le nom auquel il se rapporte, et par l'accentuation : il est enclitique, ainsi que l'établit la forme moderne մը des dialectes occidentaux (dont la langue littéraire est celle de Constantinople). Toutefois on trouve aussi, beaucoup plus rarement, *mi* non enclitique précédant le nom, type qui a persisté dans les dialectes orientaux (langue littéraire de Tiflis), ainsi :

Math. XIII, 46. գտեալ մի պատուական մարգարիտ.

L'article *mi* sert à isoler entre les autres une personne ou une chose non encore indiquée, et non connue; on ne saurait dire qu'il soit proprement la marque de l'indétermination; car il n'est pas plus nécessaire pour marquer l'indétermination que *-s*, *-d*, *-n* pour marquer la détermination; ainsi :

L. I, 31. ծնցես որդի « tu enfanteras un fils ».

D'autre part, un nom à l'accusatif peut tout à la fois être précédé de la préposition *z*, qui ne s'attache qu'à l'accusatif déterminé, et être suivi de *mi* :

L. V, 18. արք բերեին . . . զայր մի որ էր անդամալոյծ.

L'article *mi* ne s'est pas assez écarté de son origine pour que le sens de « un » ne soit pas resté sensible dans tous les exemples :

L. II, 44. աւուր միոյ ճանապարհ (le sens est très fort).

L. IV, 5. Յանեաւ զնա ի լեառն մի բարձր.

L. IV, 13. առ ժամանակ մի « pour un temps ».

L. VII, 38. բերեալ շիշ մի իւղոյ ազնուի.

L. IX, 10. ի տեղի անապատ քաղաքի միոյ որում անուն էր . . .

L. X, 31. դէպ եղեւ քահանայի միոջ իջանել.

Le sens d'isolement est mieux rendu encore par les deux tours :

L. V, 17. և եղեւ ի միում աւուրց.

L. V, 12. ի Հասանել նորա ի մի ի քաղաքացն.

b. — *omn* « un (certain) ».

Le mot *omn*, qui se dit seulement des personnes, s'oppose à

mi, en ce qu'il sert à marquer l'idée de « un certain, un quelconque »; *omn* peut même servir à ajouter cette idée à *mi* :

Mc XII, 28. *մի ոմն ի դպրացն*.

Le sens de *omn* employé comme pronom est « quelqu'un » :

L. IX, 8. *վասն ասելոյն յոմանց*.

L. IX, 57. *ասէ ոմն ցնա*.

I Cor. VII, 7. *իւրաքանչիւր ոք ի՛ւր շնորհս ունի յՍտուծոյ ոմն այսպէս և ոմն այնպէս*.

Quand il est adjectif, il peut se traduire en français par « un », en tant que *un* est simplement l'article marquant indétermination; il suit d'ordinaire le nom :

L. VII, 16. *մարգարէ ոմն մեծ յարուցեալ է ի միջի մերում*;

mais il le précède aussi assez souvent.

L. VII, 41. *երկու պարտապանք եին ուրումն փոխատուի*.

Mc XIV, 51. *և ոմն երիտասարդ. ելհետ երթայր նորա*.

Les nuances que permet de rendre l'opposition de *mi* et de *omn* sont subtiles :

L. X, 38. *եմուտ ի գիւղ մի* (l'un des villages de la région que parcourt Jésus) *և կին ոմն* (une femme) *անուն Մարթա ընկալաւ զնա*... 39. *Նորա էր քոյր մի* (une sœur qu'on isole pour la mettre en évidence dans le récit) *որում անուն էր*...

Au premier abord, il semble que *omn* n'admette qu'une explication : le parallélisme des flexions de *omn* et de *okh* (gén. *urumn* et *urukh*; dat. *umemn* et *umekh*; etc.) et des adverbes *uremn* (par ex. Job, III, 1. *ուր ուրեմն*), *erbemn* et *urekh*, *erbekh* engage à couper *o-mn*, et à voir dans *-mn* une particule, dans *o-*, le thème qui sert en arménien d'indéfini et d'interrogatif comme i.-e. **k^{w}o-*, d'où il est sans doute issu. Il convient cependant d'envisager une autre possibilité : à la différence de *okh*, l'indéfini *omn* a un pluriel, *omankh*, et ce pluriel a l'une des formes normales des pluriels de thèmes en *-n-*; d'autre part, le sens suggère un rapprochement avec got. *sums*, qui est exactement synonyme (par ex., J. XI, 1, got. *wasuh þan sums siuks Lazarus*; arm. *էր ոմն հիւանդ Ղազարոս*); pour la forme, *omn* peut très bien répondre à un autre mot de même famille, got. *sama* « lui-même » : l'*o* est conservé pour la même raison que dans *otn* (cf. ces *Mémoires*, VIII, 156); pour le sens on peut rapprocher aussi le thème grec bien connu *ἀμο-*, etc. Si l'on admet cette étymologie, on est obligé de voir dans la flexion *urumn*, etc. une série de formes analogiques de celles de *urukh*, etc.; de même on tiendra *imn* pour refait sur *i-* d'après *omn* :

Elisée V. *չինեին և վկայարանս իմն անուանեալս*.

Du reste, cette forme *imn* n'est pas fléchie et ne se distingue

pas essentiellement de *inč̣* pour le sens; rien n'oblige à l'expliquer directement.

c. — *okh.*

L'emploi de *okh* répond assez exactement à celui de skr. *kás*, *káçca*, *káçcit*, *káçcaná* (voir Delbrück, *Vergl. syntax*, I, p. 511 et suiv.). Cet indéfini ne se rencontre que dans certaines conditions, qu'il est facile d'illustrer pour le cas où il est pronom :

α. — Dans les propositions négatives :

L. I, 61. *ոչ ոք ե յազդի քումմ որոյ . . .*

L. IX, 21. *պատուիրեաց մի ումեք ասել զայն.*

C'est sans doute d'une manière artificielle et littéraire que Eznik oppose *okh* à *oč̣ okh* :

II, 5. *Զրուանն չէր միանչենաւոր այլ յումեքէ եղեալ.*

β. — Dans les propositions interrogatives :

L. IX, 18. *զո՞ ոք ասեն զինէն ժողովուրդքն թե իցեմ.*

I Cor. VI, 1. *իշխէ՞ ոք ի ձէնջ.*

Eznik II, 3. *Զրուանն . . . կատարեա՞լ ոք էր թե անկատար.*

γ. — Dans les propositions conditionnelles :

L. IX, 23. *եթե ոք կամի զկնի իմ գալ.*

δ. — Dans les propositions relatives :

L. VI, 30. *զոր ինչ հանէ ոք ի քէն մի պահանջեր.*

L. IX, 48. *որ ոք ընկալցի զմանուկս զայս . . . զիս ընդունի.*

Gen. XXXIII, 10. *այնպէս տեսի զերեսս քո որպէս ոք տեսա-նիցէ . . .*

ε. — Après *iwrakhanč̣iwr*, *amenayn mi* (cf. gr. ἕκαστός τις, πᾶς τις, εἷς τις, et aussi Ṛgveda, IX, 29, 5) :

L. IV, 41. *նա իւրաքանչիւր ումեք ի նոցանէ դնէր ձեռս.*

Mc XV, 6. *ըստ տաւնի արձակէր նոցա զմի ոք կապեալ զոր ինքեանք խնդրեին.*

ζ. — Avec *haziw*, *therews* :

Rom. V, 7. *վասն արդարոյ հազիւ ոք մեռանիցի այլ վասն բարւոյ թերեւս համարձակիցի ոք մեռանել.*

On trouve de même les adverbes *urekh*, *ustekh*, *erbekh* :

Eznik II, 3. *ոչ երբեք ի միոչէ աղբերէ երկու բղխմունք ելա-նեն.*

Ibid. *չէ ուրեք որդի ի միջի.*

Ibid., II, 5. *միթե կասկածե՞ ինչ ուսուեք էրմն*

L'emploi de *okh* comme adjectif est moins fréquent, mais il se rencontre à peu près daus les mêmes conditions :

L. VII, 39. *սա թե մարգարէ ոք էր, ապա գիտէր.*

I Cor. VII, 12. *եթե ոք եղբայր կին ունիցի անհաւատ,.....մի թողցէ զնա.*

L. IX, 18. *զո՞ ոք ասեն զինէն ժողովուրդքն թե իցեմ: 19 եւ նոցա պատասխանի տուեալ ասեն · զՅովհաննէս Մկրտիչ և այլք զԵղիա, իսկ այլք թե մարգարէ ոք յառաջնոցն յարեաւ* (proposition subordonnée, comparable au cas *δ*, propositions relatives).

L'adverbe *urekh* sert d'article indéfini près d'un locatif, avec moins de restrictions :

L. XI, 1. *և եղեւ ի տեղւոջ ուրեք կալ յաղաւթս.*

L'emploi libre de *omn* dans les propositions principales affirmatives et l'emploi de *okh* défini par les exemples cités ici s'opposent nettement; ce contraste s'explique bien par la différence d'origine supposée plus haut, p. 267.

L'indéfini *okh* est formé par la juxtaposition de l'indéfini et interrogatif *o*, et de la particule *-kh*. Cette particule a été rapprochée de gr. τε, lat. *que*, skr. *ca*, etc. dans ces *Mémoires*, VIII, 281; M. Hübschmann met en doute ce rapprochement, *Arm. gramm.*, I, 502; mais, d'une part, le sens et l'emploi coïncident rigoureusement; de l'autre, *kh* est le représentant régulier de i.-e. *k*; M. Hübschmann paraît tenir arm. *k* pour le représentant normal de i.-e. *k*, mais aucun de ses exemples n'est probant: le *-kn* de *jukn*, *mukn*, *armukn*, *unkn* est d'origine inconnue. Dans *akn* « œil », *k* sort de *k*, mais il est devant *n*, et l'on sait que, devant *n*, les occlusives ne présentent pas, en germanique, les formes ordinaires; au surplus, *akn* a pu subir l'influence de *unkn* « oreille » et des autres mots en *-kn*. Le *-k* de *anjuk* rappelle celui de v. sl. *ǫzŭkŭ*, mais tous les adjectifs, thèmes en *-u-*, ont reçu en slave le suffixe *-ko-*; c'est un fait proprement slave, et il n'est pas légitime, par suite, de rapprocher directement arm. *anjuk* de v. sl. *ǫzŭkŭ*; il ne faut parler que du suffixe arm. *-ko-*, or ce suffixe peut reposer sur i.-e. *-*go-*; i.-e. **-ko-* a dû donner arm. *-kho-* qu'on a en effet dans *bari* : *barwokh* « bon »; le mot *bok* appelle la même observation que *anjuk*. Le seul traitement de *k* dont on ait des exemples sûrs est *kh*, garanti par *elikh* = ἔλιπε et *-kh* = τε; on peut ajouter *kherem*, cf. κείρω (Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 503); *khan*, cf. lat. *quam*; *-kho-* de *barwo-kh* « bon », cf. skr. *-ka-*; *kharšem*, cf. skr. *kṛṣáti* (avec le même traitement arménien de i.-e. *rs* que dans *garšim* et *tharšamim*); *khēn*, cf. ϖοινή (ces deux derniers ne pouvant être empruntés à l'iranien, en vertu de la remarque faite dans ces *Mémoires*, VIII, 280 n. et suiv.; ni le sens ni la forme n'imposent, ni même n'indiquent un emprunt); *thakhčim*

(v. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 448 et suiv.); *khałem* « je cueille » (*Mém. Soc. ling.*, VIII, 297); *khałç* « faim », cf. lit. *álkti*, v. sl. *alkati*, *lakati* « avoir faim » (ce rapprochement, très séduisant, ne se laisse pas justifier dans le détail; cf. v. sl. *kamy* en regard de lit. *akmũ*?); *khil*, gén. *khli*, instr. *khlaw* (thème i.-e. **kēlā-*) « δράξ » rappelle skr. *karás* « main », *karásnas* « avant-bras ». Si l'on rapproche *hak-* « ἀντι- » (dans *hakakay*, *hakařak*, etc.) de v. sl. *pako*, skr. *ápāk*, on identifiera donc arm. *k* avec *g* de la forme employée en sanskrit devant toute sonore, voyelle ou consonne, initiale du mot suivant, *ápāg*, de même que le *p* de arm. *apa* et *hup* répond au *b* de lat. *ab* et *sub* (voir ces *Mémoires*, IX, 372 n.); c'est le *kh* de *artakhs*, *nerkhs*, qui pourrait répondre au *k* sanskrit du type *ápāk*; cf. aussi peut-être arm. *nkhthim* « ἐκλείπω », *nkhołim* « je dépéris, je sèche » et skr. *nīcá-*, v. sl. *nicĭ*.

Pour les choses, on emploie *ikh* qui est formé avec *i-* comme *okh* avec *o-* : cette différence entre les personnes et les choses est à peu près la seule trace du neutre qui subsiste en arménien (cf. v. sl. *kŭto* et *čĭto*).

Les formes des cas obliques, *irikh*, *imikh*, *iwikh* sont employées de même que *okh* :

J. I, 46. *իսկ ի Նազարեթէ մո՞ր ինչ եցէ բարւոյ իմիք լինել.*

Rom. III, 9. *ի՞ւ իւիք առաւել եցեմք... ապաքէն և ոչ իւիք.*

Eznik II, 3. *միով չէրն ինչ չէր իմիք թագաւոր քանզի և ոչ արարիչ իրիք էր.*

L. X, 41. *զբազում իւիք զբազեալ ես* (cf. l'emploi avec *amenayn*).

Le nominatif et accusatif *ikh* ne s'emploie que dans *čikh*, composé de la négation *č-* et de *ikh* :

L. VIII, 17. *չիք ինչ ծածուկ որ ոչ յայտ լիցի.*

Dans les autres emplois, on trouve toujours *inč* :

L. VIII, 39. *քարոզէր զոր ինչ արար նմա Յիսուս.*

Mc IV, 11. *նոցա որ արտաքինքն են ամենայն ինչ առակաւք լինի.*

J. II, 5. *որ զինչ ասիցէ ձեզ արասջիք* (l'auteur insiste sur l'indétermination).

J. III, 11. *զոր ինչ գիտեմք խաւսիմք* (l'auteur insiste sur l'ensemble « ce que nous savons »).

Rom. III, 5. *միթե անիրա՞ւ ինչ է Աստուած.*

L. IV, 35. *ոչ ինչ վնասեաց նմա.*

Mais *inč* est aussi pour les choses l'indéfini correspondant à *omn* pour les personnes :

L. VI, 9. *Հարցից ինչ զքեզ.*

L. VIII, 11. *առակս այս ինչ է*

Conclusion.

On voit, par cet exposé sommaire, de combien de moyens dispose l'arménien pour déterminer les mots, et combien rigoureux et symétrique est le système qu'il a institué. C'est de l'emploi exact de toutes ces ressources que résulte la clarté d'une phrase arménienne; et les auteurs qui, comme les traducteurs de l'Évangile, comme Eznik, comme Elisée, s'en servent d'une manière constante et précise donnent ainsi à leur style une vie et une expression qui font une grande partie de leur charme. A ce point de vue, il ne semble pas qu'aucune autre langue indo-européenne surpasse, ou même égale l'arménien : le développement qu'ont pris les moyens de détermination est comme une compensation des pertes que la langue a faites à d'autres égards.

Note sur lat. *plērīque*.

M. Delbrück, trompé sans doute par le skr. *caná*, a posé d'une manière inexacte le sens de l'original indo-européen de skr. *ca*, gr. τε, lat. *-que*, etc. dans sa *Vergleichende syntax*, II, 511. Il y voit une particule servant à renforcer le mot qui précède. L'étymologie suffirait à elle seule pour révéler l'erreur : cette particule appartient évidemment à la famille de l'indéfini et interrogatif : skr. *kas*, lat. *quis*, etc.; c'est la particule en *e* formée sur le même modèle que **ne*, **te*, **k_1e*, étudiés plus haut p. 261, et que skr. *ha*, v. sl. *že*, gr. *-θε* (de εἴθε) — lat. *ue*, gr. Fε (du thème **u-*, indiquant l'objet le plus éloigné), — lit. *be* dans *be-t* — lat. *-pe* (dans *quip-pe* par exemple), cf. lit. *-p*, — gr. δε, cf. lat. *-dam* (dans *quīdam*). Le sens ancien est conservé dans la langue homérique où τε est librement employé pour donner à une phrase quelconque une valeur générale et indéfinie :

O 203 ἦ τι μετασπρέψεις; σπρεπταὶ μέν τε φρένες ἐσθλῶν.
Z 146 οἵη περ φύλλων γενεή, τοίη δὲ καὶ ἀνδρῶν,
φύλλα τὰ μέν τ' ἄνεμος χαμάδις χέει, ἄλλα δέ θ' ὕλη
τηλεθόωσα φύει, Fέαρος δ' ἐπιγίγνεται ὥρη.

On trouvera une liste très longue d'exemples de ce genre chez Monro, *An homeric grammar*[2], p. 301 et suiv. Après Homère, cet emploi libre de τε disparaît; il ne subsiste plus que des locutions où τε est resté fixé à un mot précédent, par exemple : οἷός τε, ὥστε. Le développement que l'on peut suivre ainsi en grec dans la succession historique des textes s'est produit également ailleurs, mais avant l'époque historique.

Ainsi, en latin, *que* n'est plus employé librement comme son

correspondant τε chez Homère. Mais on a *quisque* qui signifie « chacun », *uterque* « l'un et l'autre », *ubique* « en tous lieux », *quandoque* (*quandoc*) « parfois », etc.; la forme *quisque* résulte d'un emploi libre plus ancien, dans des phrases pareilles à la suivante :

I 632 καὶ μέν τίς τε κασιγνήτοιο Φονῆος
ποινὴν ἢ Fοῦ παιδὸς ἐδέξατο τεθνηῶτος.

On expliquera de même skr. *káçca*, arm. *okh*, got. *hwazuh*, etc., ou lat. *nec*, osq. *nep*, ombr. *neip* (von Planta, *Gramm. der osk. umbr. dial.*, II, 468 et suiv.), got. *nih*. Après l'indéfini et après la négation, l'emploi fixé de **k*^{w}*e*, se trouvant dans plusieurs langues, pourrait être attribué à la période indo-européenne, bien que l'état de choses homérique enlève à cette hypothèse toute vraisemblance. Mais le latin a un mot qui suppose nécessairement un ancien emploi libre de *que* comme indéfini, c'est *plērīque* « la plupart » (cf. *plērumque*) : la valeur indéfinie de *plērīque* tient tout entière à la particule *que*; elle appartenait primitivement à l'ensemble de la phrase, puis, avec le progrès de la fixation de la forme, elle a fini par ne plus appartenir qu'au seul mot *plērīque*. — On retrouve encore l'indéfini *que*, plus ou moins dépouillé de son sens propre, dans *dōnique*, *dōnec*, et dans *itaque*[1], *namque*, *atque* (*ac*), peut-être aussi dans *ūs-que* (cf., pour la forme, skr. *áccha*, de i.-e. **ats-k*^{w}*e*, où **ats* serait à rapprocher de lat. *ad-*, etc.?).

Si l'hypothèse présentée dans ces *Mémoires*, X, p. 135 n., est exacte, v. sl. *aše* fournit une autre trace de l'emploi libre de i.-e. **k*^{w}*e*; cet emploi serait exactement comparable à celui de skr. *ca*, au sens de « si » (cf. Delbrück, *Altindische syntax*, 329 et suiv., et 475) et à celui de lat. *que* dans *absque me esset* « *si sine me esset* ». — La particule *-ki*, qui caractérise l'impératif lituanien, est sans doute à **k*^{w}*e* ce que lit. *gi* = v. sl. *ži* est à v. sl. *že*, mais le sens indéfini n'y est nullement visible.

En arménien, on peut se demander si *apakhēn* ne doit pas être rappelé ici. On y reconnaît aisément, d'une part, *apa* « ensuite » de l'autre, *-in*, qu'on a dans *noyn*, *astēn*, *inkhnin*, etc. Il reste *-khe-*. Or *apakhēn* est traduit dans le dictionnaire de Venise : πάντως, *omnino*; la valeur indéfinie de ce mot s'expliquerait bien par

[1] La différence entre *itaque* et *utique* ne tient pas sans doute à ce que *itaque* ne formait pas un mot un comme *utique*, mais à ce que l'*a* final de **uta* (conservé dans *aliuta*) a disparu, d'où *ut*, tandis que celui du corrélatif *ita* a toujours subsisté; le parallélisme de *ibi* et *ubi*, etc., signalé plus haut, p. 243, ne permet pas de poser un primitif autre que **uta* en regard de *ita*; rien n'autorise à poser un primitif **uti* avec M. Lindsay, *Die lateinische sprache* (Leipzig, 1897), p. 694 et suiv.

la présence du correspondant de'gr. τε ; il est à noter aussi qu'on rencontre souvent *oč apakhēn*. L'arménien présenterait donc une trace de l'emploi libre de la particule indéfinie i.-e. **k*^{w}*e*.

Dès lors, si l'on tient à voir dans **k*^{w}*e* « et » (indo-iranien *ca*, gr. τε, lat. *que*) le même mot que l'indéfini **k*^{w}*e*, on doit admettre que l'original indo-européen d'un tour tel que πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε a signifié primitivement « le père des dieux, des hommes en général ».

II. — Les règles d'accord de l'adjectif[1].

En arménien moderne, l'adjectif ne s'accorde ni en nombre, ni en cas avec le substantif auquel il se rapporte; il reste toujours invariable, à moins qu'il ne soit employé substantivement. L'ancien arménien tend vers cet état; toutefois il était loin de l'avoir atteint et il conserve encore beaucoup de restes de l'état indo-européen où l'accord était la règle; seul le genre grammatical, qui n'existe, on le sait, qu'en vertu de l'accord, a disparu dès avant la période historique, sans qu'il en subsiste la moindre trace; mais les anciennes règles d'accord arméniennes en nombre et en cas sont complexes et fuyantes, et, avant d'essayer une explication, il convient d'en préciser les formules dans la mesure du possible.

A. Les règles.

Les adjectifs qualificatifs et les adjectifs possessifs ou relatifs ne suivent pas les mêmes règles. Les démonstratifs ont été étudiés dans un précédent article et seront laissés de côté ici.

I. — *Adjectifs qualificatifs.*

Les règles diffèrent suivant que l'adjectif sert d'épithète ou de prédicat.

[1] Voir la note du premier article, dans ces *Mémoires*, X, 241.

a. Adjectif épithète.

1° Si l'adjectif *suit* le substantif auquel il se rapporte, il s'accorde en général avec lui en nombre et en cas, ainsi dans l'Évangile :

Mt., x, 1 : այսոց պղծոց;
— x, 6 : առ ոչխարն կորուսեալս;
— xii, 15 : ժողովուրդս բազումս;
— xii, 32 : հոգւոյն սրբոյ;
— xii, 45 : այլ այս չարագոյնս;
— — ազգիս այսմիկ չարի.

Cet ordre de mots, fréquent dans les traductions des textes sacrés où l'original grec est, autant que possible, rendu en arménien sans aucun déplacement de mots, est sensiblement plus rare dans les textes originaux. Chez les historiens, et en particulier chez ceux dont la langue semble naturelle, comme Élisée ou Lazare de Pharbe, l'adjectif est placé normalement *avant* le substantif, et ne le suit que s'il est le mot important et doit attirer l'attention d'une manière particulière. Mais alors la règle est la même que dans l'Évangile, ainsi :

L. Ph., xxvii : նախարարացն ամենեցուն;
— : զաւուրս սակաւս;
— : բիւրոց մարդկան պատահելոյ չարաչար ալեաց;
— : առակս դիպող ըստ պատշաճի հանդիպելոյ ի ժամանակին;
— : ոլպէս առն ուսեալ և տեղեկի.

Il se rencontre des exemples où l'adjectif suivant le substantif reste invariable. Tel est le cas pour l'adjectif արքունի « royal » qui, en principe, ne s'accorde pas, ainsi :

Élisée, ii, éd. Johanniseanç, p. 26 : հրամանաւ արքունի; p. 47 : ի դրանն արքունի;

M. X., ii, 6 : հրամանաց և հարկաց արքունի.

De même հայրենի « du père, de la patrie », dans :

Tobie, i, 9 : ի գաւակէ հայրենի իմոյ (lire իմմէ ?),

mais on lit :

Op. ap., xxviii, 17 : կրաւնից հայրենեաց.

On remarquera le contraste de նարդեան non fléchi et de ազնիւ fléchi dans :

J., xii, 3 : լիտր մի իւղոյ նարդեան ազնուի մեծագնոյ.

Quant aux exemples isolés d'adjectifs ordinairement fléchis qui restent invariables, il est difficile d'en apprécier la valeur exacte; en effet, d'une part, la plupart des textes arméniens n'ont pas encore été édités d'une manière vraiment critique; de l'autre,

les manuscrits, postérieurs de plusieurs siècles aux originaux, ne peuvent faire foi quand l'application ou la non-application de la règle tiennent à la présence ou à l'absence d'une seule lettre, et ceci alors que la langue était justement en voie de transformation au point de vue de l'accord. On doit se borner à constater qu'on rencontre parfois des exemples tels que les suivants qui vont contre la règle générale :

L., IX, 7 : *զգործսն ամենայն* ;
Op. ap., IX, 39 : *այրիքն ամենայն* ;
— XVI, 26 : *դրունքն ամենայն* ;
Eznik[1], IV, 1 (p. 244) : *իբրև յորդւոյ հաստատելոյ* ;
Élisée, II (éd. Joh. p. 33) : *դոն և դեւք բարք* ;
— (— p. 38) : *դատաւորք սոյք* .

2° Si l'adjectif *précède* le substantif auquel il se rapporte, il reste en général invariable, ainsi dans l'Évangile :

Mt., X, 1 : *բժշկել զամենայն ցաւս և զամենայն հիւանդութիւնս* ;
— X, 31 : *լաւ էք քան զբազում ճնճղուկս* ;
— XI, 13 : *ամենայն աւրէնք և մարգարէք* ;
— XI, 20 : *բազում զաւրութիւնք* ;
— XII, 35 : *մարդ բարի՝ ի բարի գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զբարիս, և մարդ չար՝ ի չար գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զչարիս* .

On a l'adjectif précédant invariable et l'adjectif suivant fléchi dans :

Élisée, IV (éd. Joh., p. 83) : *զմեծամեծ պարգեւս երկրաւորս* .

Toutefois cette règle générale est traversée par un assez grand nombre d'exceptions.

α. — Les adjectifs dont la forme de nominatif-accusatif est monosyllabique s'accordent souvent aux cas obliques, ainsi :

միւս : L. VI, 6 : *ի միւսում շաբաթու* ;
այլ : Mt., XXI, 41 : *այլոց մշակաց* ;
Op. ap., II, 40 : *այլովք բանիւք* ;
մեծ : Mt., V, 35 : *մեծի արքայի* ;
M. X., III, 1 : *ի մեծէն Աղեքսանդրէ* ;
Elisée, V (éd. Joh., p. 104) : *մեծաւ զուարճութեամբ* ;
նոր : Mt., XXVI, 28 : *նորոյ ուխտի* ;
II Cor., III, 6 : *նորոյ կտակարանաց* ;
մի : Eznik, III, 2 : *ի միոջէ ճշմարտէն* ;

[1] Eznik est cité d'après l'édition de Venise, 1826.

M. A. Meillet.

աչ : Op. ap., III, 7 : զաչոյ ճեռանէ ;
սուրբ : Op. ap., IV, 27 : ի վերայ սրբոյ որդւոյ քոյ ;
յոյն : Op. ap., XVII, 12 : ի յունաց կանանց զգաստէց ;
հին : Fauste Byz., ի հնոց ժամանակաց հետէ ;
քաչ : M. X., III, 9 : քաչէն Վահանայ.

Parfois il y a accord en cas, mais non en nombre, ainsi :

Mc, V, 42 : զարմացան մեծաւ զարմանալեաւք ;
Elisée, IV, p. 89 : մեծաւ անարգանաւք ;
Fauste Byz., IV, 50 : մեծի ծուխց.

Le contraste de l'accord (en cas seulement) et de l'absence d'accord dans les exemplés suivants est significatif :

Élisée, II (éd. Joh., p. 21) : այլով ևս աւուրս պարգեւաւք ;
Fauste Byz., IV, 16 : բազում պատուով և մեծաւ փառաւք.

La conservation exceptionnelle de l'accord de l'adjectif précédant le substantif, quand il s'agit de monosyllabes, provient en partie d'une tendance générale de la langue à éviter les formes trop brèves (cf. ces *Mémoires*, XI, 16). Aussi, au nominatif et à l'accusatif pluriels où l'addition de *-kh* et de *-s* ne rendrait pas dissyllabique l'adjectif monosyllabique, l'accord ne s'est-il pas introduit (cf. plus bas, p. 382) :

Mt., XXI, 36 : այլ ծառայս ;
— XXV, 11 : այլ կուսանքն.

Et de même au locatif pluriel (identique pour la forme à l'accusatif) :

Op. ap., II, 4 : յայլ լեզուս.

Même aux cas obliques, l'adjectif monosyllabique précédant le substantif reste souvent sans flexion :

L., V, 36 : ի նոր հանդերձէ ;
— VI, 26 : աւաց մարգարէիցն ;
Mt., XXVII, 59 : աւուրբ կտաւովք ;
II Cor, III, 14 : հին կտակարանացն.

L'exemple *ի նոր դերեզմանի* (Mt., XXVII, 60) ne saurait être invoqué ici, parce que *նոր* est la forme de locatif normale dans un thème en *-n-*, et que *նոր* est un thème en *-n-*. Chez Élisée, *մեծ* est tantôt fléchi et tantôt non fléchi, sans qu'on puisse saisir une différence de valeur entre les deux emplois. Un bon exemple d'inconséquence est le suivant, d'Agathange :

1 : դառնայր ի մեծ կոտորածէն մեծաւ յաղթութեամբ.

β. — En second lieu, un adjectif quelconque précédant le substantif peut être fléchi si l'attention est appelée sur lui. C'est ainsi que les noms de nombre ordinaux s'accordent souvent, parce que le nom de nombre est le mot essentiel dans les exemples suivants :

L., III, 1 : *ի հինգեւտասաներորդի ամի*;
Mt., XIV, 25 : *ի չորրորդումի պահու*;
— XXVI, 17 : *յառաջնումի աւուր*;
Eznik, III, 5 : *ի չորրորդէ որդւոյն*;
— III, 6 : *յեօնոյ հայհոյութեանն*;
Ps., XXXII, 2 : *տասնաղեաւ սաղմոսարանաւ*.

Ailleurs, la règle générale est appliquée :

Mt., XX, 6 : *զմեւտասաներորդ ժամս*.

On rencontre encore l'accord d'un adjectif précédant le substantif dans des exemples tels que ceux-ci :

L., IX, 12 (récit de la multiplication des pains) : *զի աստ յանապատի տեղոջ եմք* « nous sommes dans un lieu *désert* » (et par suite, il n'y a rien à manger).

Mt., XXVI, 60 : *ի բազմաց սուտ վկայիցն* (le monosyllabe *սուտ* qui fait corps avec *վկայ* reste invariable, tandis que le dissyllabe *բազում* sur lequel on insiste est fléchi).

J., X, 33 : *վասն բարւոյ դործոյ ոչ առնեմք զքեզ քարկոծ. այլ վասն հայհոյութեան* (le mot essentiel est ici l'adjectif *բարի*).

Op. ap., VIII, 37 : *բոլորովսրտիւքով* « de *tout* ton cœur »;
— XVII, 23 : *անծանաւթի աստուծոյ* « au dieu inconnu »;

Eznik, II, 11 (p. 146 et suiv.,) : *ոչ ի չարէ ումեքէ պարտ է զգազանն և զձձիս իմանալ, այլ ի միոջէ քարւոյ արարչէ* (toute la phrase repose sur l'opposition de *չար* et de *բարի*).

Eznik, III, 3 : *մերձեցան ի դրունս ճշմարտի դիտութեանն* « ils ont approché des portes de la *véritable* science ».

Eznik, III, 12 : *այլ թերևս դատարկս աստուածս եհան յիւրմէ. և դատարկ աստուածն ո՞ւմ պիտոյ լցեն*.

Il y a peu de compte à tenir des cas où l'adjectif est séparé de son substantif par d'autres mots, car ces constructions semblent, pour la plupart au moins, imitées de constructions étrangères, on a ainsi :

M. X., III, 4 : *որպէս յաստուածայինն դտանեմք ասացեալ պատմութիւնս*.

En somme, l'adjectif précédant le substantif est d'ordinaire

invariable et la conservation de l'accord est une anomalie qu'il y a toujours lieu d'expliquer par des causes particulières.

b. Adjectif prédicat.

En principe, l'adjectif reste invariable quand il précède immédiatement le verbe, et s'accorde quand il le suit ou qu'il en est séparé :

Mt., XXIII, 27 : *արտաքոյ երեւին գեղեցիկք և ի ներքոյ լի են ոսկերաւք ;*

II Cor., VI, 11 : *բերանք մեր բացեալ են առ ձեզ, կորնթացիք, և սիրտք մեր ընդարձակեալք ;*

Eznik, III, 6 : *երկինք և արեգակն և լուսին որք անխաւսունք և անմռունչ են* : celui des deux adjectifs qui ne précède pas immédiatement *են* s'accorde seul (l'article *ն* est ajouté au premier adjectif seul, ce qui montre qu'ils ne forment pas un groupe; il en est autrement dans l'exemple suivant du même chapitre où, par suite, les deux adjectifs s'accordent : *ի հրեշտակս ... և ի մարդկան որ բանաւորքն և մտաւորքն են*);

Laz. Pharb., XXVI : *այդ պատասխանիք ձեր ի նամակէն զոր ետուք բերել առ իս՝ շատ հեռի են և անմտանք.*

On a de même avec accord :

Mt., X, 16 : *եղերուք ... խորագէտք իբրև զաւձս, և միամիտք իբրև զաղաւնիս ;*
— X, 22 : *եղիջիք ատեցեալք յամենեցունց ;*
— XV, 14 : *կոյրք են՝ կուրաց առաջնորդք ;*
— XX, 6 : *եգիտ այլս՝ զի կային դատարկք ;*
— XXIV, 44 : *և դուք եղերուք պատրաստք ;*
— XXVI, 43 : *զի էին աչք իւրեանց ծանրացեալք ;*

ou quand l'ordre des mots est autre :

Eznik, III, 9 : *զի մի դատարկք ինչ յարարածոցն Աստուծոյ իցեն.*

Au contraire il n'y a pas d'accord dans :

Mt., X, 17 : *զգոյշ լինիջիք ի մարդկանէն ;*
— X, 31 : *լաւ էք քան ... ;*
— XV, 28 : *մեծ են հաւատք քո ;*
— XVII, 25 : *ազատ են որդիքն ;*
— XIX, 11 : *ամենեքեան բաւական են այդմ բանի ;*
— XXIV, 42 : *արթուն կացէք ;*

J., VI, 65 : *գիտէր Յիսուս ի սկզբանէ՝ ով են այնոքիկ որ ոչն հաւատան ;*

Toutefois un adjectif précédant immédiatement le verbe peut encore s'accorder s'il attire l'attention :

Mt., XII, 5 : *ի շաբաթս քահանայքն ի տաճարին պղծեն զշաբաթն, և անմեղ են* (le fait qu'« ils ne commettent pas de péché » est le fait essentiel).

— XII, 34 : *ծնունդք իժից, զիա՞րդ կարիցէք բարիս խաւսել՝ որ չարդ էք · քանզի ի յաւելուածոյ սրտի խաւսի բերան;*

— XXV, 2 : *հինգն ի նոցանէ յիմարս եին և հինգն իմաստունք;*

II Cor., X, 10 : *թուղթքս ծանրանո՛ւս են և սաստիկք, բայց տեսիլ մարմնոյ տկար, և բանն արհամարհեալ;*

Ps., XXXVI, 11 : *որ հեզն են՝ նոքա ժառանգեսցեն զերկիր* « ce sont ceux qui sont *doux* qui hériteront de la terre »;

Eznik, III, 7 : *ոչ միայն եւթն աստեղքն գնայանո՛ւս են և այլքն առանց գնացից, այլ ամենեքեան գնայունք;*

— III, 12 : *շունչքն՝ թե վասն զի յԱստուծոյ էութենէն իցեն՝ անապական և անմահ իցեն.*

En revanche, un participe suivant le verbe peut rester sans accord s'il a toute sa valeur verbale, ainsi :

Mt., XVIII, 13 : *որ չիցեն մոլորեա՛լ;*

— XVIII, 20 : *ու՛ր իցեն երկու կամ երեք ժողովեա՛լ;*

et l'adjectif peut aussi être invariable dans des locutions comme :

Mt., XXII, 8 : *հարսանիքս պատրաստ են, և հրաւիրեալքն չեին արժանի* (cf. de même Eznik, IV, 15 : *մի լիցին արժանի*);

Eznik, IV, 1 (p. 247) : *չեն սովոր դժոխք.*

Dans les constructions où le prédicat est à l'accusatif, l'accord est le traitement ordinaire si l'adjectif suit le verbe :

Mt., XV, 32 : *արձակել զդոսա նաւթիս չկամիմ;*

L., I, 53 : *զմեծատունս արձակեաց ունայնս;*

L., I, 74 : *տալ մեզ առանց երկիւղի, ի ձեռաց թշնամեաց փրկեալս;*

Eznik, IV, 15 (p. 291) : *ոչ զոդին կոչէ ապականացու և մահկանացու այլ զմարմինն.*

Mais il n'y a pas accord dans :

Op. ap., VII, 19 : *առնել ընդէմի զմանկունս նոցա.*

Si l'adjectif précède le verbe, il peut n'y avoir pas accord :

Mt., III, 3 (= L., III, 4) : *ուղիղ արարէք զշաւիղս նորա* (de même, Isaïe, XL, 3); mais au contraire Mc, I, 3 : *ուղիղս արարէք զշաւիղս նորա;*

Eznik, III, 12 : *զկանայս հաւատացեալս համարել.*

Mais on rencontre également la forme fléchie de l'adjectif :

Mt., XXVIII, 14 : *զձեզ անհոգս արասցուք;*

Op. ap., XIII, 46 : *ոչ արժանիս համարիք զձեզ կենացն յաւիտենականաց*;

Eznik, IV, 12 (p. 279) : *զի կատարեալ առնիցէ Քրիստոս զիւր աշակերտեալսն*;

Eznik, IV, 12 (p. 283) : *զուտելի անասունս սուրբս կոչէ և զչուտելիսն պիղծս* (ici l'opposition de *սուրբ* et de *պիղծ* suffit à expliquer l'accord).

Il convient d'ailleurs de ne pas attacher trop d'importance à ces détails, et des contradictions comme la suivante sont de nature à rendre sceptique sur la valeur de certains textes :

Eznik, IV, 12 (p. 285) : *զկերակուրսն պիղծ համարէր*;
— 13 (p. 286) : *զկերակուրսն պիղծս համարիցին*.

Le plus sage est de s'en tenir à la constatation que la règle générale s'applique au prédicat à l'accusatif, mais sans doute avec moins de rigueur que dans le cas du prédicat au nominatif.

c. Emplois particuliers aux participes.

Quand le participe équivaut pour le sens au verbe d'une proposition, il est invariable, soit qu'il s'agisse de la construction absolue avec sujet au génitif :

Mc, X, 41 : *և լուեալ զայն տասանցն, սկսան բարկանալ*;

soit qu'il y ait apposition au sujet de la proposition principale au nominatif :

Mc, X, 2 : *իսկ փարիսեցիքն մատուցեալ փորձելով հարցանէին զնա*.

Si, au contraire, le participe sert à qualifier le sujet, il s'accorde comme tout adjectif et dans les mêmes conditions :

Mc, XV, 13 : *և նոքա դարձեալ աղաղակեին՝ յուղէալք ի քահանայապետէն*.

On voit bien le contraste entre l'emploi adjectival et l'emploi verbal du participe dans :

Op. ap., XVI, 6 : *և շրջեցան ընդ Փրիւգիա . . . , արգելեալք* (empêchés) *ի հոգւոյն սրբոյ խօսել զբանն յԱսիա· 7 բայց եկեալ* (étant venus) *առ Միսեաւ՝ թեւակոխեին երթալ ի Բիւթանիա*.

La connaissance de cette règle permet de discerner certaines nuances de sens assez délicates, ainsi :

Op. ap., XVII, 34 : *ոմանք արք անկեալք ի նա հաւատացին « τινὲς δὲ ἄνδρες κολληθέντες αὐτῷ ἐπίστευσαν »*; le traducteur arménien

a compris «qui s'étaient attachés à lui», et non «s'étant attachés».

Op. ap., xv, 4 : *և հասեալք յԵրուսաղէմ, ընկալեալք* ... (arrivés..., reçus...), *պատմեցին*...

Eznik, III, 2 : *անկեալք ի միոջէ ճշմարտէն՝ ի բազումս ոտնառեցին* (tombés de..., ils ont pris pied...).

Mais, au contraire :

Eznik, III, 16 (p. 232) : *զի մի... վնասիցին, կարծեալ թէ*... (parce qu'ils auront cru que...).

II. — *Adjectifs possessifs, relatifs et interrogatifs.*

Les adjectifs possessifs s'accordent, en principe, à tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif; mais ni le nominatif ni l'accusatif ne sont flechis. Ainsi, quand le possessif suit le substantif, nominatif et accusatif invariables :

Mt., x, 1 : *զերկոտասանեսին աշակերտս իւր*;
— x, 35 : *ընտանիք իւր*;
— XII, 2 : *աշակերտքն քո*;
— XII, 27 : *որդիքն ձեր*;
— XII, 49 : *եղբարք իմ*;
— XIII, 30 : *ի շտեմարանս իմ*;
— XIX, 8 : *արձակել զկանայս ձեր*.

Il n'y a même pas accord quand, contre l'usage ordinaire, la préposition est répétée devant le possessif, comme elle le serait devant un démonstratif :

J., XVII, 24 : *զի տեսանիցեն զփառսն զիմ զոր ետուրն ցիս*;

ni quand l'attention est appelée sur le possessif :

II Cor., I, 14 : *պարծանք ձեր եմք՝ որպէս և դուք մեր*.
Autres cas fléchis :
Mt., x, 10 : *կերակրոյ իւրում* (datif);
— x, 14 : *բանից ձերոց* ... *յոտից ձերոց*;
— x, 22 : *վասն անուան իմոյ*;
— x, 35 : *ի հաւրէ իւրմէ*;
— XI, 10 : *առաջի երեսաց քոց*;
— XIII, 4 : *ի սերմանելն իւրում* (locatif);
— XVI, 27 : *հանդերձ հրեշտակաւք իւրովք*;
On a ainsi l'opposition :
Mt., XXV, 8 : *տուք մեզ յիւղոյդ ձերմէ, զի ահա շիջանին լապտերքս մեր*.

Il en est de même quand le possessif précède :

Nominatif et accusatif invariables :
Mt., XII, 27 : *յեր դատաւորք*;
— XII, 48 : *իմ եղբարք*;
J., IX, 30 : *պիտի զայս եբայց*.

Autres cas fléchis :
Mt., XIII, 57 : *յիւրում գաւառի և յիւրում տան*;
— XV, 3 : *վասն ձերոյ աւանդութեանն*;
— XX, 26 : *ի ձերում միջի*;
— XXIV, 3 : *քոյոյ գալստեանն*;
L., IV, 23 : *ի քում գաւառի*;
J., XVIII, 31 : *ըստ ձերոյ աւրինացն*.

La différence des règles qui s'appliquent aux adjectifs qualificatifs et aux possessifs apparaît dans les exemples suivants :

Mt., V, 16 : *զգործս յեր բարիս*;
Élisée (p. 21, édit. Joh.) : *մերոյ պիտոյականական աւրինացս*.

L'adjectif relatif et interrogatif *որ* « lequel » obéit aux mêmes règles que l'adjectif possessif; ainsi il n'y a pas accord au nominatif et à l'accusatif :
Eznik, IV, 12 (p. 278) : *զի՛ր պատուիրանս*.
Mais il y a accord aux autres cas :
Mt., XXI, 23 : *որո՛վ իշխանութեամբ առնես զայդ*;
— XXIV, 42 : *յորում ժամու*;
J., X, 32 : *վասն որո՛յ գործոյ*.

Le locatif pluriel appelle une observation particulière. On sait que, dans toutes les déclinaisons arméniennes, ce cas est, pour la forme, identique à l'accusatif pluriel; on s'attend donc à trouver l'adjectif possessif invariable, et c'est ce qui arrive souvent en effet, par exemple :

Mt., X, 9 : *ի գաւա՛ս յեր*;
— XXI, 42 : *յաչս ՚ներ*;
L., VII, 39 : *ընդ միտս ՚ներ*;
J., VIII, 24 : *ի մեղս յեր մեռանիցի՛ք*.

Mais ailleurs, le possessif a été mis au locatif singulier, c'est-à-dire que le nombre n'est pas marqué, mais que le cas est indiqué; ceci arrive en particulier quand il s'agit de substantifs employés seulement au pluriel :

Mt., VI, 29 : *ի փառն իւրում* « dans sa gloire »... De même, Mc, X, 37 : *ի փառն քում*;

Op. ap., VIII, 28 : *ի կառս իւրմէ* « dans son char »;
Eznik, IV, 1 (p. 248) : *յաւրէնսդ քումէ* « dans ta loi »;
Elisée, II (éd. Joh., p. 19) : *ի կեանս իւրմէ* « dans sa vie »;
Eznik, IV, 1 (p. 249) : *յարարածսն քումէ* « dans tes créatures ».

Cet usage s'explique par une action analogique très simple : *իւր* est nominatif singulier et accusatif singulier; on avait donc le sentiment que, dans *զվառս իւր*, le substantif pluriel était accompagné d'un possessif au singulier, mais ayant la forme normale d'accusatif à ce nombre; puisque le locatif a une forme propre au singulier, il était dès lors naturel d'employer cette forme au lieu de *ի վառս իւր*.

Remarque sur le pronom relatif.

Comme dans les autres langues indo-européennes, le cas auquel se met le pronom relatif est celui qui est demandé par la construction générale de la phrase; il n'y a donc à considérer que l'accord en nombre avec l'antécédent [1]. A tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif, le pronom relatif qui se rapporte à un pluriel est au pluriel :

Mt., XI, 20 : *սկսաւ նախատել զքաղաքսն՝ յորս* (locatif) *եղեն բազում զաւրութիւնք նորա*;
— XX, 23 : *ոչ է իմ տալ, այլ որոց տուեալ է ի հաւրէ իմմէ*;
— XXIII, 13 : *որոց մնանեն՝ չտայք թոյլ մտանել*;
II Cor., XII, 17 : *որովք առաքեցին առ ձեզ, նոքաւք ինչ առաքեցի՞ ի ձէնջ*.

Au contraire, le nominatif et l'accusatif ne prennent pas d'ordinaire la marque du pluriel lorsque rien n'appelle l'attention sur le relatif :

Mt., X, 28 : *մի երկնչիք յայնցանէ՝ որ սպանանեն զմարմին, և զոգի ոչ կարեն սպանանել*;
— XI, 8 : *որ զվափուկսն զգեցեալ են՝ ի տունս թագաւորաց են*;
— XI, 23 : *եթէ ի Սոդոմ եղեալ էին զաւրութիւնք՝ որ եղեն ի քեզ*;
— XII, 3 : *զոր արար Դաւիթ, յորժամ քաղցեաւն, և որ ընդ նմայն էին*;
— XIX, 28 : *դուք որ եկիք զկնի իմ*;
— XXII, 10 : *ժողովեցին զամենեսեան զոր և գտին*;
L., II, 18 : *վասն բանիցն զոր խաւսեցան ընդ նոսա հովիւքն*.

[1] On néglige ici la construction rare, due à une influence iranienne, que l'on rencontre dans l'exemple de Eznik :
IV, 1 (p. 246) : *աստուածոյ որ տեսանն արարածոց*.

M. A. Meillet.

Les deux exemples suivants de Eznik marquent bien la différence de traitement entre le nominatif-accusatif d'une part, et les autres cas de l'autre :

IV, 1 (p. 246) : *մի ըստ միոջէ, որ ելանեն ի մարմնոց իւրեանց, արկանէր զնոսա . . . ի դեհեն*;

— 6 (p. 258) : *որպ ոգիքն ի մարմնոցն ելանեն՝ արկանէր զնոսա . . . ի դեհեն.*

Si l'attention est appelée sur le pronom relatif, celui-ci prend la marque du pluriel même lorsqu'il est au nominatif ou à l'accusatif :

Mt., XIV, 21 : *որ կերանն՝ էին արք իբրեւ հինգ հազար* (de même, *ibid.*, XV, 38);

— XVI, 28 : *իցեն ոմանք ի սոցանէ որ աստ կան, որ ոչ ճաշա- կեսցեն զմահ մինչեւ . . .* (le contraste de *որ* et *որ* est très net dans cet exemple).

— XX, 9 : *իբրեւ եկին որ զմեհասանեորդ ժամուն, առին մէն մի դահեկան* (il s'agit d'opposer « ceux qui sont de la onzième heure » à tous les autres).

— XXII, 9 : *զորս միանգամ դտանիցէք՝ կոչեցէք ի հարսանիս* (on notera le contraste avec l'exemple Mt., XXII, 10, cité plus haut, p. 379).

L., VI, 13 : *ընտրեաց ի նոցանէ երկոտասանս, զորս և առաքեալս անուանեաց*;

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *տէր մեր և Հայրն իւր, որ* (lesquels) *կարող են առնել զամենայն . . .*

B. Essai d'explication historique.

On voit comment l'état troublé qui vient d'être décrit a naturellement abouti à la règle moderne de l'absence d'accord : l'adjectif prédicat est déjà, la plupart du temps, invariable en ancien arménien; quant à l'adjectif épithète, il n'était d'ordinaire pas fléchi quand il précédait le substantif; or, en arménien moderne, l'adjectif se place toujours avant le substantif. L'ordre fixe des mots rend inutile l'emploi de la flexion dans ce cas particulier, le substantif seul qui termine le groupe recevant la marque du cas, et le lien de l'adjectif avec le substantif étant assez indiqué par la place respective qu'occupent les deux mots. Par ce moyen, il s'est établi en arménien, entre le substantif et l'adjectif, une distinction nette, alors qu'en indo-européen le substantif et l'adjectif ne formaient encore qu'une seule espèce de mots.

Il n'est pas moins aisé d'apercevoir comment la régularité de

l'accord attestée par toutes les anciennes langues indo-européennes a été ébranlée en arménien. La phonétique suffit à elle seule à tout expliquer. En effet, au cas de tous le plus important, au nominatif, le singulier, le pluriel, et l'on peut dire aussi le duel, bien que ce nombre n'existe plus en arménien à l'époque historique, se sont confondus phonétiquement : *khun* « sommeil » peut représenter indifféremment **swopnos*, **swopnōs* (ou **swopnoi*, si la forme pronominale a été étendue aux noms en arménien) et **swopnō(u)*. Le nominatif pluriel a, il est vrai, reçu un signe *-kh*, dont l'origine est inconnue; mais il s'agit ici d'une addition secondaire qui a été faite au mot sans en altérer la forme; la seule chose qu'on sache de *-kh*, signe du pluriel, est que l'addition de cet élément ne comporte jamais celle d'une syllabe entière, et que tout se passe comme si ce *-kh* n'avait jamais été suivi d'aucune voyelle. Tandis que le *-kh* indéfini, issu de i.-e. **k^{w}e* (skr. *ca*, gr. τε; v. *M. S. L.*, X, 269), maintient la voyelle finale du mot précédent, parce que celle-ci, placée devant un mot enclitique, cesse d'être une finale au regard de la phonétique : *iw* : *iwi-kh* (de **iwi* : **iwi-khe*), le *-kh* du pluriel n'exerce aucune action pareille et l'on a l'instrumental pluriel *khnov-kh* en face de l'instrumental singulier *khnov*; l'*e* de **č̣orekh* « quatre », conservé à l'intérieur du mot dans *č̣orekh-hariwr* « quatre cents », n'est pas maintenu dans la forme vraiment finale *č̣orkh*. C'est ce que l'on voit aussi dans la flexion verbale où *-kh* joue le même rôle que dans la flexion nominale : *beremkh* « nous portons » a le même nombre de syllabes que *berem* « je porte »; le *-y* final tombe après *-u-* à la fin du mot suivant la règle générale dans *heł-u-kh* « vous versez » tout comme dans *heł-u* « il verse » (cf. *ałay*, *ałaykh*; *berē*, *berēkh*; *goy*, *goykh*) et comme dans l'adverbe *heru*. En somme, *-kh* est un signe de pluriel ajouté après coup à toute forme, soit verbale, soit nominale, qui ne se distingue pas par ailleurs des formes du singulier. On conçoit que cette addition toute mécanique n'ait pas été faite là où le sens n'en imposait pas la nécessité[1] et que, par suite, le prédicat soit resté invariable et de même aussi l'adjectif précédant le substantif. Au nominatif pluriel, l'absence d'accord résulte donc immédiatement de la chute des finales arméniennes et de la nature spéciale du signe du pluriel arménien. Il en est de même à l'instrumental pluriel, ce qui explique la plupart des exemples d'accord en cas seulement, cités ci-dessus, p. 372.

[1] Ainsi le signe du pluriel ⵒ n'a pas été ajouté à l'instrumental dans des cas tels que le suivant :

II Cor., x, 12 : ⵡⵏⵗⵔⵒ յանձինս՝ զանձինս չափեն, և ի կշռել ⵡⵏⵗⵔⵒ յանձինս . . .

Aux autres cas, l'accord pouvait et devait subsister, sauf peut-être au génitif-datif-ablatif pluriel en -ç dont l'origine n'est pas claire et où M. Bugge (*Lykische studien*, I, 74) a supposé, non sans une certaine vraisemblance, un ancien adjectif. Mais il est arrivé en arménien, comme en allemand, que la flexion et l'absence de flexion, propres en principe à certains cas, ont été employées suivant des règles indépendantes de la répartition primitive.

Toutefois l'adjectif possessif et le relatif conservent une trace remarquable de l'état ancien dans le fait que leur nominatif pluriel ne reçoit pas le signe du pluriel; l'accusatif a suivi le nominatif, ici comme partout, par suite du fait que, au singulier, le nominatif et l'accusatif sont identiques. La règle que les adjectifs monosyllabiques sont fléchis aux cas obliques, mais invariables au nominatif et à l'accusatif pluriels, quand ils précèdent le substantif, s'explique de la même manière.

Par ailleurs, l'adjectif s'accorde ou ne s'accorde pas, suivant des raisons de sens et de position dont le détail a été indiqué ci-dessus et qui se justifient pour ainsi dire d'elles-mêmes. Il est très naturel, par exemple, que l'adjectif suivant le substantif prenne la marque du cas et du nombre; il est en effet beaucoup plus en évidence que l'adjectif précédant le substantif par cela même que ce dernier ordre est l'ordre habituel en arménien. On conçoit aussi aisément que, dans une langue où l'adjectif tend à rester invariable, on attire l'attention sur lui lorsqu'on lui attribue une flexion. Les règles d'accord de l'ancien arménien s'expliquent donc bien dans l'ensemble.

La perte totale du genre grammatical est moins explicable. Sans doute, la perte de la notion de genre est un résultat naturel de la perte de l'accord de l'adjectif; car, dire au point de vue indo-européen qu'un mot comme **pəter-* « père » est masculin et un mot comme **māter-* « mère » féminin, c'est dire seulement que l'un est accompagné d'un adjectif de la forme **séno-* « vieux », l'autre d'un adjectif de la forme **sénā-* « vieille » : seule, la forme des adjectifs qui se rapportent à un substantif détermine d'une manière *essentielle* et *constante* si un mot indo-européen est masculin ou féminin. Dans une langue où l'adjectif reste invariable, comme en persan et déjà en pehlvi, l'absence de genre grammatical n'a donc rien que d'attendu; au surplus, le persan a entièrement confondu les thèmes en *-o-* et en *-ā-* et éliminé par là-même le principal moyen de distinction du masculin et du féminin. La situation de l'ancien arménien est toute différente : d'une part l'accord de l'adjectif subsiste en partie; de l'autre l'arménien distingue nettement des thèmes en *-o-*, *-a-*, *-i-*, *-u-*. Quand un adjectif comme **séno-*, **sénā-* se réduit en arménien à l'unique

forme de thème en *-o-*, *hin*, génitif *hnoy*, etc., tandis que, par exemple, *mec* «grand» est un thème en *-a-* (génit. *meci*, instr. *mecaw*), on ne saurait donc dire que la perte de la notion du genre fût inévitable en ancien arménien; et même il faut ajouter que le monosyllabe *hin* a conservé l'accord non seulement s'il est placé après le substantif, mais aussi, assez souvent, s'il est placé avant. Le genre devait disparaître au nominatif et à l'accusatif puisque, à ces deux cas, l'arménien ne distingue pas les diverses sortes de thèmes, mais rien n'en rendait la disparition nécessaire par ailleurs. Rien non plus ne nécessitait la réduction des formes de démonstratifs à celles de l'ancien masculin : *na*, génit. *nora*; *noyn*, génit. *norin*; etc.

Ce qui achève de rendre le développement arménien tout à fait singulier, c'est que, si elle a perdu le genre, la langue a, au contraire, conservé la déclinaison avec une fidélité presque unique. Exception faite du vocatif, que l'arménien moderne distingue d'ailleurs du nominatif par la place de l'accent, et que l'arménien ancien caractérisait sans doute de la même manière, tous les cas indo-européens ont été conservés nettement distincts les uns des autres; l'ablatif que le letto-slave confond déjà avec le génitif a même reçu au singulier une forme propre dans toutes les déclinaisons. Comme l'arménien a perdu la voyelle et la consonne finales de chaque mot, il n'a pu garder une déclinaison aussi complexe qu'au prix de nombreuses innovations, et c'est précisément l'intensité de ces actions analogiques qui prouve combien puissante était la tendance de la langue à conserver la déclinaison que la plupart des dialectes européens ont tendu au contraire à éliminer peu à peu. En revanche, le genre est devenu le principe essentiel de la flexion nominale dans presque toutes les autres langues indo-européennes; il est par exemple le principe directeur de la déclinaison russe, l'une des plus archaïques qui subsistent aujourd'hui; dans l'anglais, si profondément altéré et qui a si bien perdu tout aspect indo-européen, il subsiste au moins dans l'opposition de *he*, *she* et *it*. En arménien, il a disparu sans nécessité apparente.

Or, le groupe des langues caucasiques du Sud, et notamment le géorgien, *qui a une déclinaison très riche, ignore toute distinction de genre grammatical*. En l'état actuel des connaissances soit sur la linguistique, soit sur l'histoire, il est impossible de déterminer si de pareilles coïncidences sont ou non fortuites. Toutefois il importe de rappeler que, en arménien moderne, le pluriel reproduit d'une manière remarquable le modèle géorgien; en principe, en effet, le pluriel des noms géorgiens se forme en ajoutant un suffixe à la forme du singulier et le nouveau thème ainsi

obtenu se fléchit comme le singulier; or, c'est ce que reproduit l'arménien moderne, par exemple, dans le dialecte de Tiflis :

SING.	PLUR.
band	*bander*
band-i	*bander-i*
band-iç	*bander-iç*
band-ov	*bander-ov*
band-um	*bander-um*

Ce procédé est tout à fait étranger aux anciennes langues indo-européennes, et par là même très caractéristique; on ne doit donc pas considérer comme invraisemblable l'hypothèse de M. Bugge qui attribue au signe du pluriel *-er-* une origine caucasique (*Etruskisch und armenisch*, p. 163 et suiv.); le pluriel en *-r-* ne se trouve, il est vrai, parmi les langues caucasiques du Sud, que dans la langue svane, mais il est sans doute ancien dans le groupe, et c'est une des formes que M. Thomsen retrouve en étrusque (*Remarques sur la parenté de la langue étrusque*, dans le *Bulletin de l'Académie des sciences et des lettres de Danemark*, 1899, p. 380). En dépit de l'extrême rareté — au moins apparente — des mots caucasiques dans le vocabulaire arménien[1], il n'est donc pas illégitime de supposer qu'une influence caucasique puisse être en jeu dans la perte du genre et la conservation de la déclinaison. En effet, autre chose est l'influence sur le vocabulaire d'une langue, autre chose l'influence sur la phonétique et sur la flexion. On emprunte des mots à un pays voisin, de civilisation supérieure, auquel on emprunte en même temps certains objets ou certaines idées; on introduit dans sa langue des mots étrangers pris à la langue d'autres hommes qui ont le prestige de la puissance ou qui, pour une raison quelconque, sont à la mode. Mais les changements phonétiques ou morphologiques proviennent de tendances qui agissent à l'insu des sujets parlants, sans que ceux-ci en aient conscience et, à plus forte raison, sans qu'ils le veuillent, malgré leur volonté bien souvent. Le fait qu'une population accepte une langue nouvelle pour elle ne lui donne pas le sentiment intime de la grammaire de cette langue; le bulgare a le vocabulaire slave, mais il n'a plus la déclinaison slave; le créole a le

[1] D'ailleurs l'absence de tout point de contact apparent entre le vocabulaire arménien et les vocabulaires caucasiques s'explique assez par la date très basse à laquelle les langues du Caucase sont connues. Outre les emprunts au sémitique, il existe en arménien un grand nombre de mots d'origine non indo-européenne; on ignore tout à fait, par exemple, d'où sort le nom de nombre *hariwr* «cent»; si ce mot ne ressemble guère au géorg. *asi*, mingr. *oši*, svane *ašir*, cela peut enir à ce que la forme caucasique plus ancienne est inconnue.

vocabulaire français, mais non la conjugaison française. Il est donc possible que les populations caucasiques qui, sous l'influence d'une conquête assez peu ancienne, on le sait, ont accepté la langue indo-européenne qui est devenue l'arménien, aient modifié cette langue suivant leurs tendances propres et en aient conservé ce qu'il leur était facile de s'approprier en éliminant peu à peu ce qui les déconcertait. Là est l'intérêt de l'histoire de l'accord en arménien.

Une autre particularité de l'arménien permet d'entrevoir l'influence d'une langue apparentée aux langues du Caucase. La forme verbale composée du participe en *-eal* et du verbe « être » qui tient en arménien la place du parfait indo-européen est intransitive et passive, parce que le participe en *-eal* est intransitif et passif; quand il s'agit d'exprimer le parfait d'un verbe transitif, on recourt à la même forme, mais en mettant le sujet au génitif, par exemple :

Luc, II, 26 : *էր առեալ Հրամանն առեալ ... մի տեսանել զմահ ...* « il avait reçu la promesse ... de ne pas voir la mort... »;

— VI, 3 : *չեղէք ընթերցեալ զոր արարն Դաւիթ ...* « οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυείδ... ».

— IX, 53 : *դէմ եդեալ էր առաջ երթալ Երուսաղէմ* « τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἦν πορευόμενον εἰς Ἰερουσαλήμ.

J., V, 28 : *ամենեքեան որ ի դերեզմանս կայցեն 29 ... եկեսցեն արտաքս· որոց բարիս գործեալ իցէ ի յարուԹիւն կենաց, և որոց զչար արարեալ՝ ի յարուԹիւն դատաստանաց.*

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *այն ... որ չէն իսկ և ոչ արարեալ ինչ առաջ, և ոչ առնէ* « cet (être) qui n'existe pas et qui n'a rien fait, et ne fait rien » [1].

Cette construction, inexplicable au point de vue indo-européen, rappelle au contraire le « caractère passif du transitif dans les langues du Caucase » qu'a mis en relief M. Schuchardt dans une étude approfondie, *S. W. A. W.*, CXXXIII (1895). Toutefois on ne saurait rien affirmer, car l'iranien a de son côté développé une construction assez analogue (voir Darmesteter, *Études iraniennes*, I, p. 226 et suiv.; Geiger, *Festgruss an Roth*, p. 1 et suiv.), et il n'est pas impossible que la construction arménienne ne soit imitée de la construction iranienne.

Une étude approfondie de l'arménien comparé aux langues caucasiques ferait sans doute découvrir de nouvelles analogies; ainsi on a signalé depuis longtemps la ressemblance des systèmes phonétiques de l'arménien et des langues du Caucase. Il n'est

[1] De là, avec un participe intransitif, quelques exemples comme :
J. XIV, 28 : *եթե սիրեիք զիս՝ ապա ուրախ լեալ էր ձեզ·*

guère possible maintenant de faire plus que de signaler le problème.

Note sur le cas particulier des noms de nombre.

Les règles relatives à l'accord des noms de nombre et des noms qu'ils accompagnent présentent certaines particularités curieuses qui ne permettaient pas de les joindre à l'exposé précédent, mais qui ne doivent pas être passées sous silence. On y trouvera la confirmation de quelques-unes des remarques faites plus haut.

Dans l'ensemble, le système des noms de nombre arméniens reproduit d'une manière très fidèle le système indo-européen. Il y a tout d'abord trois noms fléchis : *erku* « deux », *erekh* « trois », *č̣orkh* (de **č̣orekh*) « quatre »; le nom de nombre « deux » qui répond à un ancien duel (skr. *duvá*, gr. *δύω*, v. sl. *dŭva*, etc.) n'a pas le signe du pluriel *-kh*, que présentent au contraire les deux autres, cf. skr. *tráyaḥ* et *catvâraḥ*, gr. *τρεῖς* et *τέσσαρες*, v. sl. *trĭje* et *četyre*, etc. — Avec le nom de nombre « cinq » — qui indique le nombre des doigts de la main — commencent les noms invariables en indo-européen : gr. *πέντε*, *ἕξ*, etc.; c'est ici que commencent en slave les abstraits : *pętĭ*, *šestĭ*, etc. Les noms correspondants sont d'ordinaire invariables en arménien et, en aucun cas, ne reçoivent ni le signe *-kh* du nominatif pluriel, ni la désinence *-s* de l'accusatif pluriel. Ils ont seulement, dans quelques cas particuliers, des formes de cas obliques en *-iç* empruntées à *eriç* « de trois », *č̣oriç* « de quatre » (ce dernier formé lui-même d'après le précédent). Cette série s'étend jusqu'à « dix », en arménien comme en indo-européen, et là commencent les noms de nombre composés. — Les dizaines s'exprimaient en indo-européen par deux mots fléchis juxtaposés (et par suite n'ayant qu'un seul ton à eux deux) : deux dizaines, trois dizaines, etc. Ce procédé n'a survécu qu'en germanique et en letto-slave, tandis que dans les autres dialectes l'ancien juxtaposé fournissait un mot un. En arménien, comme en grec et en latin, le nominatif-accusatif neutre s'est fixé à l'état de forme invariable, non fléchie, à l'imitation des noms de nombre de cinq à dix : *khsan* « vingt », cf. béot. *Ϝίκατι*, att. *εἴκοσι*, lat. *vīgintī*, zd *vīsaiti* — *eresun* « trente », cf. gr. *τριάκοντα*, lat. *trīgintā* — *kharasun* « quarante », cf. gr. *τεσσαράκοντα*, lat. *quadrāgintā*, — *yisun* « cinquante », cf. gr. *πεντήκοντα*, dont l'*ē* intérieur (devenu *i*, puis tombé phonétiquement en arménien : *yisun* de **hingisun*) se retrouve dans skr. *pañcā-çát-*, zd *pančā-sat-* — *vathsun* « soixante » est tiré immédiatement de **weks-k̑omtə* et n'a pas trace de voyelle après *ks*, comme gr. *ἑξήκοντα*, lat. *sexāgintā* — etc. Le nom de nombre « cent », d'origine inconnue, *hariwr*, ne reçoit pas non plus le signe du plu-

riel : *erekhhariwr* «trois cents». On a donc, de «cinq» à «cent», une série de noms invariables qui s'opposent aux trois régulièrement fléchis : *erku*, *erekh* et *čorkh*.

Ces faits une fois posés, on n'aura aucune difficulté à expliquer les règles suivantes portant toutes sur le nombre seul :

I. Près de tout nom de nombre fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, soit que le nom de nombre précède, soit qu'il suive, ainsi :

Mt., x, 29 : *երկու ճնճղուկք*;
— xii, 40 : *զերիս տիւս և զերիս գիշերս*;
— xxiv, 31 : *ի չորից հողմոց*;
Op. ap., xxi, 38 : *չորս հազարս արս սիկարեանս*;
et :
Mt., xiii, 33 : *ի գրիւս երիս*;
— xv, 38 : *արք չորք հազարք*.

II. Près d'un nom de nombre non fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, s'il précède le nom de nombre :

Mt., xiv, 21 : *էին արք իբրեւ հինգ հազար*;
— xvii, 25 : *եղբարք եւթն*;
L., i, 24 : *ամիս հինգ*;
— iv, 2 : *աւուրս քառասուն*;
J. xi, 18 : *ասպարիսաւք հնգետասան*;
Op. ap., vii, 7 : *ամս չորեքհարիւր*.

Le substantif reste au contraire en général au singulier s'il suit le nom de nombre :

Mt., xiv, 17 : *ոչ ինչ ունիմք բայց հինգ նկանակ և երկուս ձկունս*;
— xiv, 20 : *երկոտասան սակառի*;
— xvii, 1 : *յետ վեց աւուր*;
— xviii, 12 : *եթե լինիցի մարդոյ հարիւր ոչխար . . . ո՛չ թողուցու զիննսուն և զինն ոչխարն*;
— xviii, 24 : *բիւր քանքարոյ*;
— xx, 5 : *զվեց ժամու և զինն ժամու*;
— xxvii, 45 : *ի վեց ժամէ*;
J. xi, 9 : *երկոտասան ժամ է* (noter le singulier) *յաւուր*;
M. X., ii, 13 : *երկերիւր ամաւ*.

Pour la juxtaposition de la forme du pluriel et de celle du singulier suivant les noms de nombre, on notera :

J., ii, 20 : *զքառասուն և զվեց ամ շինեցաւ տաճարս այս, և դու զերիս աւուրս կանգնե՞ս զդա*.

Toutefois, quand le substantif est accompagné d'une détermination, ou déterminé par lui-même, il peut prendre la marque du pluriel :

Mt., XII, 45 : *առնու ընդ իւր ևթն այլ այս՝ չարագոյնս քան զինքն*;

— XXV, 1 : *նմանեսցի ..... տասն կուսանաց, որոց առեալ զլապտերս իւրեանց՝ ելին...*

— XXVI, 20 : *բազմեալ ընդ երկոտասան աշակերտան* «avec *les* douze disciples»;

— XXVI, 53 : *աւելի քան զերկոտասան դունդ» հրեշտակաց*;

Eznik, IV, 7 (p. 259) : *յետ քան և ինն ազգաց այնչափ ազգաց ի գեհենի տանջելոց*.

Les noms de nombre invariables sont parfois fléchis eux-mêmes aux cas autres que le nominatif et l'accusatif. — C'est la règle quand ils sont employés substantivement :

Mt., XVIII, 13 : *ի վերայ իննսուն և չինեանցն* «sur les quatre-vingt-dix-neuf» (on notera que le dernier nom de nombre du groupe est seul fléchi);

— XX, 17 : *առ զերկոտասանսն առանձինն*.

Quand le nom de nombre est adjectif, il semble qu'il soit fléchi s'il est le mot essentiel; la flexion se rencontre quelquefois quand le nom de nombre précède le substantif :

Mt., XI, 1 : *երկատասանից աշակերտացն իւրոց*;

et plus souvent quand le nom de nombre suit :

Mt., X, 2 : *առաքելոցն երկոտասանից*;

L., III, 23 : *ամաց իբրև երեսնից*;

Op. ap., VII, 30 : *ամացն քառասնից*;

— I, 15 : *բազմութիւն անուանց իբրև հարիւր և քսանից* (le dernier nom de nombre est seul fléchi, comme ci-dessus).

Élisée, III (éd. Joh., p. 55) : *յետ աւուրց քսան և հնգից*.

Il faut, bien entendu, mettre à part les noms de nombre collectifs, comme *երկոտասանեքին*, dans :

Mt., X, 1 : *զերկոտասանեքին աշակերտան իւր*.

Quoi qu'il en soit de ces menues particularités, on voit que, déjà en arménien ancien, le substantif est dans certains cas au singulier après un nom de nombre, ce qui était destiné à devenir la règle générale en arménien moderne. Cet emploi du singulier après le nom de nombre en arménien ne s'explique directement qu'au nominatif où, comme on l'a vu, le singulier et le pluriel se confondaient phonétiquement, et provient aux autres cas d'une imitation du nominatif; inversement, la marque du plu-

riel est au nominatif une addition postérieure; la complexité des règles provient des diverses actions et réactions des formes les unes sur les autres. Si le détail diffère, la situation d'ensemble s'explique donc par les mêmes faits qui ont servi à expliquer plus haut les règles d'accord de l'adjectif. Il convient d'ajouter que, en géorgien et en pehlvi, les substantifs déterminés par des noms de nombre restent au singulier : ici encore, l'arménien présente un état qui rappelle celui des langues voisines.

UNE ANOMALIE INDO-EUROPÉENNE, GREC ἄλλο.

D'après le témoignage de l'indo-iranien, du slave, de l'arménien et du latin, les thèmes en *-o-* indo-européens signifiant « un, entier, tout » étaient fléchis comme les démonstratifs, sauf au nominatif-accusatif singulier neutre où, à en juger par l'indo-iranien et le latin (les deux autres dialectes ne pouvant rien enseigner ici), ils avaient la forme nominale : skr. *ékam*, zd *ōyum*, *ōim* (c.-à-d. **aēvəm*), lat. *ūnum* (et *sōlum*) — skr. *viçvam*, zd *vîspəm*, v. perse *visam*, lat. *tōtum* — skr. *sárvam*, zd *haurum* (cf. gr. ὅλον). Dans l'adjectif « autre » à suffixe **-ye/o-* au contraire — et dans celui-ci seul —, la flexion démonstrative s'étend au neutre : skr. *anyát*, zd *anyaṭ*, v. perse *aniyaš-(čiy)*, lat. *aliud*. Cette particularité remonte à l'indo-européen; car, en grec, ἄλλο est le seul neutre en *-o* d'un adjectif non démonstratif.

Inversement, de l'accord de gr. πότερον, ἕτερον et de lat. *utrum*, *iterum*, *alterum* il semble résulter que la forme en *-at* de skr. *katarát*, *yatarát*, *ítarat*, *anyatarát* est empruntée aux démonstratifs.

De même τοιοῦτον, τοσοῦτον, etc., qui sont les seules formes homériques et les anciennes formes attiques (v. Kühner-Blass, *Gr. gr.*, I, p. 606), sont primitifs : τοιοῦτο, τοσοῦτο, etc., attestés à date plus récente, sont aussi en réalité postérieurs.

III. — Emploi des cas.

L'ancien arménien distingue encore nettement par la forme sept des huit cas indo-européens : nominatif, accusatif, génitif, datif, ablatif, locatif et instrumental. Sans doute chaque nom n'a pas au singulier et au pluriel sept formes distinctes, mais les confusions, très fréquentes, ne sont pas les mêmes dans les divers types, ni les mêmes au singulier qu'au pluriel; par exemple le nominatif et l'accusatif n'ont jamais au singulier qu'une seule et même forme, sauf dans les pronoms personnels, mais les deux cas sont toujours distincts au pluriel; l'ablatif est identique au génitif-datif au singulier des thèmes en *-o-* et au pluriel de tous les thèmes, mais il a une forme propre au singulier de tous les noms autres que les substantifs et adjectifs thèmes en *-o-*; etc. Bien que la flexion qui présente le plus de formes distinctes, celle de *es* ես « moi » (au nominatif), n'en ait que six, l'accusatif et le locatif étant également *is* իս, on a donc le droit de dire qu'il y a sept cas en arménien, et l'arménien se trouve ainsi être l'une des langues où il est le plus facile d'étudier l'emploi des cas indo-européens, puisqu'il les présente tous encore bien distincts; une simple confrontation des pages 200-400 du premier volume de la *Vergleichende syntax* de M. Delbrück, d'une part, et des exemples donnés ci-dessous, de l'autre, permet de reconnaître en quoi l'arménien a conservé les emplois indo-européens, sans qu'il y ait lieu d'insister autrement; en revanche les innovations de l'arménien ont été signalées avec quelques détails.

Seul, le vocatif n'a jamais de forme propre et est toujours confondu avec un autre cas, le nominatif-accusatif; la confusion résulte immédiatement des lois phonétiques : à skr. *svápnaḥ*, *svápnam* et *svápna* l'arménien ne peut répondre que par *khun* քուն; il ne s'est produit aucune réaction tendant à restaurer un vocatif distinct du nominatif-accusatif : on n'en saurait être surpris si l'on note que, dès le principe, le vocatif était identique au nominatif, au singulier dans les neutres, au pluriel et au duel dans

tous les mots, et que le vocatif a été éliminé dans des langues qui ont conservé une aussi riche déclinaison que le russe. Et l'on ne saurait négliger de signaler la coïncidence que les langues caucasiques du Sud n'ont pas de vocatif.

Le traducteur de l'Évangile, embarrassé par l'absence du vocatif dans sa langue, a transcrit les vocatifs grecs des noms propres à la deuxième déclinaison, alors que partout ailleurs il fléchit suivant les paradigmes arméniens les mots empruntés (très souvent sous la forme du nominatif) : L. I, 3, Թեոփիլե «Θεόφιλε» (et de même Act. I, 1); J. XIV, 9, Փիլիպպե «Φίλιππε», en regard de Փիլիպպոս; J. XI, 43, Ղազարե «Λάζαρε» en regard de Ղազարոս (ordinairement au nominatif) et Ղազար (ordinairement à l'accusatif); L. XXII, 34, Պետրե «Πέτρε», en regard de Պետրոս (mais Պետրոս «Πέτρε», Act., X, 14); Act. X, 3 et 31, Կոռնելիե «Κορνήλιε». Ces transcriptions de formes grecques détonnent au milieu de l'arménien très pur de la traduction du Nouveau Testament: le traducteur a évidemment répugné à traduire un vocatif Πέτρε par la transcription Պետրոս du nominatif grec. — Néanmoins Տէր sert régulièrement de vocatif, par exemple Mt., XXVI, 68, et la traduction des Actes des Apôtres a Փեսոս «Φῆστε», XXVI, 25.

Dans l'ensemble, les emplois des cas sont restés ce qu'ils étaient en indo-européen, sauf des restrictions dont la plus considérable est la perte totale de l'emploi partitif du génitif.

La plus grave innovation consiste dans l'usage étendu qui est fait des prépositions : elle n'a rien qui caractérise l'arménien, car on observe le même fait dans la plupart des autres langues indo-européennes; mais elle y est particulièrement remarquable par l'importance qu'elle a prise : même l'accusatif complément direct reçoit, dans certaines conditions, une préposition. Les prépositions arméniennes, pour la plupart très brèves, et en partie dépourvues de voyelle, ainsi *z ը, ç յ, y ՅՅ*, font d'ailleurs corps avec le mot qu'elles déterminent. Cette circonstance a conduit les grammairiens arméniens à distinguer des cas qui n'ont pas d'existence grammaticale; ainsi un narratif *զբանէ zbanē*, qui est en réalité un ablatif avec préposition *զ z*, ou un circonférentiel *զբանիւ*, qui est en réalité un instrumental avec cette même préposition *զ z*. Les seuls cas dont il y ait lieu de tenir compte ici sont ceux qui sont caractérisés par des formes propres de la flexion nominale.

Toutefois les prépositions arméniennes ont pris un caractère un peu différent des prépositions des autres langues, comme le montre la répétition qui a lieu dans certains cas: la préposition placée devant un substantif est sujette à être répétée devant une

détermination de ce substantif. La répétition est de règle avec la forme longue du démonstratif placée après le substantif, ainsi L. II, 1, ընդ աւուրսն ընդ այնոսիկ «ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις». Par ailleurs, elle est facultative et sert à insister sur un lien qui, autrement, ne serait pas assez marqué: L. XXII, 3, ի Յուդա ի կոչեցեալն Իսկարիովտացի «εἰς Ἰούδαν τὸν καλούμενον Ἰσκαριώτην»; L. I, 4, զի ճանիցես զբանիցն որոց աշակրտեցար զճշմարտութիւնն «ἵνα ἐπιγνῷς περὶ ὧν κατηχήθης λόγων τὴν ἀσφάλειαν»; L. II, 6, զորգին իւր զանդրանիկ «τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον»; L. II, 19, զամենայն զբանսս զայսոսիկ «πάντα τὰ ῥήματα ταῦτα»; L. III, 16, զայ զաւրագոյն քան զիս, զորոյ չեմ բաւական բառնալ կօշիկս «ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου, οὗ οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς λῦσαι τὸν ἱμάντα τῶν ὑποδημάτων αὐτοῦ». La répétition des prépositions fournit un moyen élégant d'exprimer ce que le français indique par «celui», ainsi Elisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 1 : եհաս յաշխարհն Հայոց և ի վրացին և յԱղուանից «il est arrivé dans le pays des Arméniens, dans celui des Géorgiens et dans celui des Albanais»: la reprise de ի suffit pour rappeler le mot աշխարհ. — On rencontre hors de l'arménien des cas de répétition de la préposition, ainsi en zend, Yasna, IX, 1 : *hāvanīm ā ratūm ā* «au moment du ratu *hāvanya*» (cf. Bartholomæ, *Altiranisches wörterbuch*, sous le mot *ā*), et en ombrien, tabl. VI *a* 46 : *ocrem Fisiem* «in monte Fisio» (cf. von Planta, *Gramm. d. osk. umbr. dial.*, II, 441), mais nulle part la répétition des prépositions n'est aussi fréquente, ni n'a un rôle aussi nettement défini qu'en arménien.

En arménien moderne, ces prépositions ont à peu près entièrement disparu (cf. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 312); un cas qui, en arménien ancien, était constamment précédé d'une préposition, l'ablatif, s'emploie maintenant seul; la forme casuelle a donc pris une valeur plus grande que celle qu'on observe dans les plus anciennes langues indo-européennes: le védique et le grec ancien; ceci tient sans doute à ce que ce cas est exprimé en arménien moderne d'une manière très claire par une désinence toujours la même aux deux nombres et dans toutes les flexions, -է en arménien occidental, -ից en arménien oriental.

D'une manière générale, la très forte signification des divers cas en arménien moderne tient évidemment à la présence d'une marque à peu près constante pour chacun, et surtout au fait que, le pluriel ayant son signe propre, -եր- ou -ներ-, les cas ont en principe la même désinence au singulier et au pluriel. Dès lors la marque du cas se trouvait avoir le même caractère de constance et de clarté qu'une préposition. Et ce fait est d'autant plus significatif que les démonstratifs, possessifs et adjectifs

quelconques qui précèdent le substantif demeurent rigoureusement invariables; le cas est marqué une seule fois pour tout le groupe : on dit ան մեծ քաղաքէ-ն « de cette grande ville » avec -է- indiquant l'ablatif, exactement comme *de* figure une seule fois dans la traduction française. La flexion arménienne moderne a donc dévié d'une manière essentielle du type indo-européen, et, bien qu'étant la continuation directe de la flexion indo-européenne, elle représente un type linguistique tout autre, dont la ressemblance avec le type caucasique du Sud est frappante.

Le nominatif n'appelle aucune observation : il a conservé sans changement les emplois indo-européens.

GÉNITIF.

Le génitif indo-européen avait deux fonctions assez distinctes : c'est le cas auquel est mis le complément d'un substantif, et c'est celui qui indique le tout dont on prend une partie; on peut distinguer ainsi le génitif adnominal et le génitif partitif. Or, si l'emploi adnominal a subsisté en arménien, l'emploi partitif a au contraire à peu près entièrement disparu. Les tours comme L. v, 3, ի միոյնաւուց « εἰς ἓν τῶν πλοίων », ou *ibid.*, 17, ի միում աւուրց « ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν » sont exceptionnels et suspects d'être calqués du grec. Et ailleurs en effet le génitif est remplacé par l'ablatif avec ի, ainsi Mt. xxv, 40, միում յեղբարցս յայսոցիկ « ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν », ou *ibid.*, xxvi, 14, մի յերկոտասանից « εἷς τῶν δώδεκα », ou *ibid.*, 51, մի ոմն յայնցանէ որ... « εἷς τῶν... », ou L. i, 16, զբազումս յորդւոցն Իսրայէլի « πολλοὺς τῶν υἱῶν Ἰσραήλ », etc. Par suite, on ne saurait s'attendre à trouver en arménien aucun des emplois du génitif indo-européen qui se rattachent au génitif partitif : c'est dire qu'on ne rencontre aucun génitif servant de complément à un verbe comme il y en a tant en indo-iranien, en grec, en slave, en baltique, etc. Le génitif est devenu un cas purement adnominal; c'est la plus grave des restrictions d'emploi qu'ait subies une forme casuelle indo-européenne en arménien.

En revanche, toute la variété des emplois du génitif adnominal s'est maintenue : le génitif marque uniquement le fait qu'un substantif détermine un autre substantif, et le sens particulier ne ressort que de la signification propre des deux substantifs et du contexte; ainsi L. i, 5, կին նորա « sa femme », անուն նորա « τὸ ὄνομα αὐτῆς »; L. ii, 44, աւուր մի ճանապարհ « ἡμέρας ὁδόν »; Gen. xxiv, 53 = Ex. iii, 22, անաւթս ոսկւոյ և անաւթս արծաթոյ « σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ », etc. Un même substantif peut fort bien recevoir deux compléments au génitif, exprimant chacun

une relation différente, ainsi L. II, 2, *ի դատաւորութեան ասորւոց Կիւրենեայ* « ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου », où l'un des génitifs exprime ce qu'indiquerait le sujet d'un verbe supposé *դատաւորել*, et l'autre, ce qu'indiquerait le complément. Le génitif servant de prédicat n'est qu'une extension, déjà indo-européenne, de l'usage précédent, ainsi dans L. VI, 32, *զինչ շնորհ է ձեր* « ποία ὑμῖν χάρις ἐστίν; »; L. VIII, 28, *զի՛ կայ իմ և քո* « τί ἐμοὶ καὶ σοί; »; L. VII, 41, *երկու պարտապանք եին ուրումն փոխատուի* « δύο χρεοφειλέται ἦσαν δανιστῇ τινί »; L. VIII, 18, *այր դուցէ՝ տացի նմա* « ὃς ἂν ἔχῃ δοθήσεται αὐτῷ ». — J. VII, 7, *վկայեմ վասն նորա՝ եթե գործքն իւր չարութեան են* « μαρτυρῶ περὶ αὐτοῦ ὅτι τὰ ἔργα αὐτοῦ πονηρά ἐστιν ». — L. XVII, 27, *կանայս առնեին և արանց լինեին* « ἐγάμουν, ἐγαμίζοντο »; et c'est encore un véritable prédicat que celui qui indique le prix dans Mt., X, 29, *երկու ճնճղուկք դանդի միոջ վաճառին* « δύο στρουθία ἀσσαρίου πωλεῖται ». — L'infinitif, étant un substantif régulièrement décliné, admet un complément au génitif, qui vaut le sujet d'une proposition à forme personnelle, ainsi L., I, 8, *ի քահանայանալն նորա* « ἐν τῷ ἱερατεύειν αὐτόν ».

Le génitif n'est en général accompagné d'aucune des prépositions proprement dites, telles que *ի, յ, զ, ըստ*. Toutefois *ընդ* avec le génitif signifie « à la place de »: III Rois, XXII, 51, *թագաւորեաց Յովրամ որդի նորա ընդ նորա* « ἐβασίλευσεν Ἰωρὰμ υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ »; Mt. V, 38, *ակն ընդ ական և ատամն ընդ ատաման* « ὀφθαλμὸν ἀντὶ ὀφθαλμοῦ καὶ ὀδόντα ἀντὶ ὀδόντος »; Mt. XVII, 26, *տացես նոցա ընդ իմ և ընդ քո* « δὸς αὐτοῖς ἀντὶ ἐμοῦ καὶ σοῦ »; on voit que le génitif arménien répond ici à un génitif grec; le skr. *ánti* est un pur adverbe (Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 740): cet emploi de *ընդ* avec le génitif est l'un des témoignages qui appuient le plus fortement le rapprochement de *ընդ* et du grec *ἀντὶ*, etc. (cf. ci-dessous, p. 429). Le génitif avec *ընդ* était d'ailleurs si peu conforme à l'ensemble de l'usage arménien qu'on trouve dans le même sens le datif (ou le locatif?): Mt. XVI, 26, *զի՛նչ տացէ մարդ փրկանս ընդ անձին իւրում* « τί δώσει ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα τῆς ψυχῆς αὐτοῦ; »; mais d'autre part on lit en un autre sens l'emploi suivant du génitif (ou datif?): L. V, 36, *ընդ հնոյն չմիաբանի* « τῷ παλαιῷ οὐ συμφωνήσει ». On lit aussi: L. XXII, 19: *առ իմոյ յիշատակի* « εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν » (et de même I Cor. XI, 24, 25), emploi très embarrassant et obscur.

Le génitif est au contraire de règle avec toutes les locutions prépositionnelles créées en arménien même et qui sont des formes de substantifs fixées, ainsi *յետ* « après » (littéralement « sur la trace de »), L. V, 27, *յետ այնորիկ* « μετὰ ταῦτα »; *ի միջ* « au milieu de », *զկնի* « après », *վասն* « à cause de », *արտաքոյ* « hors

de», առաջի «devant», ի վերայ «sur, contre» (noter L. XXI, 10 : ազգ յազգի վերայ «ἔθνος ἐπ' ἔθνος»), առանց «sans», etc. Aujourd'hui encore, le génitif est régulièrement conservé dans ce type d'emploi, ainsi : arm. occ. դրպանին մէջ «dans la poche».

L'arménien n'a pas de cas absolu à proprement parler; là où le grec a le génitif absolu, il emploie des propositions subordonnées; ainsi : L. VII, 24, և իբրև գնացին հրեշտակք Յովհաննու, սկսաւ խօսել «ἀπελθόντων δὲ τῶν ἀγγέλων Ἰωάννου, ἤρξατο λέγειν»; ou L. VIII, 23, և մինչդեռ նաւեին՝ ի քուն եմուտ «πλεόντων δὲ αὐτῶν ἀφύπνωσεν». En revanche on lit le génitif en regard du nominatif grec dans des tours tels que ceux-ci : L. VIII, 54, և նորա հանեալ զամենեսեան արտաքս, կալաւ զձեռանէ նորա «αὐτὸς δὲ ἐκβαλὼν ἔξω πάντας καὶ κρατήσας...»; L. VIII, 7, և ընդ նմին բուսեալ փշոյն՝ հեղձուցին զնա «καὶ συνφυεῖσαι αἱ ἄκανθαι ἀπέπνιξαν αὐτό»; il est malaisé de voir pourquoi le génitif se trouve ici, alors que le nominatif figure dans d'autres phrases exactement pareilles : L. VII, 20, եկեալ առ նա արքն՝ ասեն «παραγενόμενοι δὲ πρὸς αὐτὸν οἱ ἄνδρες εἶπαν»; L. VIII, 33, ելեալ դեւքն յառնէն՝ մտին ի խոզեանն «ἐξελθόντα δὲ τὰ δαιμόνια ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου εἰσῆλθον εἰς τοὺς χοίρους». Cet emploi singulier du génitif ne saurait être séparé du tour impersonnel du type L. II, 26, էր նորա հրամանն առեալ «il avait reçu le décret», étudié dans ces *Mémoires*, XI, 385; voir une tentative d'explication dans A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, § 98, p. 97. — Ces emplois curieux ont disparu de l'arménien moderne.

Le génitif n'est pas complément d'un adjectif; toutefois on lit avec արժանի «digne» : L. X, 7, արժանի է մշակն վարձու իւրոյ «ἄξιος ὁ ἐργάτης τοῦ μισθοῦ αὐτοῦ», en regard du datif : Mt. X, 10, արժանի է մշակն կերակրոյ իւրում «ἄξιος γὰρ ὁ ἐργάτης τῆς τροφῆς αὐτοῦ»; le génitif rappelle immédiatement le génitif grec avec ἄξιος et le génitif latin avec *dignus*; la substitution du datif au génitif qu'on observe dans l'exemple cité montre bien à quel point ce génitif semblait anomal en arménien.

Un autre emploi tout à fait isolé est celui du génitif répété des noms exprimant le temps : L. II, 41, և երթային ծնաւղքն նորա ամի ամի յԵրուսաղէմ «καὶ ἐπορεύοντο οἱ γονεῖς αὐτοῦ κατ' ἔτος εἰς Ἰερουσαλήμ». Comme, dans ces expressions, il ne figure aucun mot à flexion de démonstratif, on ne saurait affirmer qu'il s'agisse du génitif : les substantifs n'ont, on le sait, qu'une seule et même forme pour le datif et le génitif; or, d'autre part, la seule langue indo-européenne qui, d'après M. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, p. 142 et suiv., semble présenter ce tour, l'indo-iranien, a le locatif : skr. *māsímāsi* «chaque mois», *áharahaḥ* «chaque jour»; le génitif : *vástorvastoḥ* «chaque matin», ou exception-

nellement le datif : *divédive* « chaque jour » (à côté du locatif *dyavídyavi*, qui, pour ce mot, est beaucoup moins ordinaire); on a souvent contesté que *divédive* soit un datif (voir en dernier lieu Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 303, et la note), mais un locatif *divé* n'existe nulle part ailleurs, et *divé* est le datif ordinaire de *dyáuḥ*. Comme on trouve ամսոյ ամսոյ « chaque mois » (par exemple I Paralipom., XXVII, 1), qui peut être datif ou génitif, mais non locatif, le choix semble devoir être circonscrit en arménien entre le génitif et le datif, mais on ne voit pas le moyen de décider entre les deux, puisque la comparaison même du sanskrit laisse subsister les deux possibilités. — Les répétitions de mots de ce type jouent un grand rôle en arménien, comme en sanskrit védique, ainsi : L. VIII, 4, ըստ քաղաքաց քաղաքաց « κατὰ πόλιν »; L. X, 1, առաքեաց զնոսա երկուս երկուս « ἀπέστειλεν αὐτοὺς ἀνὰ δύο »; L. XXI, 11 : ի տեղիս տեղիս « κατὰ τόπους », et elles se sont maintenues jusqu'en arménien moderne : կաթիլ կաթիլ « goutte par goutte », etc.

DATIF.

Le datif indique en vue de qui ou de quoi une action est faite, une chose existe, ainsi : L. VII, 44, ջուր ոտից իմոց ոչ ետուր « ὕδωρ μοι ἐπὶ πόδας οὐκ ἔδωκας »; *ibid.*, 45, համբոյր մի դու ոչ ետուր ինձ « φίλημά μοι οὐκ ἔδωκας ». Le sens est nettement indiqué par le fait que, dans certaines expressions, le datif et l'accusatif avec *ց* peuvent se substituer l'un à l'autre : L. IV, 3, ասէ ցնա Սատանայ ..... ասա քարիդ այդմիկ « εἶπεν αὐτῷ ὁ διάβολος ..... εἰπὲ τῷ λίθῳ τούτῳ ».

Les exemples suivants, pris presque au hasard, montreront la souplesse et la variété des emplois du datif qui tous se ramènent sans difficulté au sens général du cas : L. I, 2, որպէս աւանդեցին մեզ « καθὼς παρέδοσαν ἡμῖν »; *ibid.*, 11, երեւեցաւ նմա « ὤφθη αὐτῷ »; *ibid.*, 13, կին քո ծնցի քեզ որդի « ἡ γυνή σου γεννήσει υἱόν σοι »; *ibid.*, 27, կոյս խաւսեցեալ առն « παρθένον ἐμνηστευμένην ἀνδρί »; *ibid.*, 49, արար ինձ մեծամեծս « ἐποίησέν μοι μεγάλα »; *ibid.*, 68, յայց եւ մեզ և արար փրկութիւն ժողովրդեան իւրում « ἐπεσκέψατο καὶ ἐποίησεν λύτρωσιν τῷ λαῷ αὐτοῦ »; *ibid.*, 73, զերդումն զոր երդուաւ Աբրահամու հաւր մերում « ὅρκον ὃν ὤμοσεν πρὸς Ἀβραὰμ τὸν πατέρα ἡμῶν »; II, 12, և այս նշանակ մեզ « καὶ τοῦτο ὑμῖν τὸ σημεῖον »; *ibid.*, 14, փառք Աստուծոյ « δόξα Θεῷ »; *ibid.*, 15, եցոյց մեզ « ἐγνώρισεν ἡμῖν »; L. VII, 2, որ էր նմա պատուական « ὃς ἦν αὐτῷ ἔντιμος »; Mt. XXVII, 31, ագուցին նմա զհուր հանդերձն « ἐνέδυσαν αὐτὸν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ »; L. IX, 35, դմա լուարուք « αὐτοῦ ἀκούετε » (c'est-à-dire « écoutez-le en vue de lui obéir »; cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 132), etc.

Dans les diverses langues, le datif se trouve rarement construit avec une préposition; l'arménien n'a qu'une seule préposition qui puisse être suivie du datif, c'est ըստ «suivant, selon», et, en ce sens, ըստ répond exactement au v. sl. *po* avec le datif: L. II, 24, ըստ ասացելոյն «κατὰ τὸ εἰρημένον», cf. v. sl. *po rečenumu*; *ibid.*, 39, ըստ աւրինացն Տեառն «κατὰ τὸν νόμον κυρίου», cf. v. sl. *po zakonu gospodĭnju*; IV, 16, ըստ սովորութեան իւրում «κατὰ τὸ εἰωθὸς αὐτῷ», cf. v. sl. *po obyčaju svojemu*. Sur ընդ, cf. l'exemple douteux cité p. 411.

Comme dans les autres langues, le datif sert régulièrement de complément à certains verbes: le sens du cas est au fond toujours le même, mais l'usage est fixé, au lieu que les verbes précédemment cités peuvent être accompagnés de cas autres que le datif, en particulier de l'accusatif. On a ainsi, avec վնասել «nuire», L. IV, 35, ոչ ինչ վնասեաց նմա «μηδὲν βλάψαν αὐτόν» (cf. lat. *nocere alicui*); avec սաստել «commander avec force», L. IX, 43, սաստեաց այսոյն պղծոյ «ἐπετίμησεν τῷ πνεύματι τῷ ἀκαθάρτῳ», (cf. v. sl. *zapréti duchovi nečistumu*); առաջնորդել «guider», L. VI, 39, միթե կարիցէ կոյր կուրի առաջնորդել «μήτι δύναται τυφλὸς τυφλὸν ὁδηγεῖν;»; տիրել «dominer», Ps. XVIII, 14, ապա թե ոչ տիրեսցեն ինձ «ἐὰν μή μου κατακυριεύσωσιν»; de même իշխել «dominer», I Cor. VII, 4, կին մարմնոյ իւրում ոչ իշխէ «ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει» (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 133); հնազանդել «se soumettre à» (et aussi l'adjectif հնազանդ «soumis à»), L. VIII, 25, հնազանդին սմա «ὑπακούουσιν αὐτῷ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 132); հաւատալ «croire», J. IV, 21, հաւատա ինձ «πίστευέ μοι»; անսալ «se conformer à», L. IX, 41, անսայցեմ ձեզ «ἀνέξομαι ὑμῶν»; նմանել «ressembler à», Mt., XVIII, 23, նմանեցաւ ... առն թագաւորի «ὡμοιώθη ... ἀνθρώπῳ βασιλεῖ», et l'adjectif նման «semblable à», L. VII, 31, ու՞մ հանն նմանաւք · նման են մանկտւոյ «τίνι εἰσὶν ὅμοιοι; ὅμοιοί εἰσιν παιδίοις», cf. lat. *similis alicui*; avec կարաւտանալ «avoir besoin de», L. XXII, 35, միթե կարաւտացա՞ք իմիք «μή τινος ὑστερήσατε;»; avec ցանկանալ «désirer», Deutéron., XXI, 11, ցանկասցիս նմա «ἐνθυμηθῇς αὐτῆς»; ողորմել «avoir pitié», L. XVI, 24, ողորմեաց ինձ «ἐλέησόν με» (sur ces derniers exemples, cf. Delbrück, *l. c.*, § 131). Il serait intéressant, au point de vue de la grammaire arménienne, de relever tous les verbes qui se construisent ainsi régulièrement avec le datif, mais cette étude ne serait pas à sa place ici.

Comme le génitif, le datif peut servir de prédicat, ainsi L. I, 26, քաղաքն ..... որում անուն էր Նազարեթ «πόλιν ..... ᾗ ὄνομα Ναζαρέθ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 135).

Il n'y a pas de datif complément d'un substantif; là même où le grec aurait pu suggérer cet emploi, il est évité, ainsi L. I, 5,

եղեւ ..... քահանայ ոմն ..... և կին նորա ի դստերաց Ահարոնի « ἐγένετο .... ἱερεύς τις ..... καὶ γυνὴ αὐτῷ ἐκ τῶν θυγατέρων Ἀαρών ». Cet usage du datif, dont on trouvera de nombreux exemples chez Delbrück, *l. c.*, § 146, se rattache assez aisément à la valeur générale du cas, mais il y a de grandes chances pour que, là où il se présente en fait, il soit une simple conséquence de l'existence d'une forme atone commune au génitif et au datif dans le pronom personnel : skr. *me*, *te*, v. sl. *mi*, *ti*, *si*, gr. μοι, τοι, Fοι. L'arménien, qui n'a pas trace de cette forme atone, n'a pas non plus de datif adnominal.

Dans la mesure où l'arménien a des propositions infinitives, le sujet de ces propositions est ordinairement au datif, ainsi J. III, 9, զիա՞րդ մարթի այդ լինել « πῶς δύναται ταῦτα γενέσθαι; » ; J. XVIII, 14, լաւ է առն միում մեռանել « συμφέρει ἕνα ἄνθρωπον ἀποθανεῖν » ; L. XIX, 14, ոչ կամիմք թագաւորել դմա « οὐ θέλομεν τοῦτον βασιλεῦσαι » (l'accusatif, *ibid.*, 27, որ ոչն կամէին զիս թագաւորել « τοὺς μὴ θελήσαντάς με βασιλεῦσαι », est suspect d'être un hellénisme) ; L. XI, 1, ուսո մեզ յաղաւթս կալ, որպէս Յովհաննէս ուսոյց աշակերտացն իւրոց « δίδαξον ἡμᾶς προσεύχεσθαι καθῶς καὶ Ἰωάννης ἐδίδαξεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ » ; dans ce dernier exemple les datifs մեզ et աշակերտաց doivent passer pour les sujets de propositions infinitives, car ուսուցանել se construit avec l'accusatif. Originairement, le datif n'était sans doute employé que là où il était justifié par le sens, ainsi dans լաւ է նմա « il est bon pour lui », mais il s'est créé un véritable type de propositions infinitives avec sujet au datif. Le slave présente, on le sait, un emploi tout pareil du datif, par exemple : L. VI, 6 : եղեւ ... մտանել նմա « ἐγένετο εἰσελθεῖν αὐτόν », cf. v. sl. *bystŭ ... vĭniti jemu* ; mais l'emploi résulte dans les deux langues d'un développement indépendant, d'ailleurs aisé à expliquer, et qui n'appelle aucune observation ; en effet l'infinitif est une forme récente dans les diverses langues indo-européennes où il existe, et, par suite, la proposition infinitive est une création assurément postérieure à l'époque indo-européenne. C'est ce qui fait qu'elle a des aspects différents suivant les langues.

ABLATIF.

L'ablatif a souvent une forme commune avec d'autres cas : au pluriel, il ne se distingue jamais du datif et du génitif ; au singulier, il a une forme propre dans toutes les flexions, sauf les thèmes en *-n-*. Il est presque constamment précédé d'une préposition : d'ordinaire ի, յ, parfois զ, et, dans quelques cas particuliers ընդ et ըստ. L'ablatif sans préposition n'a sub-

sisté que dans quelques tours, dont les principaux sont les deux suivants :

1° Devant ի suivi du même substantif à l'accusatif :

L. x, 7, մի փոխիցիք տանէ ի տուն « μὴ μεταβαίνετε ἐξ οἰκίας εἰς οἰκίαν »;

L. i, 50, ազգաց յազգս « εἰς γενέας καὶ γενέας » (litt. « de génération en génération »).

2° Quand il s'agit d'un pronom personnel employé avec valeur réfléchie :

J. xix, 6, առէք զդա ի ձեզ, և ձեզէն հանէք ի խաչ « prenez-le, et, vous-mêmes, crucifiez-le ».

Elisée (édit. Venise, 1838), p. 50, l. 20, ես ինձէն աչաւք տեսի « je l'ai vu par moi-même de mes yeux ».

Avec ընդ, on ne rencontre l'ablatif qu'au sens de « du côté de » : Mc xvi, 5, նստէր ընդ աջմէ կողմանէ « il était assis du côté droit »; Mt. xxv, 41, որ ընդ ահեկէն կոյն « ceux qui sont à gauche ». — Avec ըստ, les exemples sont aussi limités à un seul tour : II Pierre, ii, 8, աւր ըստ աւրէ « ἡμέραν ἐξ ἡμέρας »; Eznik, iv, 1 (p. 246), մի ըստ միոջէ « l'un après l'autre ». — Avec վ, les exemples sont plus nombreux, sans être variés; le sens est d'ordinaire « au sujet de » : L. ii, 38, խաւսէր վնմանէ « ἐλάλει περὶ αὐτοῦ » (pour l'ablatif, cf. lat. *dē* avec l'ablatif et gr. περὶ avec le génitif représentant un ancien ablatif); on trouve aussi L. viii, 54, կալաւ զձեռանէ նորա « il l'a prise par la main », ou L. xix, 48, ժողովուրդն ամենայն կախեալ կայր վնմանէ « ὁ λαὸς ἅπας ἐξεκρέμετο αὐτοῦ », et L. ii, 38, դոհանայր վտեառնէ « ἀνθωμολογεῖτο τῷ Θεῷ ».

Normalement, l'ablatif est précédé de la préposition ի, là même où d'autres langues ont l'ablatif sans préposition. Exemples de l'ablatif avec ի indiquant le point de départ au sens propre : L. i, 38, գնաց ի նմանէ հրեշտակն « ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτῆς ὁ ἄγγελος »; L. i, 15, անդստին յորովայնէ մաւր իւրոյ « ἔτι ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ »; L. i, 2, ի սկզբանէ « ἀπ' ἀρχῆς »; L. i, 35, որ ծնանելոցն է ի քէն « τὸ γεννώμενον ἐκ σοῦ »; et, avec des adverbes, L. iv, 13, ի բաց եկաց ի նմանէ « ἀπέστη ἀπ'αὐτοῦ »; L. vii, 6, ոչ ինչ կարի հեռի էր ի տանէն « οὐ μακρὰν ἀπέχοντος ἀπὸ τῆς οἰκίας »; L. v, 3, ի ներքս ի ցամաքէն « ἀπὸ τῆς γῆς ». Entre beaucoup d'emplois intéressants de l'ablatif avec ի, tous dérivés naturellement de la valeur générale de ce cas, on notera les suivants : complément d'un verbe passif quand il s'agit d'une personne, L. ii, 21, որ կոչեցեալ էր ի հրեշտակէն « τὸ κληθὲν ὑπό τοῦ ἀγγέλου » (l'exemple L. vi, 44, իւրաքանչիւր ծառ ի պտղոյ իւրմէ ճանաչի a un caractère tout différent, comme le montre l'original grec : « ἕκαστον δένδρον ἐκ τοῦ ἰδίου καρποῦ γινώσκεται »); expression

du tout dont on prend une partie, L. IV, 27, *ոչ ոք ի նոցանէ* «οὐδεὶς αὐτῶν» (cf. lat. *nullus ex eis*); expression de la cause avec préposition *առ*, L. VIII, 6, *առ ի չգոյէ նիւթոյ* «διὰ τὸ μὴ ἔχειν ἰκμάδα»; complément de verbes divers, ainsi : L. VI, 18, *եկին լսել ի նմանէ* «ἦλθον ἀκοῦσαι αὐτοῦ»; L. VI, 29, *մի արգելոյր ի նմանէ և զշապիկն* «καὶ τὸν χιτῶνα μὴ κωλύσῃς»; L. IX, 61, *հրաժարել ի տանէ իմմէ* «ἀποτάξασθαι τοῖς εἰς τὸν οἶκόν μου»; L. V, 15, *բժշկել ի հիւանդութենէ իւրեանց* «θεραπεύεσθαι ἀπὸ τῶν ἀσθενειῶν αὐτῶν»; L. VI, 30, *ամենայնի որ խնդրէ ի քէն՝ տուր* «παντὶ αἰτοῦντί σε δίδου»; L. X, 21, *ծածկեցեր զայս յիմաստնոց* «ἀπέκρυψας ταῦτα ἀπὸ σοφῶν»; L. XIX, 21, *երկնչէի ի քէն* «ἐφοβούμην σε» (le complément de *երկնչել* est régulièrement à l'ablatif, comme celui de skr. *bháyate* et de v. sl. *bojitŭ sę* «il craint»); tous ces exemples et les exemples analogues qu'on pourrait citer répondent exactement à ceux de l'ablatif sans préposition qu'énumère M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 82 et suiv.

En arménien moderne, où les prépositions ne sont plus employées, l'ablatif apparaît seul et sans préposition; c'est simplement une conséquence de l'élimination générale des prépositions signalée ci-dessus, p. 409, et il ne faudrait pas chercher dans cet emploi un reste de l'ablatif indo-européen libre (cf. Л. Мсериянцъ, *Этюды по арм. діалектологіи*, II, p. 143 et suiv.) Les exemples suivants de l'arménien occidental montreront à quel point l'ablatif moderne a conservé intacte sa valeur originelle : *դպրոցէն հեռանալ* «s'éloigner de l'école»; *մանուկներէն փառաբանուեցաւ* «il a été glorifié par les enfants»; *նորէն* «de nouveau»; *ի՛նչ կուզես ինձմէ* «que veux-tu de moi?»; *ան օրէն իվեր* «depuis ce jour»; *ականջը մը քթէն բռնել* «prendre quelqu'un par le nez» (cf. arm. class. *ընդ* avec l'ablatif); Ա. *վերջիններէն էր* «A. était des derniers»; *աջ կողմէն* «du côté droit»; *կնիկէն կը վախնամ* «je crains la femme»; etc. Pour se rendre compte de l'exacte conservation de l'ablatif, il suffit de rechercher dans la traduction de la Bible en arménien moderne de Constantinople les passages qui correspondent aux passages cités ci-dessus, par ex. : L. XIX, 21, *կը վախնայի քեզմէ* «je te craignais». — Un emploi tout à fait remarquable est celui de l'ablatif près d'un adjectif pour indiquer le comparatif : *քեզմէ աւելի մեծ*, ou simplement *քեզմէ մեծ* «plus grand que toi», *մէկէ աւելի* «plus d'un»; commun aujourd'hui à tout le domaine arménien, cet usage est absolument inconnu à l'arménien classique, et M. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 436, n'en signale même pas d'exemple au moyen âge : on doit donc admettre que cet emploi indo-européen (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 92), après avoir disparu en arménien, y a été restauré, ce qui montre qu'il sort naturellement de la valeur propre de l'ablatif. Comme l'ablatif sans préposition, ce n'est pas la

conservation d'un état très ancien, mais une innovation, fort remarquable d'ailleurs.

LOCATIF.

Bien qu'il n'ait une forme propre que dans les seuls mots en *-i -ի*, thèmes en *-a- -ա-*, du type *teł* տեղի, génit. dat. *telwoy* տեղւոյ, instr. *teleaw* տեղեաւ, loc. *telwoj* տեղւոջ, le locatif est en arménien un cas bien distinct de tous les autres, car sa forme est confondue tantôt avec celle de l'accusatif — au singulier dans les thèmes en *-o- -ո-*, dans le mot *գիւղ giwł* « village » (génit. datif *գեղջ*, loc. *գիւղ*, ainsi *ի մերում գիւղ* « dans notre village », Eznik, I, 25), et dans les pronoms personnels; au pluriel dans tous les noms —, tantôt avec celle du datif — au singulier, dans tous les noms réguliers autres que les thèmes en *-o- -ո-* — et cette opposition suffit à marquer précisément le locatif : pour établir que, dans une phrase donnée, un datif-locatif est bien un locatif et non un datif, il suffit de montrer que, dans le même tour, la forme d'accusatif-locatif est employée conformément au principe de la répartition posé ci-dessus.

Le locatif ne se rencontre jamais sans préposition, et la préposition qui le précède est le plus souvent *i ի*; son emploi est exactement le même que celui du même cas en indo-iranien et en baltique, c'est-à-dire qu'il sert à indiquer le lieu ou le temps où une chose se fait, avec les sens figurés qui se rattachent à ce sens général :

L. II, 8, *հովիւք եին ի գաւառին նոյնմիկ բացաւթեաք* « ποιμένες ἦσαν ἐν τῇ χώρᾳ τῇ αὐτῇ ἀγραυλοῦντες »; L. I, 79, *երեւել որոց ի խաւարի և ի սգաւորի նստելոյն* « ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει καὶ σκιᾷ θανάτου καθημένοις »; L. X, 13, *ի խորգ և ի մոխիր նստեալ էր* « ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ καθήμενοι » (*խորգ* et *մոխիր* sont thèmes en *-o-*, *-ո-*); L. III, 1, *եղեւ ..... յանապատի անդ* « ἐγένετο ..... ἐν τῇ ἐρήμῳ » (locatif avec l'adverbe *անդ* servant d'article); L. IV, 2, *և ոչ եկեր և ոչ արբ յաւուրսն յայնոսիկ* « οὐκ ἔφαγεν οὐδὲ ἔπιεν ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις »; mais *ibid.*, 16, *եմուտ ... յաւուր շաբաթու ի ժողովուրդն* « εἰσῆλθεν ... ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων εἰς τὴν συναγωγήν »; L. VII, 25, *որ ի հանդերձս երեւելիս և ի փափկութեան են* « οἱ ἐν ἱματισμῷ ἐνδόξῳ καὶ τρυφῇ ὑπάρχοντες ».

L. I, 26, *յամենայն վեցերորդի առաքեցաւ* « ἐν τῷ μηνὶ τῷ ἕκτῳ ἀπεστάλη »; on notera que *ամենայն* est la forme ordinairement employée au locatif; le génitif-datif de *ամ* est parfois *ամենայն*, mais plus ordinairement *ամոյ* (voir la revue *Banasêr*, I, 144 et suiv.).

L. I, 14, *բազումք ի ծնունդեանն նորա խնդասցեն* « πολλοὶ ἐπὶ τῇ γενέσει αὐτοῦ χαρήσονται ».

L. II, 42, *յերկոտասներորդ ամի յերթալն նոցա յԵրուսաղէմ ըստ սովորու թեան տաւնին*

և կապել զաւրան և պահել անդրէն, մինչ Յիսուս մանուկն ... « ἀναβαινόντων αὐτῶν κατὰ τὸ ἔθος τῆς ἑορτῆς, καὶ τελειωσάντων τὰς ἡμέρας, ἐν τῷ ὑποστρέφειν αὐτοὺς ὑπέμεινεν Ἰησοῦς ὁ παῖς ... »; les infinitifs, qui sont en arménien des substantifs déclinés d'après le type en -o- (c'est-à-dire comme գործ) sont ici au locatif; ce tour est tout à fait usuel.

Mais on trouve aussi le locatif avec d'autres prépositions :

avec առ au sens de « près de » dans les exemples tels que :

Gen. XIII, 18, բնակեցաւ առ կաղնիսն « κατῴκησε παρὰ τὴν δρῦν ».

L. I, 56, եկաց Մարիամ առ նմա « ἔμεινε Μαριὰμ σὺν αὐτῇ »; ou L. V, 1, կայր առ ծովակին « ἦν ἑστὼς παρὰ τὴν λίμνην »; et L. VII, 38, կայր յետոյ առ ոտս նորա « στᾶσα ὀπίσω παρὰ τοὺς πόδας αὐτοῦ ».

et avec ընդ au sens de « avec » (anciennement « près de ») dans des exemples tels que :

J. X, 6, խաւսէր ընդ նոսա « ἐλάλει αὐτοῖς », et J. XII, 29 : խաւսեցաւ ընդ նմա « αὐτῷ λελάληκεν ».

L. I, 58, մեծ արար Տէր զողորմութիւն իւր ընդ նմա, և խնդային ընդ նմա « ἐμεγάλυνεν κύριος τὸ ἔλεος αὐτοῦ μετ' αὐτῆς, καὶ συνέχαιρον αὐτῇ »; et *ibid.*, 72 : առնել ողորմութիւն ընդ հարս մեր « ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν ».

L. II, 36, կեցեալ ընդ մեն « ζήσασα μετὰ ἀνδρός ».

L. II, 46 : նստեր ընդ վարդապետսն « καθιζόμενον ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων ».

C'est aussi un locatif qu'on trouve dans l'emploi isolé suivant avec զ :

L. IV, 11, մի երբեք հարցես զոտն քո « μή ποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν πόδα σου ».

L. XI, 53, զամաւթի հարկանէին « ils étaient frappés de honte »; car on lit զգետնի հարկանել « frapper contre terre », par exemple Élisée, p. 54, l. 9 (édit. Venise, 1838), et գետնի sert de locatif à գետին « sol », bien que ce mot fasse գետնոյ au génitif-ablatif (cf. ի միջի մերում en regard de ի մէջ);

On doit de même supposer un locatif avec ըստ « selon » dans :

Mt. XVI, 27, հատուսցէ իւրաքանչիւր ըստ գործս իւր « ἀποδώσει ἑκάστῳ κατὰ τὴν πρᾶξιν αὐτοῦ ».

On voit mal pourquoi les noms de lieux en -ս transcrits du grec ont un locatif singulier identique à leur accusatif, alors que leur génitif-datif singulier est en -ի; ainsi L. X, 13, ի Տիւրոս և ի Սիդոնի « ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι » (cf. le datif Տիւրոսի, *ibid.*, 14); Mt. II, 19, երեւէր յԵգիպտոս « φαίνεται ..... ἐν Αἰγύπτῳ ». Il n'en est pas de même pour les noms de personnes, car on lit : Act. XV, 25, ընդ սիրելիս մեր՝ ընդ Բառնաբայ և ընդ Պաւղոսի « σὺν τοῖς ἀγαπητοῖς ἡμῶν Βαρνάβᾳ καὶ Παύλῳ ».

Dans les dialectes orientaux, c'est-à-dire dans ceux qui sont

voisins de la région où sont parlées les langues caucasiques du Sud à riche flexion casuelle, le locatif a reçu la marque propre et constante qui lui manquait en arménien classique; la désinence est *-ուս*, empruntée aux démonstratifs, aux interrogatifs et indéfinis et à quelques adjectifs. Le mot v. arm. *մի* « un » a pour génitif *միոյ* et pour datif *միուս* ou *միոջ*, mais *միոջ* ne sert pas ordinairement de locatif — du moins dans la traduction de l'Évangile, car on lit chez Elisée, II (édit. Johannisean, p. 42; édit. Venise, 1838, p. 34) *ի միոջ վայրի* —, et par suite *միուս* semblait en une certaine mesure caractériser le datif-locatif. Aussi, dès l'arménien classique le plus rigoureux, celui de la traduction de l'Évangile, la finale *-ուս*, propre aux thèmes en *-ո-*, a-t-elle été transportée au locatif d'un petit groupe d'adjectifs dont la flexion est en *-ա-*, les ordinaux en *-որդ*: lorsque l'ordinal en *-որդ* suit son substantif au locatif, il a son locatif normal en *-ի*: L. I, 59, *յաւուրն ութերորդի* « ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ὀγδόῃ », mais lorsqu'il précède et qu'il devrait, suivant la règle générale, n'être pas fléchi (ce qui arrive en effet, J. IV, 52, *յեւթներորդ ժամու* « ὥραν ἑβδόμην »), il a parfois d'après *առաջին* « premier », génit. *առաջնոյ*, dat.-loc. *առաջնուս*, un locatif en *-ուս*, ainsi Mt. XIV, 25 : *ի չորրորդումն պահու* « τετάρτῃ φυλακῇ ». Le locatif en *-ուս* est déjà employé normalement avec des substantifs quelconques dans la langue spéciale des anciennes traductions philosophiques, concurremment avec un locatif en *-ոջ* qui n'a pas survécu. — Les dialectes occidentaux expriment la notion du locatif à l'aide de *ում* et ont perdu ce cas en tant qu'élément de la flexion, mais, du moins, *ում* lui-même est un ancien locatif.

INSTRUMENTAL.

L'instrumental est, de tous les cas arméniens, le seul qui ne soit jamais confondu avec un autre pour la forme et qui ait toujours une caractéristique propre. H a conservé d'une manière très nette tous les emplois indo-européens.

Au sens propre d'accompagnement, il est d'ordinaire précisé par une détermination spéciale du sens, comme dans les autres langues; cette détermination est *հանդերձ* placé après le mot déterminé (comme *tenus*, *uersus* en latin), ainsi L. II, 5, *Մարեմաւ հանդերձ* « σὺν Μαριάμ ».. Là où le sens est nettement marqué par le contexte, *հանդերձ* peut manquer, ainsi : Mc III, 7, *Յիսուս աշակերտաւքն իւրովք* « ὁ Ἰησοῦς μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ »; Act. X, 1, *այր մի էր* ..... 2 ..... *բարեպաշտաւն և երկիւղած Աստուծոյ ամենայն տամբ իւրով* « σὺν παντὶ τῷ οἴκῳ αὐτοῦ »; Elisée, p. 57, l. 2 (édit. Venise, 1838), *զամենեսին զայս(ս) իւրաքանչիւր գեղիւք և ագարակաւք, զաւրաւք և զաւրա-*

զԼսաւք . . . առեալ « ayant pris tous ceux-ci avec tous les villages et tous les champs, toutes les troupes et tous les chefs ». On reconnaît ici l'emploi étudié par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 104.

L'instrumental sans préposition indique avec quel instrument se fait une action, de quelle manière, par quel moyen, etc., ainsi : L. 1, 3, զՀետ երթեալ եւ ամենայնի ճշմարտութեամբ (ἀκριβῶς, c'est-à-dire « avec vérité »); L. 1, 18, ի՛նչ գիտացից զայդ « κατὰ τί γνώσομαι τοῦτο »; L. 1, 44, խաղաց ցնծալով « ἐσκίρτησεν » (il a sauté en se réjouissant); L. 1, 51, արար զաւրութիւն բազկաւ իւրով (ἐν βραχίονι αὐτοῦ « avec son bras »); L. 1, 70, խաւսեցաւ բերանով սրբոց « διὰ στόματος τῶν ἁγίων »; L. 1, 75- պաշտել զնա սրբութեամբ և արդարութեամբ (ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ); L. 1, 80, աճէր և զաւրանայր հոգւով (πνεύματι); L. II, 51, զարդանայր իմաստութեամբ և հասակաւ և շնորհաւք « προέκοπτεν τῇ σοφίᾳ καὶ ἡλικίᾳ καὶ χάριτι »; L. III, 16, ես մկրտեմ ջրով « ἐγὼ μὲν ὕδατι βαπτίζω ὑμᾶς »; L. IV, 4, ոչ հացիւ միայն կեցցէ մարդ, այլ ամենայն բանիւ Աստուծոյ « οὐκ ἐπ' ἄρτῳ μόνῳ ζήσεται ὁ ἄνθρωπος »; L. VI, 38, նովին չափով որով չափէք չափեսցի ձեզ « ᾧ μέτρῳ μετρεῖτε ἀντιμετρηθήσεται ὑμῖν »; L. VIII, 47, եկն դողալով « τρέμουσα ἦλθεν ». Ces quelques exemples donnent un aperçu suffisant de l'emploi normal de l'instrumental en arménien. A titre de cas particuliers intéressants, il est utile de signaler l'instrumental de la chose complément d'un verbe passif : L. VIII, 37, ահի մեծաւ տագնապեին « φόβῳ μεγάλῳ συνείχοντο » ; l'instrumental complément des mots qui signifient « emplir » : L. 1, 53, զքաղցեալս լցոյց բարութեամբ « πεινῶντας ἐξέπλησεν ἀγαθῶν »; L. 1, 67, լցաւ Հոգւով սրբով « ἐπλήσθη πνεύματος ἁγίου »; L. V, 26, լի եղեն ահիւ « ἐπλήσθησαν φόβου » (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 114); l'instrumental indiquant le chemin par où l'on passe : Mt. XXI, 32, եկն Յովհաննէս ճանապարհաւ արդարութեան « ἦλθεν Ἰωάννης ἐν ὁδῷ δικαιοσύνης » (le texte vieux slave a ici aussi, d'après le Marianus : *pątemĭ pravedŭnomŭ*, cf. Delbrück, *loc. cit.*, § 108); l'instrumental indiquant la durée : Act. XIII, 30, երեւեցաւ աւուրբք բազմաւք « ὤφθη ἐπὶ ἡμέρας πλείους », et aussi J. XII, 1, վեց աւուրբ յառաջ քան զզատիկն եկն « πρὸ ἓξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα ἦλθεν » (Delbrück, *loc. cit.*, § 109); l'instrumental descriptif : Mc V, 42, զարմացան մեծաւ զարմանալեաւք « ἐξέστησαν ἐκστάσει μεγάλῃ » (passage suspect d'être calqué sur le grec). On voit qu'il n'y a pas de limites précises entre tous les emplois qui viennent d'être énumérés.

L'instrumental sans préposition peut servir de prédicat, ainsi L. IV, 32, իշխանութեամբ էր բանն նորա « ἐν ἐξουσίᾳ ἦν ὁ λόγος αὐτοῦ » (le slave a : *sŭ vlastĭją bě slovo ego*); Ps. XXXVIII, 6, չափով եդիր զաւուրս իմ « πάλαισμὰς ἔθου τὰς ἡμέρας μου »; Rom. I, 18, որք զճշմարտութիւն անիրաւութեամբ ունին « τῶν τὴν ἀλήθειαν ἐν

ἀδικίᾳ κατεχόντων»; Rom. VIII, 8, որ մարմնովն են՝ Աստուծոյ հաճոյ լինել ոչ կարեն ։ Բայց դուք ոչ էք մարմնով, այլ հոգւով «οἱ ἐν σαρκὶ ὄντες Θεῷ ἀρέσαι οὐ δύνανται. Ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐστὲ ἐν σαρκὶ ἀλλὰ ἐν πνεύματι»; Eznik, IV, 8 (édit. Venise, p. 265), կերպարանաւքն ասեն զխաչն և զմահն, և ոչ ճշմարտութեամբ «ils disent que la croix et la mort sont des figures et non pas une vérité» (littéralement «en figures et non pas en vérité»). En un sens très général, cet emploi de l'instrumental rappelle l'emploi de l'instrumental prédicat du lituanien et des dialectes slaves du Nord (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 122) : le caractère tout à fait différent de ce dernier emploi provient sans doute d'une influence finnoise; en effet, il est impossible de ne pas rapprocher des tours baltiques et slaves l'usage fait du translatif finnois dans Mt. XV, 28, *ja hänen tyttäsensä tuli sillä hetkellä terveeksi* «καὶ ἰάθη (littéralement en finnois : «est devenue saine» *tuli terveeksi*) ἡ θυγάτηρ αὐτῆς ἀπὸ τῆς ὥρας ἐκείνης», et de l'essif finnois dans Mt. XV, 31, *kansa ihmetteli koska he näkivät..... raajarikot terveenä* «τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας..... κυλλοὺς ὑγιεῖς» (voir Miklosich, *Vergl. gramm.*, IV, 742); et l'on ne saurait voir là une coïncidence fortuite, car l'indo-iranien et l'arménien n'ont pas développé l'emploi de l'instrumental prédicat dans le même sens que le baltique et le slave; en slave même, les dialectes du Sud ignorent presque entièrement cet usage, comme l'a montré M. Jagić, *Beitr. z. slav. synt.*, I, § 29 et suiv., et par suite le vieux slave de l'Évangile n'en a pas d'exemples à proprement parler[1]; le Suprasliensis a déjà quelques exemples, mais la langue du texte de ce manuscrit est bien différente de celle de l'Évangile, et dans ce texte même la valeur propre de l'instrumental reste bien visible partout, ainsi : Supr. 293, 9, *sąštaję bladĭnicą ne vŭzŭva bladniceję, nŭ ženoję* «elle qui était une prostituée, il ne l'a pas appelée (du nom de) prostituée, mais (du nom de) femme». L'instrumental prédicat résulterait donc d'un développement parallèle, mais indépendant, en arménien, en slave du Nord et en lituanien; en slave du Nord et en lituanien, le résultat a été à peu près le même, sans doute parce que des hommes de langue finnoise mêlés aux hommes de langue slave et de langue lituanienne, et adoptant la langue de ceux-ci, y ont

[1] L'exemple unique de Mc IX, 43 est suspect par son isolement même, et, en le citant (*Vergl. synt.*, I, p. 267), M. Delbrück a indiqué certains doutes; la construction de la phrase le rend très discutable, car l'instrumental *malomoštĭja* fait pendant au datif *jimąštju* : *debrĕe ti estŭ malomoštĭją vŭ životŭ vĭniti. neželi obě rącě jimąštju jiti vŭ geonǫ* «καλόν ἐστίν σε κυλλὸν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωήν, ἢ τὰς δύο χεῖρας ἔχοντα ἀπελθεῖν εἰς τὴν γέενναν»; la forme féminine *malomoštĭją* de l'instrumental suggère l'hypothèse que le sens littéral serait «avec infirmité», et non pas «infirme».

introduit quelque chose de leur sentiment linguistique; l'arménien, soumis à d'autres influences, présente une évolution toute différente de ce même emploi.

D'une manière générale, l'instrumental n'est employé qu'avec peu de prépositions: en arménien, outre հանդերձ déjà signalé qui n'est pas une préposition proprement dite, on rencontre seulement : զ, ընդ et առ. Avec l'instrumental, ընդ signifie «sous» : L. VII, 6, չեմ բաւական եթե ընդ յարկաւ իմով մտանիցես «οὐκ ἱκανός εἰμι ἵνα ὑπὸ τὴν στέγην μου εἰσέλθῃς», cf. lit. *àp neveĩtas esmì kad po mãno stógu paeĩtumbei*; Mt. VIII, 9, այր մի եմ իշխանութեամբ «ἐγὼ ἄνθρωπός εἰμι ὑπὸ ἐξουσίαν», cf. v. sl. *azŭ člověkŭ jesmĭ podŭ vladykoją*; avec *úpa* «sous», le védique a encore trace de l'instrumental dans *úpa dhármabhiḥ* «suivant la règle». — L'instrumental avec զ a déjà été étudié dans ces *Mémoires*, IX, 54; la difficulté phonétique opposée par M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, p. 446, au rapprochement avec v. sl. *za* semble pouvoir être résolue par la remarque que զ serait l'altération d'un ancien ս devant consonne (A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comp. de l'arm.*, § 14, 1, p. 16 et suiv.); or le sl. *za* s'emploie avec l'instrumental. — Enfin առ avec l'instrumental signifie «près de» : Mt. XII, 2, աճեայն ժողովուրդն կայր առ ծովեզերբն «ὄχλος ὁ ὄχλος ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν εἱστήκει»; L. VIII, 5, էր որ անկաւ առ ձանապարհաւ «ὁ μὲν ἔπεσεν παρὰ τὴν ὁδόν»; L. IV, 27, առ Եղիսարի մարգարէիւ «ἐπὶ Ἐλισαίου τοῦ προφήτου» (c.-à-d. «du temps du prophète Élisée»), aucune préposition de la famille de προ, παρα, περι, etc., à laquelle appartient évidemment առ, ne se construit avec l'instrumental en indo-iranien ou en letto-slave; le datif qu'on trouve avec gr. παρα en un sens exactement identique à celui de առ avec l'instrumental pourrait représenter un ancien instrumental; en tout cas, l'emploi est à rapprocher des emplois locaux signalés par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 108.

L'arménien moderne a si bien conservé l'instrumental que l'on y pourrait illustrer tout l'essentiel de l'emploi de la manière la plus claire, ainsi en arménien occidental : զգեստներով հագուած «revêtu de vêtements»; ի՞նչ գոյնով է «de quelle couleur est-il?»; փոքր աչերով մարդ մը «un homme avec de petits yeux»; այս պատճառաւ «pour cette raison»; պտղով լեցուն «plein de fruits»; ժամանակաւ «dans le temps (autrefois)», etc.

ACCUSATIF.

En ce qui concerne l'accusatif, on peut dire que l'arménien n'a rien perdu ni rien innové d'essentiel par rapport aux emplois indo-européens.

On met à l'accusatif le complément d'un verbe transitif, ainsi : L. I, 13, կին քո... ծնցի քեզ որդի « ἡ γυνή σου... γεννήσει υἱόν σοι », et naturellement aussi le prédicat qui se rapporte à un accusatif : L. I, 53, զմեծատուսն արձակեաց ունայնս « πλουτοῦντας ἐξαπέστειλεν κενούς » (la préposition զ qu'on trouve ici sera discutée plus bas, p. 425). De plus, un complément qui limite et détermine le sens verbal est mis à l'accusatif, alors même que le verbe est intransitif ou passif : L. II, 9, երկեան երկիւղ մեծ « ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν »; l'emploi n'est pas imité du grec, car des exemples tout pareils se retrouvent dans les textes originaux : Élisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 4, երթալ զայն ճանապարհ « aller ce chemin ».

L'accusatif marque en indo-iranien le terme d'un mouvement ; aucune préposition n'était nécessaire, et cet emploi ne différait pas essentiellement du précédent ; l'arménien a toujours en ce sens une préposition : ի « dans », L. I, 23, գնաց ի տուն իւր « ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ »; ց « vers », L. I, 30, ասէ ցնա « εἶπεν αὐτῇ »; ou առ « vers, à », I, 26, առաքեցաւ... առ կոյս « ἀπεστάλη ... πρὸς παρθένον »; L. IV, 43, եկին մինչև առ նա « ἦλθον ἕως αὐτοῦ ».

La durée est régulièrement indiquée par l'accusatif : L. I, 56. եկաց ... ամիսս երիս « ἔμεινεν ... μῆνας τρεῖς »; L. XIII, 8, թող զդա այս ամ եւս « ἄφες αὐτὴν καὶ τοῦτο τὸ ἔτος »; pour l'extension dans l'espace, les exemples sont plus rares et moins clairs. On peut citer peut-être L. II, 44, եկին երեք աւուր միոյ ճանապարհ « ἦλθον ἡμέρας ὁδόν ». Avec la préposition ընդ « le long de, à travers », cet emploi est au contraire fréquent : L. I, 65, ընդ ամենայն լեառնականն ... պատմեին « ἐν ὅλῃ τῇ ὀρεινῇ ... διελαλεῖτο »; L. XI, 51, կորուսեալ ընդ սեղանն և ընդ տաճարն « ἀπολομένου μεταξὺ τοῦ θυσιαστηρίου καὶ τοῦ οἴκου »; de même, avec valeur figurée, Mt. XIX, 10 : եթե այդպէս ինչ վինաս լիցի ընդ այր և ընդ կին « εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός ».

L'accusatif dit de relation est une chose surtout hellénique, et l'arménien n'en a presque pas trace. Le cas du mot անուն « nom » dans des tours comme L. I, 5, քահանայ ոմն անուն Զաքարիա « ἱερεύς τις ὀνόματι Ζαχαρίας » est à part : l'emploi correspondant se retrouve en sanskrit, en iranien et en grec, voir Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 185, et en dernier lieu, Foy, *I. F.*, XII, p. 172 et suiv.; il s'agit ici d'un cas tout particulier et qui ne permet aucune conclusion générale. Les adjectifs employés adverbialement, comme dans L. VII, 43, ուղիղ դատեցար, « ὀρθῶς ἔκρινας » rentrent au fond dans le cas des accusatifs ordinaires : « tu as jugé (un jugement) droit ».

Les exemples suivants d'accusatifs avec զ se laissent malaisément ramener à un principe général : Mt. X, 41, որ ընդունի

զմարգարէ յանուն մարգարէի « ὁ δεχόμενος προφήτην εἰς ὄνομα προφήτου »; Mt. xi, 2, առաքեաց ի ձեռն աշակերտաց իւրոց « πέμψας διὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ »; L. ix, 50, ի ձեր կողմն է « ὑπὲρ ὑμῶν ἐστιν »; L. xi, 17, տուն բաժանեալ յանձն « διαμερισθεῖσα ἐφ' ἑαυτήν »; L. i, 42, ի ձայն բարձր աղաղակեաց « ἀνεφώνησεν κραυγῇ μεγάλῃ »; Moïse Khor., ii, 13, ասէ յիւր լեզու « il dit en sa langue »; cf. le type gr. εἰς δύναμιν, εἰς καλόν, etc., et lat. *mirum in modum*.

L'innovation la plus remarquable de l'arménien pour l'accusatif est l'emploi de la préposition զ devant tout accusatif déterminé qui n'est pas déjà précédé d'une autre préposition, c'est-à-dire devant les pronoms, les noms propres, les substantifs accompagnés de l'article, d'un démonstratif ou d'un possessif, ou ayant simplement une valeur déterminée sans que cette détermination soit marquée par aucun signe; ainsi L. i, 34, զայր ոչ գիտեմ « ἄνδρα οὐ γινώσκω », la préposition զ est employée, et le sens est, pour le traducteur, « je ne connais pas le mâle »; on voit que զ apparaît là même où le grec n'a pas d'article; L. ii, 37, պաշտէր զցայգ և զցերեկ « λατρεύουσα νύκτα καὶ ἡμέραν » (on voit que l'accusatif exprimant la durée admet également l'emploi de զ). Cet emploi de la préposition զ, dont l'origine est assez obscure (cf. ces *Mémoires*, IX, 53), a pour effet de caractériser l'accusatif, dont la forme se confond au singulier avec celle du nominatif dans tous les noms autres que les pronoms personnels. Mais il est certain qu'il ne s'agit pas ici d'un préfixe զ distinct de la préposition, et la valeur de détermination est chose secondaire; après քան ou իբրև indiquant comparaison, զ suivi de l'accusatif est régulièrement employé là même où il n'y a pas la moindre détermination de sens, ainsi L. ix, 23, ոչ գոյ մեր աւելի քան զհինգ նկանակ և զերկուս ձկունս « οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο »; L. x, 3, առաքեմ զձեզ իբրև զգառինս ի մէջ գայլոց « ἀποστέλλω ὑμᾶς ὡς ἄρνας (*des* agneaux) ἐν μέσῳ λύκων ».

L'arménien moderne a conservé tous les anciens usages de l'accusatif; et, comme les prépositions ont disparu, il se trouve que l'accusatif sans préposition indique le terme du mouvement : ainsi տունը դառնալ « retourner à la maison »; la langue est ainsi revenue à l'usage indo-européen.

APPOSITION.

L'apposition joue en arménien un rôle relativement grand, et les exemples suivants méritent quelque attention :

Mt. x, 26, որ արբուսցէ միում ի փոքրկանցս յայսցանէ բաժակ մի ջուր ցուրտ « ὃς ἂν ποτίσῃ ἕνα τῶν μικρῶν τούτων ποτήριον

ψυχροῦ»; aujourd'hui encore, ce tour est régulier : arm. occ. id. գաւաթ մը ջուր «un verre d'eau».

L. VII, 44, դարձեալ ի կինն կողմն «στραφεὶς πρὸς τὴν γυναῖκα», littéralement en arménien «s'étant tourné vers la femme, du côté»; la préposition ի porte à la fois sur կին et sur կողմն.

L'Évangile ne présente ce type qu'au nominatif-accusatif, mais, dans l'Ancien Testament, on lit à l'instrumental :

Sagesse, I, 1, միամտութեամբ սրտի «ἐν ἁπλότητι καρδίας»; et souvent à l'ablatif, avec ou sans répétition de la préposition ի :

Genèse, VI, 7, յերեսաց երկրէ «ἀπὸ προσώπου πάσης τῆς γῆς»;

Ps. XX, 11, յորդւոց ի մարդկանէ «ἀπὸ υἱῶν ἀνθρώπων»;

ou chez les auteurs :

Eznik, II, 3, ի մարդկանէ հնարողութենէ «de l'art des hommes».

Élisée (édit. Venise, 1838), p. 48, 6 : յամենայն կողմանց յաշխարհէն հայոց «de tous les côtés du pays des Arméniens».

Même dans les textes où il apparaît, cet usage n'exclut pas l'emploi du génitif, par exemple Ex. XXVI, 26, ի կողման խորանին «du côté de la tombe».

REMARQUES SUR LE PRONOM RELATIF.

Lorsqu'un relatif comme որ signifie «celui qui, ce qui» (c'est-à-dire lorsque l'antécédent n'est pas exprimé), il appartient en réalité aux deux propositions qu'il rejoint, ainsi Mt. x, 40, որ ընդունի զձեզ զիս ընդունի «qui vous reçoit me reçoit»; là où, comme dans cet exemple, le cas est le même dans les deux propositions, il n'y a aucune difficulté; mais il arrive aussi que le cas soit différent; alors, si le cas demandé par la proposition relative est le nominatif ou l'accusatif, et le cas demandé par la principale un cas oblique quelconque, le relatif est mis à ce dernier cas; ainsi :

L. I. 79, երեւեալ որոց ի խաւարի ... նստեալն «ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει ... καθημένοις» (datif au lieu du nominatif);

L. IX, 36, ոչ ումեք պատմեցին ... և ոչ ինչ յորոց տեսին «οὐδενὶ ἀπήγγειλαν ... οὐδὲν ὧν ἑώρακαν» (ablatif au lieu de l'accusatif); cf. got. *ni gataihun ... ni waiht þizei gasehwun*;

L. XXIII, 41, արժանի որոց գործեցաք առնումք զչաւուցու մի «ἄξια ὧν ἐπράξαμεν ἀπολαμβάνομεν» (génitif-datif au lieu de l'accusatif).

Rom. I, 6, ամենեցուն որոց էք ի Հռովմ «πᾶσιν τοῖς οὖσιν ἐν Ῥώμῃ»; on traduira «à vous tous ceux qui êtes à Rome» (datif au lieu du nominatif).

On trouve aussi l'accusatif au lieu du nominatif :

L. XXIV, 33, *գտին ժողովեալ զմեսսենան և զորս ընդ նոսայն եբն «εὗρον ἠθροισμένους τοὺς ἕνδεκα καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς».*

On sait que pareil tour est usuel en grec, et le texte grec de deux des exemples cités ici en fournit de bons spécimens; le grec est même allé plus loin dans cette voie, car il substitue souvent à un accusatif le cas de l'antécédent exprimé, par exemple, pour citer un exemple dialectal, dans une inscription de Mitylène (Hoffmann, *Griech. dialekte*, II, n° 85 [p. 62 et suiv.], l. 18, *τᾶς εὐνοίας ἃς ἔχοισι*, et l. 32, *ἐπὶ τᾶι εὐνοίαι ἃι ἔχει.*

Le germanique présente exactement le même tour que l'arménien avec les mêmes limites, v. Delbrück, *Vergl. synt*, III, § 175 et suiv. Et le fait arménien montre clairement que la raison invoquée par M. Delbrück pour justifier cette construction n'est pas valable. En effet, M. Delbrück attribue la construction gotique II Tim. III, 14, *wisais in þaimei galaisides þuk «μένε ἐν οἷς ἔμαθες»* au lieu de *in þaim þoei* à un désir d'éviter la répétition du même thème *þa-*; or, en arménien ou en grec, le thème du relatif est tout autre que ceux des démonstratifs, et pourtant on rencontre exactement la même construction; la tendance à éviter la répétition d'un même thème n'est donc pas la cause essentielle. — En réalité, il n'y a rien à justifier ici; ce tour peut surprendre le logicien ou le grammairien puriste qui cherche des propositions complètes, mais, au point de vue psychologique, il n'est qu'une extension naturelle de l'emploi du relatif signifiant «celui qui» et appartenant par là même à deux propositions; là où le cas à exprimer n'est pas le même dans les deux, on exprime seulement celui des deux cas qui, étant le plus important pour le sens et se laissant le moins aisément suppléer, attire l'attention du sujet parlant. Dans une phrase comme : *il le dit à qui veut l'entendre*, où *à qui* équivaut à arm. *որոմ*, gr. *ᾧ*, got. *þammei*, il ne manque rien qu'un sujet formel, et, quant à l'origine, on conçoit bien qu'un sujet parlant qui dit : *il sait qui parle*, *il sait qui il admire*, soit aussi conduit à dire : *il sait à qui il parle*, *il sait chez qui il va*, etc. Ce développement est naturel, et il s'est produit indépendamment en grec, en germanique et en arménien; car à en juger par les faits homériques, védiques et avestiques, l'usage indo-européen était tout différent (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, § 136; Brugmann, *Griech. gramm.*[3], § 638).

CONCLUSION.

De ce qui précède, il résulte que l'arménien n'a pas seulement conservé presque tous les cas indo-européens, mais qu'il

leur a aussi maintenu une valeur à peu près exactement pareille à celle qu'ils ont en indo-iranien, en grec, en slave, etc. Et si, comme dans les autres dialectes, les cas ont été déterminés par des prépositions à un certain moment du développement de la langue, représenté par l'arménien classique, du moins, contrairement à ce qu'on observe le plus souvent ailleurs, ce sont les prépositions qui, après avoir joué un grand rôle, ont finalement disparu dans la langue moderne, tandis que les cas ont encore leur pleine valeur : de toutes les langues indo-européennes vivantes, l'arménien est de beaucoup celle où l'emploi des cas se laisse le mieux observer, et, à cet égard, le lituanien même ne saurait lui être égalé.

IV. — Emploi des formes personnelles des verbes.

L'arménien s'est constitué un système verbal simple, qui diffère essentiellement du système verbal complexe de l'indo-européen, et dont les éléments sont en notable partie inexpliqués ou insuffisamment expliqués. Il serait prématuré de rapprocher les parties de ce système des parties du système indo-européen qui leur répondent ou semblent leur répondre approximativement. On se bornera donc ici à une simple description de l'état arménien, description nécessairement un peu brève, et où ne pourront être mis en valeur que les traits essentiels; ce qui peut passer pour être d'origine indo-européenne ressortira immédiatement de l'exposé; et, pour le reste, le mieux est sans doute de ne rien affirmer.

I. Les formes personnelles.

L'état indo-européen est exactement conservé à cet égard, sauf la perte du nombre duel, qui est commune au verbe et au nom; cette perte du duel s'est également produite au cours du développement de la plupart des autres langues indo-européennes et ne caractérise pas l'arménien d'une manière particulière; on remarquera seulement qu'elle est absolue et ne comporte la persistance d'aucune trace d'une catégorie de duel.

Il y a une forme spéciale pour chacune des trois personnes à chacun des deux nombres conservés, le singulier et le pluriel. Ces six formes, nettement définies et toujours bien différentes de chacune des autres, suffisent, sans autre indication, à marquer le singulier et le pluriel, la 1re, la 2e et la 3e personne. Ainsi բերեմ suffit à signifier «je porte», բերէք «vous portez», etc. Il arrive même que le pronom ne soit pas exprimé près de la forme composée impersonnelle avec laquelle il serait au génitif : Lax.

Ph. [1], II, 24 (p. 45) վասն աւրինացդ ձերոց, զոր գրեալ էր եւ տուեալ բերել առ մեզ՝ մեք ոչ երբեք լսեմք «quant à vos lois que vous nous avez écrites et fait porter, nous ne les écouterons jamais» (le ձեր n'est pas exprimé parce que ձերոց, qui précède, indique assez le sens). Comme dans toutes les anciennes langues indo-européennes, le pronom personnel accentué est un mot autonome, ayant un sens fort; il sert dans les traductions à rendre le pronom personnel du grec, et sa place est indépendante de celle du verbe, qu'il précède généralement.

Bien que les formes personnelles se suffisent à elles-mêmes, comme le montre assez la traduction de ἰδοῦ ἐγώ par աւասիկ եմ *Gen.*, XXII, 1 et 11, on ajoute cependant très souvent un pronom personnel enclitique, qui se postpose au verbe (cf. ces *Mémoires*, XV, p. 90 et suiv.). Ce pronom enclitique est le même qui se postpose aussi souvent à des nominatifs employés en fonction de vocatif, ainsi այր դու «ἄνθρωπε». L., v, 20 : comme l'arménien n'a pas de forme spéciale pour le vocatif, l'addition du pronom sert ici, concurremment avec la manière d'intoner le mot, laquelle ne se traduit pas dans la graphie, à indiquer la valeur vocative.

L'addition d'un pronom personnel enclitique au verbe est donc fréquente en arménien et intervient pour peu qu'on veuille souligner la personne. Il se trouve ainsi qu'il y a trois degrés dans l'insistance avec laquelle la personne est désignée en arménien : pronom personnel accentué + forme verbale personnelle, pour bien insister sur la personne : ես բերեմ «c'est moi qui porte, moi je porte»; forme verbale personnelle + pronom inaccentué pour insister modérément : բերեմ ես «je porte» (moi, et non un autre); forme verbale personnelle seule, quand on sait déjà qui fait l'action et qu'il suffit de le rappeler : բերեմ «je porte». Ainsi : *Gen.*, XX, 6, ես դիտացի (κἄγω ἔγνων) զի սրբուց թեամբ սրտի արարեր դու (ἐποίησας) զայդ, եւ խնայեցի ես (ἐφεισάμην) ի քեզ՝ չմեղանչել քեզ յիս (ἁμαρτεῖν) ի քեզ՝ չմեղանչել քեզ յիս (արարեր դու et խնայեցի ես s'opposent sans qu'on ait besoin d'insister très fort; mais l'opposition justifie l'emploi du pronom). — *Gen.*, XX, 9 զի՞նչ դարձեցեր դու (ἐποίησας) զայդ ընդ մեզ· զիթե մեղաք (ἡμάρτομεν) ընդ քեզ, զի առեր (ἐπήγαγες) ի վերայ իմ. . . մեղս մեծամեծս (il fallait souligner la 2e personne դարձեցեր, au début du discours; mais ensuite մեղաք était assez annoncé par le մեզ précédent, et առեր par դարձեցեր դու). — Le pronom est très souvent ajouté par les traducteurs; ainsi : L., v, 8 այր մեղաւոր եմ ես (εἰμι); *Tob.*, III, 10 մի եմ ես (εἰμι) հաւր իմոյ; *Ps.*, III, 7 ոչ երկեայց ես «οὐ

[1] Lazare de Pharpi est cité d'après l'édition critique de MM. G. Ter-Mkrttchean et St. Malxasean, Tiflis, 1904.

φοβηθήσομαι»; *Gen.*, XII, 12 գիտեմ զի կին դեղեցիկ ես դու (εἶ); L., XI, 44 վայ ձեզ. զի էք դուք (ἐστε) իբրեւ զգերեզմանս; L., VI, 4 զհայրդ եմուտ նա (εἰσῆλθεν) ի տունն. Plusieurs exemples d'addition de նա enclitique se trouvent au début du Psaume I. A l'impératif, le pronom personnel est assez souvent ajouté : *Gen.*, XII, 1 ել դու (ἔξελθε) յերկրէ քումմէ; *Ex.*, VII, 9 առ դու (λάβε) զգաւազանդ եւ ընկեա (ῥίψον) զդա ի դետին (դու n'est ajouté qu'au premier des deux impératifs coordonnés); *Gen.*, XXII, 5 նստարուք դուք «καθίσατε». — Cet usage remarquable du pronom enclitique postposé était facultatif; il ne s'est pas maintenu en arménien moderne; l'arménien moderne, quand il a conservé une flexion, lui donne en effet sa pleine valeur et ne la soutient guère avec des petits mots qui en précisent le sens; c'est ainsi qu'il n'a plus de prépositions.

La 3e personne du pluriel, là où elle ne se rapporte pas à un sujet défini, a naturellement le sens de «on» : կարծեն «on croit»; L., VI, 44 ոչ երթե ի միոյ քաղեն (συλλέγουσι) թուզ «οὐ...ἐξ ἀκανθῶν συλλέγουσιν σῦκα». — L'emploi n'en est pas lié à celui d'un «sujet» au pluriel. On lit des exemples tels que les suivants : Eznik [1], I, 17, p. 70 : քարեացն արարիչ եւ չարեաց ո՞ր քան զո հարուստ իցեն «du créateur du bien et du créateur du mal, lequel est le plus fort? (litt. «le créateur du bien et [le créateur] du mal, ils sont plus forts lequel que lequel?»; l'article -ն porte sur l'ensemble du groupe քարեաց արարիչ եւ չարեաց); Koriwn, p. 9 արքայն Հանդերձ միաբան սրբովն Սահակաւ եւ Մաշթոցիւ՝ ընկալեալ զնշանապիրսն ի Հաբելէն, ուրախ լինեին «le roi, d'accord avec saint Sahak et Maštoç, était heureux (au pluriel en arménien) d'avoir reçu de Habel les signes».

La 3e personne du singulier d'un certain nombre de verbes a une valeur impersonnelle : I *Rois*, XXIII, 21 ցաւեաց ձեզ վասն իմ «ἐπονέσατε περὶ ἐμοῦ» ou *Jér.*, V, 3 նոցա ոչ ցաւեաց «οὐκ ἐπόνεσαν»; J., III, 9 զհայրդ մարթի այդմ լինել «πῶς δύναται ταῦτα γενέσθαι;». Toutefois on se sert plus ordinairement d'un nom accompagné de «être» : երկիւղ է «il est à craindre», etc. L'arménien tend à introduire ces constructions impersonnelles : L., XI, 27 երանի է որովայնին որ կրեացն զքեզ «μακαρία ἡ κοιλία ἡ βαστάσασά σε».

II. Voix.

La langue distingue deux séries de formes qu'on peut appeler, l'une active, et l'autre médio-passive. Mais la distinction n'est

[1] Eznik est cité d'après l'édition de Venise, en tenant compte de la collation du manuscrit unique de ce texte publiée par MM. Adjarian et Ter Mkrttchean, Vienne, 1904.

que partielle, et elle n'a rien de commun avec les procédés par lesquels l'indo-européen distinguait son actif et son médio-passif.

L'indo-europeen marquait la distinction par le contraste de désinences différentes pour l'actif et pour le médio-passif; mais c'est seulement dans la période la plus ancienne des langues indo-enropéennes historiquement attestées que ces deux séries de désinences sont maintenues au complet. Seuls le grec ancien et les anciens dialectes indo-iraniens conservent exactement les deux séries jusqu'à l'époque historique; le latin, le vieil irlandais et le gotique n'ont déjà que des débris du système indo-européen; partout ailleurs, et dans les formes plus récentes même du grec, de l'indo-iranien, du latin, de l'irlandais et du germanique, il ne subsiste normalement qu'une seule série de désinences, reposant pour la plupart sur les désinences actives. On ne s'attend donc pas à trouver, dans une langue où les finales sont aussi altérées que l'arménien, la distinction des deux séries de désinences, et l'on n'y en rencontre en effet aucun reste.

De même que l'indo-iranien a un présent passif caractérisé par un suffixe *-*ya*- et le grec un aoriste passif caractérisé par un suffixe -*η*-, l'arménien caractérise ses formes médio-passives par des thèmes verbaux particuliers.

En regard de ses présents en -*եմ*, et des subjonctifs correspondants en -*ից-եմ*, l'arménien a des présents en -*իմ*, avec des subjonctifs en -*իցիմ*, soit : *սիրեմ*, *սիրիցեմ* : *սիրիմ*, *սիրիցիմ*; cette formation en -*ի*- semble être apparentée au type en *-*ya*- indo-iranien (voir à ce sujet A. Meillet, *Dial. indo-europ.*, p. 108 et suiv.). Les présents en -*ամ* et en -*ում* ne comportent donc pas d'expression du médio-passif, non plus que le subjonctif en -*ուցում*; mais il y a des subjonctifs en -*այցիմ* en regard de -*այցեմ*, ainsi *Nombr.*, IV, 27, 31 et 32 *որ բառնայցի ի նոցանէ* traduit «τὰ ἀρτὰ (ou αἰρόμενα) ὑπ' αὐτῶν». L'imparfait et l'infinitif ne distinguent jamais entre le type actif et le type médio-passif : l'imparfait en -*էի* et l'infinitif en -*ել* servent également pour le type en -*եմ* et pour le type en -*իմ* si bien que *սիրէի* signifie «j'aimais» et «j'étais aimé», *սիրել* «aimer» et «être aimé», par exemple, Mc, V, 40 *ուր դնէր մանուկն* «ὅπου ἦν τὸ παιδίον». Le développement de l'infinitif en -*իլ* semble récent, et, actuellement encore, l'infinitif en -*իլ* a normalement sa flexion en -*ել-* : gén. -*ելոյ*, abl. -*ելէ*, instr. -*ելով*; les infinitifs en -*իլ* qu'on rencontre dans les éditions de textes classiques peuvent toujours être dus aux copistes ou aux éditeurs; dans l'ensemble, les anciens manuscrits de l'Évangile les ignorent, et l'on peut affirmer que le traducteur de l'Évangile ne les employait pas. La 3e personne du singulier en -*իր* de l'imparfait passif ne semble pas non plus être classique, mais elle existait sans doute

dialectalement dès l'époque des plus anciens textes, bien qu'elle ne figure pas dans la traduction de l'Évangile, car on ne voit pas comment elle aurait pu se développer par une analogie quelconque en partant des éléments attestés en arménien classique; l'origine en est malheureusement obscure. Le passif n'est donc caractérisé dans le système du présent que d'une manière très incomplète, et c'est sans doute ce qui fait que l'arménien moderne a développé d'assez bonne heure une caractéristique générale du présent passif, à savoir le type en *-ուիմ*.

Le grec ancien et l'indo-iranien présentent nombre de verbes dont le présent n'admet que les désinences médio-passives; le latin, l'osco-ombrien et le vieil irlandais ont leurs verbes déponents qui répondent en gros aux anciens thèmes à désinences médio-passives. L'arménien a de même des verbes qui n'ont que le présent en *-իմ*. Ces verbes répondent en partie aux déponents des autres langues; par exemple *երկնչիմ* «je crains» n'a que le présent en *-իմ*; tout comme skr. *bháye* (cf. v. sl. *boją sę*, lit. *bijaũs*) ou comme gr. *δεδ(ϝ)ίσκομαι*, qui paraît être de la même famille que arm. *երկնչիմ*. On peut citer entre autres *նստիմ* «je suis assis, je m'assieds», *կամիմ* «je veux», *երեւիմ* «je parais», *խորհիմ* «je pense», *համարիմ* «je compte», *տրտմիմ* «je suis triste», *պարտիմ* «je dois», *լինիմ* «je deviens», *ապաւինիմ* «je séjourne» et «je m'habille», *անկանիմ* «je tombe», *բուսանիմ* «je pousse», *ծնանիմ* «je nais, j'enfante» (cf. gr. *γίγνομαι*, lat. *nāscor*, mais *gignō*), *հեծանիմ* «je monte (à cheval)», *սնանիմ* «je me colle», *մեռանիմ* «je meurs» (cf. skr. *mriyáte*, lat. *morior*), *ուսանիմ* «j'apprends», *պրծանիմ* «je me sauve», *սկսանիմ* «je commence», *սնանիմ* «je me nourris, je suis élevé», *սիրտ ածանիմ* «je mets (un tablier, etc.)», *վլանիմ* «je m'écroule», *վրծանիմ* «je me sauve», *թաքչիմ* «je me cache», *թռչիմ* «je vole», *կորնչիմ* «je péris», *հանգչիմ* «je me repose», *մատչիմ* «je m'approche», *մարտանչիմ* «je combats», *փախչիմ* «je fuis», etc. Ces verbes et ceux du même genre que l'on pourrait encore ajouter sont pour la plupart de sens intransitif ou réfléchi et n'appellent pas de complément direct pas plus qu'ils ne comportent un actif correspondant. Parmi ceux qui pourraient comporter un complément, ce complément est assez souvent à un cas autre que l'accusatif : *երկնչիմ* «je crains» se construit avec l'ablatif : *երկնչիմ ի նմանէ* «j'ai peur de lui» *ողորմիմ* «j'ai pitié», se construit avec le datif : *ողորմի ինձ* «il a pitié de moi». Mais ce n'est pas une règle absolue; par exemple *շահիմ* «je gagne»; Mc, VIII, 36 *եթէ զաշխարհ ամենայն շահեսցի* «κερδῆσαι τὸν κόσμον ὅλον»; *համարիմ*. L., XIV, 28 *համարիցի ծախսն* «ψηφίζει τὴν δαπάνην»; Eznik, I, 24, p. 94, *զի . . . մի առ տարօրէն ինչ զերան համարիցին* «pour qu'ils ne considèrent pas les choses comme étrangères». Alors les mêmes formes servent

pour exprimer la valeur passive : L., XXII, 24 *Թե ո՛վ ինոցանէ համարիցի մեծ* « *τίς αὐτῶν δοκεῖ εἶναι μείζων;* ». On lit même pour *դատիմ* « je juge », qui admet des compléments à l'accusatif (par exemple J., V, 22), L., VI, 37 *մի դատիք- եւ ոչ դատիցիք* « *μὴ κρίνετε καὶ οὐ μὴ κριθῆτε* »; mais il est vrai qu'on rencontre dans les textes des formes de *դատեմ*, sans qu'on puisse déterminer si elles proviennent des auteurs ou des copistes; l'Évangile ne présente que *դատիմ*. Les formes en *-իմ* peuvent donc être transitives; mais la plupart ne le sont pas. — Inversement quelques verbes intransitifs flottent entre la forme en *-եմ* et la forme en *-իմ*, ainsi *բնակեմ* et *բնակիմ* « j'habite » (aor. *բնակեցի* et *բնակեայ*), *պակասեմ* et *պակասիմ* « je manque ».

La distinction du type actif et du type médio-passif est beaucoup plus complètement poursuivie à l'aoriste qu'au présent, parce que que tous les aoristes ont une même flexion, et que par suite, tous les verbes opposent le type actif au type médio-passif, sauf quelques verbes très anomaux. La caractéristique de l'aoriste médio-passif est *-ա-*, d'où, à l'indicatif, l'opposition de :

ACTIF.	MÉDIO-PASSIF.
բերի	*բերայ*
բերեր	*բերար*
եբեր	*բերաւ*
բերաք	*բերաք*
բերէք et *բերիք*	*բերայք*
բերին	*բերան*

Les désinences ne diffèrent au fond qu'à la 3e personne du singulier où le médio-passif a un *-ւ* d'origine obscure qui se retrouve dans *եղեւ* « il a été », et sans doute aussi dans la 3e personne de l'imparfait non classique *բերիւր* « il était porté ». Le thème *բեր-* de *բերեր*, *եբեր*, etc. est évidemment identique à gr. *φέρε-*, skr. *bhára-*. Au contraire *բերա-* n'a pas de correspondant exact; on ne peut rapprocher que le *-o-* des aoristes lituaniens, le *-ā-* des prétérits latins et osco-ombriens (lat. *erās*, etc.), le *-ā-* des subjonctifs italiques et celtiques : aucune de ces formes n'a un sens qui explique la valeur médio-passive des formes arméniennes. Mais c'est qu'aussi cette valeur médio-passive n'est pas générale; il subsiste des aoristes anomaux qui ont *-ա-* sans être médio-passifs : l'aoriste supplétif de *ուտեմ* « je mange », est *կերայ* (3e personne sg. *եկեր*), et l'aoriste anomal de *լսեմ* « j'entends » est *լուայ*; le subjonctif de ces aoristes a la forme active : 3e pers. sg. *կերիցէ*, *լուիցէ*. Le subjonctif de *կալայ* (aoriste de *առնիմ* « j'ai ») est de la forme *կալցէ* ou *կալցի*; il y a flottement

dans les textes dès les plus anciens manuscrits. On observe un flottement analogue dans ծնցեա : ծնցին, près de l'aoriste ծնայ « j'ai engendré ». On ne saurait faire état de l'aoriste de վհաներ « je commets une faute », qui est վհայ, parce que l'ա de cet aoriste se retrouve au présent. D'une manière générale, les aoristes en -եայ ne semblent pas avoir le caractère médio-passif; յառնեմ « je me lève » fait à l'aoriste յարեայ (impér. արի, subj. 3e pers. sg. յարիցէ); et, si երկեայ, վախեայ, etc. servent d'aoristes à երկնչիմ, վախչիմ, etc., le subjonctif de ces aoristes a la forme active : 3e pers. sg. երկիցէ, վախիցէ, etc.

L'-ա- ne paraît donc avoir été affecté que secondairement à l'expression du médio-passif, et ne servait sans doute à l'origine à autre chose qu'à marquer le passé. Et c'est sans doute pour cette raison que cet ա ne se retrouve ni à la 2e personne du singulier de l'impératif, ni au subjonctif : նստայ « je me suis assis », impér. նստիր, subj. 3e pers. sg. նստցի. Pour caractériser la 1re personne du singulier du subjonctif, on a été conduit à utiliser une forme analogique : բերայց a été fait sur բերայ d'après le modèle de բերի : բերիցի, et l'on a formé de même նստայց.

Quelle qu'en soit l'origine, l'aoriste en ա est devenu la caractéristique générale du médio-passif, et l'aoriste a par suite un passif exprimé dans à peu près tous les verbes dont le sens comporte l'existence d'un passif, alors même que, comme dans les types en -ալ et en -ուլ, l'indicatif présent n'admet aucune expression du passif par la forme. On a ainsi un aoriste passif de հեղում « je verse », հեղի « j'ai versé », soit *Ps.* xxi, 15 եւ որպէս ջուր հեղայ « ὡσεὶ ὕδωρ ἐξεχύθην », un aoriste passif de բառնամ « j'enlève », բարձի « j'ai enlevé », soit *Act. ap.*, viii, 33 դատաստան նորա բարձաւ « ἡ κρίσις αὐτοῦ ἤρθη », un aoriste passif de բանամ « j'ouvre », բացի « j'ai ouvert », soit Mt., ix, 30 բացան աչք նոցա « ἠνεῴχθησαν αὐτῶν οἱ ὀφθαλμοί », etc.

Ces formes d'aoristes réagissent sur les présents correspondants en -ում et en -ամ, auxquels elles permettent d'avoir parfois une valeur passive que rien n'exprime; le cas est comparable à celui de դնէր « il posait » et « il était posé » auquel l'existence de դնէ « il pose » et դնի « il est posé » permet d'exprimer les deux sens. On a donc souvent հեղու « il se verse, il est versé » à côté de « il verse », par exemple Mt., ix, 17 գինին հեղու « ὁ οἶνος ἐκχεῖται »; au subjonctif, Mt., xxiv, 40 մին առնուցու եւ միւսն թողուցու « εἷς παραλαμβάνεται καὶ εἷς ἀφίεται » (à côté de թողում « je laisse quelque chose »); à l'indicatif présent, Is., lvii, 1 արք արդարք բառնան « ἄνδρες δίκαιοι αἴρονται », et à l'imparfait, *Act. ap.*, xxvii, 20 բառնայր ամենայն յոյս փրկութեան մերոյ « περιῃρεῖτο ἐλπὶς πᾶσα τοῦ σῴζεσθαι ἡμᾶς », à l'indicatif présent, *Eccl.*, i, 7 ծով ոչ լնու « ἡ θάλασσα οὐκ ἔσται ἐμπιπλαμένη », et au subjonctif présent Mt.,

XXVI, 54 *կամ զի լցուսցեն զբանք «ὡς πληρωθῶσιν αἱ γραφαί;»* à côté de *լնում* «j'emplis (quelque chose)». De même *լուանամ* est ambigu et signifie également «je lave» et «je me lave»; mais il y a une distinction nette entre *լուայի* «j'ai lavé» et *լուացայ* «je me suis lavé».

Les verbes en *-ա֊* et en *-ու֊*, qui n'admettent pas à l'indicatif présent (ni même au subjonctif en ce qui concerne le type en *-ու֊*) une distinction de l'actif et du médio-passif, peuvent etre déponents à l'aoriste, et c'est ce qui a lieu très souvent en effet. Le grand groupe des verbes en *-անա֊*, qui indique qu'on devient telle ou telle chose et qui comprend en outre des verbes isolés tels que *իմանամ* «je comprends», *մոռանամ* «j'oublie», est tout entier déponent à l'aoriste, tandis qu'il ne l'est pas au subjonctif présent. Le cas de *լուանամ*, où *լուայի* s'oppose à *լուացայ*, est isolé. On fléchit régulièrement : *զաւրանամ* «je prends de la force», aor. *զաւրացայ*, subj. aor. 3e pers. sing. *զաւրասցի* (mais subj. prés. *զաւրանայցէ*). De même on a *մերձենամ* «je m'approche (subj. *մերձենայցեմ* Mc, VI, 56), mais *մերձեցայ*, subj. 3e pers. *մերձեսցի* (Mc, VIII, 22). Plusieurs verbes en *-նու֊* se comportent de même, notamment : *զգենում* «je m'habille», *զգեցայ* (subj. 3e p. *զգեցցի*); *ընթեռնում* «je lis», *ընթերցայ* (subj. *ընթերցցի*); *յենում* «je m'appuie», *յեցայ*; *ջեռնում* «je m'échauffe», *ջերայ*; *ընկղմում* «je m'enfonce», *ընկղայ*; *երդնում* «je jure», *երդուայ*; etc. De même quelques verbes en *-ա֊* : *գթամ* «j'ai pitié», *գթացայ*; *յուսամ* «j'espère», *յուսացայ*; *ջանամ* «je m'efforce», *ջանացայ*; *ցնծամ* «je me réjouis», *ցնծացայ*; *փութամ* «je me hâte», *փութացայ*; etc.; quelquefois, il y a flottement, comme dans *դողամ* «je tremble», *դողայի* et *դողացայ*. Il y a ici toute une sorte de déponents limités à l'aoriste, qui est propre à l'arménien (cf. le type latin exceptionnel *gaudeō, gāuīsus sum*). On est tenté de se demander si en regard de *մերկանամ* «je me mets à nu», aor. *մերկացայ*, la valeur factitive de *մերկանամ* «je mets à nu», aor. *մերկացի*, ne serait pas secondaire comme gr. *πείθω* «je persuade», aor. *ἔπεισα*, parf. *πέπεικα*, en face de *πείθομαι* «je suis convaincu», *ἐπιθάμην*, *πέποιθα*.

Là, où l'aoriste est en *-ա֊*, c'est-à-dire déponent, il ne peut être formé de passif aoriste; on recourt parfois alors au factitif pour obtenir un passif. Ainsi le présent du passif de *ճանաչեմ* «je connais» est *ճանաչիմ*; et en regard du subjonctif aoriste actif *ճանիցէ*, on a un subjonctif aoriste passif *ճանիցի*, mais un indicatif de l'aoriste passif ne saurait exister en face de *ճանեայ* «j'ai connu»; on recourt alors à *ճանուցայ*; de là *Gal.*, IV, 9 *այլ այժմիկ ճանեալք ի Աստուծոյ, մանաւանդ լեալ ճանուցեալք իսկ յԱստուծոյ, կամ զի դառնայք «νῦν δὲ γνόντες Θεόν, μᾶλλον δὲ γνωσθέντες ὑπὸ Θεοῦ, πῶς ἐπιστρέφετε;»*. On sait que, de même, *ճանուցեալ֊*

sert de participe en ըեալ à ձանաչեմ; qui ne possède pas un participe de ce genre.

Ainsi qu'il arrive en général dans les langues indo-européennes où il figure, le passif n'est pas simplement l'inverse de l'actif (cf. Ernout, *M. S. L.*, XV, p. 289 et suiv.); il a le plus souvent une valeur absolue et ne comporte par suite, d'ordinaire, aucun complément. Sans doute l'expression passive avec complément est possible, et le traducteur de l'Évangile l'utilise, par exemple Mt., II, 16 իբրեւ տեսեալ Հերովդէս թէ խաբեցաւ ի մոգուց անտի « Ἡρῴδης ἰδὼν ὅτι ἐνεπαίχθη ὑπὸ τῶν μάγων »; les auteurs qui écrivent directement l'arménien s'en servent aussi : F. Byz., III, 3 (p. 8 Venise) եւ նոքա իբրեւ փրկեցան յայնմանէ ապա անկանեին « une fois délivrés par celui-ci, ils tombaient ». Dans ces deux exemples, on notera que ce qui est envisagé est une situation acquise, et non pas un fait, un acte. Mais l'usage le plus ordinaire est l'emploi absolu; par exemple թուէ « il compte » : թուի « il semble, il paraît », ինձ թուի « il me semble . . . ». Voici les exemples qu'offrent les deux premiers chapitres du livre I de Eznik : I, 1 (p. 8) աղբերքն . . . որք ի նորա հրամանէ կարգեցան « les sources qui ont été arrangées par ses ordres » ; *ibid.*, I, 2 (p. 9) զոր հիւղն կոչեն՝ որ թարգմանի նիւթ « ce qu'ils appellent *hiwł* (ὕλη), et qui se traduit par *niwth* (matière) » ; *ibid.*, I, 2 (p. 10) երկիր առանց ջուրց պատառի եւ խորխոլի « sans eau, la terre se fend et s'éboule » ; *ibid.*, I, 2 (p. 11) որ շարժին եւ փոփոխի չէ եհական « ce qui se meut et change n'est pas essentiel ». Ces quelques phrases donnent une idée de la valeur ordinaire du passif arménien. Là où figure un complément, il s'agit encore d'une notion indéfinie, et non d'un acte accompli à un moment donné : Eznik, I, 3 (p. 13) արեգական եւ լուսնի եւ աստեղք եւ հուր եւ ջուր եւ երկիր, որ ի մոգուց եւ ի հեթանոսաց պաշտին « le soleil, la lune, les étoiles, le feu, l'eau, la terre, qui reçoivent l'adoration des mages et des païens ». Il y a deux passifs, tous deux pris absolument, dans la phrase suivante : Eznik, I, 3 (p. 14 et s.) : դիմեմք պաշտիցեմք զարեգական, որ մերթ կոչի իբրեւ զծառայ առ ի <ի> սպասն՝ յոր կարգեցաւ՝ հասանելոյ, եւ մերթ . . . « comment pouvons-nous adorer le soleil, que tantôt on appelle pour qu'il rende le service en vue duquel il a été formé, et tantôt . . . ? » Il suffit qu'on envisage la chose en tant que chose, et non au point de vue de l'acte, pour que le passif soit employé; ainsi Eznik, I, 23, p. 96 : որ ինչ ի զգայնոցս շաւշափի . . .՝ այն մարմնաւոր է « ce qui entre en contact avec nos sens (litt. ce qui est palpé par nos sens) . . . est corporel » ; *ibid.*, նուրբ է տարր լուսոյ, այլ զի ակամբ դիտի՝ մարմնաւոր է « l'élément de la lumière est subtil, mais puisqu'il est observé avec l'œil, il est corporel » (on remarquera que le complément du passif est, dans la première phrase, à l'ablatif, ce qui est usuel avec les noms de personnes, et dans la

seconde à l'instrumental, parce que l'œil est envisagé comme un instrument). Pour la valeur du passif, la synonymie exacte de *անկեալ կայ* Mt., VIII, 6, et *անկեալ ընդ* Mt., VIII, 14, tous deux traduisant *βέβληται*, est caractéristique. Le passif a une valeur indépendante de l'actif dans *վերծանիմ* « je m'échappe, je me délivre de », en regard de *վերծանեմ* « je dépouille, j'ôte (un vêtement) ». Dès qu'on veut exprimer une action, on recourt à un tour autre que le passif : L., XII, 47 *δαρήσεται πολλάς* est traduit par *արբոյկ ոմն բազում*.

Le passif se trouve être ainsi une forme beaucoup moins employée que la forme active. Il peut arriver que tel verbe qui n'a pas de passif oblige les écrivains à changer de construction : F. Byz., III, 8 (p. 20 Venise) *եւ այսպէս բարձաւ ազգատոհմ նախարարութեանն այնորիկ, եւ զտուն նոցա յարքունիս կալան* « ainsi a été supprimée la famille dominante de cette principauté, et l'on a réuni leur maison au domaine royal » (l'aoriste *կալայ* de *առնիմ* ayant la forme moyenne, ne comporte pas de passif, tandis que l'aoriste de *բառնամ* en comporte un). De même, *լսեմ* « j'entends » n'ayant pas de passif normalement, parce que l'aoriste est anomal, de la forme *լուայ*, on se sert de l'adjectif *լսելի* avec *լինիմ* ou *եղանիմ*; ainsi : L., I, 13 *լսելի եղեն աղաւթք քո* « εἰσηκούσθη ἡ δέησίς σου » (*լսելի առնել* ou *լսել տալ* servent de substituts au factitif inexistant de *լսեմ*). *Gen.*, XLII, 20, *հաւատարիմ լինիցին* traduit *πιστευθήσονται*. Et ainsi dans nombre de cas.

Le participe en *-եալ* accompagné d'auxiliaire contribue aussi à faire concurrence au passif. Un parfait passif grec se traduit normalement par le participe en *-եալ* avec *եմ* : J., XVI, 11 *դատապարտեալ է* « κέκριται ». La valeur est la même L., I, 36 *նորա որ անուանն կոչեցեալ էր* « τῇ καλουμένῃ στείρᾳ ». On trouve aussi *կալ*, ainsi *Rom.*, VII, 2 *կապեալ կայ* « δέδεται », tandis que le plus souvent *δέδεται* est traduit par *կապեալ է*. Ailleurs, c'est pour la clarté qu'on recourt à la forme composée : F. Byz., III, 3 *կապեալ լինէին* « ils étaient attachés », sans doute parce que *կապէին* serait ambigu; *ibid.*, IV, 6 (p. 95 Venise) *յայնմ կղզւոջ զայս աւրինակ կերակրեալ լինէին ի ծովէ անտի* « de cette manière, dans cette île, ils étaient nourris par la mer » (*կերակրէին* serait ambigu).

L'importance du passif est moindre que celle de l'actif; mais c'est néanmoins en arménien ancien un élément essentiel de la langue, comme le prouve le développement, postérieur à l'époque classique, d'une caractéristique du présent passif en *-ուիմ*, exempte des ambiguïtés que présentaient les formes classiques, et comme le prouve aussi la forme non classique d'imparfait 3e pers. sing. en *-իւր*. Le système du passif de l'arménien classique est du reste déjà quelque chose d'original, que l'arménien s'est créé et qui n'a d'équivalent exact nulle part ailleurs.

III. L'aspect.

Les formes personnelles des verbes arméniens se groupent en deux systèmes qu'on peut appeler système du présent et système de l'aoriste. Chacun de ces systèmes comprend un indicatif, un subjonctif et un impératif. L'indicatif présent comprend un présent proprement dit et un prétérit nommé imparfait; l'indicatif aoriste comprend seulement un prétérit nommé aoriste. Soit par exemple pour le verbe *Հարցանեմ* « j'interroge » :

	PRÉSENT.	AORISTE.
Indicatif.	Présent : *Հարցանեմ*։	Aoriste : *Հարցի*։
	Imparfait : *Հարցանէի*։	
Subjonctif	*Հարցանիցեմ*։	*Հարցից*։
Impératif	(*մի*) *Հարցաներ*։	*Հարց*։

Au point de vue de la forme, l'infinitif *Հարցանել* appartient au groupe du présent, et le participe *Հարցեալ* au groupe de l'aoriste; mais ce groupement n'est pas sensible au point de vue sémantique; d'ailleurs il n'existe pas d'infinitif aoriste comme en grec, si bien que *Հարցանել* est l'infinitif, non pas du présent, mais de l'ensemble du verbe; *Հարցեալ* est de même le participe de l'ensemble du verbe. Les formes grammaticales ne prennent de valeurs définies que là où elles s'opposent les unes aux autres; en grec, où le participe et l'infinitif du présent s'opposent au participe et à l'infinitif de l'aoriste, ces formes ont des aspects définis; il n'en est pas de même en arménien, par suite de l'absence d'opposition. Il ne sera question ici que des formes personnelles du verbe, et l'infinitif sera laissé entièrement de côté. Il y aura donc lieu d'examiner trois ordres de faits : 1° l'aspect, c'est-à-dire la valeur sémantique des deux systèmes, celui du présent et celui de l'aoriste; 2° le mode, c'est-à-dire le rôle de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif; 3° le temps, c'est-à-dire l'expression du temps en arménien. De plus, bien que les participes ne doivent pas être étudiés ici, il conviendra de déterminer la valeur du type constitué par le participe en *-եալ* accompagné d'un auxiliaire, car l'emploi de cette forme composée se rattache étroitement à la théorie de l'aspect par laquelle il est bon de commencer.

Les noms de présent et aoriste ne doivent pas faire illusion. Les formes du présent arménien reposent évidemment sur les formes du présent indo-européen. Mais les formes de l'aoriste sont en partie obscures. Plusieurs, comme *բերի*, *ածի*, *Հարցի*, reposent, non sur des aoristes, mais sur d'anciens imparfaits, comme

beaucoup de formes d'aoristes en slave (*padŭ*, *nese*, etc.). Quelques-unes, comme լքի, գտի, reposent sur d'anciens aoristes. Et sur l'origine de la forme normale, celle en *-g-*, on ne peut faire que des hypothèses incertaines; si l'on rapproche le type grec *-σκω*, lat. *-scō*, etc., ce *-g-* représenterait un suffixe de présent. En aucun cas, on n'y doit rechercher un ancien **-ss-*, comme le pensait Bugge, *Das Verhältnis der Etrusker*, p. 13, d'abord parce que l'existence d'un aoriste indo-européen en **-ss-* n'est pas établie, et ensuite parce que le traitement arménien du groupe rare indo-européen **-ss-* est révélé par ես « tu es » = hom. *ἐσσι*, v. lat. *es(s)*, et qu'il n'est pas *g*. Le sémantiste est donc très peu guidé par l'étymologie des aoristes arméniens.

En revanche on dispose d'une indication d'emploi assez claire : l'impératif présent est toujours prohibitif : մի հարցանիր « n'interroge pas », l'impératif aoriste toujours positif : հարց « interroge ». Or, on sait que l'impératif aoriste grec n'admet pas l'emploi prohibitif; on dit *οἶσον*, mais non pas **μὴ οἶσον*; l'impératif présent grec peut être au contraire positif ou prohibitif. De même, en vieux slave, on observe une tendance manifeste à répartir les impératifs en impératifs perfectifs positifs et impératifs imperfectifs prohibitifs; pour des faits baltiques analogues, voir Endzelin, Латышскіе предлоги, II, p. 129. La distinction entre le présent et l'aoriste arménien doit donc répondre en quelque mesure à celle entre le présent et l'aoriste grecs, entre l'imperfectif et le perfectif slaves. Il va sans dire qu'il y a ici seulement une première indication qui demande à être contrôlée et précisée. Il n'y a rien de plus à tirer des formes d'impératifs : la règle étant appliquée d'une manière constante et mécanique, on ne saurait constater entre l'impératif présent et l'impératif aoriste aucune nuance de sens, ni tirer de là la formule exacte de la valeur du présent et de l'aoriste arméniens.

La règle ne comporte proprement qu'une exception, et dans un cas tout particulier : l'impératif présent du verbe « être » est employé, avec valeur positive, dans l'Évangile, seulement dans l'expression : ողջ եր « χαῖρε », Mt., XXVI, 49; XXVII, 29; Mc, XV, 18; ողջ էք « χαίρετε », Mt., XXIX, 9; par ailleurs on a ordinairement ողջ լեր, ողջ լերուք, avec l'impératif aoriste de լինիմ, on ne rencontre que քաջ լեր « ἀνδρίζου », et l'expression est ancienne, comme le montre le dérivé քաջալերեմ « j'encourage », qui est de la plus vieille langue et strictement classique; on dit de même զգոյշ լեր « fais attention », etc. Mais cette exception, qui porte seulement sur եր, էք est insignifiante, parce que la racine i.-e. **es-* ne fournit pas d'aoriste à l'arménien, non plus qu'aux autres langues indo-européennes, et parce que l'impératif եր, էք ne sert pas non plus d'impératif prohibitif. Ces formes

sont des survivances placées en dehors de toute règle. On en retiendra que l'emploi de l'impératif présent *եր, էք*, unique comme impératif positif, répond à celui d'un impératif présent du grec, ou d'un impératif imperfectif du slave.

Pour tenir lieu de l'impératif positif du présent, il a été quelquefois employé au pluriel une forme particulière du subjonctif; soit par exemple de *ուտեմ* « je mange »; l'impératif présent est *մի ուտեր, մի ուտէք*, la 2e personne du pluriel du subjonctif présent, *ուտիցէք*; avec la finale de la 2e personne du pluriel du subjonctif aoriste (par exemple *կերիջիք*), on a formé un subjonctif *ուտիջիք* qui peut tenir lieu de l'impératif présent positif. L'exemple le plus remarquable est le suivant : L., x, 7 *ի նմին տան ագանիջիք, ուտիջիք եւ ըմպիջիք ի նոցանէ* « ἐν αὐτῇ δὲ τῇ οἰκίᾳ μένετε, ἐσθίοντες καὶ πίνοντες τὰ παρ' αὐτῶν », et de même *ibid.*, 8 *յոր քաղաք մտանիցէք եւ ընդունիցին զձեզ, ուտիջիք զկնի առաջի դնիցեն ձեր* « εἰς ἣν ἂν πόλιν εἰσέρχησθε καὶ δέχωνται ὑμᾶς, ἐσθίετε τὰ παρατιθέμενα ὑμῖν ». Il ne s'agit pas ici d'impératifs, comme cet exemple tendrait au premier abord à le faire imaginer, mais de subjonctifs, et en effet le verset L., x, 8 continue ainsi : *եւ բժշկեսջիք որ ի նմա հիւանդք իցեն* « καὶ θεραπεύετε τοὺς ἐν αὐτῇ ἀσθενεῖς », avec un subjonctif aoriste. C'est ce qu'on voit du reste par d'autres exemples dont la valeur exacte ne pourra, il est vrai, être appréciée qu'après qu'on aura déterminé le sens de l'aspect aoriste en arménien (cf. ci-dessous p. 115 et suiv.) : L., XII, 5 *ցուցից ձեզ յումմէ երկնչիցիք· երկնչիջիք յայնմանէ որ ....այո ասեմ ձեզ, յայնմանէ երկնչիջիք* « ὑποδείξω δὲ ὑμῖν τίνα φοβηθῆτε· φοβήθητε τὸν... ναί, λέγω ὑμῖν, τοῦτον φοβήθητε » (cet exemple est à retenir : il montre déjà que le thème du présent arménien peut traduire un thème d'aoriste grec). — L., XIII, 25 *յորմէ հետէ մոցէ տանուտէրն, եւ փակեսցէ զդուռնն· եւ սկսանիցիք կալ արտաքոյ... 26 յայնժամ սկսանիջիք ասել* « ἀφ' οὗ ἂν ἐγερθῇ ὁ οἰκοδεσπότης καὶ ἀποκλείσῃ τὴν θύραν, καὶ ἄρξησθε ἔξω ἑστάναι... τότε ἄρξεσθε λέγειν » (ici encore les subjonctifs présents arméniens, l'un de subordonnée, l'autre de principale, traduisent l'un un subjonctif aoriste grec, l'autre un futur.) — J., VIII, 21 *ես երթայր, եւ խնդրիցէք զիս, եւ ի մեղս ձեր մեռանիջիք* « ἐγὼ ὑπάγω καὶ ζητήσετέ με, καὶ ἐν τῇ ἁμαρτίᾳ ὑμῶν ἀποθανεῖσθε » (mais *ibid.*, 24 *ասացի ձեզ` թէ ի մեղս ձեր մեռանիցիք* « εἶπον ὑμῖν ὅτι ἀποθανεῖσθε ἐν ταῖς ἁμαρτίαις ὑμῶν »). Cf. encore L., XIII, 3 et 5; *Ex.*, I, 16 et 22 (*սպանանիջիք* « ἀποκτείνατε », *սպրեցուցանիջիք* « ζωογονεῖτε », à côté du subjonctif aoriste *ընկեսջիք* « ῥίψατε ») — J., VIII, 32 *ճշմարտութիւնն ազատեսցէ զձեզ* « ἡ ἀλήθεια ἐλευθερώσει ὑμᾶς », à quoi il est répondu, 33 *ընդ որում ասես եթէ ազատք լինիջիք* « πῶς σὺ λέγεις ὅτι ἐλεύθεροι γενήσεσθε; » (dans une phrase de ce genre, *եթէ* ne marque pas

subordination); il y a un exemple tout pareil au verset 36, etc. De même que le subjonctif particulier en *-ի՛ջիք* dans L., x, 7, le subjonctif présent ordinaire sert à traduire l'impératif présent du grec dans le curieux exemple suivant : *Deutér.*, I, 7 *դարձարուք եւ չուեցէք դուք ասեն, եւ մտանիցէք ի լեառն «ἐπιστράφητε καὶ ἀπάρατε ὑμεῖς καὶ εἰσπορεύεσθε εἰς ὄρος»*. Comme il n'existe pas à la 2e personne du singulier de forme qui puisse être utilisée à la manière de *-ի՛ջիք* du pluriel, ce genre de subjonctif présent est strictement limité à la 2e personne du pluriel (cf. sur tous ces faits, ci-dessous, p. 115 et suiv.). Toutefois, au médio-passif, la 2e personne du singulier en *-ջիր* équivaut à une 2e personne du singulier du subjonctif aoriste dans quelques cas, ainsi Eznik, I, 17, p. 72 *ճնջիր* et *դարձջիր*, à côté de *կերիցես*; le texte de *Gen.*, III, 16 et 19, auquel il est fait allusion porte *ճնցես «τέξῃ»* et *դարձցիս «τοῦ ἀποστρέψαι»*. — L'emploi du subjonctif présent en *-ի՛ջիք* est rare dans les subordonnées; on le rencontre cependant L., XXI, 36 *զի արժանի լինիջիք «ἵνα κατισχύσητε»*.

L'impératif ne pouvant fournir qu'une première indication générale et très vague, puisque l'usage est devenu mécanique, on est réduit, pour déterminer la valeur exacte des aspects présent et aoriste en arménien, à examiner deux séries de formes : le subjonctif présent et le subjonctif aoriste d'une part, l'imparfait (prétérit indicatif du système du présent) et l'aoriste (prétérit indicatif du système de l'aoriste) de l'autre. On ne peut rien tirer de l'étude de l'indicatif présent, puisque cette forme n'a pas de parallèle dans le système de l'aoriste. L'examen des deux seules séries de formes utilisables montre immédiatement que, tout en ayant des points de contact, les valeurs du présent et de l'aoriste en grec et en arménien ne se recouvrent pas. L'aoriste grec n'est pas traduit régulièrement par un aoriste arménien, comme il l'est par un perfectif slave, ni le présent grec par un présent arménien, comme il l'est par un imperfectif slave.

L'aoriste indicatif marque l'action qui a eu lieu dans le passé et qui apparaît complète; l'imparfait indique au contraire une action passée dont on envisage non pas le terme, mais bien plutôt le développement : J., IX, 7 *չոգաւ, լուացաւ, եկն եւ տեսանէր «ἀπῆλθεν καὶ ἐνίψατο καὶ ἦλθεν βλέπων»* (cf. *ibid.*, 11 *չոգայ, լուա՛ցայ եւ տեսանեմ*; il s'agit de la guérison d'un aveugle). — *Gen.*, XII, 15 *տեսին զնա եւ իշխանքն Փարաւոնի, եւ գովեցին զնա առաջի Փարաւոնի · եւ տարան զնա ի տուն Փարաւոնի*. 16 *եւ Աբրամու բարիս առնեին վասն նորա · եւ եղեն նորա խաշինք... «ἴδον αὐτὴν οἱ ἄρχοντες Φαραὼ καὶ ἐπῄνεσαν αὐτὴν πρὸς Φαραὼ καὶ εἰσήγαγον αὐτὴν πρὸς Φαραώ. 16 καὶ τῷ Αβρὰμ εὖ ἐχρήσαντο δι' αὐτήν, καὶ ἐγένοντο αὐτῷ πρόβατα...»*; le grec n'a ici que des

aoristes; et le traducteur arménien raconte tout à l'aoriste; mais εὖ ἐχρήσαντο, qui est une action vague, sans terme défini, est rendu par l'imparfait բարիս աշնեին. Un narrateur grec se sert de l'aoriste d'une manière plus continue qu'un narrateur arménien : le Grec met à l'aoriste tout ce qu'il envisage comme fait pur et simple; le narrateur arménien au contraire n'emploie l'aoriste qu'autant qu'il s'agit d'actions dont le terme est envisagé. Pour peu que le terme d'une action soit indéterminé, l'arménien recourt à l'imparfait, si bien que l'imparfait et l'aoriste sont tous les deux également des «temps historiques» en arménien classique. Le texte suivant est remarquable à cet égard : Mc, VI, 30 ժողովեցան (συνάγονται; l'arménien évite le plus souvent le présent historique; cf. ci-dessous, p. 118) առաքեալքն առ Յիսուս, եւ պատմեցին (ἀπήγγειλαν) նմա զամենայն ինչ զոր արարին (ἐποίησαν) եւ զոր ուսուցին (ἐδίδαξαν)... 32 եւ գնացին (ἀπῆλθον) նաւու յանապատ տեղի առանձին. 33 եւ տեսին (εἶδον) գնոսա զի երթային (ὑπάγοντας : ici accord avec le grec dans l'introduction d'une forme du système du présent), եւ գիտացին (ἔγνωσαν) բազումք եւ հետի յամենայն քաղաքաց խուռն ընթանային (συνέδραμον) անդր, եւ մերձենային (προῆλθον) առ նոսա. Toutes les actions indiquées par une forme personnelle le sont en grec par des aoristes, parce que le narrateur indique simplement une série de faits; le traducteur arménien distingue entre les actions dont le terme précis est indiqué ou pensé — la réunion des disciples, le récit de ce qui a été fait et enseigné (avant la réunion), le départ pour le désert, le fait que le peuple observe ce départ et s'en aperçoit — et les actions qui se développent progressivement sans qu'on en envisage la fin — le fait que le peuple se met en mouvement dans les villes voisines et qu'il se dirige vers Jésus et ses disciples. L'historien Fauste de Byzance entremêle les aoristes et les imparfaits suivant la nuance du sens à exprimer; là où il envisage le fait arrivé à son terme, il met l'aoriste; là où il considère l'action qui se développe, il met l'imparfait; ainsi III, 4 (p. 9 de l'édition de Venise [1]) : զայն ժամանակաւ յարեաւ խռովութիւն մեծ յաշխարհին Հայոց, զի մեծ նախարարք եւ իշխանք երկու... անկանէին ընդ միմեանս, մեծաւ սխրութեամբ յարուցին կռիւ եւ պայն ընդ միմեանս մարտս սպառեալ պաղմի առանց իրաւանց «alors s'élève (aoriste) un grand trouble en Arménie; car deux grands princes et chefs tombent (imparfait) l'un sur l'autre, suscitent (aoriste) un combat avec une grande passion et se font la guerre (imparfait) sans aucun droit»; l'aoriste et l'imparfait alternent exactement ici. l'aoriste figurant deux fois pour indiquer que les chefs en question partent en guerre, et l'imparfait figurant deux fois aussi pour décrire

[1] L'orthographe, évidemment fautive, de l'édition n'est pas reproduite.

le développement de cette guerre. Et ce n'est pas une particularité de Fauste de Byzance; les autres historiens emploient ces formes de la même manière. Ainsi Laz. Ph., II, xx (p. 39) racontant la renonciation de Varazvalan écrit : *մտածութիւն անաւրէն... ի ինջ առեալ՝ ուրանայր զՀիմարտութիւնն եւ տարերց հաստատելոց յարարչէն..., արեզական եւ լուսնի երկիր պագանէր · եւ ձեղքեալ ...ի սուրբ ... քարոզութենէն կենաց ...արհամարհեալ ջրծէր յինքենէ անաւրէնն Վարազվաղան : Եւ մտեալ ի տուն մոխրանոցին զկրակն աստ զոլ աստուած, եւ ուրացեալ... եղեւ դեղագործ մահու.* « Après une réflexion impie, il renonce (imparfait) à la vérité et adore (imparfait) les éléments créés par le créateur, le soleil et la lune; se séparant de la sainte prédication de vie, il la méprise et s'en éloigne (imparfait), l'impie Varazvalan. Entrant dans la maison des cendres, il dit (aoriste) que le feu est dieu et, renonçant.... devient (aoriste) un agent venimeux de mort »; les premiers verbes, marquant la préparation de l'acte, sont à l'imparfait; l'acte définitif est exprimé à l'aoriste. — De même encore *Elisée*, VI (p. 108 Venise, 1838 = p. 108 Johanniseanc) *յայնմ՝ մեծ տարնաւպի ի վեր հայեցաւ քաջն Վարդան, եւ տեսանէր...* « dans un grand trouble, le brave Vardan jette les yeux (aoriste) et voit (imparfait)... »; l'action de voir se développe, tandis que celle de jeter les yeux a son terme bien fixé; tout le passage, qu'il est inutile de reproduire ici, présente un mélange d'aoristes et d'imparfaits. — La nuance exacte de sens qui sépare l'aoriste de l'imparfait est malheureusement très difficile à préciser d'une manière exacte, simplement à l'aide de textes d'une langue morte; et elle est aussi très malaisée à exprimer avec des mots; tous ceux qui ont eu à traiter des questions d'aspect du verbe savent l'extrême embarras où l'on se trouve pour serrer de près et pour exprimer ces notions fuyantes.

L'opposition des deux subjonctifs, du présent et de l'aoriste, répond exactement à celle des deux prétérits, à ce qu'il semble.

Comme le subjonctif aoriste traduit fréquemment le futur grec, on le qualifie d'ordinaire de futur; mais, et pour la forme et pour l'ensemble de l'emploi, c'est évidemment un subjonctif de l'aspect aoriste, sans valeur temporelle définie. Il arrive d'ailleurs souvent que le futur grec soit traduit par un subjonctif présent ou par un indicatif; l'arménien n'a pas d'expression propre du futur, comme on le notera en traitant du temps. On fera donc abstraction de ce terme impropre, qu'il convient d'éviter. — D'autre part, on ne doit jamais perdre de vue que le subjonctif aoriste grec n'est pas toujours traduit par un aoriste arménien, ni le présent par un présent; les formes des deux langues ont en fait des emplois bien différents, au point de vue de l'aspect.

Le subjonctif présent s'applique à une action qui se développe sans terme défini : L., v, 10 յայսմ հետէ զմարդիկ որսայցես « ἀπὸ τοῦ νῦν ἀνθρώπους ἔσῃ ζωγρῶν »; cet exemple est bien caractéristique; car on y voit un subjonctif présent arménien traduire une forme du grec choisie pour exprimer précisément une durée indéfinie; il est accessoire qu'il s'agisse d'un fait à venir; car l'arménien n'exprime pas le futur (voir ci-dessous, p. 118). — L., xi, 18 եթե եւ Սատանայ բաժանեցաւ յանձնէ, զիա՞րդ կայցէ թագաւորութիւնն նորա « εἰ δὲ καὶ ὁ σατανᾶς ἐφ' ἑαυτὸν διεμερίσθη, πῶς σταθήσεται ἡ βασιλεία αὐτοῦ; » par le subjonctif présent կայցէ, le traducteur indique comment peut subsister (indéfiniment) dans l'avenir la royauté de Satan. — L., vi, 7 եւ սպասեին նմա դպիրքն եւ վարիսեցիք թե ի շաբաթին բժշկիցէ, զի գտանիցեն չարախաւսութիւն ընդդէմ « παρετηροῦντο δὲ αὐτὸν οἱ γραμματεῖς καὶ οἱ Φαρισαῖοι εἰ ἐν τῷ σαββάτῳ θεραπεύσει, ἵνα εὕρωσι κατηγορίαν αὐτοῦ »; les deux fois l'arménien a le présent, bien que le grec ait un aoriste la seconde fois; le grec envisage le fait pur et simple que les Pharisiens veulent trouver de quoi accuser Jésus; le traducteur arménien se sert de son aoriste parce que la recherche en question est indéfinie et peut se prolonger sans terme précis.

Le subjonctif aoriste arménien indique une action déterminée et arrêtée : L., viii, 10 զի տեսցեն եւ մի տեսցեն, եւ լուիցեն եւ մի լուայցեն « ἵνα βλέποντες μὴ βλέπωσιν, καὶ ἀκούοντες μὴ συνιῶσιν »; le grec envisage ici une action qui dure et se développe; mais comme l'absence de vue, l'absence de compréhension est nette et définitive, l'arménien recourt à son aoriste; de même Mt., xiii, 14 լսելով լուիցիք եւ մի իմասցիք, եւ տեսանելով տեսցիք եւ մի տեսցիք « ἀκοῇ ἀκούσετε καὶ οὐ μὴ συνῆτε, καὶ βλέποντες βλέψετε καὶ οὐ μὴ ἴδητε », et le passage d'Isaie, vi, 9 auquel renvoie ce texte est ainsi traduit : լսելով լուիցիք եւ մի իմասցիք, եւ տեսանելով տեսցիք եւ մի դիտասցիք (le traducteur arménien a lu εἰδῆτε, simple faute d'itacisme, qui se trouve en fait dans le Sinaïticus). Mais, dans ce même passage d'Isaie, quand il s'agit d'exprimer une action sans terme défini, on a le présent : Is., vi, 10 եւ զաչս իւրեանց կախուցին՝ զի մի երբեք տեսանիցեն աչօքն, եւ լուիցեն (lire : լսիցեն) ականջօքն, եւ իմանայցեն սրտիւք « τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐκάμμυσαν, μή ποτε ἴδωσιν τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ τοῖς ὠσὶν ἀκούσωσιν καὶ τῇ καρδίᾳ συνῶσιν ». Le contraste entre le présent grec traduit par l'aoriste arménien et l'aoriste grec traduit par le présent arménien est frappant dans ce passage. — Mc, vi, 36 արձակեա զժողովուրդսդ, զի երթեալ շուրջ յագարակս եւ ի դեաւղս՝ գնեսցեն իւրեանց ինչ ուտիցեն « ἀπόλυσον αὐτούς, ἵνα ἀπελθόντες εἰς τοὺς κύκλῳ ἀγροὺς καὶ κώμας ἀγοράσωσιν ἑαυτοῖς τί φάγωσιν » : l'aoriste գնեսցեն parce que l'achat que feront les gens détermine l'acte, le présent ուտիցեն parce que l'acte de manger

n'est nullement déterminé; le grec a l'aoriste les deux fois, parce que l'acte est envisagé purement et simplement. — Il y a toute une série de subjonctifs aoristes arméniens traduisant des aoristes grecs, Mt., v, 18 et suiv., par ex. : որ ոչ լուծցէ ի բնէ ի պատուիրանացս յայսցանէ ի փոքունց· եւ ուսուսցէ այսպէս զմարդիկ, փոքր կոչեսցի «ὃς ἐὰν οὖν λύσῃ μίαν τῶν ἐντολῶν τούτων τῶν ἐλαχίστων καὶ διδάξῃ οὕτω τοὺς ἀνθρώπους ἐλάχιστος κληθήσεται»; il s'agit ici d'une action déterminée; mais, *ibid.*, 20 եթե ոչ առաւելուցու արդարութիւն ձեր աւելի քան զդպրացն եւ զփարիսեցւոց, ոչ մտանիցէք . . . «ἐὰν μὴ περισσεύσῃ ὑμῶν ἡ δικαιοσύνη πλεῖον τῶν γραμματέων καὶ Φαρισαίων, οὐ μὴ εἰσέλθητε . . .»: l'abondance de la justice que doivent avoir les disciples est une action indéterminée, ainsi que l'entrée éventuelle dans les cieux. *Ibid.*, 21 առացաւ առաքնոցն, թե մի սպանանիցէ· զի որ սպանանիցէ՝ պարտական լինի դատաստանի «ἐρρέθη τοῖς ἀρχαίοις· οὐ φονεύσεις· ὃς δ' ἂν φονεύσῃ, ἔνοχος ἔσται τῇ κρίσει»; le grec envisage ici l'acte pur et simple du meurtre, d'où son aoriste; au contraire, l'arménien envisage l'indétermination de l'acte et emploie le subjonctif. *Ibid.*, 23 եթե մատուցանիցես զպատարագ քո ի վերայ սեղանոյ եւ անդ հիշեցես՝ եթե . . . «ἐὰν προσφέρῃς τὸ δῶρόν σου ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον κἀκεῖ μνησθῇς ὅτι . . .»; le grec et l'arménien ont des formes de même nom, sans doute pour des raisons différentes; le grec προσφέρῃς tient à ce que l'on envisage le développement de l'acte «tu es en train d'apporter», et l'aoriste μνησθῇς à ce qu'on envisage l'acte pur et simple «tu viens à te souvenir»; en arménien, le présent մատուցանիցես tient à ce qu'il s'agit d'un développement indéfini de l'acte, յիշեցես vient sans doute de ce que le souvenir interrompt l'autre acte; le rôle de l'aoriste est assez analogue à celui de certains perfectifs lituaniens (voir Gauthiot, *Parler de Buividze*, p. 70); la seconde action se trouve avoir un terme défini par rapport à la première. — *Ibid.*, 30 լաւ է քեզ եթե մի յանդամանց քոց կորիցէ եւ մի ամենայն մարմինդ քո արկանիցի ի գեհեն «συμφέρει σοι ἵνα ἀπόληται ἓν τῶν μελῶν σου καὶ μὴ ὅλον τὸ σῶμά σου βληθῇ εἰς γέενναν»; le grec a deux aoristes pour désigner le fait pur et simple; l'arménien a un aoriste pour le fait à terme défini que l'un des membres est perdu (on le coupe), un présent pour la chose sans terme défini que l'être entier ira en enfer. — L., IX, 48 որ ոք ընկալցի զմանուկս զայս յանուն իմ՝ զիս ընդունի, եւ որ զիս ընդունիցի՝ ընդ ունի զառաքիչն իմ՝ «ὃς ἐὰν δέξηται τοῦτο τὸ παιδίον ἐπὶ τῷ ὀνόματί μου, ἐμὲ δέχεται· καὶ ὃς ἂν ἐμὲ δέξηται, δέχεται τὸν ἀποστείλαντά με». Le traducteur arménien emploie l'aoriste pour la réception de l'enfant qui est entre les bras de Jésus, fait strictement déterminé, et le présent pour la réception de Jésus, acte qui doit s'étendre sur une durée de temps indéfinie. Le grec a l'aoriste les deux fois, parce qu'il s'agit de l'acte pur

et simple. — *Gen.*, XI, 7 *եկայք իջցուք եւ խառնակեսցուք անդ զլեզուս նոցա, զի մի լսիցեն իւրաքանչիւր բարբառոյ ընկերի իւրոյ* « δεῦτε καὶ καταβάντες συγχέωμεν ἐκεῖ αὐτῶν τὴν γλῶσσαν, ἵνα μὴ ἀκούσωσιν ἕκαστος τὴν φωνὴν τοῦ πλησίον αὐτοῦ »; *իջցուք* et *խառնակեսցուք* désignent des actes à terme bien défini; au contraire, c'est pour un temps indéfini — et en fait illimité — que les gens cessent de s'entendre; de là le présent arménien *լսիցեն*, tandis que le grec considère le fait pur et simple et emploie ἀκούσωσιν. — *Ruth*, I, 16 *ուր դու երթայցես՝ երթայց, եւ ուր հանգչիցիս՝ հանգեայց . . .* 17 *եւ ուր մեռանիցիս՝ մեռայց* « ὅπου ἐὰν πορευθῇς πορεύσομαι, καὶ οὗ ἐὰν αὐλισθῇς αὐλισθήσομαι . . . 17 καὶ οὗ ἐὰν ἀποθάνῃς ἀποθανοῦμαι »; les subjonctifs présents arméniens indiquent des faits tout à fait indéterminés, de toute manière; les aoristes qui suivent chacun de ces présents sont déterminés par rapport à l'action indiquée par celui-ci; le grec a. pour les premiers, des subjonctifs aoristes (fait pur et simple), pour les seconds des futurs (aspect ambigu, non indiqué par la forme). — L., XIX, 44 *յատակեցեն զքեզ, եւ զորդիս քո ի քեզ, եւ ոչ թողուցանեն քար ի քարի վերայ յամենայնի* « ἐδαφιοῦσίν σε καὶ τὰ τέκνα σου ἐν σοί, καὶ οὐκ ἀφήσουσιν λίθον ἐπὶ λίθον ἐν ὅλῃ σοι »; la première action a. un terme bien défini; la seconde s'étend sans limites; le fait qu'il y a une négation n'est pour rien dans l'emploi du présent; le subjonctif aoriste est fréquent avec négation. — Laz. Ph., III, ch. 60 (p. 108) *կայցեն, ասէ, անդէն այրեւձիով* (*այրուձիով* ms.) *եւ կատարեսցեն զզործ՝ որ ինչ եւ դիցէ նոցա Աշտատ* « qu'ils se tiennent là, dit-il, avec la cavalerie, et qu'ils accomplissent la tâche que Aštat leur prescrira »; *կայցեն* indique que les hommes doivent demeurer sans que le terme soit fixé dans l'ordre; puis vient un ordre défini indiqué par *կատարեսցեն*, et aussi une indication de caractère défini indiquée par *դիցէ*. — Eznik, II, 1 (p. 113), Zruan, ne sachant quels seront les effets de son sacrifice, dit : *ընդիցէ ինձ որդի Որմիզդ, եթե ի դուր ինչ ջանայցեմ* « aurai-je un fils Ormizd, ou est-ce que je prends de la peine inutilement? »; puis quand il a conçu, il dit (p. 114) : *որ ոք ի նոցանէ վաղ առ իս հասցէ՝ զնա թագաւոր արարից* « celui des deux qui viendra le premier à moi, je le ferai roi »; on voit le contraste entre une vue indéterminée, sans terme précis, et une décision ferme et arrêtée pour un moment défini; de nouveau, p. 115, un subjonctif présent apparaît pour indiquer une action qui ne comporte pas de terme défini : *ցայժմ ես վասն քո յաշտ առնեի. յայսմ հետէ դու վասն իմ առնիցես* « jusqu'à présent c'est moi qui ai fait le sacrifice pour toi (sans savoir quand cela finirait; donc à l'imparfait : *առնեի*); désormais c'est toi qui dois faire le sacrifice pour moi (sans qu'on indique quand cela finira) ». — Eznik, I, 21 (p. 83) *այն*

յայն սակս լինի պի մի արդարն յարդարութենէն ծուլասցի, եւ մի մեղաւորն միշտ ի մեղն կայցէ «cela se produit pour que le juste ne se relâche pas (action déterminée) de sa justice, et pour que le pécheur ne demeure pas (sans terme) toujours dans le péché». — Eznik, I, 24 (p. 98) յորժամ քաղաքք եւ գեղք աւերեսցին, եւ անդ դեւք բնակիցեն «lorsque des villes et des villages sont détruits (action déterminée) et que des démons y habitent» (sans terme fixe).

Ces exemples qu'il serait aisé de multiplier, montrent que la formule proposée naguère suivant laquelle le thème du présent indiquerait l'action qui dure, et le thème d'aoriste l'action pure et simple (A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, p. 92), est absolument inexacte. Dans l'exemple cité à l'appui de cette affirmation, il se trouve en fait que l'aoriste arménien répond à l'aoriste grec et le présent arménien au présent grec; c'est une coïncidence qui n'est pas rare parce que les sens des formes grecques et arméniennes ont beaucoup de points de contact; mais là où elle se produit, elle est néanmoins fortuite et en tout cas non intentionnelle. Dans l'exemple en question, J., XVI, 21 կին յորժամ ծնանիցի տրտմութիւն է նմա պի հասեալ է ժամ նորա· այլ յորժամ ծնցի զմանուկն, ոչ եւս յիշէ պնեղութիւնն վասն խնդութեանն, պի ծնաւ մարդ յաշխարհ «ἡ γυνὴ ὅταν τίκτῃ λύπην ἔχει, ὅτι ἦλθεν ἡ ὥρα αὐτῆς· ὅταν δὲ γεννήσῃ τὸ παιδίον, οὐκέτι μνημονεύει τῆς θλίψεως διὰ τὴν χαρὰν ὅτι ἐγεννήθη ἄνθρωπος εἰς τὸν κόσμον»; le grec oppose l'action qui dure, τίκτῃ, à l'acte pur et simple de la mise au monde, γεννήσῃ; l'arménien oppose l'acte de l'accouchement dont le terme n'est pas marqué, ծնանիցի, à la mise au monde qui est un fait strictement déterminé, ծնցի : il y a concordance parce qu'ici les formes grecque et arménienne se prêtent à exprimer les mêmes choses; mais c'est un accord qu'on ne retrouverait pas dans tel autre cas et que, en fait, beaucoup des exemples cités n'offrent pas.

Le parfait indo-européen n'est pas représenté en arménien, pas même à l'état de traces. Les quelques thèmes verbaux qui en sont issus, à savoir գիտեմ «je sais», cf. gr. Fοῖδα, et peut-être գոմ «j'existe, je suis», cf. got. *was*, sont entrés dans le système du présent pour le sens comme pour la forme. De même que le slave, l'arménien exprime le résultat acquis au moyen d'une forme composée d'un participe et du verbe «être»; le participe est le participe passé en -եալ; les formes du verbe «être» se trouvent toutes à côté de ces participes, et aussi les formes de լինիմ qui servent de substitut à certaines formes absentes de եմ, surtout le subjonctif aoriste լիցիմ. La forme composée est encore très peu fixe

en ancien arménien; le verbe « être » peut se placer avant ou après le participe; il est sujet à manquer dans les cas, assez rares, où l'arménien classique admet la phrase nominale pure, notamment avec le relatif որ, par exemple J., VI, 51 ես եմ հաց կենդանի, որ յերկնից իջեալ « ἐγώ εἰμι ὁ ἄρτος ὁ ζῶν ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνων ». La construction peut être parallèle à celle d'un adjectif; Eznik, I, 25 (p. 101) աստուածութիւնն . . . որ մշտնջենաւորն է եւ ոչ յումեքէ առեալ սկիզբն լինելոյ « la divinité qui est éternelle et n'a reçu de personne son commencement ». On a même կալ « se tenir », à la place du verbe « être » : Eznik, I, 25 (p. 105) ի սնոտի յոյս կապեալ կան անհաւատք « les incroyants sont pris dans une espérance vaine ». La forme composée, ainsi à peine fixée, marque le résultat acquis, soit avec valeur active, soit avec valeur passive, car le participe en -եալ admet les deux valeurs; et elle se présente tantôt comme forme personnelle, avec sujet au nominatif, tantôt sous forme impersonnelle, avec sujet (logique) au génitif. Voici quelques exemples : L., V, 20 թողեալ լինին մեղք քո « ἀφέωνταί σοι αἱ ἁμαρτίαι σου »; L., VI, 3 չեղէ՞ ընթերցեալ ձեր զոր արարն Դաւիթ « οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὅ ἐποίησεν Δαυείδ »; L., VI, 6 ձեռն իւր աջ գաւսացեալ էր « ἡ χεὶρ αὐτοῦ ἡ δεξιὰ ἦν ξηρά »; L., VI, 48 : զի հաստատեալ էր հիմն ի վերայ վիմի « τεθεμελίωτο γὰρ ἐπὶ τὴν πέτραν »; L., VII, 45 : սա աւասիկ յորմէ հետէ մտեալ եմ ոչ գադարեաց ի համբուրելոյ զոտս իմ « αὕτη ἀφ' ἧς εἰσῆλθον οὐ διέλιπεν καταφιλοῦσά μου τοὺς πόδας » (le contraste entre մտեալ եմ et դադարեաց est net); L., VIII, 27 : բազում ժամանակս չէր հանդերձ կրեցեալ եւ ոչ ի տան բնակեալ « χρόνῳ ἱκανῷ οὐκ ἐνεδύσατο ἱμάτιον καὶ ἐν οἰκίᾳ οὐκ ἔμενεν » (le verbe « être » n'est pas répété près de բնակեալ ; d'autre part on notera le type բնակեալ եմ « je demeure » qui est fréquent. — Il y a une série de formes caractéristiques, L., VIII, 49 et suiv. Au verset 49, on vient dire : մեռաւ դուստր քո « τέθνηκεν ἡ θυγάτηρ σου » (cf. de même Mc, V, 35); l'arménien a ici son aoriste qui indique l'action arrivée à son terme, tandis que le grec a le parfait, forme de l'action accomplie, indiquant le résultat d'un acte antérieur; au verset 52, Jésus dit : չէ մեռեալ, այլ ննջէ « οὐκ ἀπέθανεν, ἀλλὰ καθεύδει » (cf. de même Mt., IX, 24; Mc, V, 39); l'arménien a cette fois la forme composée pour marquer le résultat acquis, tandis que le grec constate simplement le fait. Au verset 53, les assistants se moquent : զի գիտեին թէ մեռաւ « εἰδότες ὅτι ἀπέθανεν »; l'arménien a ici de nouveau l'aoriste pour l'action arrivée à son terme. — *Judith*, III, 2, կացեալ եմք առաջի քո « παρακείμεθα ἐνώπιόν σου »; *Judith*, IV, 4, ընդ այն ժամանակս եբին հնձեալ զանդս նոցա « προσφάτως ἦν τὰ πεδία αὐτῶν τεθερισμένα ». — F. Byz., IV, 6 (p. 93 Ven.) վասն այնորիկ խակ տարեալ էր զնոսա անդր, զի սովամահ արասցեն զնոսա « on les avait amenés dans ces lieux (où ils sont), précisé-

ment pour les faire mourir de faim». — *Elisée*, II, p. 41, Ven. = p. 49, Joh. : մինչ ես ի պատերազմէս դարձեալ գայցեմ խաղաղութեամբ, ձեր արարեալ եւ կատարեալ իցէ զամենայն ըստ կամաց իմոց «avant que je revienne tranquillement du combat, vous, ayez fait et accompli tout suivant ma volonté»; ce dernier exemple marque bien le sens exact de la forme composée. — C'est l'aoriste, c'est-à-dire la forme qui indique l'action arrivée à son terme, qu'on emploie si l'on veut mettre l'acte en évidence, même quand il s'agit d'un résultat acquis : J., V, 14 ողջացար «ὑγιὴς γέγονας» (cité par Eznik, I, 20, p. 80).

La forme composée complète ainsi le système des aspects du verbe arménien.

IV. Les modes.

Des trois groupes modaux, l'un, celui de l'impératif, est à part : c'est la forme qui exprime le commandement, et c'est en un certain sens la forme verbale la plus essentielle de toutes; car le langage est un moyen d'action avant d'être un moyen d'exprimer des idées. Les deux autres, ceux de l'indicatif et du subjonctif, s'opposent l'un à l'autre et doivent être définis l'un par rapport à l'autre.

L'impératif n'appelle pas de remarques en ce qui concerne l'emploi. Le fait que c'est la forme verbale essentielle se manifeste, en arménien comme ailleurs, par ceci que l'impératif positif est la forme verbale la plus brève de toutes. Tandis que l'arménien évite par ailleurs les monosyllabes, et que l'augment empêche par exemple l'existence d'une 3e personne de l'indicatif monosyllabique, ainsi dans *եբեր* «il a porté», l'impératif subsiste monosyllabique, ainsi dans *բեր* «porte» = gr. φέρε. La consonne finale, qui subsiste à la 3e personne du singulier actif, dans des formes telles que *սիրեաց* «il a aimé», *արար* «il a fait», etc., est amuie à l'impératif actif des polysyllabes : *սիրեա* «aime», *արա* «fais», etc. Les monosyllabes gardent leur consonne finale, ainsi *բեր* «porte»; mais ceci même n'est pas absolu, et l'on a un impératif, très isolé, il est vrai : *կա* «δέξαι», de *կալայ*, L., XVI, 6 et 7. Les impératifs d'aoristes moyens en *-եցայ* sont distingués des impératifs actifs correspondants par le maintien du *ց* : *սիրեա* «aime» mais *սիրեաց* «sois aimé»; le *ց* n'a en soi rien qui caractérise le moyen puisque des verbes à forme active le maintiennent, en qualité de monosyllabes : *լացի* «j'ai pleuré», *լայ* «pleure». Inversement certains verbes à aoriste moyen constant, des déponents, ne gardent pas le *ց* à l'impératif : l'impératif des aoristes en *-աւցայ* est en *-ա*, ainsi : l'impératif de *փութացայ* «je me suis hâté» est *փութա* «hâte-toi»; l'impératif de *ընթացայ* «j'ai couru» est

ընթա «cours»; et même, par exception, l'impératif de ողորմիմ est ողորմեա «aie pitié», etc. L'impératif moyen des aoristes radicaux est en -ր, ainsi ադիր «séjourne», de ադայ (prés. ադանիմ); mais l'impératif de յարեայ «je me suis levé», non seulement n'a pas le préverbe յ (cf. ci-dessous, p. 128), mais de plus n'a pas le -ր final, sans doute à cause du ր intérieur, d'où արի «lève-toi». La tendance à employer à l'impératif des formes particulièrement brèves est donc manifeste en arménien ancien, plus peut-être que dans la plupart des langues, bien que cette tendance soit un fait linguistique général.

L'indicatif et le subjonctif s'opposent, exprimant l'un ce qui est donné comme un fait, l'autre tout ce qui est simple possibilité ou objet d'un désir. La distinction indo-européenne du subjonctif et de l'optatif n'est pas représentée, pas plus qu'elle ne l'est dans les autres langues de la famille connues à une date aussi basse que l'arménien. L'indicatif arménien repose sur l'indicatif indo-européen; les exemples cités déjà suffisent à montrer quelle en est la valeur exacte, sans qu'il soit utile d'en ajouter de nouveaux. Quant au subjonctif, il est de forme tout à fait obscure; mais, pour le sens, il tient la place à la fois du subjonctif et de l'optatif. Les exemples cités à propos de l'aspect ont assez montré que le subjonctif présent et le subjonctif aoriste ont des constructions en partie parallèles et sont vraiment tous les deux des subjonctifs. Il y a toutefois une tendance manifeste à spécialiser les emplois comme on le verra par les quelques exemples suivants, qui n'épuisent pas tous les types d'emploi, mais qui suffisent à donner une idée précise de la valeur des formes.

Toutes les fois qu'on envisage une simple possibilité indéterminée, l'arménien recourt au subjonctif présent, ce qui répond bien à la valeur de l'aspect présent en arménien et à celle du subjonctif; l'exemple le plus frappant est la forme fixée գուցէ signifiant «peut-être», dans des tours très variés (voir par exemple L., XIV, 8); L., VI, 35 : առաք փոխս ուսոյ ոչ ակն ունիցիք առնուլ «δανίζετε μηδὲν ἀπελπίζοντες»; L., VI, 39 : միթե կարիցէ կոյր կուրի առաջնորդել «μήτι δύναται τυφλὸς τυφλὸν ὁδηγεῖν;»; L., VI, 48 : նմանի է առն որ շինիցէ տուն «ὁμοιός ἐστιν ἀνθρώπῳ οἰκοδομοῦντι οἰκίαν» (l'auteur ne considère que le cas possible où l'on vient à bâtir); Mc, VI, 49 : համարեցան թե տեսլական լինէր լինիցի «ἔδοξαν ὅτι φάντασμά ἐστιν»; J., IX, 25 : թե մեղաւոր իցէ ես ոչ գիտեմ, բայց զայս գիտեմ զի կոյր եի եւ արդ տեսանեմ «εἰ ἁμαρτωλός ἐστιν οὐκ οἶδα· ἓν οἶδα, ὅτι τυφλὸς ὢν ἄρτι βλέπω». Le subjonctif indiquant possibilité se trouve dans les propositions principales, ainsi L., XVI, 17 : գիւրին իցէ երկնից եւ երկրի անցանել, քան յաւրինացն միոյ նշանախեցի անկանել «εὐκοπώτερον δέ ἐστιν τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν παρελθεῖν ἢ τοῦ νόμου μίαν

κεραίαν πεσεῖν». — Avec եթե signifiant «si», l'indicatif indique qu'on envisage un fait tenu pour existant, le subjonctif qu'on envisage une simple possibilité : J., III, 3 եթե ոչ ոք ծնցի վերուստին, ոչ կարէ տեսանել զարքայութիւն Աստուծոյ «ἐὰν μή τις γεννηθῇ ἄνωθεν, οὐ δύναται ἰδεῖν τὴν βασιλείαν τοῦ Θεοῦ».

Avec le verbe կամիմ «je veux», c'est le subjonctif aoriste qu'on rencontre ordinairement; ainsi Mt., XIII, 28 : կամի՞ս զի երթիցուՔ քաղեսցուՔ զայն ի բաց «Θέλεις οὖν ἀπελθόντες συλλέξωμεν αὐτά;» de même avec պարտ է «il faut» : L., XXII, 37 այս եւս որ գրեալ է՝ պարտ է զի կատարեսցի յիս «τοῦτο τὸ γεγραμμένον δεῖ τελεσθῆναι ἐν ἐμοί», ou avec աղաչեմ «je supplie»; Mc, VII, 26 աղաչէր զնա զի զդեւն հանցէ «ἠρώτα αὐτὸν ἵνα τὸ δαιμόνιον ἐκβάλῃ». — Le subjonctif aoriste est aussi fréquent avec զի signifiant «afin que» : Mt., IV, 14, զի լցցի «ἵνα πληρωθῇ»; J., X, 38, զի գիտասջիք եւ ծանիջիք «ἵνα γνῶτε καὶ γινώσκητε», etc. Le subjonctif présent et le subjonctif aoriste peuvent aussi être juxtaposés, ainsi Eznik, I, 14, p. 55 արար զնա... զի Աստուծոյ բարերարութիւնն յուցանիցի, եւ մարդիկ զՆորհն նորա գիտասցեն «il l'a fait... pour que la bienfaisance de Dieu soit montrée (sans terme) et pour que les hommes connaissent (fait déterminé) sa grâce».

C'est à l'aide du subjonctif qu'on exprime la volonté que quelque chose arrive, l'intention de faire quelque chose (en dehors des cas où l'on a recours à l'impératif, qui a seulement la 2e personne) : Eznik, III, 16 (p. 231) անհաւց մեղ դիցեն չհաւանողքն, եւ մի Աստուծոյ «que ceux qui ne croient pas s'en prennent à eux-mêmes et non à Dieu»; L., VIII, 8 որ ունիցի ականջս լսելոյ լսիցէ «ὁ ἔχων ὦτα ἀκούειν ἀκουέτω»; Mc, VI, 37 երթիցուՔ զնեսցուՔ երկերիւր դահեկանի հաց «ἀπελθόντες ἀγοράσωμεν δηναρίων διακοσίων ἄρτους». C'est l'aoriste qui figure dans ces exemples et dans les exemples analogues.

Même à la 2e personne, on se sert du subjonctif pour exprimer un ordre quand on veut marquer la nuance d'aspect entre le présent et l'aoriste; comme l'usage de մի երկնչիք «ne craignez pas» et de երկերուք «craignez» est fixé par une règle absolue, il n'a plus de sens en arménien, ainsi Mt., X, 28 : մի երկնչիք յայնցանէ որ... այլ երկերուք յայնմանէ որ... «μὴ φοβεῖσθε ἀπὸ τῶν... φοβεῖσθε δὲ μᾶλλον τὸν...» Ici la crainte a un terme précis; pour marquer qu'on ne doit pas avoir peur, d'une manière indéterminée, le traducteur recourt au subjonctif présent : Mt., X, 26 մի այսուհետեւ երկնչիցիք ի նոցանէ «μὴ οὖν φοβηθεῖτε αὐτούς» et Mt., X, 31 եւ արդ մի երկնչիցիք «μὴ οὖν φοβεῖσθε». C'est précisément le cas où l'on forme la 2e personne du pluriel du subjonctif présent en -իջիք (cf. ci-dessus, p. 104), ainsi I Pierre, III, 14 յերկիւղ է նոցա մի երկնչիցիք. եւ մի խռովիջիք (aoriste surpre-

nant, lire : խուվիջիք); 15 այլ պահէր... առնիջիք ի սիրտս ձեր: պատրաստ իցէք... «τὸν δὲ φόβον αὐτῶν μὴ φοβηθῆτε, μηδὲ ταραχθῆτε, κύριον δὲ... ἁγιάσατε ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν, ἕτοιμοι...». L'emploi du subjonctif présent et aoriste permet de distinguer les deux aspects, ce qui est impossible à l'impératif; ainsi Mt., x, 11 : յոր քաղաք մուտանիցէք կամ ի գեաւղ, հարցանիցէք թէ ո՞է ի նմա արժանի եւ անդ լինիջիք մինչ եւ ելանիցէք անտի; 12 : եւ իբրեւ մուտանիցէք ի տունն, ողջոյն տայջիք նմա եւ ասասջիք «εἰς ἣν δ' ἂν πόλιν ἢ κώμην εἰσέλθητε, ἐξετάσατε τίς ἐν αὐτῇ ἄξιός ἐστιν· κἀκεῖ μείνατε ἕως ἂν ἐξέλθητε. 12 εἰσερχόμενοι δὲ εἰς τὴν οἰκίαν ἀσπάσασθε αὐτήν, λεγόμενοι»; on voit le contraste entre l'indétermination de հարցանիցէք, լինիջիք et la détermination de տայջիք, ասասջիք; avec les impératifs հարցէք, լերուք, տաք, ասացէք, le contraste ne serait pas exprimé; mais ce qui reste obscur, c'est pourquoi le traducteur emploie d'une part հարցանիցէք (le verbe est actif), de l'autre լինիջիք (le verbe est déponent). — C'est aussi pour marquer l'aspect qu'on emploie l'impératif ou plutôt l'espèce de subjonctif en -ջիր qui distingue l'aoriste et le présent à la 2e personne du singulier : L., xiv, 10, յորժամ կոչիցիս, երթիջիր բազմիջիր ի յետին տեղւոջ «ὅταν κληθῇς πορευθεὶς ἀνάπεσε εἰς τὸν ἔσχατον τόπον»; à côté de զգոյշ լեր, լերուք «fais, faites attention», on rencontre souvent զգոյշ լինիջիր, լինիջիք, et le sens du présent, qui est celui de l'action se poursuivant sans terme défini, est bien marqué par exemple : *Deut.*, vi, 13, զգոյշ լինիջիր «πρόσεχε», tandis que le présent n'aurait pas été de mise *ibid.*, 3, où il y a en effet զգոյշ լեր «Φύλαξαι». — On a une bonne série d'exemples dans les ordres donnés par Dieu à Adam, *Gen.*, ii, 16 et 17, notamment 17, où le sens de possibilité du subjonctif est très net : յորում աւուր ուտիցէք ի նմանէ մահու մեռանիցիք (subjonctif présent, parce que tout est indéterminé) «ᾗ δ' ἂν ἡμέρᾳ φάγησθε ἀπ' αὐτοῦ, θανάτῳ ἀποθανεῖσθε» (cf. aussi *Gen.*, iii, 5). Eznik, I, 18, p. 74, cite les mêmes passages sous forme d'une affirmation péremptoire et écrit : եթե ուտես ի պաղպէն, մեռանիս.

Lorsque, de deux phrases coordonnées exprimant une idée générale, la seconde indique une possibilité liée à ce qui est indiqué dans la première phrase, le verbe de la seconde phrase peut se mettre au subjonctif. On voit ici avec quelle aisance et quelle souplesse l'arménien use de son subjonctif; le grec n'a rien de pareil : L., v, 39, ոչ ոք ըմպէ զհինն՝ եւ կամիցի զնորն «οὐδεὶς πιὼν παλαιὸν θέλει νέον; L., ix, 62, ոչ ոք արկանէ զձեռն ցմաճով եւ հայիցի յետս «οὐδεὶς ἐπιβαλὼν τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἐπ' ἄροτρον καὶ βλέπων εἰς τὰ ὀπίσω»; L., xi, 22, զսպառազինութիւնն նորա հանէ յոր յուսացեալ էր, եւ զաւար նորա բաշխեսցէ «τὴν πανοπλίαν αὐτοῦ αἴρει ἐφ' ᾗ ἐπεποίθει, καὶ τὰ σκῦλα αὐτοῦ δια-

δίδωσιν» (le subjonctif est ici à l'aoriste, parce qu'il s'agit d'un acte déterminé à terme défini); L., XI, 28, երանի այնոցիկ է որ լսեն զբանն Աստուծոյ եւ պահիցեն «μακάριοι οἱ ἀκούοντες τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ καὶ φυλάσσοντες»; L., XI, 36, եթե մարմինդ քո ամենայն լուսաւոր է եւ չիւղէ մասն ինչ խաւարին «εἰ τὸ σῶμά σου ὅλον φωτεινόν, μὴ ἔχον μέρος τι σκοτεινόν»; L., XII, 4, մի զարհուրիցիք յայնցանէ որ սպանանեն զմարմին, եւ յետ այնորիկ աւելի ինչ ոչ ունիցին առնել «μὴ φοβηθῆτε ἀπὸ τῶν ἀποκτεινόντων τὸ σῶμα καὶ μετὰ ταῦτα μὴ ἐχόντων περισσότερόν τι ποιῆσαι»; L., XII, 21, նոյնպէս եւ որ դանձ անձին, եւ ոչ յԱստուած մեծանայցէ «οὕτως ὁ θησαυρίζων αὐτῷ καὶ μὴ εἰς Θεὸν πλουτῶν», Mc, IX, 38 : ոչ ոք է որ առնէ զաւրութիւնս յանուն իմ եւ կարիցէ հայհոյել զիս «οὐδείς ἐστιν ὃς ποιήσει δύναμιν ἐπὶ τῷ ὀνόματί μου καὶ δυνήσεται ταχὺ κακολογῆσαί με»; Eznik, 1, 27 (p. 108) յայտ արարածոցն ընդէր մաղթէ գերկրպագութիւն հեթանոսութեան եւ ոչ յինքն միայն կորզիցէ «pourquoi demande-t-il l'adoration païenne en faveur d'autres créatures, et ne s'en saisit-il pas pour lui-même?». Peut-être convient-il de rapprocher un cas tel que celui-ci : Laz. Ph., II, XXVII (p. 51), որպէս խորհիք՝ կարիցէք որդեւք եւ առնել «comme vous pensez, vous pouvez ainsi agir (c'est-à-dire : je compte que vous pouvez agir)».

Le subjonctif, tant présent qu'aoriste, admet également les deux négations ոչ et մի; l'une est la négation de fait, l'autre est toujours prohibitive en quelque mesure, conformément à l'étymologie; ainsi Eznik, I, 16, p. 68, մի զրկեսցուք signifie «ne privons pas, nous ne devons pas priver»; L., XII, 4 մի զարհուրիցիք «ne craignez pas (μὴ φοβηθῆτε)», mais XII, 59 ոչ ելանիցիս «tu ne sortiras pas» (οὐ μὴ ἐξέλθῃς)»; L., VIII, 17 չիք ինչ ծածուկ՝ որ ոչ յայտ լիցի «οὐκ ἐστιν κρυπτὸν ὃ οὐ φανερὸν γενήσεται» (qui ne sera pas mis en évidence), mais L., IX, 27 մի ճաշակեսցեն զմահ, մինչեւ... «οὐ μὴ γεύσονται θανάτου ἕως...» (ils ne doivent pas goûter...). La valeur prohibitive est toujours sensible là où l'arménien a մի avec le subjonctif. Par lui-même, le subjonctif indique simplement la possibilité; il s'agit, suivant les cas, ou d'un fait ou d'un commandement, et l'emploi de ոչ ou de մի met en évidence cette nuance qui est extérieure à la valeur propre du subjonctif.

V. Les temps.

L'expression du temps n'occupe dans le système verbal arménien qu'une très petite place. Comme en grec et en sanskrit, elle n'a lieu qu'à l'indicatif, et elle se borne à une opposition du présent, exprimé par l'indicatif présent, et du passé, exprimé par l'imparfait et par l'indicatif aoriste.

Le présent historique est évité le plus souvent. Par exemple : *Ex.*, II, 11, Հայեցեալ ի չարչարանս նոցա, ետես այր մի եգիպտացի զի Հարկանէր զոմն եբրայեցի յեղբարց իւրոց յորդւոցն Իսրայելի; 12, Հայեցեալ յայս կոյս յայն կոյս՝ ոչ գոք տեսանէր, եհար զեգիպտացին եւ ծածկեաց զնա ընդ աւազով « καταυοήσας τὸν πόνον αὐτῶν ὁρᾷ ἄνθρωπον Αἰγύπτιον τύπτοντά τινα Ἑβραῖον τῶν ἑαυτοῦ ἀδελφῶν τῶν υἱῶν Ισραήλ; 12, περιβλεψάμενος δὲ ὧδε καὶ ὧδε οὐχ ὁρᾷ οὐδένα καί πατάξας τὸν Αἰγύπτιον ἔκρυψεν αὐτὸν ἐν τῇ ἄμμῳ ». Le premier ὁρᾷ est traduit par un aoriste parce qu'il s'agit d'un fait défini; le second par un imparfait, parce que l'examen de Moïse se prolonge indéfiniment, durant le développement de l'acte, et de même au verset 13, où il y a un exemple pareil. Toutefois le présent historique n'est pas entièrement évité; par exemple le présent historique grec est traduit par un aoriste : Mc, VIII, 6, եւ Հրամայեաց ժողովրդեանն բազմել ի վերայ երկրի « παραγγέλλει τῷ ὄχλῳ ἀναπεσεῖν ἐπὶ τῆς γῆς », mais il est maintenu deux fois, puis traduit par un imparfait (pour marquer le temps passé portant sur l'ensemble du groupe) : Mc, VIII, 22, գան ի Բեթսայիդա եւ. ածեն առաջի նորա կոյր մի, եւ աղաչեին զնա զի մերձեսցի ի նա « ἔρχονται εἰς Βηθσαϊδάν καὶ φέρουσιν αὐτῷ τυφλόν καὶ παρακαλοῦσιν αὐτὸν ἵνα αὐτοῦ ἅψηται ». Des exemples comparables se trouvent Mc, VII, 1 et 5. Et ce n'est pas seulement dans les traductions que figure le présent historique; on le trouve chez les historiens; ainsi Laz. Ph., XXVII (p. 51), եւ լուեալ զայս ամենայն բանս զաւրավարին Հայոց Վարդանայ . . . ամենեւին ոչ առնու յանձն լսել եւ հաւանել այսպիսի բանից . . . այլ յոյժ խռովեալ մեծաձայն գոչմամբ ասէր թե . . . « après avoir entendu ces paroles, le chef des Arméniens, Vardan, n'accepte nullement de s'y conformer, mais très troublé il proclame à haute voix »; comme dans Mc, VIII, 22, le temps est indiqué par le second des deux verbes : առնու est au présent, ասէր à l'imparfait. — On sait que ասէ, ասեն traduisent couramment εἶπε, εἶπον et se construisent parallèlement avec un aoriste (ainsi F. Byz., III, 6, p. 14 Ven.); c'est un fait particulier au verbe ասել « dire », et dont on ne saurait tirer aucune conclusion générale.

Le futur n'a pas d'expression propre en arménien, pas plus qu'en germanique ou en slave. Le plus souvent, il est exprimé par le subjonctif aoriste, dont c'est dans les phrases principales le rôle ordinaire de marquer le futur. Le sens propre de la forme se voit bien par exemple L., VI, 9, Հարցիս ինչ զձեզ « ἐπερωτῶ ὑμᾶς » (je vais vous demander). Le subjonctif présent sert d'ailleurs aussi assez souvent à traduire le futur, pour peu que l'action envisagée soit indéterminée : Mt., XXI, 2, երթայք ի գեաւղդ՝ որ առաջի ձեր է, եւ անդէն գտանիցէք էշ կապեալ ընդ նմին « πορεύεσθε εἰς τὴν κώμην τὴν κατέναντι ὑμῶν, καὶ εὐθὺς εὑρήσετε

ὄνον δεδεμένην»; գտանիցէք signifie «vous devez trouver»; la chose étant une fois déterminée, les autres futurs grecs, au verset 3, ἐρεῖτε et ἀποσταλεῖ, sont traduits par des subjonctifs aoristes : ասացէք et առաքեսցէ. Le présent de l'indicatif indique parfois aussi l'action prochaine : *Gen.*, XXIV, 58, երթա՞ր ընդ առնս ընդ այսմիկ – երթամ՝ «πορεύσῃ μετὰ τοῦ ἀνθρώπου τούτου; – πορεύσομαι»; *Gen.*, LXII, 18, զայս արարէք՝ եւ ապրէք «τοῦτο ποιήσατε, καὶ ζήσεσθε» (voir *ibid.*, 20); etc.; Laz. Ph., II, XXIV (p. 45), մեք ձեզ ոչ երբեք լսեմք «nous ne vous écouterons jamais». Le tour suivant est assez fréquent : *Elis.*, IV (p. 82, Ven. = p. 89 Joh.) եթե ապրեսցի անաւրէնն այն ի մեծ պատերազմէն, մեծաւ անարգանաւք տամ ըմպել նմա զբաժակն դառնութեան մահու «si cet impie se tire vivant du grand combat, je lui ferai boire avec toutes sortes de mauvais traitements la coupe d'amertume de la mort». — Pour l'expression de diverses nuances du futur, il faut aussi tenir compte des formes composées avec les participes en -ց et en -լ dérivés de l'infinitif.

C'est l'imparfait qui indique la condition non réalisée, l'irréalis, dans les phrases conditionnelles : L., VII, 39, սա թէ մարգարէ ոք էր՝ ապա գիտէր «οὗτος εἰ ἦν προφήτης, ἐγίνωσκεν ἄν»; Eznik, I, 25 (p. 102), եթե հնար ինչ էր մարմնաւորացն զկերպարանս փոփոխել, նախ մարդ... փոխէր զկերպարանն յինչ եւ կամէր «si les êtres corporels pouvaient changer de forme, l'homme tout le premier changerait de forme pour prendre celle qu'il voudrait» (on notera l'irréalis կամէր de la phrase relative); J., XI, 21, եթե աստ լեալ եիր, եղբայրն իմ չէր մեռեալ «εἰ ἦς ὧδε, οὐκ ἄν ἀπέθανεν ὁ ἀδελφός μου». Dans ce dernier exemple, les formes composées apparaissent, non pour indiquer le temps relatif, qui n'est jamais exprimé en arménien, mais pour marquer l'action accomplie. Et Ezn., I, 19, p. 78 թէ կանխագէտ ոք էր նա, ոչ զրգռէր... se traduira : «s'il avait été prescient, il n'aurait pas excité...»; on a ici l'imparfait, parce que le personnage dont il s'agit, Satan, est considéré comme existant encore, avec les dons qu'il peut avoir; լեալ էր ferait contresens.

VI. Verbes groupés.

L'usage qui caractérise le plus les verbes arméniens est celui de grouper deux formes verbales personnelles, qui sont prononcées d'une manière continue et presque comme un seul mot, et qui constituent une sorte de petite unité. Cet usage s'est fixé avec le verbe կալ «se tenir», dont le présent կայ, suivi de եւ, a constitué une particule կայու devenue կու, կը, qui est déjà réalisée au XIe siècle (voir Karst, *Gramm. d. Kilikarm.*, p. 299 et suiv., et cf. A. Meillet, *Z. f. arm. Phil.*, II, p. 27), et qui, figurant

devant l'indicatif présent de tous les verbes, est la caractéristique dominante du principal groupe des dialectes arméniens modernes (voir Adjarian, *Classification des dialectes arméniens*, p. 14).

Les exemples de *կամ* groupé avec *մնամ* « je reste » sont fréquents déjà chez les anciens traducteurs, ainsi : *Tob.*, x, 9 *կայ մնա զոր աստ առ իս* « μεῖνον παρ' ἐμοί »; II Pierre, III, 4 *ամենայն ինչ նոյնպէս կայ մնայ ի սկզբանէ արարածոց* « πάντα οὕτως διαμένει ἀπ' ἀρχῆς κτίσεως »; *Hébr.*, IX, 27 *կայ մնայ մարդկան մի անգամ մեռանել* « ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις ἅπαξ ἀποθανεῖν »; *Hébr.* X, 34 *դիտեալ թէ լաւագոյն եւս ստացուածս ունիք անձանց յերկինս, ուր կանն եւ մնան* « γινώσκοντες ἔχειν ἑαυτοὺς κρείσσονα ὕπαρξιν ἐν οὐράνοις καὶ μένουσαν »; on notera qu'ici *կան* est séparé de *մնան* par *եւ*, comme dans le groupe qui a fourni la particule *կու*; c'est sous cette forme que la locution figure dans les Psaumes, ainsi *Ps.* IX, 8 *Աստուած կայ եւ մնայ յաւիտեան* « ὁ κύριος εἰς τὸν αἰῶνα μένει ». Dans tous ces exemples, et dans d'autres encore, le groupe *կալ եւ մնալ* traduit simplement le gr. *μένειν*, ou tout au plus *διαμένειν*; mais la locution d'ensemble a encore une grande force expressive, et c'est ce qui fait qu'elle traduit un groupe de mots grecs, II *Tim.*, IV, 8 *այսուհետեւ կայ մնայ ինձ արդարութեան պսակն* « λοιπὸν ἀπόκειταί μοι ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος ». Bien que la locution se retrouve souvent dans divers textes, et notamment dans la traduction de saint Jean Chrysostome ou dans celle d'Ephrem, on n'est donc pas surpris de ne pas la rencontrer dans certains autres, et notamment dans la traduction de l'Évangile : *մնալ* se suffisait à lui-même et n'avait pas besoin du renforcement par *կալ*, qui devait être du reste chose fréquente dans la langue parlée.

Le groupe de *կալ մնալ*, *կալ եւ մնալ* est tout à fait clair, et il présente cet intérêt que l'addition de *կալ* est faite indépendamment des originaux traduits; mais il n'est qu'un cas particulièrement net et important d'un type très répandu. Le verbe *կալ* se groupe avec beaucoup d'autres verbes, ainsi F. Byz., III, 3 (p. 6 Ven.) *յաւուրս սորա եկաց եւ եղեւ քահանայապետ* « du temps de celui-ci, il est devenu patriarche »; Laz. Ph., II, 20 (p. 41) *ղեղեալսն ի նոսա յԱստուծոյ մասունս՝ կան եւ ունին* « ils possèdent les parties qui y ont été mises par Dieu ». Et d'autre part il existe, avec le verbe *գալ* « aller » par exemple, des types exactement parallèles et qui sont, dans une certaine mesure, indépendants des originaux grecs. Ces groupes traduisent notamment les groupes grecs constitués par un participe et un verbe : Mt., IV, 13 *եկն բնակեցաւ ի Կափառնաում* « ἐλθὼν κατῴκησεν εἰς Καφαρναούμ »; L., V, 7 *ակնարկեին որսակցացն ի միւս նաւն՝ գալ աւգնել* (ἐλθόντας βοηθεῖν) *նոցա*; Mc, VII, 25 *եկն անկաւ* « ἐλθοῦσα προσέπεσεν ». Et même *եկայք անցցուք* traduit *διέλθωμεν* seul Mc,

IV, 35; L., VIII, 22. Il faut noter aussi եկայք տեսէք « δεῦτε ἴδετε » Mt., XXVIII, 6 et ailleurs. Eznik, II, 1 (p. 114) écrit եկն եկաց առաջի Զրուանայ « il vient se mettre devant Zruan ». Il y a là des groupes d'usage courant, notamment գալ_ հասանել_ « arriver », qu'on rencontre souvent.

On a la même construction avec երթալ_ : Mt., XXVIII, 7 երթայք ասացէք (πορευθεῖσαι εἴπατε) աշակերտացն նորա թե . . . ; L., V, 14 երթ ցոյց զանձն քո « ἀπελθὼν δεῖξον σεαυτόν » ; L., IX, 13 քայց երթ երթիցուք գնեսցուք (πορευθέντες ἀγοράσωμεν), et de même dans toute une série de cas pareils : L., XVI, 6 et 7 նիստ գրեա « καθίσας γράψον » ; L., XIII, 15 ո՞չ արձակէ զեզն իւր կամ զէշ ի մսրոյ, եւ տանի ասյ ջուր (ἀπαγαγὼν ποτίζει) ; Mt., II, 16 առաքեաց կոտորեաց (ἀποστείλας ἀνεῖλεν) զամենայն մանկունս ; L., XIX, 5 փութա էջ « σπεύσας κατάβηθι », puis, avec եւ ibid., 6 փութացաւ եւ էջ « σπεύσας κατέβη », cf. Act. ap. XXII, 18 փութա ել_ « σπεῦσον καὶ ἔξελθε ».

L'impératif de յառնել_ « se lever » est souvent groupé avec d'autres impératifs, d'une façon indépendante du texte grec. Mc, III, 3 ἔγειρε εἰς τὸ μέσον est traduit արի ասյ ի մէջ ; L., VIII, 55 ἡ παῖς, ἔγειρε est traduit արի կաց, մանուկ դու. — Dans L., V, 24 ἔγειρε καὶ ἆρας τὸ κλινίδιόν σου πορεύου est traduit avec une véritable indépendance, արի առ զմահիճն քո, եւ երթ . . . L., XXII, 46, c'est un participe que traduit l'impératif : արիք կայէք յաղաւթս « ἀναστάντες προσεύχεσθε ». Là où il y a καί dans le texte grec, il arrive que ce καί ne soit pas traduit, ainsi *Jug.*, XVIII, 9 ἀνάστητε καὶ ἀναβῶμεν est rendu par արիք ելցուք. Et il suffit de jeter un coup d'œil sur ces exemples pour voir que արի a bien sa pleine valeur et n'est pas une simple exclamation comme gr. ἄγε ou le fr. *allons*, et comme l'est peut-être en arménien l'impératif թող « laisse ». La forme toute particulière de cet impératif (voir ci-dessus, p. 114) est sans doute pour beaucoup dans l'usage qui en est fait.

Deux verbes arméniens quelconques peuvent être ainsi groupés pourvu qu'ils soient unis par le sens : Mc, IV, 8 ելեալ աճեցեալ տայր պտուղ « ἐδίδου καρπὸν ἀναβαίνοντα καὶ αὐξανόμενον » ; *Gen.*, XXI, 2 եւ յղացաւ ծնաւ (συλλαβοῦσα ἔτεκε) Սառա. — *Judith*, I, 6 ժողովեցան պատմարեցան առ նա « συνήντησαν » — *Élisée*, II (p. 41 édit. 1838, Venise = p. 49 Joh.) յեղոյր արկանէր առաջի նոցա զպարգեւս երկրաւորս « il versait et jetait devant eux les dons terrestres » — *Élisée*, VI (p. 99 Venise = 106 Joh.) տարածանէր երկայնէր զճակատն « il étendait et élargissait le front ». — Dans la traduction du second chapitre du livre de Judith on trouve les cas suivants : 5 ընտրեցեալ առջեւ պատ « λήμψῃ », 8 կարգէր կալմէր « διέταξεν », 14 եհար վանեաց « διέκοψεν », 15 հասանէր ունէր « κατελάβετο », et հարկանէր տապակէր « κατέκοψε »,

16 *աւերէր քանդէր* « ἐπρονόμευσεν », 17 *չարկանէր սասանէր* « ἐπέταξεν ». — Il est inutile de multiplier les exemples; il suffit de lire Fauste de Byzance ou la traduction d'Ephrem pour en trouver d'innombrables.

On observe une tendance à grouper des verbes dont l'initiale est pareille : *Ps.* III, 7 *նոցա, որք շուրջանակի պատեալ պահեալ պաշարեին զիս* « τῶν κύκλῳ ἐπιτιθεμένων μοι ». — *Act. ap.*, XXI, 35 *ոչ եղեւ բառնալ բերել զնա ի զօրականացն* « συνέβη βαστάζεσθαι αὐτὸν ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ». — *Élisée*, VI (p. 99 Ven. = 106 Joh.) *կարգէր կազմէր զզօրս դամբնայն* « il mettait en ordre toute l'armée ». — F. Byz., III, 6 (p. 15 Ven.) *կալան ձի ամեհի կապեցին կախեցին զմանուկն Գրիգորիս* « ils prennent un cheval fougueux, ils y lient et y suspendent le jeune Grigoris ».

Il est possible que cet usage de grouper les verbes ait été en partie dialectal; les représentants les plus caractéristiques de l'arménien classique y recourent souvent; c'est un tour propre au récit, et un auteur tel qu'Eznik a par suite moins d'occasions de s'en servir qu'un historien; mais, toutes choses égales d'ailleurs, les divers textes ne le présentent pas également. Il est remarquable que l'historien Lazare de Pharpi, qui reflète en une certaine mesure le parler vulgaire de la province d'Ararat, ne le présente guère; or, le parler actuel de cette province n'a pas la particule *կու կը* issue de l'usage de grouper deux verbes; on peut se demander si la coïncidence est purement fortuite.

Dans les textes où l'on rencontre ces groupements, les deux verbes joints forment une unité, et le pronom enclitique est placé après le second; ainsi dans la traduction d'Ephrem : *առ կոտորեալ նա զբազումն տղայս* « il a pris et massacré beaucoup d'enfants » (vol. II, p. 52). — On remarquera l'absence d'augment dans *կայ* de *զնաց կայ յաղաւթս* « ἀπελθὼν προσηύξατο » Mt., XXVI, 44.

VII. Préverbes.

Dans toutes les anciennes langues indo-européennes, les préverbes tiennent une grande place; puis le rôle de cet élément se restreint presque partout, sauf dans les langues de type archaïque, comme le letto-lituanien ou les dialectes slaves; dans les langues romanes par exemple, les préverbes, qui étaient si importants en latin, ne figurent pour ainsi dire dans aucune forme où ils soient sentis comme tels; les préverbes allemands ne représentent que pour une très faible partie des préverbes indo-européens ou germaniques communs et résultent presque tous d'innovations assez récentes. Dès les plus anciens textes, les préverbes ne tiennent en arménien presque aucune place. Ceci ne vient pas sans doute de ce que l'arménien, à la différence des

autres langues, n'aurait pas développé l'emploi des préverbes à un certain moment; car il subsiste assez de traces de l'importance qu'ont eue anciennement en arménien ces éléments. Si, comme il semble, le phrygien est le dialecte indo-européen le plus proche parent de l'arménien, il est remarquable qu'on y rencontre deux formes à préverbe : αββερετ et αδδακετ. — Le plus probable est que les anciens préverbes sont sortis de l'usage dès avant l'époque historique de l'arménien, sans être remplacés par des formes plus claires. C'est ainsi que les prépositions qui sont encore un élément très important de l'arménien ancien ont au contraire entièrement disparu de l'arménien moderne. L'élimination des préverbes a de beaucoup précédé celle des prépositions en arménien.

Les prépositions de l'ancien arménien servent aussi de préverbes : առ, ց (parfois aussi ո- devant consonne sourde), ընդ, յ- (seulement devant voyelle, donc jamais sous la forme ի-), peut-être aussi բաց. De plus on a հաւ- et աւ-, et aussi ն- qui n'existent pas à l'état de prépositions. Mais tous les exemples où figurent ces éléments n'ont pas un droit égal à passer pour des formes à préverbe : il ne manque pas en arménien de verbes dérivés ayant pour premier terme une préposition qui porte en réalité sur le nom suivant, comme dans fr. *encrasser*, *endosser*, *souligner*, *surtaxer*, etc. Ainsi բմբերանեմ « je ferme la bouche » (Eznik, 1, 15, p. 64), de ընդ « sur » et բերան « bouche ».

La préposition առ est fréquente, mais un préverbe առ est exceptionnel. Le cas le plus remarquable serait celui de առընդունիմ, dont il y aurait un exemple dans l'Évangile, L., II, 28; mais cet exemple n'est pas probant, car il faut sans doute voir dans առ la 3e personne aoriste de առնուլ, et il s'agit probablement d'un de ces groupes de verbes qui sont si fréquents en arménien : եւ նա առ ընկալաւ զնա ի գիրկս իւր « καὶ αὐτὸς ἐδέξατο αὐτὸ εἰς τὰς ἀγκύλας ». En revanche առեղծանել « ἀπαγγέλειν, « donner la solution », *Juges*, XIV, 12, 13, 14, 19 est sûr; le verbe ղեղծանել se trouve aussi avec le préverbe ց- dans ցեղծանել. On cite encore առնուլ « emplir » (Eznik), առխեթել (dans առխեթեալ « διανύσαντες ». *Act. ap.*, XXI, 7), le participe առկայծեալ « τυφόμενος ou καπνιζόμενος » (Mt. XII, 20 = Is., XLII, 3), ἐλιπών Bar., II, 18) ». L'adverbe առաւել « plus » a certainement contribué au maintien de առ-աւելուլ « περισσεύειν » en regard de յ-աւելուլ « προσθεῖναι ». — Les exemples postclassiques de la langue philosophique calquée sur le grec, comme առաւել « προσαγορεύω » et առդնեմ « προσλίθημι » sont artificiels et n'intéressent pas l'étude de la langue courante. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici, non plus que des exemples analogues assez nombreux offerts

par l'arménien postclassique. — Quant à առաքեմ «προβάλλω», c'est aussi un mot philosophique artificiel et non classique, et c'est du reste un dérivé de առաք, et non un juxtaposé de առ et du verbe արկանեմ; cf., pour la forme, յուղարկեմ «j'envoie», à côté de յղարկեմ, sur quoi reposent les formes de l'arménien moderne. — Il y a donc très peu de verbes classiques comprenant le préverbe առ, et ces verbes sont d'emploi très restreint, sauf le cas particulier de առաւելու.

Le préverbe ի est au contraire très fréquent (cf. Hübschmann, *I. F.*, XIX, p. 460 et suiv., et Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 436). Il se présente sous la forme ի devant voyelle, type ի-եղծանել, ի-աւ-ծանել [Laz. Ph., III, ch. 61, p. 110; de là ոսկեզաւծ «doré»], ի-ձգանել, ի-նկենուլ «jeter» (Eznik, I, 12, p. 50), devant consonne sonore, type ի-կենուլ, ou devant ց qui disparaît, type ցառանել, ի-գալ, et quelquefois sous la forme ու- devant consonne sourde aspirée : ութափիմ «ἐκνήφω» doit sans doute se couper ու-թափիմ, cf. թափեմ «je verse»; ու-փոփեմ «j'adoucis, je calme (une douleur)» à côté de ամփոփեմ «j'enveloppe»; ու-քօղեմ «je voile», de քող «voile»; et sans doute dans d'autres exemples moins clairs; par exemple ու- ne comporte aucune origine imaginable, et ուքանչանամ «je m'émerveille» doit comporter le préverbe ի- sous forme ու-. Devant կ, on a ի- dans ի-կնդիմ «ἐγχισσῶ», cf. կպչիմ, etc.

Un cas curieux est celui de ի-արկան ի-գետնի «ἔπεσον χαμαί» J., XVIII, 6, où ի se trouve à la fois devant le verbe (արկանել) et devant le nom, au locatif (locatif en -ի d'un thème en -ո-; le locatif n'est pas un cas usuel avec la préposition ի). D'ordinaire c'est le factitif ի-արկուցանել qu'on emploie, alors que ce factitif n'existe pas ordinairement sans préverbe, auprès de արկանեմ «je jette»; ի-արկանեմ a été rapproché de ՀարկանեմՀ «je frappe» par l'étymologie populaire, mais en doit être bien séparé. L'exemple cité rend compte du dénominatif classique ի-գետնեմ «je jette sur le sol» (littéralement «j'atterre»).

Une bonne partie des exemples où apparaît le préverbe ի n'existent pas sous la forme sans préverbe, soit que, comme dans ի-գենում «je me vêts», le verbe soit un vieux verbe qui est conservé seulement avec le préverbe (le préverbe se trouve même dans le substantif ի-գեստ «vêtement», où -ի-գեստ, thème en -ո-, repose sur **westus*, cf. lat. *uestis*), soit que, comme dans ի-այրանում «j'empire (se dit d'un mal), je deviens douloureux» (évidemment «devenir brûlant», cf. այրել «brûler en se consumant»), il s'agisse de formations dérivées où le préverbe a un rôle essentiel comme dans fr. *enflammer*, *empirer*, etc. La coupe ի-գենում n'est du reste pas imposée seulement par l'étymologie indo-euro-

péenne; le maintien de *gg* au subjonctif aoriste *ղկեցցի* caractérise un thème monosyllabique et oblige à couper *ղ-կեցցի* au point de vue proprement arménien. L'aoriste *ղերայ* «διέρρηξε» *Ps.* XXIX, 12, sans augment, établit la présence de *ղ-* et montre qu'il faut couper *ղ-երծանեմ*; tandis que l'aoriste *հպեաց* «ἔθυσε» L., XV, 27, établit l'unité de *պնաւ*. On a bien *հատանեմ* «je coupe» mais le verbe apparenté *ղ-ատչիմ* «je me sépare», n'existe qu'avec préverbe. Le cas de *ղ-գամ* «je m'aperçois», qui a été étudié en détail par Hübschmann, *I. F.*, XIX, p. 465 et suiv., est plus remarquable encore. A l'époque historique, la forme à préverbe est devenue tout à fait indépendante de la forme sans préverbe.

Le dérivé est très séparé du primitif par le sens dans *ղանդիմեմ* «j'hésite, je crains» de *անդէտ* «ignorant», ainsi *Act. ap.*, XXV, 11 *ոչ ղանդիմեմ զ մեռանելոյ* «οὐ παραιτοῦμαι τὸ ἀποθανεῖν»; ici encore, il s'agit d'une sorte de dénominatif où le rôle de *ղ-* n'est pas celui d'un préverbe proprement dit. A côté de *ղ-ականեմ* «προσνοῶ» et de *յ-ականեմ* «je regarde», on ne signale *ականեմ* que dans un passage unique de Eznik, II, p. 174 [1], où le mot précédent se termine par *յ* et où il faut peut-être lire *յ-ականել*. Il n'existe pas de verbe **արդարեմ*; mais seulement *ղարդարեմ* «j'orne», cf. *ղարդ* «ornement» et *յ-արդարեմ* «je dispose, je mets en ordre» [2]; le *դ* de *ղ-արդ* est d'ailleurs à peu près dépourvu de signification; Eznik, I, 7 (p. 29), oppose ce qui est *անարդ* à ce qui reçoit du *ղարդ*; cf. *ibid.* *անարդութիւն* et *ղարդ*; l'adjectif *արդար* signifie seulement «juste», et s'il est permis de penser que Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 423, aurait pu réunir l'article *արդ-* et l'article *արդար* de son dictionnaire, et qu'il s'agit dans les deux cas d'une même racine indo-européenne, il est certain que, au point de vue arménien, *ղարդարեմ* et *յարդարեմ* n'ont rien à faire avec *արդար*; ces deux formes sont aussi tout à fait indépendantes du verbe également parent *յարեմ* «j'attache», avec préverbe *յ-*.

[1] La variante *անկանել*, indiquée par Hübschmann, n'existe pas : le manuscrit unique a bien *ականել*, comme on le voit maintenant grâce à la collation de MM. G. Ter-Mkrttchean et Adjarian.

[2] Il n'existe pas un mot *յարդ-* «ajustement»; le dictionnaire de Venise ne cite de ce mot d'autre exemple que Eznik, I, 5, p. 24 *ի ղարդ եւ ի յարդ եւ ի կերպարանս*; or, il suffit de se reporter un peu plus haut où Eznik a écrit *անղարդ եւ անարդ եւ անկերպարան* (deux fois) pour voir que *ի* est ici la préposition *ի* simplement; le manuscrit a réajouté devant *յ* la préposition sous la forme *ի*, comme il arrive souvent, parce que les copistes ont de bonne heure cessé de comprendre la forme *յ* de la préposition. Le mot *արդ-* figure encore *ibid.*, 6, p. 25 et 26, à côté de *ի յարդս*, dans les mêmes conditions.

Il y a un adjectif *արթուն* « éveillé » et un verbe à préverbe *զ-*, *զարթնուլ* « s'éveiller » ; mais **արթնուլ* n'est pas attesté isolément. Le *զ* de *զարհուրիմ* « je m'effraye » et de tout ce groupe de mots est sans doute le préverbe ; cf. *արհաւիրք* « terreur », et sans doute *ահ* « crainte » ; mais les rapports de ces mots entre eux ne sont pas clairs. Il n'y a pas de doute pour *զ-արմնալ* « s'étonner », puisque l'on a *ընդ-արմնալ* ; le simple *արմնալ* n'est pas attesté dans la langue classique ; mais la langue des philosophes hellénisants l'emploie, ce qui montre qu'il existait sans doute dans certains dialectes. La forme *հովանալ* et *հովացուցանել*, dérivée de *հով* « frais » existe, mais l'usage classique se tient d'ordinaire à *զովանալ*, *զովացուցանել*. De *հար* on a *զհարիմ* « ἀγαναχτῶ », par exemple Mc, XIV, 4, qui est un dénominatif et non une forme à préverbe proprement dit. La coexistence de *զաւդիմ* « je joins, j'attache », *զաւդ* « lien », et de *յաւդիմ*, *յաւդ* (avec à peu près les mêmes sens) montre que, ici, *զ-* et *յ-* sont des préverbes, bien que le simple **աւդիմ* ou le substantif **աւդ* ne soient pas en usage avec ce sens. Beaucoup d'autres mots qui commencent par *զ-* renferment assurément le préverbe, mais l'étymologie est le plus souvent obscure et incertaine ; par exemple, faut-il rapprocher *զհամամիմ* « je me passionne pour » de *հակիմ* « je penche » ? Ce qui contribue du reste à rendre très incertaine en bien des cas la présence de *զ-*, c'est que ce préverbe n'a aucun sens défini.

Le préverbe *ընդ-* est sensiblement moins fréquent ; mais la forme en est beaucoup plus claire, et il y a quelques exemples très nets. Le plus remarquable est *ընդունիմ* « je reçois », avec son aoriste *ընկալայ*, qui montre le traitement phonétique de *ընդ-* devant un verbe commençant par une occlusive. On notera encore *ընդ-արձակիմ* « j'étends » (d'où *ընդարձակ* « étendu ») en regard de *արձակիմ* « je lâche, j'envoie » (et *արձակ*), et de *համ-արձակիմ*, *յ-արձակիմ* ; *ընդ-ելանիմ* « ϖειράζω » (*Act. ap.*, IX, 26) et le factitif *ընդելուզանիմ* « j'enchâsse, j'enfile, je sertis », qui est fréquent ; *ընդհարկանիմ* (dans *ընդհարաւ* « ϖαρεκρούσατο » *Gen.*, XXXI, 7), avec maintien de *հ* initial de *հարկանիմ* ; *ընդմտանիմ* (*Ephés.*, II, 2 ; *Sag.*, VII, 24) « j'entre à l'intérieur » ; *ընդոստուցանեմ* « je ressuscite » (A. T.). Le *ընդ* est devant consonne dans *ընբռնեմ* « j'empoigne », à côté de *բռնեմ*, de *բուռն*. Mais on a affaire à des dérivés de locutions dans *ընդմիջեմ* « je partage par le milieu », de *ընդ միջ* ; dans *ընդդիմանամ* « je m'oppose à », de *ընդ դէմ* (le maintien de *դ* devant *դ* suffirait à l'indiquer) ; et ce sont aussi de simples dérivés nominaux avec *ընդ* qu'on a dans *ըմբերանեմ* « je ferme la bouche », de *բերան* ; dans *ընդ-գկեմ* « j'embrasse », de *գիրկ* (avec *դ* maintenu devant *գ*) ; peut-être dans *ընդերկարեմ* « j'étends », de *երկար* (toutefois on a aussi

յ-երկարեմ; et même, rarement, երկարեմ); dans ընդվզիմ «τραχηλιῶ» (litt. «je relève la nuque»), de վիզ; dans ընկողմանեցուցանեմ «κοιμίζω», de կողմն; dans ընկձեմ «je soumets, j'assujettis, κατάγω», de դուձք «genoux» (donc: «je fais plier les genoux»; le դ a été assimilé au ձ suivant); dans ընդձեռեմ «je mets en main, je livre» (Laz. Ph., II, chap. 21, p. 42), dérivé du thème ձեռ- attesté par ձերբ-ակալ, ձեռք et par conséquent très ancien. — Il n'est guère douteux qu'il y a un préverbe ընդ dans ընկղմում «je m'enfonce» et ընկղմեմ «je plonge»; mais, au point de vue arménien, ces verbes ne se laissent pas analyser, et l'étymologie indo-européenne n'en est pas évidente: on peut songer à rapprocher lit. *gilùs* «profond»; le կլ- reposerait sur կիլ de **gēl-*, ou sur *կուլ- de **gōl-*, ou, ce qui est le plus vraisemblable, de **gᵘl-*, avec le traitement indo-européen *ᵘl de l̥ devant voyelle, comme dans եկուլ «il a avalé», cf. lat. *gula*. Il ne semble pas douteux qu'il n'y ait un préverbe ընդ dans ընթեռնում «je lis»; car le subjonctif aoriste est ընթերցցի, avec le ցց conservé, ce qui caractérise les thèmes monosyllabiques; on doit par suite couper ըն(դ)-թերցցի, comme on a coupé ղ-դեցցի p. 125. L'importance du préverbe ընդ a donc été appréciable.

La préposition ըստ ne sert pour ainsi dire jamais de préverbe; ըստ-անձնեմ «je prends sur moi», dont le dictionnaire ne cite du reste aucun exemple d'époque classique, est un dérivé nominal. Il ne reste que (ը)ստ-ղատնեմ «je blâme, καταγινώσκω», où ըստ pourrait être un vrai préverbe, et qui est bien attesté à l'époque classique.

Le préverbe համ- existe sous deux formes, avec et sans հ. Outre ամփովեմ «je resserre, j'enveloppe» déjà cité, on a: համարձակիմ «je prends la hardiesse de» (d'où համարձակ «franc, hardi»), համբառնամ, ամբառնամ «je lève» (aor. համբարձի, ամբարձի), ou, avec sens moyen, «je m'élève» (aor. համբարձայ, ամբարձայ), et համբերեմ «je prends patience, j'endure». L'exemple համբերեմ a ceci de très remarquable que, outre l'aoriste anomal de բերեմ, soit համբերի, il présente un aoriste de type faible, soit համբերեցի; il est donc permis de se demander si համբերեմ ne serait pas une sorte de dénominatif plutôt qu'un verbe à préverbe համ+բերեմ; la forme համբերի s'expliquerait aisément par l'influence de բերի. L'augment de եբեր n'est pas maintenu, et l'on a նախատանայ համբեր սիրտ իմ «ὀνειδισμὸν προσεδόκησεν ἡ καρδία μου» *Ps.* LXVIII, 21, ce qui montre que համբեր était senti comme un mot tout à fait un.

Le préverbe յ- présente une particularité très singulière: il n'existe que sous la moins autonome des deux formes qu'affecte la préposition *i*; c'est-à-dire que ce préverbe est attesté devant

voyelle, mais jamais devant consonne, et par suite, ne constitue jamais à lui seul une syllabe. Un pareil détail suffirait à marquer que le système des préverbes n'est en arménien qu'un débris. L'exemple le plus remarquable est յ-առնեմ « je me lève » (aor. յ-արեայ, factitif յ-արուցանեմ) dont l'étymologie (cf. gr. ὄρνῡμι, lat. *orior*) indique assez que յ- est préverbe ; le verbe n'existe pas à l'état isolé ; car առնեմ « je fais » (aor. արարի) n'a rien à faire avec յառնեմ ni au point de vue arménien ni au point de vue étymologique ; mais on a cependant une forme sans préverbe : l'impératif aoriste արի « lève-toi » (plur. արիք). Cette anomalie vient confirmer d'une manière décisive le fait que, pour les sujets parlants, le sentiment des préverbes n'existait plus à l'époque où a été fixé l'arménien classique.

La préposition ի-յ- a deux valeurs : avec le locatif ou l'accusatif elle équivaut à lat. *in*, avec l'ablatif à lat. *ex* ou *ab*. Mais les formes à préverbe sont si obscures et si malaisées à analyser qu'il est souvent impossible de déterminer la valeur des préverbes dans un cas donné. Il est clair que la valeur est *ex* dans յ-առնեմ (cf. lat. *ex-orior*), *in* dans յ-աւելու՛մ « j'augmente » ou dans յ-արեմ « j'attache », toutes formes déjà citées.

Tel exemple qui semble, au premier abord, pouvoir être donné comme étant un verbe à préverbe est en réalité un dénominatif : յ-անիմ « j'erre, je me promène » (d'où յ-անեցու-ցանեմ « je fais errer ») ne renferme pas յ- + անիմ ; car l'aoriste n'est pas pareil à celui de անիմ, qui est անայ ; la forme est յ-անեցայ, forme de verbe dérivé et non de verbe primaire. — Le cas de յ-անցանեմ « je transgresse » est plus énigmatique encore : l'aoriste est յ-անցեայ, formé tout autrement que l'aoriste անցի de անցանեմ « je passe ». Avec ը, on rencontre aussi զանցանել « ὑπερβαίνειν » (I *Thess.*, IV, 6) et le factitif զանցուցանել (*Nombr.*, XXX, 13, 14, 16) ; par exception, le ը est ici très nettement senti, cf. L. XI, 42 անցանէք զիրաւամբք « παρέρχεσθε τὴν κρίσιν ». — Il est remarquable, d'autre part, que dans un des cas où le préverbe est le plus manifeste, celui de յ-առանեմ (aor. յ-առի), le sens soit strictement technique, et par suite bien séparé de celui de հա-նեմ : յառանեմ signifie « je taille (un arbre fruitier) ».

En dehors des cas cités, les exemples clairs sont des dénominatifs : յ-աղեմ « je sale » ; յ-ապաղեմ « je tarde » (de ապա ?) ; յ-աջողեմ « je réussis », de աջող ; յ-արկեմ « j'apprécie », de *արկ, compris dans արկայ, անարկ (անարկեմ), etc. ; յ-երկուա-նամ « je doute, διστάζω » ; յ-իշեմ « je me souviens », de ուշ (le ի est ici la forme prise par ը après un յ précédent ; cf. la graphie յիսուակ à côté de յսուակ) ; յ-աւրինեմ « j'ajuste », de աւրէնք. Ces exemples ont été pris parmi les plus clairs et les plus classiques. Mais il est permis de supposer qu'une bonne partie des verbes commençant par յ-

et des substantifs qui y sont rattachés renferment la préposition յ-; il s'agit du reste de dénominatifs plutôt que de vraies formes à préverbe en général; cf. de plus Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 458, 460.

Le préverbe նի- (= indo-iran. *ni-*) est bien conservé dans նըստիմ (aor. նստայ) « je suis assis, je m'assieds » (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, 478). — նայիմ « je regarde », de *նի-հայիմ; cf. հայիմ. On ne saurait rien dire de clair de նուաճեմ « je soumets ». Tandis que les autres préverbes pouvaient, en certains cas, apparaître aux sujets parlants arméniens, նի-, comme aussi համ-, ար- n'est qu'une survivance qui n'était comprise par un Arménien en aucun cas.

Les traducteurs arméniens ne disposaient donc à aucun degré des ressources si variées que donnaient les préverbes aux Grecs. Il en est résulté pour eux des embarras dont ils sont sortis par divers moyens; la façon même dont procèdent les écrivains arméniens de l'époque classique est la meilleure illustration du fait qu'ils ne disposaient plus des préverbes et ne pouvaient former librement aucune forme à préverbe; car, sur ce point, ils n'imitent pas leurs modèles grecs.

Le procédé le plus simple pour rendre le préverbe est de mettre un adverbe : L., v, 6 վաղեցին ի ներքս « συνέκλεισαν »; L., v, 8 ի բաց դնա « ἔξελθε » ; L., vi, 34 զի առցեն անդրէն (ἀπολάβωσιν) զկշիռն; L., v, 27 եւ անտի « ἐξῆλθεν »; L., vi, 10 հայեցեալ շուրջ « περιβλέψας »; L., x, 34 արկեալ ի վերայ « ἐπιχέων », Mt., xxviii, 2 ի բաց թաւալեցոյց « ἀπεκύλισεν »; Mc, vi, 33 խուռն ընթանային « συνέδραμον »; *Rom.*, xi, 35 առնուլ փոխարէն « ἀνταποδοθῆναι ». — L'emploi d'un petit groupe de mots revient au même : L., xvi, 5 կոչեցեալ առ ինքն « προσκαλεσάμενος » (առ ինքն sert en même temps à rendre le moyen); *Gen.*, xlvii, 2 առ ընդ իւր « παρέλαβεν »; L., xii, 35 եղիցին գօտիք ձեր պնդեալ ընդ մէջս (περιεζωσμέναι). Le groupe est parfois très compliqué : L., vi, 35 ոչ ակն ունիցիք առնուլ (μηδὲν ἀπελπίζοντες).

Un procédé plus idiomatique est celui des verbes juxtaposés (cf. ci-dessus, p. 119 et suiv.) : L., x, 39 որ եւ եկն նստաւ (παρακαθεσθεῖσα) առ ոտն տեառն; L., x, 40 եկն եկաց (ἐπιστᾶσα) առ նմա; L., viii, 26 նաւեցին իջին « κατέπλευσαν ». Dans la Vie de Maštoç, on lit խաղայր գնայր « proficiscebatur » à côté de երթեալ հասանէր « adueniebat ».

Souvent aussi on se sert de verbes distincts : *Ex.*, iii, 2 վառեալ էր traduit καίεται « il brûle », et այրէր traduit κατεκαίετο « il se consumait ».

CONCLUSION.

Le système du verbe arménien est, par rapport à celui du verbe indo-européen, en très grande partie nouveau.

La flexion personnelle a, il est vrai, gardé toute sa valeur pour l'expression de la personne et du nombre, et l'addition du pronom enclitique est facultative, ne servant qu'à mieux marquer ce qui est déjà suffisamment indiqué par la forme personnelle; cette valeur de la flexion personnelle est un élément très stable qui s'est perpétué jusqu'à présent; et c'est l'un des principaux traits indo-européens que l'arménien ait gardés.

L'expression du passif est obtenue par des moyens propres à l'arménien; trop peu nette, elle a été précisée dans le développement de la langue, et elle est devenue un élément essentiel du verbe arménien moderne.

La distinction de l'aspect présent et de l'aspect aoristique est au contraire en régression marquée. Devenue purement mécanique à l'impératif, elle tend à disparaître aussi au subjonctif, où le présent et l'aoriste tendent à s'employer dans des cas fixés indépendamment de la valeur propre des deux formes. Mais l'arménien ancien garde le sentiment très vif que le présent et l'imparfait expriment une action sans terme défini. Dans une partie du domaine, le vieil usage, peut-être en partie dialectal, de juxtaposer deux verbes aboutit de bonne heure à la préfixation de կայ եւ- «il se tient» qui sous les formes successives կայ ու-, կու-, կը-, se lie dès le moyen âge à toutes les formes du présent et de l'imparfait, sauf celles de quelques verbes anomaux. D'autre part, et ceci dans tous les dialectes actuellement parlés, le présent tend à être remplacé par une forme nominale en -ը, -լ ou -ում accompagnée du verbe «être»; dans les parlers où կու- կը- s'est généralisé, cette tendance n'aboutit que dans les phrases négatives où կու-, կը- n'avait pu se développer; dans les autres, elle devient générale; ce sont les groupes de -ում et de -եմ de M. Adjarian (dans sa *Classification des dialectes arméniens*).

L'ancienne forme d'indicatif présent et imparfait devient ainsi libre pour exprimer le subjonctif présent et imparfait dans tous les parlers modernes; les anciens subjonctifs présents et aoristes, qui étaient des créations de l'arménien, disparaissent, et cette perte entraîne la perte totale de la notion d'aspect, qui se réduit au contraste entre deux formes de l'indicatif : l'imparfait, exprimant la durée, et l'aoriste, prétérit narratif. A aucun moment de son histoire, l'arménien n'a développé de futur; au besoin, l'arménien moderne recourt à des périphrases, surtout celle avec պիտի «il faut», qui tend à équivaloir à une véritable forme temporelle.

Ainsi l'aspect, dont l'existence est menacée dès l'arménien ancien, a disparu de la langue actuelle; l'expression du temps ne s'est pas développée, tandis que celle du mode a pris une forme nouvelle et unique, indépendante de l'aspect.

Les préverbes, dont l'emploi en arménien ancien se réduit à quelques traces, n'ont plus aucun rôle dans l'arménien moderne.

Dans l'emploi des formes verbales comme dans celui des formes nominales, l'arménien classique, tout en conservant beaucoup de traits indo-européens et en introduisant des procédés propres pour marquer des catégories anciennes, offre donc déjà un type très neuf, et l'on y trouve l'amorce de tout ce qui devait se réaliser en arménien moderne.

V. — Emploi des formes du pluriel des substantifs.

Au moment où l'arménien a été fixé comme langue littéraire, il ne possédait plus que deux nombres : le singulier et le pluriel.

Il ne subsiste un emploi quelconque du duel ni dans le substantif, ni dans le verbe, ni même dans le pronom. Quelques formes s'expliquent peut-être par d'anciennes formes de duel. Le nom de nombre *erku* « deux », quoique fléchi, n'a pas au nominatif le *-kh* final qu'offrent les deux autres noms fléchis — et, comme on le sait, fléchis depuis l'époque indo-européenne — *erekh* « trois » et *č̣orkh* « quatre » : c'est qu'il repose sur **d(u)wō*, forme dont la finale est celle d'un duel; mais les substantifs déterminés par *erku* sont mis au pluriel, et la flexion même de *erku*, avec son accusatif locatif *erkus*, a le type du pluriel, le nominatif une fois mis à part. Il est probable que le pluriel de certains noms d'organes pairs repose sur d'anciennes formes duelles : ainsi *ač̣kh* « yeux », cf. hom. ὄσσε, v. sl. *oči* en face de *akn* « œil »; *akanǰkh* « oreilles », en face de *unkn* « oreille » (les deux formes sont sans doute influencées par celles du nom de l'œil; la sonore *ǰ*, en regard du *č̣* de *ač̣kh*, s'explique par l'*n* qui précède); *cungkh* « genoux » (de **gonwĭ*?), en face de *cunr* « genou ». Ce sont là des anomalies tout à fait isolées; au point de vue arménien, *ač̣kh*, *akanǰkh*, *cungkh* sont des pluriels, fléchis de tout point comme des pluriels, et n'ont plus rien de duel.

I

La structure du pluriel est l'un des traits par où l'arménien ancien, dit classique, se distingue le plus de l'arménien médiéval et moderne. Comme les formes casuelles du pluriel indo-européen, les formes casuelles de l'arménien classique ont des

désinences propres, variables d'un cas à l'autre, et qui sont entièrement distinctes de celles du singulier. Le pluriel de l'arménien médiéval et moderne est, au contraire, caractérisé par un suffixe ajouté une fois pour toutes, et le thème ainsi constitué reçoit des désinences qui sont, en principe, identiques à celles du singulier. M. Karst a bien montré comment le pluriel médiéval repose sur d'anciens collectifs, et a fait d'une manière définitive la théorie de ce pluriel (*Hist. Grammatik des Kilikisch-Armenischen*, p. 169 et suiv.). Le point de départ des types médiévaux se rencontre en arménien classique, mais dans une mesure très restreinte; les formes ont été étudiées d'une manière approfondie par M. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, p. 472 et suiv. Il suffira de marquer ici que les collectifs de l'arménien classique sont de vrais collectifs, c'est-à-dire qu'ils expriment réellement des ensembles et ne sont pas des manières détournées d'exprimer le pluriel, et que les exemples en sont par suite peu nombreux; ce n'est donc pas seulement par leur abondance et par leur caractère régulier, c'est aussi par le sens que les collectifs classiques se distinguent des collectifs médiévaux, qui ont la valeur du pluriel et qui sont des collectifs seulement au regard de l'histoire. — Les principaux collectifs usuels en ancien arménien sont les suivants :

mardik (gén.-dat.-loc. *mardkan*; instr. *mardkaw*) «hommes, gens» est un collectif en regard de *mard* «homme»; il existe un pluriel *mardkh*, employé là où il s'agit d'hommes considérés isolément, ainsi J., VIII, 17: *erkuç mardoç vkayuthiwn čšmarit ē* «δύο ἀνθρώπων ἡ μαρτυρία ἀληθής ἐστιν»; L., XXIV, 7: *part ē ordwoy mardoy matnel i jeŕs mardoç meławoraç* «τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου δεῖ παραδοθῆναι εἰς χεῖρας ἀνθρώπων ἁμαρτωλῶν»; Jude, 18: *i yetin žamanaks eliçin mardkh arhamarhawŀkh* «ἐπ' ἐσχάτου χρόνου ἔσονται ἔμπαικται»; etc. La forme *mardik* s'applique au cas où «les hommes» sont considérés en groupe, ou comme espèce; elle est du reste beaucoup plus fréquente que le pluriel *mardkh*; c'est le pluriel *mardik* qui désigne l'espèce humaine, ainsi dans le dérivé *mardkelēn* «humain», ou le composé *mardkakerpeal* «ayant pris la forme humaine», Eznik, 1, 24 (p. 94). — L'existence d'un mot spécial pour désigner l'ensemble des hommes, un groupe d'hommes, est du reste chose assez répandue dans les langues indo-européennes; la langue qui a exercé le plus d'action sur l'arménien, l'iranien, a précisément un collectif pers. *mardum* «les hommes, l'humanité», dont les textes manichéens de Turfan ont fourni la forme ancienne et du même coup l'étymologie : pehlvi de Turfan *mrdwhm*, c'est-à-dire *mardohm*, donc **mard-tohm* «famille d'hommes» (voir l'index de M. Salemann, *Manich. Stud.*, I, p. 96, et Bartholomae, *I.F.*, XIX, Beiheft, p. 70); c'est une

formation pareille à celle de arm. *azgatohm* «famille», mot qui traduit *οἱ συγγενεῖς*, Mc, VI, 4; L., I, 58, et *ἡ συγγένεια*, par ailleurs. C'est le pluriel *ljudĭje* qui, en vieux slave, sert de pluriel à *člověkŭ*; cf. v. h. a. *liuti* (sur v. h. a. *liut* et sur pol. *lud*, etc., cf. Delbruck, *Vergl. Synt.*, I, p. 155 et suiv.); la tendance à avoir des formes indépendantes pour le singulier et le pluriel du mot «homme» s'observe aussi en lituanien où le pluriel *žmónės* s'oppose au singulier *žmogùs*. — La forme *mardik* ne représente pas en arménien un type de collectifs; elle est unique en son genre parmi les collectifs et n'a servi de point de départ à aucune formation nouvelle.

orear «les gens» (gén. *oreroy*) est, à la différence du précédent, un mot rare chez les auteurs classiques. La traduction de l'Évangile l'ignore entièrement, et la grande concordance de la Bible arménienne n'en fournit que trois exemples, tous trois dans la Genèse : XXXIV, 21-22, où *orear* traduit *οἱ ἄνθρωποι* «ces gens», et XLIII, 24; aucun autre exemple biblique n'a été noté jusqu'ici. L'exemple d'Agathange, § 783 (p. 407 de l'édition G. Ter-Mkrttchean et St. Kanayeanc) est très suspect (voir *Journal asiatique*, 1910, II, p. 475). Lazare de Pharpi — qui est conservé, il convient de ne pas l'oublier, dans un unique manuscrit daté de 1672 — a seul beaucoup d'exemples, relevés chez Karst, *Hist. Gramm. des Kil.-Arm.*, p. 177 et suiv.; on notera en particulier les formes comme *azatorear* «hommes libres, nobles», chap. 26 (p. 49 de l'édition G. Ter-Mkrttchean et Malxaseanc), à côté de *azatani* (même sens), qui semble plus usuel; on a de même *awagorear* et *awagani* «les grands». Le mot *orear* est intéressant parce qu'il est le seul mot en *-ear* dont l'existence à la date de l'arménien classique paraisse assurée; mais l'élément *-ear* n'y saurait être isolé avec certitude, puisque l'élément radical *or-* ne se retrouve pas en arménien et que la valeur en est inconnue. — On signale bien chez des auteurs classiques (voir Karst, *loc. cit.*) quelques autres formes en *-ear*, qui peuvent passer pour les premiers exemplaires du type médiéval et moderne en *-er*, notamment chez Fauste de Byzance : *bancar* (gén. *baneroy*), III, 5 (p. 12 Venise), *vanear* (instr. *vanerov*), V, 27 (p. 227), *varžear*, V, 27 (p. 227), soit deux exemples de cette rareté en une page; mais on n'a pas d'édition critique du texte de Fauste; les manuscrits sur lesquels a été faite l'édition sont du reste, sans doute, relativement récents, comme presque tous les manuscrits des historiens arméniens, et l'on voit par l'édition de Venise que l'orthographe en est incorrecte; le passage même où se lit *vanerov*, cité ci-dessus, présente tout à côté la forme *vaniwkh*, sans aucune nuance de sens; l'incohérence est encore augmentée par la forme *vaneraw* qu'on lit VI, 16 (p. 281). Il sera donc prudent de ne pas faire état de

ces formes de Fauste jusqu'à ce que le texte ait été examiné de près. On cite encore *barjknear* «προσκεφάλαια», Ezech., XIII, 18 et 20 (seuls exemples du mot cité par le dictionnaire de Venise) : *nawknear* et *khałakhnear* dans l'*Histoire d'Alexandre*, voir Karst, *loc. cit.*, p. 178. Ces formes datent-elles vraiment du ve siècle? on ne saurait d'aucune manière le démontrer; car on est mal fixé sur les altérations qu'ont subies les textes arméniens entre le ve et le IXe siècle. La nouvelle édition d'Agathange par MM. G. Ter-Mkrttchean et St. Kanayeanc a mis en évidence l'extrême incertitude du texte, non seulement dans les manuscrits, mais aussi dans les archétypes. Et ceci rend suspectes les formes vulgaires des anciens auteurs dont Aidynean a donné de longues listes dans sa *Khnnakan Kherakanuthiwn*, p. 76 et suiv.; du reste, Aidynean a déjà indiqué lui-même ce doute, notamment p. 77, n. 32. Les origines classiques de la forme en *-er* demeurent obscures.

Collectifs en *-i*. — C'est au moyen du suffixe *-i-*, précédé de divers élargissements, que sont obtenus la plupart des collectifs arméniens; le suffixe *-i-* peut représenter soit **-iyo-*, ainsi dans *mankti* «les enfants», instr. *manktwov*, soit **-iyā-*, ainsi dans *awagani* «les grands», instr. *awaganeaw*; le plus souvent l'instrumental, seul cas qui permette de décider, n'est pas attesté, et l'on ne sait auquel des deux suffixes on a affaire. Dans le premier cas, on rapprochera le type gr. *ἀκροᾱτήριον*, lat. *auditōrium*, ou v. h. a. *chindahi*; dans le second cas, le type gr. *φρᾱτρίᾱ*, v. sl. *bratrĭja* (voir Brugmann, *Grundr.*, II^2^, 1, § 513-514, p. 647 et suiv.). Les combinaisons usuelles en arménien classique sont les suivantes :

-ani, type qui a été très productif par la suite et a fourni, au moyen âge, le pluriel normal des thèmes polysyllabiques. En arménien classique on signale :

awagani «le corps des grands», à côté du singulier *awag*, dont le pluriel est *awagkh* pour désigner un certain nombre de «grands» pris isolément; ainsi F. Byz., III, 8 (p. 20); V, 2 (p. 180); Laz. Ph., 25 (p. 46 et suiv.); 28 (p. 54); on remarquera, par exemple, chez Lazare de Pharpi (p. 46), le contraste entre *nora hramayeal koč̣el zmogsn ew zamenayn awags*[*n*] *drann* «il a fait appeler tous les mages et tous les grands de la cour» (l'appel est fait individuellement), et *lueal zbans namakin thagawoṙn handerj mogawkhn ew amenayn awaganeaw drann* «le roi ayant entendu le contenu de la lettre avec les mages et les grands de la cour» (réunis ensemble). — Le terme n'est du reste pas fréquent, parce que les historiens l'appliquent le plus souvent à des étran-

gers, surtout aux Perses, comme dans l'exemple cité de Lazare, et ne s'en servent guère pour les Arméniens. Dans la traduction de la Bible, *awag* et *awagani* ne paraissent pas se rencontrer hors de la traduction, sans doute peu ancienne, des Macchabées;

azatani «l'ensemble des hommes libres», F. Byz., V, 5 (p. 205); Laz. Ph., 26 (p. 49) et ailleurs; le pluriel *azatkh* existe pour désigner les hommes libres considérés isolément, et le terme le plus ordinaire est *sepuhkh* (*ibid.*, p. 52 et 53); on a vu ci-dessus *azatorear*. Le dictionnaire de Venise ne donne que les exemples cités ici;

glxani «l'ensemble des chefs», de *glux*; F. Byz., V, 4 (p. 203); unique exemple donné par le dictionnaire de Venise;

kanani «l'ensemble des femmes», de *kin*, *kanaykh*; Agath., § 726 (p. 378 édition G. Ter-Mkrttchean et Kanayeanc); F. Byz., V, 43 (p. 260), où l'on a deux exemples à valeur collective très nette.

On trouvera une série d'autres exemples, provenant pour la plupart du texte relativement vulgaire — ou altéré — de Lazare de Pharpi chez Aidynean, *Khnn. Kher.*, p. 79 et suiv., n. 37, et chez M. Karst, *Hist. Gr. d. Kil.-Arm.*, p. 125.

En somme très peu de mots, et représentés dans les textes par un nombre d'exemples très petit. Ces rares formes ne font en rien prévoir le développement ultérieur du type.

-ti. Le principal exemple ancien est :

mankti «les enfants», fréquemment employé comme collectif de *manuk* «enfant»; *mankti* désigne «les enfants» d'une manière générale; ainsi Mt., XVIII, 3: *ethe oč̣... linijikh ibrew zmankti* «ἐὰν μὴ... γένησθε ὡς τὰ παιδία», ou «un groupe d'enfants», ainsi Mt., XIX, 13: *matuçan aṙ na mankti zi jeṙn diçē i veray noça* «προσενέχθησαν αὐτῷ παιδία ἵνα τὰς χεῖρας ἐπιθῇ αὐτοῖς». Le pluriel *mankunkh* désigne des enfants pris isolément, ainsi Mt., II, 16: *kotoreaç zamenayn mankuns or i Bethłeēm* «ἀνεῖλεν πάντας τοὺς παῖδας τοὺς ἐν Βηθλεέμ»; ou même les enfants d'un individu, Mt., XV, 26: *oč̣ ē barwokh aṙnul zhaç mankanç ew arkanel šanç* «οὐκ ἔστιν καλὸν λαβεῖν τὸν ἄρτον τῶν τέκνων καὶ βαλεῖν τοῖς κυναρίοις».

En dehors de *mankti*, on ne signale que quelques noms d'objets en *-oti* :

oskroti, *oskeroti*, *oskoroti* «ossements», dérivés de *oskr* (gén. *osker*); Agath., § 215 (p. 114; voir les variantes); dans l'exemple de Lazare de Pharpi cité par le dictionnaire de Venise, le verbe qui se rapporte à *oskroti* est au singulier; dans le passage cité d'Agathange, les manuscrits ont le verbe les uns au singulier,

les autres au pluriel. Le cas est donc différent de celui de *mardik* ou de *mankti* qui exigent le verbe au pluriel;

phoroti, dérivé de *phor*, désigne les «entrailles» (τὰ ἐνδόσθια) de la bête abattue, par exemple *Ex.*, XII, 9;

meṙeloti, dérivé du participe *meṙeal*, a gardé le caractère adjectival, par exemple : *Hébr.*, VI, 1 : *i meṙeloti gorcoç* «ἀπὸ νεκρῶν ἔργων»; Agathange, § 142 (p. 80); F. Byz., III, 7 (p. 17). Là où *meṙeloti* désigne un ensemble de choses mortes, c'est donc un adjectif pris substantivement, ainsi *Lév.*, XVII, 15, *or utiçe zmeṙeloti kam zgazanabek* «ἥτις φάγηται θνησιμαῖον ἢ θηριάλωτον». — Ceci rend assez suspect le caractère vraiment collectif de *oskroti* et de *phoroti* qui pourraient bien n'être aussi que des adjectifs pris substantivement.

Le seul collectif clair en *-ti* est donc *mankti*.

-ui : on ne signale qu'un mot classique, *šnui*, dérivé de *šun* «chien», dont le dictionnaire de Venise fournit un exemple unique, emprunté à Eusèbe.

Collectifs en *-ean*. — Quelques collectifs en *-ean* sont signalés en arménien classique, notamment :

grean (gén. *grenoy*) «les signes d'écriture», dérivé de *gir* : Laz. Ph., I, 11 (p. 16), *zgir grenoyn* et *ibid.* (p. 15), *kargagruthean grenoys* «pour l'organisation des signes d'écriture»; le mot se retrouve chez Moïse de Khoren et chez Koriwn. On ne le rencontre qu'à propos de l'invention de l'écriture arménienne;

naxararean «les naxarars», collectif de *naxarar*, pour lequel le dictionnaire de Venise renvoie seulement à Elisée, voir notamment III (p. 44 Venise, p. 52 Moscou);

gewłean «les villages», dérivé de *gewł*, dans un exemple de Fauste de Byzance, V, 4 (p. 204) : *bazum gewłean . . .šnorhēr* «il donnait beaucoup de villages»;

xozean «troupeau de porcs», de *xoz*, L., VIII, 33 : *eleal dewkh yaṙnēn mtin i xozeann* «ἐξελθόντα δὲ τὰ δαιμόνια ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου εἰσῆλθον εἰς τοὺς χοίρους»; par ailleurs le pluriel χοῖροι est traduit par le pluriel *xozkh*. Le dictionnaire de Venise ne signale pas d'autre exemple de *xozean*.

M. Karst, *Hist. Gr. d. Kil.-Armen.*, p. 195, cite un certain nombre d'autres formes, principalement de Lazare de Pharpi.

On ne saurait faire état de *jian* et de *išan* en regard de *ji* «cheval» et de *ēš* «âne», parce qu'on a les formes plurielles *jiankh* et *išankh* (voir le dictionnaire de Venise).

Le mot *artoray*, dérivé de *art* «champ», traduit τὰς χώρας, J., IV, 35; mais par ailleurs on a *artoraykh*; il s'agit donc d'un

mot employé avec valeur spécifique, suivant un usage qui sera décrit ci-dessous, p. 11 et suiv.; on expliquera de même *zkalo-ray-n* «τοὺς ἄλως», I *Rois*, XXIII, 1, de *kal* «aire». On ne trouve que *vanoraykh* «couvents» au pluriel, dérivé de *vankh*.

L'incertitude où l'on est sur la valeur des textes ne permet de rien affirmer sur l'authenticité des exemples que renferment quelques-uns des textes arméniens classiques; mais le texte le mieux attesté, celui de l'Évangile, n'a presque aucune de ces formes; même en admettant que la plupart des exemples qui figurent dans les textes conservés sont authentiques, ces formes demeurent sporadiques. On peut donc dire que les collectifs n'occupent dans l'arménien classique qu'une place très modeste: l'arménien ancien est encore presque entièrement au stade indo-européen, où la pluralité est exprimée par des désinences propres.

Ce qui toutefois montre que l'état médiéval et moderne est déjà nettement amorcé, c'est l'emploi d'adjectifs pluriel auprès des collectifs les plus usuels, comme *mardik*, *mankti*, *awagani*: *Nombres*, XXXII, 14 : *žołovkh mardkan meławoraç* «σύσπερμα ἀνθρώπων ἁμαρτώλων»; Agathange, § 716 (p. 378): *matal manktwovn* [1] *anmeławkh* «avec de tendres enfants innocents»; F. Byz., III, 11 (p. 26) : *awaganwoyn kotoreloçn* «des grands massacrés». — Toutefois l'adjectif possessif a la forme du singulier près de *mankti* au moins; de même aussi on a *leal içen mardik okh* «il peut y avoir des hommes», Agathange, § 59 (p. 33). — Si l'adjectif à forme plurielle avait persisté, le collectif n'aurait pu remplacer le pluriel, suivant la belle observation de M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, p. 469; mais on sait que le développement médiéval de l'arménien tend à généraliser la mise de l'adjectif avant le substantif, position où l'adjectif arménien tend à être non fléchi.

Les verbes qui ont pour sujet un collectif tel que *mardik* ou *mankti* sont au pluriel régulièrement. Les collectifs se distinguent par là des mots qui servent à désigner des collectivités, comme *žołovurd* «assemblée, peuple», ou *ambox* «foule» : le verbe auquel l'un de ces mots sert de sujet est en général au singulier; c'est la règle dans l'Évangile (L., VI, 19 : *amenayn žołovurdn xndrēr* «πᾶς ὁ ὄχλος ἐζήτουν»); il y a des exemples du pluriel dans certains textes, par exemple dans la traduction du livre de Judith, ainsi V, 5 : *vasn žołovrdeand or bnakeal en* «περὶ τοῦ λαοῦ ὃς κατοικεῖ»; mais, dans ces textes, il y a flottement, le pluriel n'est pas constant; l'exemple suivant de Fauste de Byzance est caractéristique: V, 4 (p. 202) : *i parłuthiwn matneçaw gundn Parsiç, darjan i phaxust*,

[1] L'édition des *Historiens de l'Arménie*, citée ici, a sans doute, d'après les mss. *b* et *ad*, l'orthographe médiévale *manktov*; le ms. U a *manktovkh* et le ms. P *manktawkh*.

çrueçan, *sphṙeçan* «la troupe des Perses a été mise en déroute, ils ont pris la fuite, ils ont été dispersés, ils ont été disséminés» (traduction littérale).

Les collectifs tels que *mardik*, *orear*, *mankti*, *awagani* forment donc déjà en arménien classique un groupe défini, et il y a là le commencement de l'état médiéval et moderne. Mais ce sont des formes isolées, peu nombreuses, et qui ne changent rien au type général de la langue. Ce type est celui d'une langue de structure indo-européenne ancienne où le singulier et le pluriel ont des désinences spécifiquement distinctes.

Les désinences casuelles du pluriel arménien sont assez obscures. Une seule est tout à fait claire, celle de l'accusatif *-s*, qui repose sur **-ns*; mais la même finale, en tant qu'elle sert à caractériser le locatif, ne se laisse pas expliquer immédiatement. La caractéristique *-ç* du génitif-datif-ablatif n'a rien à faire avec les formes d'aucun de ces cas dans les autres langues indo-européennes; on ne peut en expliquer l'origine que par des hypothèses qui ne comportent pas de vérification. Le *-kh* du nominatif est énigmatique; la seule hypothèse plausible qu'on ait faite pour en rendre compte est celle de M. Pedersen (*K. Z.*, XXXVIII, p. 209 et suiv.; XXXIX, p. 470 et suiv.). Mais cette explication ne peut passer pour certaine. Tout d'abord, ainsi qu'on l'a fait remarquer, il est étrange que, à la finale où les consonnes tendent à s'amuir, *-s* devienne une occlusive, alors que la sifflante *s* tend à se réduire partout ailleurs en arménien et n'est plus représentée par rien, ni à l'initiale (cas de *ewthn* «sept», etc.), ni à l'intervocalique (cas de *nu* «bru», gén. *nuoy*). En second lieu, les concordances entre la présence d'un *-kh* final en arménien et celle de *-s* dans les autres langues indo-européennes ne sont pas parfaites. il est possible que la désinence *-mkh* de 1re personne du pluriel réponde à skr. *-maḥ* (primaire), dor. *-μες*, lat. *-mus*; mais la présence de *-s* n'est pas constante à la 1re personne du pluriel en indo-européen, cf. skr. *-ma* (secondaire), lit. *-me*, ion.-att. *-μεν*; il est possible que le *-ykh* de la 2e personne du pluriel (type *ałaykh*, *berēkh*) réponde à lat. *-tis*; mais les langues les plus voisines de l'arménien ne connaissent que des formes sans *-s* final (skr. *-tha*, *-ta*, gr. *-τε*, lit. *-te*), et la forme latine est isolée. En troisième lieu, *-s* figure dans la déclinaison indo-européenne fréquemment au singulier, sans que l'arménien en ait trace : le nominatif singulier *khun* «sommeil» n'est pas phonétique si le nominatif pluriel *khunkh* l'est; la flexion des démonstratifs *nokh-a*, *oy-kh*, etc. a *-kh*, alors que l'indo-européen avait ici une finale **-oi*; les génitifs *ami*, *bani*, *zgestu*, *hawr* n'ont pas de *kh* final. Enfin l'hypothèse que *-s* final tombe au singulier comme au pluriel

et que *khun* est phonétiquement nominatif singulier et pluriel explique aisément les règles d'accord de l'arménien (voir ces *Mémoires*, XI, p. 380 et suiv.); pour expliquer ces règles, M. Pedersen est obligé de recourir à l'hypothèse que des formes abrégées, et sans doute mutilées, du védique représenteraient un état indo-européen où l'accord n'était pas encore normal, et que, par une étrange conservation, l'arménien aurait maintenu jusqu'au ve siècle ce vieil usage préindo-européen, que les formes ordinaires de l'indo-iranien, le grec, l'italique, le slave, le baltique, le germanique ne présentent plus. Si la flexion du pluriel arménien était claire par ailleurs et si le *-kh* du nominatif (et de l'instrumental) en était la seule énigme, on serait peut-être tenté de passer par-dessus toutes les difficultés; mais une langue qui a au génitif-datif-ablatif pluriel une forme entièrement nouvelle peut avoir aussi au nominatif (et à l'instrumental) une addition faite après coup et destinée à différencier le pluriel du singulier. M. Brugmann, *Grundr.*, II^2^, 2, p. 211, § 218, réserve son jugement sur l'hypothèse de M. Pedersen qu'il se borne à citer, sans la prendre à son compte.

Quoi qu'il en soit, les cas du pluriel ont en arménien leurs caractéristiques propres et ne se confondent jamais avec ceux du singulier. Les adjectifs peuvent demeurer invariables ou recevoir la flexion du singulier. Mais les substantifs ont toujours sans aucune ambiguïté la marque du pluriel là où le sens l'exige.

Le pluriel se distingue si fortement du singulier que, en nombre de mots, il repose sur un thème différent. Ceci n'arrive pas seulement dans des mots très anomaux, comme *kin* «femme», plur. *kanaykh*, ou dans des mots où la flexion en *-n* est secondaire et où d'ailleurs le pluriel peut reposer sur un ancien duel, comme *jeṙn* «main», *otn* «pied», plur. *jeṙkh*, *otkh*. Mais il y a toute une série de mots qui sont thèmes en *-n* seulement au pluriel, ainsi : *khar* «pierre» (gén. *khari*), *kharinkh*; *erēç* «ancien, prêtre» (gén. *eriçu*), *eriçunkh*, etc., ou seulement au singulier, ainsi *žołovurd* (gén. *žołovrdean*) «assemblée, peuple», *žołovurdh* (gén. *žołovrdoç*), *cnund* (gén. *cndean*) «génération», *cnundkh* (gén. *cndoç*), etc. On a même des pluriels anomaux comme ceux de *koys* (gén. *kusi*) «vierge», plur. *kusankh* (gén. *kusanaç*) et de *nu* (gén. *nuoy*) «femme du fils», *nuankh* (Ruth, 1, 6 et 7); il est vrai que la forme dont on se sert pour dire qu'un homme est vierge est, au singulier, *kusan*, F. Byz., III, 5 (p. 10). Le contraste entre le singulier et le pluriel est donc marqué avec autant de constance et d'une manière aussi nette qu'il est possible dans les substantifs de l'ancien arménien.

Il y a un cas où, bien qu'il s'agisse d'une pluralité, l'arménien

classique a le substantif au singulier; c'est celui où le substantif est précédé d'un nom de nombre non fléchi, depuis l'époque indo-européenne, c'est-à-dire de l'un des noms de nombre à partir de «cinq». Mais alors l'impression qu'on avait du singulier était si nette, qu'un verbe *suivant* (ou même *précédent*) dont un substantif ainsi employé est le sujet est au singulier : L., VIII, 3 : *yormē ewthn dewn eleal ēr* «*ἀφ' ἧς δαιμόνια ἐπλὰ ἐξεληλύθει*»; L., XII, 6 : *hing jag erkuç dangaç vačaṙi* «*πέντε σ[ρουθία πωλοῦνται ἀσσαρίων δύο*»; L., XIII, 14 : *veç awr ē yors aržan ē gorcel* «*ἓξ ἡμέραι εἰσὶν ἐν αἷς δεῖ ἐργάζεσθαι*»; L., XV, 4 : *mard oroy içē hariwr oč̣xar* «*ἄνθρωπος ἔχων ἑκατὸν πρόβατα*». Et il ne s'agit là que d'une assimilation de formes, car le pluriel exigé par le sens reparaît dès que l'action directe du substantif ne s'exerce plus; c'est ce qui fait qu'un verbe précédent est souvent au pluriel dans ces mêmes conditions : L., XVII, 12 : *pataheçan nma tasn ayr borot* «*ἀπήντησαν αὐτῷ δέκα λεπροὶ ἄνδρες*»; *Lév.*, XXVI, 26 : *ephesçen tasn kin zhaç jer* «*πέψουσιν δέκα γυναῖκες τοὺς ἄρτους ὑμῶν*». Chose remarquable, on a le pluriel du verbe là où le nom de nombre dénué de marque du pluriel n'est pas accompagné du substantif : Mt., XXV, 2 : *hingn i noçanēn yimarkh ein, ew hingn imastunkh* «*πέντε ἐξ αὐτῶν ἦσαν μωραὶ καὶ πέντε φρόνιμοι*».

A ceci près, le pluriel du substantif est employé en arménien avec sa pleine valeur et partout où il s'agit d'une pluralité d'objets considérés isolément. Cette nécessité du pluriel ressort de cas tels que les suivants où d'autres langues indo-européennes admettent le singulier, mais où, le sens étant au fond pluriel, l'arménien a la forme du pluriel : L., XII, 34 : *ur ganjn jer ē, and ew sirtkh jer eliçin* «*ὅπου ἐστὶν ὁ θησαυρὸς ὑμῶν, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία ὑμῶν ἔσται*» (l'arménien dit «vos cœurs» et non «votre cœur»); *Ps.* XXI, 8 : *amenekhin or tesanein zis . . .šaržein zgluxs iwreanç* «*πάντες οἱ θεωροῦντές με . . . ἐκίνησαν κεφαλήν*»; I *Tim.*, V, 4 : *usaniçin nax iwreanç tanç bari aṙnel* «*μανθανέτωσαν πρῶτον τὸν ἴδιον οἶκον εὐσεβεῖν*»; *Ps.* XXXI, 9 : *mi linikh orpēs zjis ew zjoris* «*μὴ γίνεσθε ὡς ἵππος καὶ ἡμίονος*»; Is. XXVI, 7 : *čanaparhkh astuacapaštaç* «*ἡ ὁδὸς τῶν εὐσεβῶν*». Ce n'est pas *xraç*, mais le pluriel *xraçkh* qu'on trouve pour traduire Mc, I, 7 : *λῦσαι τὸν ἱμάντα τῶν ὑποδημάτων, luçanel zxraçs kawškaç*. On oppose L., VI, 38 : *taçen i gogs jer* «*δώσουσιν εἰς τὸν κόπον ὑμῶν*» à L., XVI, 22 : *tanel . . . i gogn Abrahamu* «*ἀπενεχθῆναι . . . εἰς τὸν κόλπον Ἀβραάμ*». Si donc on a L., VI, 18 : *ekin . . . bžškel i hiwanduthenē iwreanç* «*ἦλθον . . . ἰαθῆναι ἀπὸ τῶν νόσων αὐτῶν*», c'est que *hiwanduthiwn* signifie «l'état de maladie, le fait d'être malade», et non pas «la maladie». D'autres langues offrent des faits analogues, qui sont en effet très naturels, par exemple le polo-

nais, où l'on a *wodzowie tracili głowy* «les guides ont perdu la tête» (litt. «les têtes»); voir Soerensen, *Polnische Gramm.*, p. 65.

Le mot *žamanak* «temps» s'emploie au singulier avec une valeur déterminée; mais pour exprimer un ensemble de temps non déterminé, et qui comprend des parties diverses, on recourt souvent au pluriel : L., I, 57 : *lcan žamanakkh cnaneloy* «ἐπλήσθη ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν»; Mc, IX, 20 : *khani žamanakkh en yormēhetē* «πόσος χρόνος ἐστὶν ὡς...»; *Gen.*, XXVI, 1 et 15 : *i žamanaks Abrahamu* «ἐν τῷ χρόνῳ τοῦ Ἀβραάμ»; Agathange, § 123 (p. 71) : *zamenayn žamanaks kenaç iwroç* «tout le temps de sa vie». — De même *jur* signifie «eau», et c'est *jurkh* qui signifie des «masses d'eau»; all. *Gewässer* (cf. le pluriel véd. *ápaḥ*, beaucoup plus fréquent que le singulier), ainsi Eznik, III, 10 (p. 219) : *oč' orpēs asen ē ethe zerkirs jur patiçē, ayl ənd erkir ew i veray erkri en jurkh* «il n'est pas vrai que, comme ils le disent, l'eau entoure la terre, mais il y a de l'eau dans la terre et sur la terre» (et cf. toute une série d'exemples dans la suite de ce passage); de même *Gen.*, I, 2 : *hogi Astucoy šrjēr i veray jurç* «πνεῦμα θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τοῦ ὕδατος». — Bien que *anjrew* «pluie» soit fréquent (*anjrew goy* «ὄμβρος ἔρχεται», L., XII, 54), le pluriel *anjrewkh* traduit ἡ βροχή, Mt., VII, 25 et 27, là où il s'agit d'une pluie continue envisagée dans son ensemble; cf. Eznik, III, 7 (p. 212) : *çē awdoyn phophoxel merth yanjrews, merth i jiwn merth i karkut* «l'air ne peut se changer tantôt en pluie, tantôt en neige, tantôt en grêle» (à côté du singulier *zšiths anjrewi* «les gouttes de la pluie», *ibid.*, p. 213).

En revanche, l'arménien recourt volontiers au singulier pour exprimer l'ensemble de ce qu'indique un mot donné, pourvu que l'on ne considère pas chaque objet isolément. M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 466, cite le fait d'après Aidynean; mais l'exemple qu'il donne, *caṙ*, *Gen.*, I, 11, n'est pas probant, parce que *caṙ* traduit le singulier gr. *ξύλον*. Voici quelques exemples nets : *yotn kaçeal* «s'étant dressé sur ses pieds», Agath., § 25 (p. 20); Jér., XXXIX, 12 : *akn ac i veray dora* «τοὺς ὀφθαλμοὺς σύνθες ἐπ' αὐτόν»; L., VI, 1 : *ašakertkhn nora korzein hask, šphein ənd aph ew utein* «ἔτιλλον οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ τοὺς στάχυας καὶ ἤσθιον ψώχοντες ταῖς χερσίν» (on notera les deux exemples *hask* et *aph*); *Ps.* XXXV, 7 : *zmardik ew zanasun keçuçanes du* «ἀνθρώπους καὶ κτήνη σώσεις»; *Gen.*, XIII, 5 : *Lovtay... ēr arjaṙ ew oč'xar ew anasun* «Λώτ... ἦν πρόβατα καὶ βόες καὶ κτήνη» (cf. *ibid.*, XX, 14 et XXXIV, 23); Agath., § 727 (p. 379) : *i nerkhs ełegan* «au milieu des roseaux»; Mt., XXI, 19 : *oč' inč' egit i nma bayç miayn terew* «οὐδὲν εὗρεν ἐν αὐτῇ εἰ μὴ φύλλα μόνον»; L., VI, 2 : *zinč' gorcēkh zor çē awrēn i šabathu* «τί ποιεῖτε ὃ οὐκ ἔξεστιν τοῖς σάββασιν;». Il se trouve ainsi que certains mots sont employés à peu près exclusivement au

singulier. Ainsi l'on dit en arménien «de la figue» comme on dit en français «du raisin», d'où L., VI, 44 : *oč ethe i phšoç khałen thuz, ew oč i morenwoy kthen xałoł* «οὐκ ἐξ ἀκανθῶν συλλέγουσιν σῦκα, οὐδὲ ἐκ βάτου σἰαφυλὴν τρυγῶσιν». Le mot *haç* signifie «du pain» et peut aussi traduire un pluriel grec : Mt., XVI, 7 : *haç oç barjakh* «ἄρτους οὐκ ἐλάβομεν»; pour indiquer des pains isolément, on recourt à *nkanak*; *ibid.*, 9 : *hing nkanak* «πέντε ἄρτους»; cf. I *Rois*, XXI, 3 : *hing nkanak haçi* «πέντε ἄρτους». — Et même le singulier *gort* signifie «des grenouilles» d'une manière indéterminée en nombre de passages : *Ex.*, VIII, 2 : *hariç zamenayn sahmans kho gortiw* «τύπλω πάντα τὰ ὅρεά σου βατράχοις».

Le pluriel ne sert pas à désigner des choses multiples d'une manière indéterminée; le pluriel des démonstratifs ne signifie pas «ces choses» : J., VII, 1 : *yet aysorik* «μετὰ ταῦτα»; *ibid.*, 4 : *ethe zayd gorces* «εἰ ταῦτα ποιεῖς»; J., X, 4 : *yoržam ziwrn zamenayn haniçē* «ὅταν τὰ ἴδια πάντα ἐκβάλῃ»; J., XX, 18 : *zays inč asaç çna* «ταῦτα εἶπεν αὐτῇ» (c'est l'indéfini *inč* qui, au fond, rend l'idée indiquée par le pluriel grec).

En somme, le pluriel du substantif arménien sert toutes les fois qu'il y a lieu d'exprimer une pluralité d'objets distincts. Il a gardé la structure morphologique générale du pluriel indo-européen, et aussi le sens du pluriel indo-européen; l'emploi en est rigoureux et a une valeur bien déterminée.

II

Ce qui est particulier à l'arménien, c'est la fréquence du *plurale tantum*. Ainsi, dans le bref Psaume XX, on en trouve toute une série, et répondant tous à des singuliers du texte grec traduit : 3 *kamkh* (*δέησις*), 5 *keankh* (*ζωή*) et *yawiteankh* (*αἰών*), 7 *ereskh* (*πρόσωπον*), et il n'y a là rien que d'ordinaire en ancien arménien. L'abondance de ces mots qui n'ont que le pluriel ou qui sont employés au pluriel pour exprimer un objet unique apparaît d'autant plus frappante quand on compare la rareté des faits de ce genre dans certaines autres langues indo-européennes, le gotique par exemple (voir Streitberg, *Got. Elementarbuch*[3-4], § 238, p. 163 et suiv.).

Ces pluriels sont sentis, en arménien, comme de véritables singuliers pour le sens; ils sont accompagnés de démonstratifs et de possessifs au locatif singulier : L., XVI, 25 : *i keansn khum* «ἐν τῇ ζωῇ σου» (cf. ces *Mémoires*, XI, p. 378 et suiv.); mais il n'y a ordinairement rien de pareil au génitif-datif-ablatif : *Jug.*, IV, 15 : *ēǰ Sisara i karaç iwroç* «κατέβη Σεισαρὰ ἐπάνωθεν τοῦ ἅρματος αὐτοῦ»; L., I, 75 : *zamenayn awurs kenaç meroç* «πάσας τὰς

ἡμέρας τῆς ζωῆς ἡμῶν » (cf. cependant l'exemple cité ci-dessous, p. 21). Le mot *mi* « un » peut figurer auprès d'un *plurale tantum* : Mt., XXIV, 41 : *erku alaγçen i mi erkans* « δύο ἀλήθουσαι ἐν τῷ μύλῳ ». Bien entendu, il n'y a pas de forme correspondante au type latin *bini* avec le *plurale tantum*, et l'arménien n'a rien de pareil à *bina castra*; on recourt aux noms de nombre ordinaires. — Le *plurale tantum* qui exprime le singulier se prête d'ailleurs à exprimer la même notion au pluriel : *yançankh* est « une transgression », mais aussi « des transgressions »; ainsi : *Rom.*, IV, 25 : *vasn yançanaç meroç* « διὰ τὰ παραπτώματα ἡμῶν ». Le mot *ənthrikh* traduit δεῖπνα aussi bien que δεῖπνον, ainsi Mt., XXIII, 6; Mc, XII, 39; L., XX, 46.

On groupe sous le nom de *plurale tantum* deux types de faits bien distincts : les mots qui n'ont ordinairement que le pluriel, parce que la notion exprimée est naturellement plurielle, et les mots où la forme du pluriel sert à exprimer une chose unique. Le premier cas, qui est par exemple celui de *cnawłkh* (ou *cnołkh*) « parents », est le même que celui de lat. *parentes*, got. *berusjos*; du reste, le singulier *cnawł* existe là où le sens l'appelle, ainsi chez Fauste de Byzance, IV, 5 (p. 82). On a obtenu de *erkuorikh* « jumeaux » un singulatif en formant *erkuoreak*, avec le suffixe *-ak*, J., XI, 16, pour traduire δίδυμος. L'intérêt de ce premier cas est médiocre, et on ne le mentionne ici que pour séparer ce type de faits de l'autre. Ce qui est remarquable en arménien, c'est le grand nombre de formes de pluriel servant à exprimer des notions qui n'ont en elles-mêmes rien de pluriel.

Si l'arménien a une aussi grande quantité de mots de cette sorte, ce n'est pas seulement parce qu'il a conservé un nombre particulièrement élevé de ceux que l'on peut attribuer à l'indo-européen ou qui se retrouvent dans d'autres langues indo-européennes, c'est aussi en bonne partie parce que l'arménien a employé la forme du pluriel à des fins particulières, on le verra. Toutefois il convient de noter d'abord que l'usage indo-européen de désigner par un pluriel des objets composés de plusieurs parties a laissé en arménien des traces importantes, ainsi :

artasukh « larmes », qui équivaut à lat. *lacrumae*; il existe cependant une forme de singulier, non fléchie, *artawsr*, qui est très rare à l'époque classique; le traducteur d'Isaïe, XXV, 8, s'en est servi pour rendre le singulier δάκρυον, tandis que dans le même passage *naxatinkh* qui est un *plurale tantum* traduit ὄνειδος; mais Is., XXXVIII, 5, *artasukh* « δάκρυα »;

khrtunkh traduit ὁ ἱδρώς, *Gen.*, III, 19, librement cité, Eznik, I, 17 (p. 72); L., XXII, 14; cf. lette *svëdri*. Mais on a *i khrtanē*, au singulier *Op. ap.*, IX, 12;

ałtkh « sel » répond, en ce qui concerne le pluriel, à gr. ἅλες,

ainsi *cov altiç* « ἡ θάλασσα τῶν ἁλῶν », *Gen.*, XIV, 3. — Mais *al* « sel » demeure au singulier;

anurǰkh « songe », dans Mt., XXVII, 19 : *yanurǰs* « κατ' ὄναρ » et dans d'autres exemples cités par le dictionnaire de Venise; cf. gr. ὀνείρατα;

durkh a encore très souvent la valeur d'un singulier; ainsi Mt., VI, 6 : *phakea zdurs kho* « κλείσας τὴν θύραν »; XXVIII, 2 : *i baç thawaleçoyç zvēmn i draç* « ἀπεκύλισεν τὸν λίθον ἀπὸ τῆς θύρας »; Mc, XI, 4 : *kapeal aṙ durs* « δεδεμένον πρὸς θύραν »; donc c'est *durkh* (gén.-dat.-abl. *draç*) qui répond au thème en *-ā-* hom. θύραι; suivant la remarque d'Aidynean (*Kherakanuthiwn haykaznean lezui*, p. 141, n.), le pluriel *durkh* désigne la porte extérieure de la maison. Au contraire, le pluriel correspondant au singulier *duṙn*, qui repose sans doute sur un thème consonantique, est *drunkh*, et c'est ce pluriel, tout normal, qui traduit un pluriel grec Mt., XVI, 18 : *drunkh džoxaç* « πύλαι ᾅδου »; *Op. ap.*, IX, 24 : *zdruns* « τὰς πύλας »; *Ps.* CXLVII, 13 : *dranç* « τῶν πυλῶν »; *Deut.*, III, 5 : *drambkh* « πύλαι »; etc. Le singulier *duṙn* est fréquent et désigne la « porte » avec toutes les nuances de sens possibles, tandis que *drunkh* semble ne s'appliquer qu'à de grandes portes (πύλαι); et ce doit être une innovation de l'arménien, tout comme le *dver'* du russe; car le thème i.-e. **dhwer-* n'existait qu'au pluriel (lat. *forēs*, etc.) et peut-être au duel, comme l'a montré Osthoff, *Z. arm. Laut- u. Wortforschung*, p. 116 et suiv., dans les *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen* de L. von Patrubány, II (cf. A. Meillet, *Et. s. l'étym. et le vocab. d. v. sl.*, p. 176). L'adverbe arm. *durs* « dehors », qui répond bien à lat. *forās*, gr. θύρασι (et θύραζε, etc.), et qui, appartenant au groupe de *durkh*, est aussi sans doute une forme de dérivé en *-ā-*, est un accusatif-locatif pluriel. L'arménien conserve donc ici une vieille forme *durkh*, *durs*, *draç*, de *plurale tantum* indo-européen, à côté d'un singulier *duṙn*, dont le pluriel est *drunkh*, et qui est un thème en *-n-* développé en arménien même, sur la base de l'ancien thème consonantique **dhur-*, forme à degré zéro de **dhwer-*.

Le mot [*dr-*]*and*, qui répond au *plurale tantum* lat. *antae*, véd. *ántāḥ*, est peut-être *plurale tantum* dans Ezech., XLIII, 8, où *drandkh* traduit τὸ πρόθυρον; mais on a *drand* « ὑπέρθυρον », Is., VI, 4, et *vernadrand* (var. *vernaduṙn*), Jér., XX, 2 et 3; et *zdrands* traduit τὰ πρόθυρα, III *Rois*, VII, 50. Le dérivé *drandi* « θύρα, πρόθυρον » est un singulier, *Jug.*, XVI, 26, 27; IV *Rois*, XXIII, 8, tandis que l'Avesta a seulement une fois le pluriel *ąiθyå*; et *drandikh* traduit des pluriels, Amos, IX, 1; Is., XVII, 8; Ezech., X, 19 et XLIII, 8 (où *drandkh* exprime un singulier; var. *drandiç*).

Ces types hérités de l'indo-européen n'occupent pas beaucoup

plus de place en arménien que les formes correspondantes n'en occupent dans certaines autres langues. Mais il reste vrai qu'un bon nombre des groupes énumérés par M. Delbrück, *Vergl. Syntax*, I, p. 146 et suiv., se trouvent représentés par plusieurs exemples en arménien.

Le local d'habitation est souvent désigné au pluriel. Tandis que le védique a souvent *gṛhāḥ*, la langue homérique *δώματα*, *δόμοι*, *οἰκίαι*, le lituanien *namaĩ*, en arménien *tun* ne s'emploie qu'au singulier pour désigner la «maison». Mais on a le pluriel à valeur de singulier pour des locaux plus complexes, ce qui est à rapprocher de gr. *μέγαρα*, lat. *templa*, *castra*, got. *saliþwos* (voir Streitberg, *Got. Elementarbuch*[3-4], § 238, p. 164):

aparankh (gén. *aparaniç*) «palais», mot emprunté à l'iranien; v. p. *apadāna* n'est pas *plurale tantum* dans les deux exemples qu'on en possède, deux inscriptions d'Artaxerxès, dont le rédacteur ne savait plus, il est vrai, employer la flexion;

vankh (gén. *vanaç*) «endroit où l'on s'arrête pour faire quelque chose, *καταλυμα*, *καταμονή*», par exemple, I *Rois*, XVII, 54 : *ew zzēn nora ed i vans iwrum* «*καὶ τὰ σκεύη αὐτοῦ ἔθηκεν ἐν τῷ σκηνώματι αὐτοῦ*»; J., XVIII, 28 : *i vanaçn Kayapha* «*ἀπὸ τοῦ Καϊάφα*»; ce mot, dont le sens ancien est encore courant à l'époque classique, ainsi Agathange, § 224 (p. 118 de l'édition G. Ter-Mkrttchean et St. Kanayeanc), a été affecté au sens de «monastère, couvent». La signification ancienne a persisté dans les composés *awṙhevankh* «hôtellerie» et *ǐavankh* (même sens); mais *ǐavan* existe aussi au singulier, même dans les textes les plus classiques : L., II, 7 : *yiǐavanin* (ou *yiǐevanin*) «*ἐν τῷ καταλύματι*» en regard de Mc, XIV, 14 : *ǐavankh* (ou *ǐevankh*) «*τὸ κατάλυμα*»;

štemarankh «grenier, *ἀποθήκη*», par exemple, Mt., III, 12, et souvent.

L'exemple Ezech., XVI, 39 : *zpoṙnkoçs kho* «*τὸ πορνεῖόν σου*» n'est pas probant, parce qu'il est isolé, et qu'il reproduit simplement les pluriels des versets 25 et 31, dont le premier répond à un pluriel grec et dont l'autre est appelé par le sens, conformément à l'usage indiqué ci-dessus, p. 10. On est en face d'une simple faute.

Il y a aussi certains mots désignant des parties de bâtiments (cf. ci-dessus *durkh*, p. 14) :

seamkh (gén. *semoç*) «seuil, *σῖαθμός*», par exemple : *Ex.*, XXI, 6; *Deut.*, XVI, 17; etc.;

tanikh (gén. *taneaç*) «toit», par exemple L., V, 19;

çukh (gén. *çuoç*) «plafond», au même passage;

alkh (gén. *aluç*) «fond», Eznik, II, 18 (p. 174).

Beaucoup de noms d'ustensiles ou d'appareils ont la forme du singulier pour désigner un objet qui est unique, mais composé de plusieurs parties :

kaṙkh «char» (mot sans doute emprunté, directement ou indirectement, au galate), très fréquent; cf. v. sl. *kola* «voiture» (distinct de *kolo* «roue»); hom. ὄχεα et ἅρματα, etc.; voir K. Witte, *Singular und Plural*, p. 30; Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, 160;

erkankh «moulin», *Ex.*, XI, 5; Mt., XXIV, 41; cf. lit. *girnos*, et, d'une autre racine, lat. *molae*; mais ceci n'empêche pas *erkan* d'être aussi employé au singulier. — On rapprochera le mot arm. vulg. *ǰaɣaçkh* (voir Karst, *Hist. Gr. d. Kil.-Arm.*, p. 203). C'est aussi au pluriel que se trouve le mot *mamulkh* «presse» (ensemble de deux pierres servant à presser, à écraser), ainsi Agathange, § 106 (p. 64).

zrahkh «cuirasse»; cf., pour le pluriel, v. sl. *brŭnję* (même sens), au pluriel quoique emprunté à un mot germanique employé au singulier; russe латы.

mahičkh (gén. *mahčaç*) «lit», constamment, en particulier dans l'Évangile; cf. hom. λέχεα (à côté de λέχος), δέμνια, λέκτρα (à côté de λέκτρον), εὐναί (quelquefois seulement; la forme ordinaire est εὐνή; voir K. Witte, *Sing. u. Plur.*, p. 27 et suiv.); lat. *cūnae* et *cūnābula*. — Un autre mot arménien de sens voisin *ankoł-in* «κοίτη, στρωμνή» désigne la «couche»; il est fréquent sous la forme *ankoł-in*, ainsi L., XI, 7; mais on trouve aussi assez souvent *ankoł-inkh*, avec valeur de singulier, ainsi *Hébr.*, XIII, 4 : *patuakan ē amusnuthiwn amenewin ew surb ankoł-inkh* «τίμιος ὁ γάμος ἐν πᾶσιν καὶ ἡ κοίτη ἀμίαντος»; il y a peut-être une différenciation entre le singulier et le pluriel, car on lit, d'après l'édition Zohrab, dans quelques manuscrits : *Gen.*, XLIX, 4 : *eler yankoł-ins hawr khoy, yaynžam płceçer zaṅkoł-inn* (var. *zankoł-ins*) *yor eler* «ἀνέβης ἐπὶ τὴν κοίτην τοῦ πατρός σου· τότε ἐμίανας τὴν στρωμνὴν οὗ ἀνέβης»; mais par exemple *Ps.* VI, 7, c'est le pluriel *ankoł-ins* qui rend στρωμνήν. Il y a donc pour ce mot flottement, sans raisons de sens bien définies;

gahoykh (gén. *gahoyiç*) «siège, κλίνη», par exemple Ezech., XXIII, 41; F. Byz., IV, 54 (p. 172) : *i mium gahoys* «sur un seul siège»;

dagałkh (gén. *dagałaç*) «cercueil, σορός», par exemple L., VII, 14;

sanjkh «mors, χαλινός», notamment Job, XXX, 11; l'exemple isolé de Fauste de Byzance, VI, 8 (p. 276 Venise) : *sanjaw ew thambaw* «avec bride et selle» prouve peu pour le singulier à cause du contexte; cf. v. sl. *brŭzdy* «κημός», aussi *plurale tantum*;

sandułkh «échelle, escalier, *κλίμαξ*»; ainsi *Gen.*, XXVIII, 12; cf. lat. *scālae*;

kaparčkh «carquois, *φαρέτρα*»; ainsi *Gen.*, XXVII, 3;

hałbkh (gén. *hałbiç*) «filets, rets»; cf. lat. *rētia* par exemple, qui est fréquent (près de *rēte*);

bovkh (gén. *bovoç*) «fourneau, *χωνευτήριον*», par exemple Zacharie, XI, 13;

paxuçkh «licou, *φορβεά*», Job, XL, 20;

kaskaraykh (gén. *kaskarayiç*) «gril, *ἐσχάρα*», par exemple *Lév.*, VII, 9;

phukhkh «soufflet, *φυσητήρ*», par exemple Job, XXXII, 19; Is., LIV, 16; Jér., VI, 29; distinct par le nombre de *phukh* «souffle, *πνεῦμα*», par exemple Job, VII, 7;

vartikh «culotte, chausses, *σαράβαρα*», Dan., III, 94, et chez Fauste de Byzance; et *andravartikh* «*περισκελίς*», par exemple *Lév.*, VI, 10;

xanjarurkh «langes, *σπάργανα*», par exemple L., II, 7 et 12;

paregawtkh «tunique, *χιτών*», par exemple Mc, VI, 9;

varapanakkh «casaque, *μανδύα*», par exemple I *Rois*, XVII, 38;

vtawakkh (gén. *vtawakaç*) «vêtement de dessous, *ὑποδύτης*», ainsi *Ex.*, XXXIX, 20-21;

awjikh «collet (de vêtement), *περισθόμιον*», ainsi *Ex.*, XXXIX, 21.

Le sens suffit à justifier le pluriel de *awdkh* «souliers» et de *khłançkh* «franges, bas d'un vêtement».

L'arménien a aussi au pluriel des mots à valeur de singulier qui répondent au type lat. *epulae*, *dapēs*, voir Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, p. 164 et suiv.; cf. aussi gr. *δεῖπνα*, *δαῖτες*, *ἑστιάματα*, *θοινάματα* (voir K. Witte, *Sing. u. Plur.*, 13 et suiv.):

ənthrikh (gén. *ənthreaç*) «repas, *δεῖπνον*»; c'est la traduction courante de gr. *δεῖπνον*;

koçunkh (gén. *koçnoç*) «festin, *δοχή*, *πότος*»;

harsanikh (gén. *harsaneaç*) «noce, épousailles, *γάμος*», par exemple J., II, 1; cf. lat. *nuptiae*, etc. (voir Osthoff, *I.F.*, XX, 199), v. sl. *braci* (par exemple L., XII, 36, où le grec a du reste *γάμοι*; *Euch.*, 14 *a*, 88 *a*; mais aussi *brakŭ*).

Nombre de noms de parties du corps sont exprimés au pluriel avec valeur de singulier. Il faut naturellement mettre à part les noms d'organes pairs ou multiples, comme *aytkh* «joues», *artewanunkh* «paupières» (il y a un singulier *artewan*, en un sens figuré, L., IV, 29 : *artewan lerinn* «*ὀφρῦς τοῦ ὄρους*»; pour la forme cf. *msan* «*ὀσφύς*», près de *msanunkh* «*μηρία*»), *barjkh* (gén. *barjiç*) «jambes» (voir Lidén, *Arm. Stud.*, I, 44, sur l'étymologie),

gučkh «genoux» (cf. le fait que *cungkh* sert de pluriel à *cunr* «genou»), *erankh* «hanches», *erastankh* «fesses, ἔδραι», *erikamunkh* «reins, rognons», *žanikh* «dents» (de grands animaux), *irankh* «tempes» (*Ps.* CXXXI, 4), *lindkh* «gencives», Agath., § 189 (p. 103), *kapičkh* et *aknakapičkh* «orbites des yeux» (*kapič* désigne une mesure de capacité), *kzakkh* «lèvres, χείλη», IV *Rois*, XIX, 28, *srunkh* «jambes». Et même un mot comme *alikh* «entrailles» est naturellement au pluriel, cf. gr. σπλάγχνα, ἔντερα, lat. *exta*, *uiscera*, skr. *jathárāṇi*, etc.; on dit aussi arm. *ənderkh* «entrailles». On n'est pas surpris de trouver d'ordinaire au pluriel *yawnkh* «sourcils» ou *orjikh*, *amorjikh* «testicules». Mais, outre ces exemples où le pluriel est appelé par le sens, il y en a toute une série où le pluriel n'est pas aussi immédiatement appelé par l'objet même à désigner et où d'autres langues ont plutôt le singulier. Ici encore, l'arménien continue en partie un usage indo-européen; voir Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, p. 157 et suiv.

girkkh (gén. *grkaç*) «sein, κόλπος», par exemple *Gen.*, XVI, 5; traduit aussi ἀγκάλαι, par exemple L., II, 28 (cf. Mc, IX, 35; X, 16); et ceci explique le pluriel arménien;

dēmkh «visage, πρόσωπον», par exemple Is., L, 7; isolément, le mot ne s'emploie qu'au pluriel; mais en locution, on a *dēm* simplement, ainsi, *dēm yandiman* «face à face», *dēmənddēm* «en face», *dēm dnel* «se diriger vers», *dēm unel* «tenir tête», *i dimi harkanel* «faire front». — Le mot plus ordinairement employé pour «visage» est *ereskh* (gén. *eresaç*), aussi *plurale tantum*. C'est sans doute sous l'influence du mot indigène *ereskh* que *dēm* a été employé comme *plurale tantum* là où il figure isolément et ne fait pas partie de locutions. — Quant au pluriel *ereskh*, on en rapprochera hom. πρόσωπα, προσώπατα;

thikunkh «dos, νῶτος»; pour le pluriel, cf. hom. νῶτα (K. Witte, *Sing. u. Plur.*, 19), lat. *natēs*; on a aussi *thēkn*, plus rarement, Malach., II, 3, pour traduire ὦμος, et *Josué*, XV, 10, dans un emploi figuré. — L'arménien a *mkanunkh* «reins, bas du dos», Eznik, I, 15 (p. 61); Agath., § 202 (p. 109); Is., XVIII, 2 (*i veray jurçn mkananç* «ἐπάνω τοῦ ὕδατος»); le singulier *mkan* traduit ὀσφύς, *Lév.*, VII, 3; VIII, 25; IX, 19;

thokhkh «poumons», par exemple chez Moïse de Khoren;

lanǰkh «poitrine, στῆθος», ainsi J., XIII, 25, et de même *kurckh* (gén. *krciç*) «poitrine, στῆθος», ainsi L., XVIII, 13; cf. v. sl. *prŭsi*, got. *brusts* et hom. στήθεα ou même στέρνα, avec valeur de singulier (Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, p. 159; K. Witte, *Sing. u. Plur.*, 18);

xelkh (gén. *xelaç*) «tête», Agathange, § 107 (p. 64); de là le sens de «poupe, πρύμνη» (partie la plus élevée du bateau); Mc., IV, 38; «ruse, δόλος», II *Cor.*, XII, 16;

camelikh «tempe, *κρόταφος*», *Jug.*, IV, 21; V, 26, exemple assez peu probant, parce que l'on parle le plus souvent des tempes; du reste, pour obtenir une forme claire de locatif, le même traducteur a le singulier *i camelwoj*, *Jug.*, IV, 22;

karawandkh, I *Rois*, XXXI, 3, prouve peu parce que c'est la traduction de gr. *τὰ ὑποχόνδρια*. Le dictionnaire n'a pas d'autre exemple;

kołkh «côté, *πλευρά*», J, XIX, 34; XX, 20 et 29, a tout l'air d'être simplement le pluriel de *koł* «côte, *πλευρά*», *Gen.*, II, 22; de là le dérivé *kołmn* «côté» au sens abstrait (*de ce côté, de l'autre côté*, etc.);

mawrukh (gén. *mawruaç*), aussi orthographié *morukh* «barbe, *πώγων*»; cf. véd. *çmáçrūṇi*, hom. *γενειάδες* (Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, 158); le russe a d'ordinaire усы «moustaches» au pluriel, et c'est de là qu'est emprunté le pluriel lit. *usaĩ*; si v. pruss. *wanso* «irstebart» (Voc.) est un pluriel neutre, comme l'a supposé M. Fortunatov, *B.B.*, XXII, 170, ce n'est peut-être qu'un emprunt au pluriel pol. *wąsy*, employé à côté de *wąs*; mais cf. Trautmann, *Die altpreuss. Denkmäler*, p. 457, avec le renvoi à Lidén, *I. F.*, XIX, 347;

unčkh (gén. *ənčaç*) «nez, *ῥῖνες*», par exemple *Ps.* CXIII, 6, et *ĕngunkh* (aussi orthographié *ənngunkh*) «narines, *μυκτήρ*, *ῥῖς*», *Cant.*, VII, 4 et 8; cf. gr. *ῥῖνες*, lat. *nārēs*, lit. *nasraĩ*, v. sl. *nozdri* (pluriel, et non duel). En revanche, *khith* traduit *ῥῖς*, *Prov.*, XI, 22, tandis que *khithkh* traduit *μυκτήρ*, Job, XL, 21;

varskh (gén. *varsiç*) «chevelure, *κόμη*»; le fait que ce mot se trouve à peu près exclusivement au pluriel est d'autant plus intéressant qu'il est emprunté à un mot iranien qui s'emploie au singulier. En revanche le singulier *her* traduit *τρίχες*, L., VII, 38 et 44; XII, 7; etc.; *maz*, qui désigne le cheveu isolé, par exemple L., XXI, 18, s'applique aussi à un ensemble, et traduit *τρίχες*, au sens de «poils» *Ex.*, XXV, 4; Is., VII, 20; etc. On a *gēskh* «*κόμη*», I *Cor.*, XI, 15, mais *Esth.*, XIV, 2 : *i gisoy heraç iwroç* traduit *σπειρῶν τριχῶν*;

ççunkh «boucle de cheveux, *σισόη*», *Lév.*, XIX, 27; F. Byz., V, 43 (p. 260);

phołkh (gén. *phołiç*) «cou, *φάρυγξ*, *τράχηλος*» (à distinguer de *phoł* [gén. *phołoy*] «trompette»), I *Rois*, XVII, 35; Jud., XVI, 11; Agathange, § 107 (p. 64);

khimkh (gén. *khmaç*) «palais», traduisant gr. *λάρυγξ* ou *φάρυγξ* en divers passages de la Bible.

Il faut noter de plus *snarkh* «sommet de la tête», souvent dans *ənd snars* «*πρὸς κεφαλῆς*», *Gen.*, XXVIII, 11 (mais *i snarē*, I *Rois*, XIX, 13), *i snariç* «*πρὸς τῇ κεφαλῇ*»; J., XX, 12, opposé à *yanotiç* «*πρὸς τοῖς ποσίν*», — et *kerparankh* «forme», qui n'exclut pas

kerparan, Mc, XVI, 12, ou *tipkh* (gén. *tpoç*) «modèle», Fauste de Byzance, IV, 5 (p. 82), où, il est vrai, le possessif *iwroy* est au singulier à côté de *tpoç*; le grand dictionnaire de Venise fournit quelques exemples où, en ce sens, *tipkh* «modèle» est aussi au pluriel; le singulier *tip* se rencontre également;

thoynkh (instr. *thunawkh*) «venin, ἰός» est régulièrement au pluriel; la plupart des exemples sont peu probants, il est vrai, ainsi *thoynkh ižiç* «ἰὸς ἀσπίδων», *Rom.*, III, 13, où le pluriel *thoynkh* pourrait être appelé par *ižiç* (cf. ci-dessus, p. 10); l'exemple Jac., III, 8, semble bon cependant, ainsi que quelques autres.

On se sert assez souvent du pluriel pour désigner une localité complexe :

vayrkh (gén. *vayraç*) «endroit, domaine» : Eznik, I, 17 (p. 70): *teli ews ċēr part tal nma yiwrum vayrs* «il ne devait même pas lui donner place dans son domaine»; Agath., § 111 (p. 65), *oṙogan* (var. *aṙogan*) *vayrkhn amenayn yarenē nora* «toute la place a ruisselé de son sang»; le composé *daštavayrkh* traduit πεδινή, *Jos.*, XV, 32; *Jug.*, I, 9. Ceci n'empêche pas que *vayr* existe aussi, surtout dans des locutions toutes faites, ainsi : *Prov.*, XI, 2 : *yor vayr mtanen thšnamankh and en ew anargankh* «οὗ ἐὰν εἰσέλθῃ ὕβρις, ἐκεῖ καὶ ἀτιμία»;

džoxkh (gén. *džoxoç*) «enfer, ἅδης», emprunté au mot iranien qui est au singulier, sans doute **dužaxᵛa-* (cf. pers. *dōzax*, etc., voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 142), et dont les textes manichéens de Turfan ont le pendant dans *vahištāv* «paradis». Le lat. *inferī* n'est pas comparable;

andundkh (gén. *andndoç*) «abîme»; sur l'étymologie voir ces *Mémoires*, XII, 430, et cf. Walde, *Lat. etym. Wört.*², sous *fundus*. Les autres langues ont le singulier : gr. ἄβυσσος; v. sl. *bezdŭna*;

tiezerkh (gén. *tiezeraç*) «monde, ἡ οἰκουμένη» est un composé de la particule négative *ti-* (dont l'*i* est conservé en hiatus; cf. *t-gēt* «ignorant», etc.) et de *ezr* «bord», donc sans doute comparable à *andundkh*. Le simple *ezr* «bord» s'emploie régulièrement au singulier.

Certains adverbes qui indiquent le lieu où l'on va semblent avoir la forme d'accusatifs pluriels, par opposition à des adverbes indiquant le lieu où l'on est, et qui ont la forme de singuliers : d'une part, *artakhs* «au dehors», *i nerkhs* «à l'intérieur»; de l'autre, *artakhoy*, *i nerkhoy*, par exemple J., XVIII, 16 : *Petros kayr aṙ drann artakhoy* «ὁ Πέτρος εἱστήκει πρὸς τῇ θύρᾳ ἔσω», mais *emoyc i nerkhs Petros* «εἰσήγαγεν τὸν Πέτρον»; de même *yets* et *yets yets* «en arrière» (avec mouvement), ainsi J., XVIII, 6 : *yets*

yets ǰogan «*ἀπῆλθον εἰς τὰ ὀπίσω*», en regard de *yetoy* «en arrière» (sans mouvement), ainsi *Gen.*, XVIII, 10 : *khanzi yetoy nora kayr* «*οὖσα ὄπισθεν αὐτοῦ*». Il est curieux que l'adverbe qui exprime le repos soit emprunté à un dérivé en *-oy* tandis que l'adverbe qui exprime le mouvement n'a pas ce suffixe.

Le pluriel se trouve aussi dans des noms propres de lieux : *Gamirkh* «Cappadoce» (par exemple F. Byz., IV, 7 [p. 96]); *Hoṙomkh* (gén. *Hoṙomoç*) «Rome»; et en Arménie même les noms de province, comme *Cophkh* «Sophène» (voir Hübschmann, *I. F.*, XVI, p. 294 et suiv.); *Mokkh* (*ibid.*, p. 254), etc.; mais ce sont sans doute, en partie au moins, des noms de peuples dont le pluriel sert à désigner des pays.

Le pluriel *erkinkh* de *erkin* «ciel» sert souvent à traduire le singulier gr. *οὐρανός*, ainsi L., XVI, 17 : *erkniç ew erkri* «*τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν*»; Eznik emploie le pluriel *erkinkh* pour dire «le ciel», par exemple trois fois III, 1 (p. 199) : *erkinkh zmi tiw ew gišer aṙaceal zinkheambkh šrǰin i noyn teṫi* «le ciel ayant fait une révolution en un jour et une nuit retourne au même endroit». Le ciel, considéré abstraitement, est désigné par le singulier *erkin*, ainsi *Gen.*, I, 1 : *arar Astuac zerkin ew zerkir* «*ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν*» ou *ibid.*, 8 : *koṫeaç Astuac zhastatuthiwnn erkin* «*ἐκάλεσεν ὁ θεὸς τὸ στερέωμα οὐρανόν*», mais *ibid.*, 9 : *žoṫovesçin ǰurkhd or i nerkhoy erkniç i žoṫov mi* «*συναχθήτω τὸ ὕδωρ τὸ ὑποκάτω τοῦ οὐρανοῦ εἰς συναγωγὴν μίαν*». Cet emploi du pluriel *erkinkh* rappelle de près celui du pluriel *ǰurkh* (cf. ci-dessus, p. 11), qui figure dans le même exemple. Mais d'autre part, il est impossible de ne pas songer au pluriel lat. *caeli* de la Bible latine et des écrivains chrétiens, qui est dû à l'influence de l'hébreu; on n'a pas le moyen de déterminer quelle a pu être, sur la forme arménienne, l'influence de la forme hébraïque.

Il y a des mots qui sont au pluriel parce qu'ils désignent des notions collectives qui embrassent plusieurs actes, sans qu'on en puisse préciser exactement la valeur :

vastakkh «peine, *κόπος*», ainsi I *Cor.*, III, 8 : *əst iwrum vastakoç* «*κατὰ τὸν ἴδιον κόπον*» (on notera que l'on a ici le datif, et non le locatif, comme dans le cas cité p. 12 et suiv.);

khstmunkh «frissons de peur», ainsi Eznik, II, 19 (p. 177);

naxatinkh (acc. *naxatins*) «outrages, injure, honte, *ὄνειδος*» (L., I, 25), *ἐξουδένημα* (*Ps.* XXI, 7). Les cas autres que le nominatif et l'accusatif sont empruntés à la forme en *-ankh* : *naxatanaç*, *naxatanawkh*;

khcinkh «caresses», ainsi Eznik, I, 16, p. 69) : *acē i hamboyr ew i khcins* «il embrasse et caresse». On n'a que l'accusatif pluriel de ce mot; la comparaison de *naxatinkh* montre que ce n'est sans doute pas fortuit;

pharkh (gén. *pharaç*) «gloire», très fréquemment attesté; emprunté à un mot iranien, qui a la forme du singulier;

naxčirkh «carnage», par exemple *Elisée*, VI (p. 101 Venise = p. 108 Johanniseanc).

La valeur de pluriel est tout à fait sensible dans les collectifs en *-ikh* : *sermanikh* (dérivé de *sermn*) «semence, σπόρος» (Mc, IV, 26); — *saramanikh* (var. *sarnamanikh*; dérivé de *sarn*) «glace, gelée, πάγος», Job, XXXVII, 10; Eznik, I, 3 (p. 17), et III, 7 (p. 213); Agathange, § 30 (p. 21); — *armtikh* «céréales, produits, γενήματα»; — *balanikh* «bains», ainsi Ezech., XXIII, 40; mot qui est très souvent au pluriel dans plusieurs langues (hom. λουτρά par exemple); — *armawenikh* «palmiers»; — *eraxayrikh* (ou *erexayrikh*) «prémices, καρπώματα», ainsi *Deut.*, XVIII, 1; — *eraxtikh* «bienfaits, εὐεργεσία», ainsi *Op. ap.*, IV, 9; — *nawakatikh*, J., X, 22, traduisent τὰ ἐγκαίνια, mais ailleurs ἐγκαινισμός, ainsi *Nombres*, VII, 10-11.

Enfin il suffira de mentionner une série de mots où la forme du pluriel est appelée par le sens, et qui par suite offrent un moindre intérêt pour la question : *alphabetkh* «alphabet», qui représente l'ensemble des lettres; *albewkh* «amas de fumier, κοπρία», cf. lat. *sordēs* (plur.), en regard du primitif arm. *alb* «ordure»; *dahamunkh* «dons sacrés, offrandes»; *kurkh* (gén. *krog*) «idoles»; *dikh* (gén. *diç*) «dieux»; *caxkh* «dépenses, δαπανή»; *cnclaykh* «cymbales»; *kaythkh* «battements de mains» (*kaythiwkh vazel* «sauter en battant des mains», Agath., § 180 [p. 99]); *inčkh* «biens, fortune» (cf. *xostakkh*, chez Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 161); *sinlkhorkh* «le rebut»; *aycikh* «troupeau de chèvres»; *awdikh* «troupeau de moutons»; *andikh* «troupeau de bœufs» (toutefois *yandwoy* traduit souvent ἐκ βοῶν dans la traduction des *Nombres*; faut-il lire *yandwoç*? on sait que la confusion de ȷ et ȝ est facile dans les anciens manuscrits). Le pluriel *girkh* (gén. *groç*) de *gir* «écriture» signifie souvent «livre» et traduit βίβλος.

III

L'originalité de l'arménien consiste en ce que le pluriel y est employé pour caractériser certains substantifs abstraits. Cette particularité tient sans doute en quelque mesure à ce que l'arménien a perdu la distinction des genres : la plupart des abstraits étaient ou de genre neutre ou de genre féminin; n'ayant plus le moyen de les caractériser ainsi, l'arménien a largement recouru au pluriel, seule catégorie qui lui restait pour cela.

Sans doute, la distinction du masculin et du féminin s'est main-

tenue durant un temps assez long; et certaines innovations préhistoriques, mais propres à l'arménien, en portent encore la trace. Par exemple les anciens thèmes consonantiques *otn* «pied» et *jeṙn* «main», dont le pluriel est *otkh* et *jeṙkh* (cf. aussi l'instrumental **jerb* dans *jerb-a-kal* «prisonnier») se fléchissent aux cas obliques du pluriel, l'un en *-i-*, parce que le thème **ped-* était au masculin, l'autre en *-a-* (ancien **-ā-*), parce que la «main» est presque partout du féminin, et qu'en effet le correspondant grec χείρ est féminin, par opposition à πούς; on a ainsi d'une part *otiç*, de l'autre *jeṙaç*. — Le mot *amusin*, qui désigne à la fois l'«époux» et l'«épouse», a la flexion en *-o-* (gén *amusnoy*) quand il signifie «époux», et la flexion en *-a-* (gén. *amusni*, instr. *amusnē*, etc.) quand il signifie «épouse», à en juger par les exemples cités dans le dictionnaire de Venise; or il semble bien que ce soit un mot d'origine indo-européenne que Bugge a expliqué par **s°m-ouk-* «vivant avec» (cf. Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 457). — Mais à date historique l'arménien n'a pas de distinction de genres. L'adjectif, là même où il est fléchi, ce qui n'est pas toujours le cas, n'a qu'une seule et même flexion, quel que soit le mot auquel il se rapporte, et chacun des démonstratifs a un seul type flexionnel; or on sait que la distinction des genres masculin et féminin n'est marquée en indo-européen que dans les adjectifs et démonstratifs. Quant au neutre, qui ne se distinguait du masculin-féminin qu'au nominatif, à l'accusatif (et au vocatif), l'arménien n'en a gardé aucune marque; tous les noms confondent au singulier le nominatif et l'accusatif, comme les neutres indo-européens; tous distinguent au pluriel le nominatif et l'accusatif, et ont au nominatif *-kh*, à l'accusatif *-s*.

Ce n'est pas à dire que tous les abstraits arméniens soient au pluriel: ni la grande catégorie des abstraits en *-uthiwn*, ni la catégorie, très importante aussi, des abstraits en *-umn* ne sont au *plurale tantum*.

Mais il faut signaler dès l'abord un groupe considérable, celui des mots en *-ankh*, gén.-dat.-abl. *-anaç*, donc un groupe qui repose sur un type indo-européen en **-ā-*. En voici quelques exemples :

keankh (gén. *kenaç*) «vie, ζωή», près de *keal* «vivre», ainsi J., XI, 25 : *es isk em yaruthiwn ew keankh* «ἐγώ εἰμι ἡ ἀνάστασις καὶ ἡ ζωή»; et le pluriel a pénétré même au premier terme du composé, d'où par exemple *kens-a-ber* «qui porte la vie», ainsi Agathange, § 725 (p. 378), avec l'accusatif *keans* au premier terme (c'est la forme de nominatif-accusatif singulier qui est au premier terme des composés arméniens; dans les composés de ce genre, elle était conçue comme un accusatif, d'où l'emploi de l'accusatif pluriel *keans*);

xtrankh «distinction», et au sens particulier de «observation, παρατήρησις», L., XVII, 20, près de *xtrel* «distinguer»;

anargankh «déshonneur, ἀτιμία», par exemple I *Cor.*, XI, 14, près de *anargel* «déshonorer»;

zarmankh «étonnement, θαῦμα, ἔκστασις», par exemple II *Cor.*, XI, 14; L., V, 26, près de *z-arm-anal* et *ənd-arm-anal* «s'étonner».

halacankh «persécution, διωγμός», ainsi Mt., XIII, 21 : *i linel nełuthean ew halacanaç* «γινομένης θλίψεως ἢ διωγμοῦ», près de *halacel* «persécuter». Le mot est la traduction d'un pluriel dans Mc, X, 30, *halacanawkh handerj* «μετὰ διωγμῶν»;

yançankh «transgression, παράπτωμα», ainsi *Rom.*, V, 17 : *i mioyn yançanaç* «διὰ ἑνὸς παραπτώματος», près de *y-ançanel* «transgresser» (aor. *y-ançeay*);

patrankh «tromperie, ἀπάτη», ainsi Mc, IV, 19, près de *patrel* «tromper»;

patčaṙankh «fait de donner un prétexte, πρόφασις», ainsi L., XX, 47, près de *patčaṙel* «prétexter».

Ces exemples ont été pris surtout à l'Évangile, le mieux attesté des textes arméniens classiques et le plus pur. Il serait aisé de les multiplier; car l'emploi de *-ankh* est fréquent, et le suffixe est demeuré productif jusque bien après l'époque classique. Les mots cités sont des abstraits, mais qui confinent à une valeur concrète; ce sont beaucoup moins de purs abstraits que les mots en *-uthiwn* et en *-umn*. Un bon nombre servent même à désigner des objets ou des faits matériels. Ainsi :

phrkankh (à côté de *phrkel* «délivrer») signifie «délivrance», mais proprement «rançon, ἀντάλλαγμα», ainsi Mt., XVI, 26;

phakankh (à côté de *phakel* «fermer») signifie «fermeture» et «clé, κλεῖς», ainsi L., XI, 52;

kapankh (à côté de *kapel* «lier») signifie «lien, δεσμός», ainsi Mc, VII, 35; le pluriel correspond au neutre (ancien collectif) τὰ δεσμὰ, L., VIII, 29, ce qui vaut d'être remarqué;

tanjankh (à côté de *tanjel* «tourmenter») équivaut nettement à un pluriel «tourments, βάσανοι», ainsi Mt., IV, 24.

C'est en ce sens que *-ankh* a été ajouté à un mot iranien emprunté comme *dušnām*, sans qu'il existe de verbe à côté, d'où *thšnamankh* «outrage, ὕβρις», par exemple *Op. ap.*, XXVII, 10; de là on a un verbe dérivé *thšnamanel* «outrager, ὑβρίζειν». Le mot *thšnamankh* a d'ailleurs aussi la valeur de pluriel, ainsi dans le remarquable exemple suivant, II *Cor.*, XII, 10 : *haċeal em ənd tkaruthiwns, ənd thšnamans, ənd višts, ənd halacans, ew ənd nełuthiwns*

« εὐδοκῶ ἐν ἀσθενείαις, ἐν ὕβρεσιν, ἐν ἀνάγκαις, ἐν διωγμοῖς καὶ στενοχωρίαις ».

Des suffixes d'abstraits, c'est donc celui qui sert le plus à l'expression de notions concrètes et susceptibles de pluriel qui a été fixé sous la forme du *plurale tantum*. On rapprochera par suite les faits d'emploi d'abstraits au pluriel signalés par M. Delbrück, *Vergl. Synt.*, I, p. 166 et suiv., et l'on verra dans la valeur souvent concrète des mots abstraits le point de départ de l'emploi du pluriel du type en *-ankh* et de tous ceux qui vont être énumérés. Le sens y prête en un grand nombre de cas.

Le mot *moṙaçawnkh* « oubli », par exemple *Lév.*, v, 4, fournit un exemple analogue à ceux des mots en *-ankh*; cf. le verbe *moṙanal* (aor. *moṙaçay*) « oublier ». — Il semble bien aussi que *xaṙnurdkh* « mélange » s'emploie d'ordinaire au pluriel.

Une autre série, tout aussi remarquable, d'abstraits à forme de pluriel et à valeur souvent concrète est celle des noms radicaux. Ainsi :

elkh (gén. *eliç*) « montée, sortie, ἔξοδος », par exemple L., IX, 31, à côté de *elanem* (aor. *eli*) « je monte, je sors ». De là on a le composé *arewelkh* « orient », littéralement « montée du soleil », qui est le calque arménien de l'iranien *xor-āsān*. — Le mot qui forme le pendant de *elkh* est *mut* « entrée », à côté de *mtanel* « entrer » (aor. *mti*, *emut*), qui est fréquent au singulier, ainsi *Op. ap.*, XIII, 24 : *aṙaji eresaç mti nora* « πρὸ προσώπου τῆς εἰσόδου αὐτοῦ », ou Eznik, III, 16 (p. 251) : *therews goyr mut aynpisi baniç* « peut-être y avait-t-il lieu à de telles paroles ». On a aussi le pluriel *mutkh* (gén. *mtiç*), avec valeur de singulier, surtout quand il est question du soleil; ce pluriel rend un pluriel grec : *Gen.*, XV, 12 : *mawt ənd muts arewun* « περὶ ἡλίου δυσμάς »; 17 : *ibrew arew i muts ēr* « ἐπεὶ ἐγίνετο ὁ ἥλιος πρὸς δυσμαῖς »; ceci concorde avec la forme du composé *arewmutkh* « occident » (litt. « entrée du soleil »), qui répond, comme *arewelkh*, à des composés iraniens (voir Bartholomae, *I. F.*, XIX, *Beiheft*, p. 32, n. 1). Les pluriels *arewelkh* et *arewmutkh* répondent d'une manière curieuse à gr. *ἀνατολαί* et *δυσμαί*. En dehors du cas particulier du groupement avec *arew*, c'est le singulier *mut* qui est de règle; *νουμηνία* se traduit par *amsamut*, et le pluriel n'intervient que là où il y a, de quelque manière, indication d'une pluralité. Même *el* existe au singulier, isolément dans une locution (*Gen.*, XXV, 23 : *žołovurd zžołovrdeamb el ew el aṙniçē* « λαὸς λαοῦ ὑπερέξει ») et surtout en groupe avec *mut* : *Gen.*, XLII, 9 et 12 (*gitel*) *zel ew zmut ašxarhis* « κατανοῆσαι τὰ ἴχνη τῆς γῆς ». — La différence entre deux mots qui sont le pendant l'un de l'autre et la survivance de *el*

dans des locutions montrent que l'emploi du *plurale tantum* doit être de fixation peu ancienne dans *elkh* et que l'emploi régulier du pluriel dans *arewelkh* et *arewmutkh* tient à des causes spéciales, les mêmes qui ont provoqué en grec *ἀνατολαί* et *δυσμαί*. — On a aussi *ějkh* (gén. *iǰiç*) « descente », en face de *iǰanel* « descendre » (aor. *iǰi*), ainsi dans Koriwn, *Vie de Maštoç*, p. 11; mais *ěǰ* « page » s'emploie au singulier;

anēckh (gén. *aniciç*) « malédiction, *κατάρα* », ainsi *Gen.*, XXVII, 13, en face de *anicanel* « maudire » (aor. *anici*). De même *nzovkh* (gén. *nzoviç*) « malédiction, *ἀρά*, *ἀνάθεμα* », ainsi *Gen.*, XXIV, 41, à côté de *nzov*, *Rom.*, IX, 3, en face de *nzovel* « maudire ». — Ces deux pluriels rappellent *aławthkh* (gén. *aławthiç*) « prière, *δέησις*, *προσευχή* », ainsi L., I, 13; VI, 12, qui n'est pas un mot radical, mais qui sert de nom verbal à *ałačel* « prier », et qui se comporte comme le nom radical latin *precēs*. On rentre ici dans le cas indo-européen du pluriel servant à désigner un objet complexe composé de plusieurs parties;

xawskh (gén. *xawsiç*) « discours, manière de parler, *λόγος*, *λαλία* », ainsi Mt., XXVI, 73; J., IV, 42; en regard de *xausel* « parler ». Le discours se compose de paroles multiples, d'où le pluriel, qui se justifie par le principe général.

La locution *arkanel i xorovs* « faire griller au feu », ainsi F. Byz., IV, 6 (p. 95), à côté de *xorovel*.

Les exemples doivent être examinés de près; beaucoup sont apparents; par exemple, on pourrait être tenté de poser *çoyçkh* « montre, démonstration », d'après Mt., XXIII, 5 : *zamenayn gorcs iwreanç aṙnen i çoyçs mardkan* « *πάντα τὰ ἔργα αὐτῶν ποιοῦσιν πρὸς τὸ θεαθῆναι τοῖς ἀνθρώποις* »; mais il s'agit ici d'autant de démonstrations qu'il y a d'actes (pour cet emploi logique du pluriel, cf. ci-dessus, p. 10); car, dans un cas très pareil, on lit le singulier *çoyç*, Mt., VI, 1 : *zgoyš lerukh ołormuthean jerum mi aṙnel aṙaji mardkan, orpēs the i çoyç inč noça* « *προσέχετε τὴν δικαιοσύνην ὑμῶν μὴ ποιεῖν ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων πρὸς τὸ θεαθῆναι αὐτοῖς* »; ici, où il ne s'agit que de la pitié, il y a le singulier *çoyç*. — Une notable partie des mots de ce type s'emploient au singulier, ainsi *darj* « retour », etc.

Il convient de rappeler un certain nombre de noms verbaux au second terme des composés, pour la plupart assez peu probants : *bałarǰ-a-kerkh*, nom de fête « *τὰ ἄζυμα* », littéralement « le manger des azymes » (cf. l'aoriste *keray* de *utem* « je mange »); — *awr-a-haskh* « dernier jour de la vie, jour fatal », *Elisée*, VI (p. 101 Venise = 109 Johanniseanc), littéralement « arrivée du jour », mais cf. le fragment de manuscrit édité par M. Conybeare, *Hantes*, 1893, p. 129 et suiv., où le verbe qui se rapporte à ce mot est au singulier; — *taławar-a-harkh* « *σκηνοπηγία* », dans l'Évangile,

nom de fête — les composés en *-hankh* et *-hatkh* cités par Hübschmann, *I. F.*, VI, 425.

Quelques noms verbaux tirés d'aoristes en *-aç-* de verbes en *-al* se comportent de la même manière :

gnaç «marche», de *gnal* (aor. *gnaçi*) «aller», existe au singulier avec valeur tout à fait abstraite) ainsi *Jonas*, III, 4 : *ibrew awur mioy gnaç čanaparhi* «ὡσεὶ πορείαν ἡμέρας μιᾶς». Mais le plus souvent on lit *gnaçkh* (gén. *gnaçiç*), au sens de «démarches»; dans la Bible, ce pluriel traduit d'ordinaire le pluriel grec διαβήματα, de sorte qu'il est malaisé d'en faire état, aussi bien que d'exemples comme celui-ci d'Eznik, III, 7 (p. 213) : *ewthn astełkh gnayunkh en ew aylkhn aṙanç gnaçiç* «les sept astres sont mobiles, et les autres sans mouvement». Il demeure frappant que *gnaçkh* au pluriel est la forme usuelle;

ənthaçkh (gén. *ənthaçiç*) «course, δρόμος», en regard de *ənthanal* «courir» (aor. *ənthaçay*), ainsi *Op. ap.*, XIII, 25; de même F. Byz., III, 6 (p. 13) : *zawetaranakan ənthaçsn ew zverakaçuthiwn ekełeçwoy srboy tanēr* «il menait la course évangélique et la restauration de la sainte église»;

xałaçkh (gén. *xałaçiç*) «mouvement», par exemple Eznik, III, 6 (p. 211), en regard de *xałal* «se mouvoir» (aor. *xałaçi*).

Certains noms radicaux, qui existent auprès de verbes et qui sont sans doute les primitifs de ces verbes dont la forme est dénominative, ont le pluriel avec valeur de singulier. Quelques-uns des exemples se rencontrent dans des mots importants :

kamkh (gén. *kamaç*) «volonté, θέλημα», souvent dans tous les textes. Le singulier *kam* n'est guère conservé à l'époque classique que dans des formes adverbiales comme *kamaw* «ἑκουσίως», I Pierre, V, 2; *Lév.*, VII, 16, ou dans des tours comme *kam ełew* «ἔδοξε», L., I, 3; *kam ē inj* «βούλομαι», Jude, 5; ou encore *iwrow kamaw* «par sa volonté», Eznik, I, 15 (p. 57). En tant que mot autonome et fléchi, il n'existe que le pluriel *kamkh*;

hawatkh (gén. *hawatoç*) «foi», par exemple Mc, V, 34 : *hawatkh kho keçuçin zkhez* «ἡ πίστις σου σέσωκέν σε», d'où *hawatal* «croire». Il est malaisé de déterminer dans quelle mesure le singulier *hawat* existait à l'époque classique : la forme ne semble pas se rencontrer dans le texte, bien établi, de l'Évangile; et l'on ignore quelle certitude peut être attribuée à une forme comme *hawatow* du texte, toujours inquiétant, de Fauste de Byzance (IV, 6). — On rapprochera *karcikh* (gén. *karceaç*) «croyance, προσδοκία», ainsi L., XXI, 26;

akhsorkh (gén. *akhsoriç*) «bannissement», à côté de *akhsorel* «bannir»; voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 301;

kturkh (gén. *ktroç*) «tonte», à côté de *ktrel* «tondre», notamment II *Rois*, XIII, 24 : *kturkh en caŕayi khum* «κείρουσιν τῷ δούλῳ σου». Le pluriel se justifie par le fait qu'il s'agit de la tonte de troupeaux, acte multiple;

hmaykh (gén. *hmayiç*) «divination», près de *hmayel* «faire de la divination»;

hrapoyrkh «entraînement, attraction, ἀνατροπή, πεισμονή»; Ambakum, II, 15; Gal., V, 6; et voir Agathange, § 77 (p. 44), près de *hrapurel* «allécher».

Peut-être quelques autres exemples encore; les exemples sont parfois trop rares pour qu'on puisse se prononcer sur l'utilisation du pluriel.

Certaines notions juridiques ou religieuses sont exprimées par des pluriels :

awrēnkh (gén. *awrinaç*) «loi, νόμος», très souvent; le pluriel a sa valeur ici, parce que la «loi» est l'ensemble des lois portées, ainsi Mt., V, 17 : *eki lucanel zawrēns* «ἦλθον καταλῦσαι τὸν νόμον»; en ce sens le pluriel est si bien de rigueur qu'il figure au premier terme de composés, sous la forme de l'accusatif, tout comme l'accusatif de *keankh* cité ci-dessus, p. 23; ainsi, d'après *awrēns dnel* «poser la loi», *awrēnsdir* «νομοθέτης», Jacques, IV, 2; de même *awrēnsgēt aŕnel* «νομοθετεῖν», *Ps.* (6 exemples); *awrēnsusoyç* «νομοδιδάσκαλος», *Op. ap.*, V, 34; etc., à côté de *awrinadir* ou *awrinazanç*, qui ne sont pas moins anciens. S'il s'agit d'une loi isolée, ou de l'usage en général, le singulier *awrēn* est courant : *Lév.*, VI, 9 : *ays awrēn ē oł̆jakizin* «οὗτος ὁ νόμος τῆς ὁλοκαυτώσεως»; *Ex.*, XXX, 21 : *eł̆içi noça awrēn yawitenakan* «ἔσ⌊αι αὐτοῖς νόμιμον αἰώνιον»; Mt., XII, 4 : *zor oç̆ ēr awrēn nma utel* «ὃ οὐκ ἐξὸν ἦν αὐτῷ φαγεῖν»; Laz. Ph., II, 24 (p. 45) : *əst awrini çar caŕayiç* «à la manière des mauvais serviteurs»;

ginkh (gén. *gnoç*) «prix, τιμή» est la forme ordinaire; toutefois on rencontre aussi le singulier *gin*, ainsi *Lév.*, XVIII, 16, où il traduit *συντίμησις*;

dašinkh traduit parfois *συνθήκη*, ainsi *Sag.*, I, 16 (et cf. F. Byz., IV, 54 [p. 170]); mais la forme ordinaire pour rendre le singulier est *dašn*;

irawunkh (gén. *irawanç*) «jugement, droit, κρίσις, δίκη», ainsi Mt., XII, 18; *Op. ap.*, XXVIII, 4; etc. Ici encore, il s'agit d'un ensemble de choses prononcées. Le singulier de *irawunkh* n'existe pas;

ktakarankh (gén. *ktakaranaç*) est la traduction usuelle du terme biblique *διαθήκη*, ainsi *Ex.*, XXXI, 7; II *Cor.*, III, 6 : *noroç ktakaranaç* «καινῆς διαθήκης»;

krawnkh (gén. *krawnç*) « pratique religieuse, θρησκεία », ainsi *Col.*, II, 18 et 23. Il s'agit d'un ensemble de pratiques;

mełkh (gén. *mełaç*) désigne un ensemble de péchés; ce mot sert à traduire le singulier ἁμαρτία, mais avec une valeur collective; l'un des exemples où la valeur de pluriel est le moins nette est: J., XIX, 11 : *nora mec mełkh en* « μείζονα ἁμαρτίαν ἔχει ». Dès qu'il est question expressément d'un péché, on a le singulier : J., IX, 41 : *ethe koyrkh eikh, oč ēr jer meł; bayç ard asēkh the tesanemkh, ew mełkhn jer i jez hastateal en* « εἰ τυφλοὶ ἦτε, οὐκ ἂν εἴχετε ἁμαρτίαν· νῦν δὲ λέγετε ὅτι βλέπομεν· ἁμαρτία ὑμῶν μένει » (on notera le contraste entre *meł* et *mełkh*, traduisant tous deux ἁμαρτία). On a de même *meł ē* « c'est la faute », Eznik, I, 20 (p. 80), dans un passage où le texte correspondant de J., IX, 2, a *vnas ē*; *meł diçen* « qu'ils s'en prennent à », Eznik, III, 16 (p. 231). Cf. lette *meli*, mot correspondant étymologiquement, aussi au pluriel;

patčaṙkh (gén. *patčaṙaç*) « prétexte, cause », ainsi J., XVIII, 38 : *es ew oč mi inč patčaṙs gtanem i nma* « ἐγὼ οὐδεμίαν εὑρίσκω ἐν αὐτῷ αἰτίαν », ou F. Byz., IV, 6 : *patčaṙkh mahuan miamawr ordwoy iwroy ełew na* « il a été cause de la mort de son fils unique ». — On rapprochera un pluriel comme *yayn saks* « pour cette raison », Eznik, I, 25 (p. 37);

patiž ou *patuhas* « punition » s'emploient au singulier dans la traduction de la Bible; mais on trouve aussi par ailleurs le pluriel *patižkh* et *patuhaskh* au sens du singulier; les exemples de *patižkh*, Eznik, I, 15 (p. 59), prouvent peu; mais la traduction d'Ephrem, I, p. 14 et 15, a *ənkalaw na zpatiżs patuhasiç* « il a reçu le châtiment de punition »;

partkh (gén. *partuç*) « dette, δάνιον, ὀφειλόμενον », ainsi *Deut.*, XXIV, 11; Mt., XVIII, 30. On notera aussi *i tarapartuç* « ματαίως », *Ps.* III, 7. La notion de « dette » s'exprime volontiers au pluriel en effet. Du reste *part* existe aussi au singulier, surtout dans la locution fréquente *part ē* « il faut »;

pētkh « nécessité, χρεία », ainsi L., IX, 11 : *oroç pētkh ein bžškuthean* « τοὺς χρείαν ἔχοντας θεραπείας »; *Phil.*, IV, 16 : *erkiçs zpēts im etukh berel* « δὶς εἰς τὴν χρείαν μοι ἐπέμψατε »; Agath., § 59 (p. 34) : *i spas ew i pēts ew i phaṙaworuthiwn mardkan* « pour le service et le besoin et la glorification des hommes ». — On a aussi un mot peu classique *aṫçkh* « nécessité »;

varjkh (gén. *varjuç*) « salaire, μισθός », ainsi Mt., X, 41-42; au sens plus abstrait de « rémunération », on a le singulier *varj* : *Ps.* XIV, 5 : *zarcath iwr i varju oč tay* « τὸ ἀργύριον αὐτοῦ οὐκ ἔδωκεν ἐπὶ τόκῳ »; L., X, 7 : *aržani ē mšakn varju iwroy* « ἄξιος ὁ ἐργάτης τοῦ μισθοῦ αὐτοῦ »; *Op. ap.*, XXVIII, 30 : *ełew zerkeam mi bovandak varju iwrov* « ἐνέμεινεν διετίαν ὅλην ἐν ἰδίῳ μισθώματι ». — De même *kapēnkh* « μίσθωμα », *Deut.*, XXIII, 18;

vrĕžkh (gén. *vrižuç*) «vengeance, ἐκδίκησις», à côté de *vrĕž aṙnul* «tirer vengeance», *vrēž xndrel* «chercher vengeance». On notera l'opposition entre *vrižuç hatuçumn xndrel*, Agath., § 24 (p. 20), et *vrēž xndrel*, *ibid.*, § 25;

ganjkh (gén. *ganjuç*) «trésor, θησαυρός», ainsi Mt., VI, 21; L., VI, 45; etc.; on parle volontiers en effet de «trésors» au pluriel, sans indiquer expressément une pluralité. Mais *ganj* est plus ordinaire;

caxkh (gén. *caxiç*) «dépenses, δαπανή», ainsi L., XIV, 28; mais aussi *cax*. — De même *mtherkh* (gén. *mtheriç*) «abondance, amas», servant à traduire περισσεύειν, ainsi L., XII, 15;

ardiwnkh (gén. *ardeanç*) «produits» sert d'ordinaire à traduire des pluriels grecs, mais ne se trouve à peu près qu'au pluriel; J., XII, 24 : *bazum ardiwns aṙnē* «πολὺν καρπὸν φέρει». — En un autre sens, on a le singulier : I *Cor.*, III, 9 : *astucoy ardiwn ēkh* «θεοῦ γεωργιόν ἐστε»;

hunjkh (gén. *hnjoç*) «moisson, θερισμός», ainsi Mt., IX, 37;

kuthkh (gén. *kthoç*) «cueillette», en particulier «vendange», traduisant τρυγητός, par exemple I *Rois*, VIII, 12, à côté de *kthem* «je cueille»;

tokosikh «intérêt», traduisant gr. τόκος (auquel il est emprunté), par exemple Mt., XXV, 27;

argasikh, traduisant ἐργασία, auquel il est peut-être emprunté, par exemple Eznik, I, 7 (p. 27), à côté du dérivé *anargasawor*.

Il y a aussi des mots employés au pluriel pour désigner des choses de caractère psychique:

mitkh (gén. *mtaç*) «esprit», par exemple L., I, 29. Mais *mit* subsiste surtout dans des locutions comme *i mit aṙnul*, *mit dnel*, *zmtaw acel*, *i mti unel*, etc.;

barkh (gén. *baruç*) «mœurs, τρόπος», par exemple *Hébr.*, XIII, 5. Cf. le lat. *mōrēs*;

varkh (gén. *varuç*) «conduite, βίος» (à côté du verbe *varel*), par exemple *Sag.*, V, 4;

çnorkh (gén. *çnoriç*) «délire, vision», par exemple Ezech., VII, 18, où ce mot traduit θάμβος;

oxkh «colère (durable)», ainsi *Gen.*, XXVII, 41;

arhawirkh «crainte, terreur, φόβος», ainsi Job, XXXIII, 15;

guth «pitié» s'emploie d'ordinaire au singulier; toutefois on trouve aussi *guthkh*, à peu près au même sens, et traduisant, il est vrai, gr. τὰ σπλάγχνα, II *Cor.*, VII, 15, mais ἔλεος, Jér., XXXVIII, 26;

naxanjuks arkanel traduit ζηλοῦν, *Nombres*, XI, 29 et ailleurs; *erkiwłuks arkanel* signifie «effrayer», F. Byz., IV, 54 (p. 171);

hečuks aṙnel «être désagréable, défier», ainsi F. Byz., III, 10 (p. 24) : *ibrew nma hečuks aṙneloy* «comme pour le faire enrager»; *šnorhuks* «χάριν», ainsi Ezech., III, 24;

karikh (gén. *kareaç*) «douleur, πένθος», ainsi *Gen.*, XXVII, 41.

La forme du pluriel est, en certains cas, employée pour donner à un mot une valeur plus générale, et par suite plus abstraite, que celle du singulier. En voici quelques exemples :

cnund «naissance», par exemple L., I, 14 : *bazumkh i cnndean nora xndasçen* «πολλοὶ ἐπὶ τῇ γενέσει αὐτοῦ χαρήσονται»; le pluriel *cnundkh* peut servir de pluriel à *cnund* et traduit γεννήματα, ainsi L., III, 7 : *cnundkh iżiç* «γεννήματα ἐχιδνῶν»; mais le même pluriel signifie «le fait d'engendrer» : *Ex.*, I, 16 : *yoržam cnuçaniçēkh zkanays ebrayeçis ew içen merj i cnunds* «ὅταν μαιοῦσθε τὰς Ἑβραίας καὶ ὦσιν πρὸς τῷ τίκτειν». Cependant cet exemple n'est pas décisif, parce qu'il s'agit de plusieurs femmes;

patan «bandeau, τελαμών», mais au pluriel *patankh* peut signifier «ensevelissement», ainsi J., XII, 7 : *zi yawrn patanaç imoç pahesçē* «ἵνα εἰς τὴν ἡμέραν τοῦ ἐνταφιασμοῦ μου τηρήσῃ αὐτό»;

turkh (gén. *troç*) n'existe en arménien classique qu'au pluriel; le sens est souvent «dons», ainsi L., XXI, 1 : *or arkanein zturs iwreanç* «τοὺς βάλλοντας τὰ δῶρα αὐτῶν»; mais le sens peut aussi être abstrait : *Deut.*, XV, 10 : *mi trtmiçis ... zkni troç khoç nma* «οὐ λυπηθήσῃ ... διδόντος σου αὐτῷ»; *Prov.*, XIX, 17 : *əst troç nora hatusçē nma* «κατὰ τὸ δόμα αὐτοῦ ἀνταποδώσει αὐτῷ». L'exemple est intéressant parce qu'on y voit comment un pluriel, à sens au fond concret, peut servir à exprimer une notion abstraite;

bažin «part» est fréquent au singulier et a une valeur toute concrète; mais, d'autre part, on lit L., XII, 51 : *hamarikh ethe xałałuthiwn eki tal yerkir*; *oč, ayl bažins* «δοκεῖτε ὅτι εἰρήνην παρεγενόμην δοῦναι ἐν τῇ γῇ; οὐχί, ἀλλ' ἢ διαμερισμόν». Ici encore, on voit bien comment le pluriel a pu, avec son sens de pluriel, servir à l'expression d'une notion abstraite;

imast «sagesse» se trouve au singulier, mais aussi au pluriel : Laz. Ph., III, 63 (p. 112) : *əst nora imastiçn ew khaǰutheann* «suivant sa sagesse et son courage»; du reste la forme ordinaire des textes classiques est le dérivé *imastuthiwn*;

ir, au singulier, signifie «chose», ainsi *Gen.*, XXIV, 50. Le même mot au pluriel sert à indiquer le «fait», la «cause», et a une valeur abstraite : *Gen.*, XXI, 26 : *oč gitaçi o arar zayn irs* «οὐκ ἔγνων τίς ἐποίησεν τὸ πρᾶγμα τοῦτο»; L., VIII, 46 : *vasn oroy iraç* «δι' ἣν αἰτίαν»; Agathange, § 122 (p. 70) : *i veray iraçn ethe ardarew ordi Anakay ē* «sur le fait qu'il est vraiment le fils d'Anak»;

šnorh «grâce, χάρις» existe au singulier, notamment pour indiquer une grâce particulière : L., VI, 32 : *zinč šnorh ē jer* «ποία ὑμῖν χάρις ἐστίν». Mais au sens général, on a le pluriel *šnorhkh*, qui est plus usuel que le singulier : J., I, 17 : *šnorhkhn ew čšmartuthiwnn i jeṙn Yisusi Khristosi ełen* «ἡ χάρις καὶ ἡ ἀλήθεια διὰ ιησοῦ χριστοῦ ἐγένετο»; *Gen.*, XXIV, 49 : *šnorhs ew ardaruthiwn* «ἔλεος καὶ δικαιοσύνην». Il est curieux que le mot *šnorh* ne se fléchisse pas de même au singulier et au pluriel : l'instrumental *šnorhiw* (*Prov.*, XV, 17, et ailleurs) est celui d'un thème en *-i-*, tandis que *šnorhkh* est un thème en *-a-* : gén.-dat.-abl. *šnorhaç*, instr. *šnorhawkh*; le contraste est si bien établi que, là où le singulier et le pluriel sont licites pour le sens, on trouve des variantes comme *Astucoy šnorhiw* ou *šnorhawkh*, Agathange, § 124 (p. 72, l. 12). Dans une certaine mesure, il s'agit ici de mots distincts; à ce point de vue, on comparera *pahkh* (gén. *pahoç*) «jeûne», par exemple Mt., XVII, 20 : *aławthiwkh ew pahovkh* «ἐν προσευχῇ καὶ νηστείᾳ», en regard de *pah* (gén. *pahu*) «garde, veille», par exemple Mt., XIV, 25; ou *zawrkh* (gén. *zawraç*) «armée», par exemple *Gen.*, XXI, 22, en regard de *zawr* (gén. *zawru*) «force», par exemple *Nombres*, I, 26; pour la valeur de *zawrkh*, cf. fr. *forces*, au sens militaire.

C'est surtout en partant d'adjectifs que l'arménien obtient des abstraits à l'aide du pluriel. Le pluriel neutre sert en grec à la formation d'adverbes; le pluriel neutre des superlatifs fournit des formes adverbiales, tandis que les comparatifs sont plutôt au singulier; on a πρότερον, mais τὰ πρῶτα, à côté de τὸ πρῶτον; ἆσσον, mais ἄγχιστα, à côté de ἄγχιστον; θᾶσσον, mais τάχιστα; etc. Le point de départ de l'usage arménien se trouve dans des cas où le pluriel exprimait des choses multiples et indéfinies, comme Agathange, § 19 (p. 16) : *mecamecs phkhayr* «il prenait un très grand gonflement», c'est-à-dire «il avait de très grandes prétentions». Les exemples laissent encore transparaître nettement la valeur du pluriel :

barikh «le bien» et *č̣arikh* «le mal», Mc, XIV, 7 : *karawł ēkh aṙnel noça baris* «δύνασθε αὐτοῖς εὖ ποιῆσαι»; Eznik, I, 28 (p. 111) : *min bari ew bareaç araričʻ, ew min č̣ar ew č̣areaç gorcawn* «l'un bon et créateur du bien, l'autre mauvais et artisan du mal». La valeur de pluriel est très sensible dans le dernier exemple qui s'oppose à Eznik (*ibid.*) : *kēskhn eris armats dnein, barwoy ew ardaroy ew č̣ari, ew aylkhn erkus barwoy ew č̣ari* «une partie posaient trois racines : du bien, du juste et du mal, et d'autres deux : du bien et du mal»; le singulier est employé là où il ne s'agit que de principes, et où l'on n'envisage pas des objets multiples, au moins d'une manière vague. Le flottement entre le singulier et le plu-

riel est à noter; *bari* s'emploie au pluriel plus volontiers que *ǯar*, pour lequel on recourt du reste à *ǯarikh*, ainsi qu'on l'a vu dans l'exemple cité : *Rom.*, XII, 9 : *ateal zǯar zhet erthal bareaç* «ἀποστυγοῦντες τὸ πονηρόν, κολλώμενοι τῷ ἀγαθῷ»; Eznik, I, 10 (p. 39) : *merth i baris . . . ew merth i ǯar* «tantôt dans le bien, tantôt dans le mal»;

xorkh «profondeur» : *Rom.*, XI, 33 : *ov xorkh mecuthean* «ὦ βάθος πλούτου»; Mt., XVIII, 6 : *ənkłmiçi i xors covu* «καταποντισθῇ ἐν τῷ πελάγει τῆς θαλάσσης», mais, au singulier : L., V, 4 : *xałaço i xorn* «ἐπανάγαγε εἰς τὸ βάθος»;

hačoykh «bonne volonté, bon plaisir», de *hačoy* «agréable» : J., VIII, 29 : *zhačoys nora arnem hanapaz* «τὰ ἀρεστὰ αὐτῷ ποιῶ παντότε» montre le point de départ de l'expression, de là des cas plus nets tels que *Ps.* CV, 4 : *yišea zmez əst hačoys žołovrdean khoy* «μνήσθητι ἡμῶν ἐν τῇ εὐδοκίᾳ τοῦ λαοῦ σου».

On lit chez Eznik, III, 9 (p. 218) : *i nšans jermoç kam çrtoç* «en signe ou de chaud ou de froid», le pluriel de *jerm* et de *çurt* servant à indiquer la chaleur ou la froidure.

Le composé *hrayreaç* «πυρίκαυστος» (de *hur-* et *ayreaç*, forme dérivée du thème d'aoriste de *ayrem*, aor. *ayreçi*, partic. *ayreçeal*) a un pluriel employé substantivement *hrayreaçkh* «incendie, ἐμπυρισμός», ainsi *Deut.*, IX, 22.

Le partipe *handerjeal* de *handerjel* «préparer», mis au pluriel, signifie «l'avenir», ainsi Eznik, I, 14 (p. 54) : *kanxagēt ē handerjeloç* «il prévoit l'avenir».

Les adjectifs en *-ean* du type *erkemean* «de deux ans», mis au pluriel, ont aussi une valeur substantive, comparable à celle de lat. *biennium* : *Lév.*, XXVII, 5 : *i hingameniç minčew ç khsanameans* «ἀπὸ πενταετοῦς ἕως εἴκοσι ἐτῶν»; F. Byz., III, 5 (p. 10) : *i hngetasameniç* «dès la quinzième année».

Le pluriel *sphiwṙkh* de *sphiwṙ* «dispersé» traduit διασπορά, ainsi J., VII, 35.

De *xaṙn* «mélangé», on a *xaṙnkh* «mélange», ainsi *Gen.*, XXX, 41 (et cf. le dictionnaire de Venise).

Comme en grec, le pluriel se rencontre dans des locutions adverbiales :

De *angēt* «ignorant» : *yangēts* «sans savoir», ainsi *Lév.*, XXII, 14 : *mard or yangēts keriçē zsrbuthiwnsn* «ἄνθρωπος ὃς ἂν φάγῃ ἅγια κατ' ἄγνοιαν».

Dans Is., V, 26, *arags* traduit ταχύ et *thethews*, κούφως. — Dans Eznik, II, 19 (p. 177) et ailleurs *i lṙjeaç* signifie «à l'état de veille», cf. *lurǰ* «éveillé, gai».

Le mot *zoyg*, emprunté au syriaque au double sens de substantif «paire» et d'adjectif «égal» est caractérisé en tant que substantif, par la forme de pluriel *zoygkh* (gén. *zugiç*), qui s'ex-

plique du reste par la valeur de pluralité inhérente au sens du mot : *zoygkh išoç* «ζεῦγος ὄνων», *Jug.*, XIX, 3.

Le pluriel *alt'alt'ukkh* de *alt'alt'uk* «salé» désigne un endroit où le sol est salé, traduit ἅλμη, *Ps.* CVI, 34. Et des pluriels de ce genre servent de noms de pays : *Hreastaneaykh*, pluriel de *Hreastaneay* «juif» (ainsi *Op. ap.*, II, 14), désigne la Judée, concurremment avec *Hreastan*; *covezereaykh* désigne le pays au bord de la mer, παραλία, ainsi Ezech., XXV, 6; de même *areweleaykh* «pays de l'Est», *arewmteaykh* «pays de l'Ouest»; et surtout *mijagetkh* «Mésopotamie». Sur *Getakickh*, voir Hübschmann, *I. F.*, XVI, 418.

On a pu remarquer, à propos de *č'ar* : *č'arikh*, cité ci-dessus, que le dérivé en *-i-* se prête particulièrement à être mis au pluriel pour exprimer une notion collective ou abstraite. En effet, le fait s'observe plusieurs fois. En voici des exemples :

alikh (gén. *aleaç*), qui désigne soit «les vagues», soit «les cheveux blancs» de vieillards, n'est autre chose que le pluriel d'un adjectif *ali*, comparable à gr. πολιός (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 412);

aržanikh «ce qui convient», pluriel de *aržani* : F. Byz., IV, 6, (p. 95 Venise) : *arnel aržanis arkhayuthean kargaçn* «faire ce qui convient à la dignité de roi»;

arkhunikh, pluriel de l'adjectif invariable *arkhuni* «royal» signifie «palais royal, trésor royal», en somme «les choses du roi», ainsi F. Byz., III, 8 (p. 20 Venise); sur l'emploi du pluriel *-uni-kh*, pour former des noms de régions, voir Hübschmann, *I.F.*, XVI, 386 et suiv.. De même le pluriel *hayrenikh* de *hayreni* «paternel» signifie «patrimoine», ainsi Agathange, § 47 (p. 19) : *zhayreneaçn teruthiwn yinkhn nuačcaç* «il s'est soumis son patrimoine»;

ciranikh «vêtement de pourpre», de *cirani*, ainsi Agathange, § 45-46 (p. 28-29);

kełcikh «simulation» sert d'abstrait à *kełc* «feint, simulé», notamment chez Eznik, où se trouve aussi l'expression adverbiale *kełcs i kełcs* «d'une manière simulée»;

msełikh désigne l'ensemble de ce qui est chair, par opposition à «de la chair», *mis* : Eznik, III, 11 (p. 222) : *orpēs the hogi astuacełēn içē i msełisn ew vasn aynorik č'içē part utel zmis kendaneaçn* «comme si l'esprit divin était dans ce qui est chair et comme si, par suite, il ne fallait pas manger la chair des animaux vivants».

Ce qui, dans les adjectifs ordinaires en *-i-*, arrive sporadiquement et sans valeur abstraite strictement définie, est plus

fréquent et plus net dans les adjectifs verbaux en *-li* dérivés d'infinitifs. Certains exemples sont clairs :

De *skhanč̣eli* «merveilleux», le pluriel *skhanč̣elikh* signifie «miracle», ainsi J., IX, 30 : *ayd isk en skhanč̣elikh zi dukh oč̣ gitēkh usti iç̣ē, ew zim zaç̣s ebaç̣* «ἐν τούτῳ γὰρ τὸ θαυμασλόν ἐσλίν, ὅτι ὑμεῖς οὐκ οἴδατε πόθεν ἐσλίν, καὶ ἤνοιξέν μου τοὺς ὀφθαλμούς». De *zarmanali* «étonnant», on a de même *zarmanalikh*; F. Byz., IV, 7 (p. 96) : *etes zzarmanalis znax załawnwoyn or ekn yerkniç* «il a vu le miracle, la descente de la colombe venue du ciel». L'«ouïe» se dit *lselikh*, l'«odorat», *hototelikh* : I *Cor.*, XII, 17 : *ethe amenayn lselikh ein, ur ein hototelikh* «εἰ ὅλον ἀκοή, ποῦ ἡ ὄσφρησις;» On traduit *koč̣elikh* par «appel» dans F. Byz., IV, 8 : *gnaç zhat koč̣eleaç(n) thłthin* «il a suivi l'appel de la lettre», et *vayelelikh* par «jouissance», dans Eznik, III, 17 (p. 237) : *ethe bareraru-theann vayelelikh çiçen, um šah iç̣ē bareraruthiwnn* «s'il n'y a pas jouissance de la bonté, à qui profite la bonté?» — Ceci n'empêche pas, du reste, que des adjectifs verbaux en *-li* au singulier aient une valeur analogue : J., VI, 56 : *marmin im čšmarit kerakur ē ew ariwn im čšmarit əmpeli ē* «ἡ σάρξ μου ἀληθής ἐσλιν βρῶσις, καὶ τὸ αἷμά μου ἀληθής ἐσλιν πόσις». — Si les exemples cités sont nets, on doit remarquer néanmoins qu'on ne saurait citer un grand nombre de mots en *-likh* à valeur abstraite obtenue par ce procédé.

CONCLUSION.

Comme les formes casuelles, les formes du pluriel ont donc gardé en arménien classique la valeur qu'elles avaient en indo-européen. Elles sont employées avec tout leur sens logique; elles se rencontrent, de plus, assez souvent pour indiquer un objet unique composé de plusieurs parties. Enfin, l'emploi en a même été étendu, et le pluriel est devenu en une certaine mesure une caractéristique des noms abstraits; mais la valeur de pluriel transparaît encore dans la plupart de ces cas. Rien dans la langue classique ne fait prévoir la ruine du système du pluriel qui était sur le point de se réaliser, puisque, se rencontrant dans tous les parlers de l'arménien médiéval et moderne, elle doit avoir suivi de près l'époque où s'est fixé l'arménien ancien.

DE
LA COMPOSITION EN ARMÉNIEN,

La composition tient en arménien une grande place, et elle n'a jusqu'à présent été que peu étudiée, bien que les types arméniens continuent à beaucoup d'égards les types indo-européens d'une manière aussi fidèle que l'a permis la structure générale de la langue.

Il ne s'agira ici que de la composition nominale proprement dite, c'est-à-dire des cas où deux éléments de caractère nominal sont rapprochés de manière à former un nom unique. On sait que l'union d'un préverbe et d'un verbe — rare du reste en arménien — a un caractère tout différent : elle résulte de la juxtaposition de deux mots indépendants et n'a rien à faire avec la composition proprement dite. On fera aussi abstraction des cas où deux éléments nominaux souvent juxtaposés dans l'usage ont fini par se souder plus ou moins, comme *mixsangam* « une autre fois », *aynčaph* « autant », etc.

Il se pose deux questions principales : la façon dont le premier terme du composé est lié au second, les rapports qui existent entre les deux termes. On indiquera sommairement l'origine de chaque fait, mais sans en faire toute la théorie en indo-européen, car cela conduirait à reprendre dans cet article la plupart des problèmes relatifs à la composition dans les langues indo-européennes.

En arménien comme partout ailleurs, la composition est dans une large mesure un procédé des langues techniques et savantes; elle sert souvent par suite à fournir l'équivalent de mots étrangers, soit dérivés, soit surtout composés; le fait que l'iranien, qui comptait beaucoup de composés, a exercé une forte action sur l'arménien, a servi à développer l'usage de la composition. Comme, d'autre part, la littérature arménienne s'est créée en grande partie sous l'influence de celle de Byzance, les composés grecs ont souvent servi de modèles aux composés qu'on lit dans les textes. Dans le présent article, où n'est envisagé que l'arménien classique, il n'y aura jamais lieu de mentionner les com-

posés innombrables que la langue postclassique de la scolastique arménienne a calqués sur le grec. Mais on verra combien la composition appartenait en arménien au fonds même de la langue.

I. Union du premier terme et du second.

Le procédé indo-européen de formation des composés nominaux consistait à ajouter immédiatement le second terme au premier, celui-ci étant sous la forme du thème, et l'élément final de ce premier thème étant autant que possible au degré vocalique zéro. Or, l'arménien a perdu bien avant l'époque historique tout sens de ce qu'était le thème en indo-européen, et les alternances vocaliques indo-européennes en ont été éliminées d'une manière générale; il n'en subsiste que des traces négligeables et dénuées de valeur morphologique au point de vue arménien. Le procédé indo-européen n'a donc pu subsister, avec le type rigoureusement défini qu'il présentait.

Le principe de la formation arménienne est déterminé par la structure générale de la langue : bien que la déclinaison ait subsisté et que sept cas soient distingués (le vocatif seul n'a plus de marque propre), la forme du nominatif-accusatif singulier des noms occupe une place à part : elle est devenue la forme du nom par excellence. C'est de cette forme que sont en principe tirés les dérivés, et c'est celle qui figure normalement au premier terme des composés. Et cela se conçoit aisément; en effet, dans les quatre flexions vocaliques en *-o-* (type *get* « fleuve », *getoy*, *getov*), en *-a-* (*am* « année », *ami*, *amaw*), en *-i-* (*ban* « parole », *bani*, *baniw*), en *-u-* (*zgest* « vêtement », *zgestu*), on obtient tous les cas autres que le nominatif-accusatif singulier par simple addition d'une désinence à la forme du nominatif-accusatif singulier; or ces quatre types comprennent la grande majorité des noms de la langue. Dans les thèmes en *-r-*, en *-l-* et en *-n-*, le nominatif-accusatif singulier a encore une situation toute spéciale, en ce sens qu'il est en général plus bref que les autres formes et a l'accent une syllabe en arrière : *harsn* « fiancée », gén.-dat. sing. *harsin*, instr. sing. *harsamb*, nom. plur. *harsunkh*; les mots en *-iwn* et en *-ewr* et quelques mots anomaux échappent à cette règle générale; mais le nominatif-accusatif singulier s'oppose encore nettement à tous les autres cas du singulier. Cette forme privilégiée du nominatif-accusatif singulier est souvent pour les adjectifs la seule forme existante. Les adjectifs arméniens sont souvent non fléchis, surtout quand ils précèdent le substantif auquel ils se rapportent, et quelques-uns comme *arkhuni* sont ordinairement invariables, sous la forme du nominatif-accusatif. Grâce à cette situation dominante de la forme du

nominatif-accusatif, l'arménien est parvenu dès le xe siècle ap. J.-C. — et sans doute plus tôt encore — à une structure linguistique qui diffère profondément de celle de l'indo-européen et qui concorde avec le type turc (cf. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 471) : en arménien moderne comme en turc, chaque groupe de noms ne comporte qu'une désinence placée à la fin du groupe et qui a ainsi presque le caractère d'un mot accessoire, plus que d'un élément constituant du mot auquel elle est attachée. Ce développement de l'arménien est chose unique parmi les langues indo-européennes; partout ailleurs, ou bien la déclinaison a été réduite à deux cas ou éliminée, ou bien le nominatif est demeuré à son rang ancien de cas non privilégié par rapport aux autres, comme en slave et en lituanien. Le principe du développement si singulier de l'arménien moderne, qui a supprimé un trait indo-européen essentiel, était déjà posé à la date des premiers textes arméniens par le fait que la flexion casuelle normale s'obtient en ajoutant certaines désinences à la forme du nominatif-accusatif singulier, et il ne restait qu'à en tirer toutes les conséquences, comme on l'a fait sitôt après la période classique.

La substitution de la forme du nominatif-accusatif singulier à l'ancienne forme du thème est complète dès l'ancien arménien. Dans la mesure où les premiers termes de composés ne présentent pas la forme du nominatif-accusatif singulier, c'est-à-dire le mot lui-même dénué de toute marque casuelle, ils ont la forme d'un autre cas, ce qui n'est du reste pas très fréquent.

Certains composés de dépendance, du type gr. πατράδελφος, ont un génitif de mot anomal pour premier terme; on dit *hawr-eɫbayr* « frère du père », *kheŕ-ordi* « fils de la sœur », *aŕn-a-kin* « femme mariée », etc. Au point de vue arménien, *hawr*, *kheŕ*, *aŕn* ont l'aspect de génitifs; l'arménien ne répugne du reste pas à se servir de formes casuelles comme d'éléments servant à la dérivation, et il a été formé même quelques mots comme *arambi* « ἡ ἔχουσα τὸν ἄνδρα » Gal., IV, 27 et *kanambi* « ὁ γαμήσας » tirés des instrumentaux de *ayr* « homme, mari » et de *kin* « femme ». Il n'est pas impossible toutefois que, historiquement, ces premiers termes *hawr-*, *kheŕ-*, *aŕn-* soient d'anciens thèmes nus; car, en partant de i.-e. **pətr-*, **swesr-*, **anr-*, on aboutirait exactement aux formes attestées. Mais il n'y a là qu'une possibilité, et, au point de vue arménien, *hawreɫbayr* apparaît comme formé d'un génitif suivi du mot *eɫbayr*. Ce qui le montre, c'est que ce type subsiste seulement là où le premier terme a la fonction d'un génitif, ainsi dans *eɫbawrordi* « fils du frère, neveu »; quand le second terme du composé est un nom verbal et que le premier terme équivaut pour le sens à un accusatif, la forme du nominatif-accusatif est la seule admise au premier terme : *eɫbayr-a-sēr* « φιλ-

ἀδελφος», *elbayr-a-span* «*ἀδελφοκτόνος*». — Quand il s'agit de mots autres que les termes de parenté à flexion spéciale, ces composés de détermination ont au premier terme une forme de nominatif suivant la règle : *skesr-ayr* «mari de la mère du mari, beau-père (de la femme)», *alǰk-ordi* «fils d'une femme non mariée» (on notera que le génitif-datif de *alǰik* «jeune fille» est *alǰkan*), etc. On trouve cependant encore des exemples comme *alber-akn* (*yalberakuns* «*εἰς πηγὰς ὑδάτων*» *Ps.* CXIII, 8), où le premier terme a la forme d'un génitif de thème en *-r-*, et ne saurait s'expliquer comme un ancien thème sans désinence.

Dans les composés dont le second terme est un nom verbal, le premier terme, qui avait la forme d'un nominatif-accusatif, équivalait pour le sens à un accusatif. C'est sans doute ce qui explique la présence de quelques accusatifs pluriels au premier terme de composés de ce genre. Le mot qui traduit en arménien le gr. *διάβολος* est *bans-arku* «délateur, accusateur», littéralement «qui jette des paroles», et *Nombres*, XXII, 22 *bansarku linel nma* traduit *ἐνδιαβαλεῖν αὐτόν*. L'indication du pluriel était ici utile pour le sens. — Le mot *awrēnkh* (gén.-dat.-abl. *awrinaç*) «loi», qui est un *plurale tantum*, figure plusieurs fois au premier terme de pareils composés sous la forme *awrēns*, et alors on a si bien le sentiment que *awrēns* est un mot indépendant que l'*ē* subsiste et ne passe pas à *i*, comme il est de règle toutes les fois que *ē* n'est pas en syllabe finale d'un mot; *awrēnsdir* traduit *νομοθέτης*, par exemple *Ps.* IX, 21, et en effet *awrēns ed* traduit *νόμον ἔθετο* *Ps.* LXXVIII, 5; il y a d'ailleurs un flottement entre les textes, et l'édition de Venise (1805) de la Bible a *awrēnsdreçaw* «*νενομοθέτηται*», *Hébr.*, VII, 11, mais *awrinadreçaw*, *Hébr.*, VIII, 6 (même sens); on n'a pas le moyen de décider à coup sûr lequel des deux passages a conservé l'ancien texte; mais on a peine à croire qu'un même traducteur ait pu écrire deux formes aussi différentes à quelques lignes d'intervalle. On retrouve *awrinazançoyç* «*παραβάτης*» *Jacques*, II, 9, mais *awrēnsusoyç* «*νομοδιδάσκαλος*» *Ap.*, V, 34 et *awrēnsgēt* dans la locution *awrēnsgēt aṙnem* «*νομοθετῶ*». — Du *plurale tantum melǩh* (gén.-dat.-abl. *mełaç*) «péché», on a par exemple *mels-a-ber* «qui porte, qui amène le péché».

Par exception aussi, on trouve dans un composé dont le second terme est un nom verbal, un premier terme à l'instrumental; et, chose remarquable, cet instrumental est d'un type archaïque; il s'agit du composé *jerb-a-kal* «prisonnier», littéralement «pris par la main»; on a ici l'instrumental **jerb* du thème consonantique **jer-*, alors que tout le singulier a été refait sur l'accusatif *jeṙn* et que l'instrumental est *jeṙamb* et alors que le pluriel a un thème **jeṙa-* : nom. *jeṙkh*, gén.-dat.-abl. *jeṙaç*, instr. *jeṙawkh*.

Le premier terme des composés a exactement la forme du no-

minatif-accusatif singulier. Toutefois, dans les thèmes en *-r-*, *-ł-*, *-n-*, il peut y avoir avant la sonante finale une voyelle qui figure dans le reste ou dans une partie au moins de la flexion. Ainsi de *astł* « astre », gén.-dat. *asteł*, on a *astełagēt* « ἀστρολόγος »; de *akn* « œil », instr. *akamb*, on a *akanates* « témoin oculaire »; de *sermn* « semence », gén.-dat. *serman*, on a *sermanaçan* « semeur » (litt. « qui répand la semence »). C'est d'ailleurs de cette même forme que sont tirés les dérivés; ainsi l'on a *sermanikh* « semailles, champs ensemencés ». — Les mots qui ont au pluriel une forme spéciale peuvent présenter cette forme; à côté de *akanates* « témoin oculaire », on a *an-aċaṙ* « impartial » (litt. « dont les yeux ne sont pas pris ») de *aċkh* « yeux »; et l'on dit *akanǰalur* « qui a entendu de ses propres oreilles » de *akanǰkh* « oreilles »; le contraste entre *akanates*, qui était sans doute un mot courant, et *akanǰalur*, qui a l'air d'un mot artificiel, est à noter; on trouvera aussi *akanǰat* « qui a les oreilles coupées », mais *unkndir* « qui prête l'oreille » du singulier *unkn* « oreille ».

Si le second terme du composé commence par une voyelle, il s'ajoute immédiatement au premier : *ayl-azgi* « qui est d'une autre nation », *bazm-otani* « qui a beaucoup de pieds », etc.

Si le second terme commence par une consonne, un *-a-* figure régulièrement entre les deux termes du composé, type *ayl-a-kerp* « qui a une autre forme », *bazm-a-guth* « qui a beaucoup de pitié », etc.

Néanmoins, en quelques cas bien définis, cet *-a-* de liaison ne figure pas devant un second terme à initiale consonantique.

Il y a tout d'abord les composés dont le premier terme est un vieux mot invariable : *an-* négatif (= skr. *a-*, gr. *α-*, lat. *in-*, got. *un-*), type *an-canawth* « inconnu », *an-mit* « insensé », etc.; *t-* (= skr. *duḥ-*, gr. *δυς-*, ou lat. *dē-* du type *dēformis*?) dans *t-gēt* « ignorant », *t-kar* « impuissant », etc.; *h-* (= skr. *su-*, zd *hu-*, v. irl. *su-*) dans *h-lu* « docile », *h-mut* « initié », etc. La non-addition de *-a-* dans ces composés s'explique par le fait qu'il n'y a jamais eu dans les mots de ce type de forme comportant une voyelle de liaison. Ce sont des types archaïques : *an-*, qui représente un ancien **n̥-* en regard de l'ancienne négation **ne* non représentée en arménien, est la seule trace sûre de degré vocalique zéro à la fin d'un premier terme de composé arménien. — Il n'y a pas non plus d'*a* de liaison dans *ti-kin* « maîtresse », en regard de *tēr* (gén.-dat. *teaṙn*) « maître »; mais l'étymologie de l'élément initial de ces deux composés est inconnue, aussi bien que celle de *ti-ezerkh* « univers », dont le second élément doit être *ezr* « bord ».

Les composés dont le premier terme est un nom de nombre

n'ont pas en principe l'*-a-* de liaison. L'élément *erki-* (= skr. *dvi-*, gr. *δι-*, lat. *bi-*), clairement attesté dans *erkeam* « deux ans », *erkeriwr* « deux cents », se réduit phonétiquement à *erk-* (qui pourrait aussi reposer sur *erku-*, il est vrai) dans *erk-bay* « douteux », *erk-ban* « *δί-λογος* », *erk-dramean* « didrachme », etc. Le premier terme *eri-* (= skr. *tri-*, gr. *τρι-*, lat. *tri-*) n'est conservé que devant voyelle, dans *eream* « trois ans »; par ailleurs, la forme du nominatif *erekh* « trois » a été généralisée, devant voyelle, ainsi dans *erekh-awreay* « de trois jours », et devant consonne, ainsi dans *erekh-žani* « *τριόδους* ». L'autre nom de nombre constamment fléchi depuis l'époque indo-européenne a régulièrement au premier terme des composés la forme du nominatif, avec conservation de l'*e* de la désinence i.-e. **-es* qui disparaît dans la forme isolée *č̣orkh* « quatre », dans *č̣orekh-awreay* « de quatre jours », *č̣orekh-kusi* « qui a quatre côtés »; toutefois la forme usuelle *č̣orkh* tend à s'introduire, et l'on a *č̣orkh-otani* « quadrupède ». Un premier terme, de type plus archaïque, parent de la forme qui apparaît dans *khaŕasun* « quarante » et qui répond à gr. *τρα-* de *τράπεζα*, ne semble pas représenté en arménien classique, mais s'est conservé dialectalement et se rencontre souvent dans l'arménien post-classique, ainsi *khaŕ-a-kusi* « qui a quatre côtés »; alors il y a un *a* de liaison. — Quant aux autres noms de nombre, qui ne sont d'ordinaire pas fléchis depuis l'époque indo-européenne, les faits arméniens sont compliqués; par exemple on trouve soit *hing-* sans voyelle de liaison et avec maintien de *i*, soit *hng-a-* avec voyelle de liaison et chute normale de *-i-*, soit *hnge-* avec maintien de l'ancien *e* final de **penkʷe*. Ces faits ne pourraient être débrouillés que par une étude de détail portant sur les textes et surtout sur les manuscrits et faisant un départ exact entre les textes de divers types et de diverses dates. On n'en abordera pas l'examen ici.

Les thèmes en *-i-* et en *-u-* ont conservé leur *-i-* et leur *-u-* final dans quelques composés fixés à une date relativement ancienne. Devant voyelle, il n'y a guère d'exemples; le seul clair est celui de *awthi-* « lieu où l'on passe la nuit », qui subsiste nettement dans *baç-awthe-ag* « qui passe la nuit à la belle étoile », et peut-être dans *awthevankh* « hôtellerie », de **awthi-a-vankh*. Devant consonne, *i* et *u* en syllabe non finale tombent, et par suite les choses se passent, au point de vue arménien de l'époque historique, comme s'il n'y avait dans les composés en question aucune voyelle de liaison. Plusieurs exemples de ce genre sont conservés, ainsi :

ban (instr. *baniw*) « parole » : *ban-ber* « messager », *ban-gēt* « *εὐ-γνωστος* » (*Prov.*, XXVI, 26).

khar (instr. *khariw*) « pierre » : *khar-koc* « lapidé ».

khałç (instr. *khałçiw*) « faim » : *khałç-keł* « plaie qui dévore les chairs, λειχήν, γάγγραινα ».

ayc (instr. *ayciw*) « chèvre » : *ayc-khał*, littéralement « chèvre-bouc »; cet exemple est peu probant; ce mot se trouve dans une série de noms d'animaux en partie obscurs *Deut.*, XIV, 5, et *ayc-khał* semble traduire gr. ὠύγαργον, à en juger par l'ordre des mots; mais on se demande si *ayckhał* ne serait pas un calque de τραγέλαφος, qui est traduit par *yamoyr Job*, XXXIX, 2. Ce mot, peut-être artificiel, n'a pas grand intérêt ici.

boyr (de iran. **bauδi-*) « odeur » : *bur-vaṙ* « encensoir ».

xrat (gén.-dat. *xratu*) emprunté à iran. *xratu-* : *xrat-tu* « qui donne des conseils ».

arew (gén.-dat. *arewu*) : *arew-mutkh* « occident », mot calqué sur un modèle iranien.

zēn (gén.-dat. *zinu*) emprunt à l'iranien : *zinuor* « homme armé, militaire »; de **zēn(u)-wor*; on sait et l'on verra plus loin que le suffixe arménien *-a-wor* est un ancien second terme de composé; l'*a* qu'il renferme est l'*a* de liaison des composés; cet *a* manque dans *zinuor*.

Ces faits montrent que, encore au moment où l'arménien a fait à l'iranien du Nord-Ouest ses anciens emprunts, l'usage de l'*a* de liaison n'était pas général; et ceci se conçoit. A cette date en effet les *i* et les *u* inaccentués subsistaient encore, et il n'y avait pas lieu, quand on prononçait **bani-ber-*, **zēnu-wor-*, etc., d'introduire un *a* étranger au thème. A l'époque historique, le type *ban-ber* n'est plus qu'une survivance, et l'on fait *ban-a-kṙiw linel* « λογομαχεῖν » II *Tim.*, II, 14 ou *zin-a-kir* « ὁ αἴρων τὰ ὅπλα » I *Rois*, XVII, 7.

Les thèmes en *-r-* et en *-n-*, qui n'ont jamais eu de voyelle finale, offrent encore d'assez nombreux exemples de composés sans voyelle de liaison, ainsi :

tun (gén.-dat. *tan*) « maison » : *tn-tes* « οἰκονόμος ».

unkn (gén.-dat. *unkan*) « oreille » : *unkn-dir* « qui prête l'oreille ».

kathn (gén.-dat. *kathin*) « lait » : *kathn-ker* « ὁ μετέχων γάλακτος ».

otn (gén.-dat. *otin*, passé secondairement aux thèmes en *-n-*, cf. nom. plur. *otkh*) et *jeṙn* (gén.-dat. *jeṙin*, aussi passé secondairement aux thèmes en *-n-*, cf. nom. plur. *jeṙkh*) : on lit *Lév.*, XXI, 19 *ayr jeṙnbek kam otnbek* « ἄνθρωπος ᾧ ἐσΐιν ἐν αὐτῷ σύντριμμα χειρὸς ἢ σύντριμμα ὠοδός ». De même *otn-har elēç* (litt. « je frapperai avec le pied ») « καταχαροῦμαι » *Prov.*, I, 26 (locution d'un type archaïque et proverbial remarquable). Mais on a *otn-a-jayn* « φωνὴ τῶν ὠοδῶν » III *Rois*, XVIII, 41; *otnakap* « entrave » Mc, V, 4. De *jeṙn*, on a : *jeṙn-kalu*, ainsi *Tēr jeṙnkalu ē nora* « Κύριος ἀντισΐηρίζει χεῖρα αὐτοῦ » *Ps.* XXXVI, 24; *jeṙn-has linel* « ἰσχύειν »; *jeṙn-tu linel* « prêter secours »; mais on a, de

jeṙkh, *jeṙ-a-gorc* « χειροποίητος », *jeṙ-a-gēt* « artisan », *jeṙ-a-kap* « menottes », etc., et *jerb-a-kal*, signalé ci-dessus, p. 248. Il n'est du reste pas toujours facile de savoir quelle est l'ancienne forme; car, comme on sait, *-a-* médian s'est amui en arménien postérieurement à l'époque classique, mais à date assez haute, avant l'exécution des plus anciens manuscrits; et, si l'on trouve par exemple *otnkap* à côté de *otnakap*, on ne sait dans quelle mesure les deux formes sont dues à la conservation de l'état ancien ou à des actions et réactions provenant de l'amuissement de *a* médian.

jur « eau » et *hur* « feu » sont à l'époque historique des thèmes en *-o-* : gén.-dat.-abl. *jroy*, *hroy*; mais ce sont d'anciens thèmes en *-r-*, et l'on a des instrumentaux *jurb*, *hurb* qui portent la trace de cette origine. Du reste l'étymologie de *hur*, qui répond à gr. πῦρ, confirme ce caractère consonantique ancien; on n'est pas au clair sur l'étymologie de *jur*. On s'explique par là des formes comme *ǰr-hor* « puits », *ǰr-goṫeal* « ὑδρωπικός » L., XIV, 2; *ǰr-uor* « porteur d'eau (traduisant « ἡ ὑδρευομένη » *Gen.*, XXIV, 11) » résulte de l'addition de la forme *-wor*, usuelle après voyelle, à *jur* : la forme phonétique serait **ǰrbor*, mais *-bor* ne s'est pas maintenu en arménien (sur *-wor* « porteur », voir ci-dessous, p. 265 et suiv.). — De même avec *hur* : *hr-jig* « incendiaire », *hr-kēz* « brûlé », *hr-deh* « incendie ».

awr (gén.-dat.-loc. *awur*) « jour » : *awr-has* « destin »; mais un composé récent comme *awr-a-thiw* « anniversaire » a l'*a* de liaison.

Il y a un troisième cas, très remarquable, celui des mots dérivés longs. L'*a* de liaison manque souvent dans les dérivés de composés qui, avec cet *a*, dépasseraient au nominatif l'étendue de trois ou quatre syllabes; il résulte de là que, à des composés présentant un *a*, s'opposent des dérivés sans *a* de ces mêmes composés, soit :

oǰ-a-mit « sensé » : *oǰ-mtuthiwn* « bon sens ».

šat-a-xaws « qui parle beaucoup » : *šat-xawsuthiwn* « fait de parler beaucoup ».

lrǰ-a-mit « gai » : *lrǰ-mtuthiwn* « gaieté ».

pahapan « gardien » (mot composé emprunté à l'iranien) : *pahpanuthiwn* « garde », et aussi *pahpanapet* « chef des gardes ».

erkayn-a-mit « longanime » : *erkayn-mtuthiwn* « longanimité ».

ełbayr-a-sēr « qui aime son frère » : *ełbayr-siruthiwn* « fait d'aimer son frère ».

astuac-a-pašt « qui adore Dieu » : *astuac-paštuthiwn* « adoration de Dieu ».

On pourrait multiplier les exemples.

De même on tire *erkr-pagu* « adorateur » de *erkir paganem*

« j'adore », mais ici on peut attribuer l'absence de *-a-* au fait que ce composé est fait sur une locution; on a pris *erkir* tel quel.

Il y a lieu de croire que *zr-part* « calomniateur » a été fait secondairement sur *zr-partem* « je calomnie » (d'où *zrapartič*, *zrapartuthiwn*), qui est correct; si *zr-part* avait été fait directement, on aurait **zr-a-part*.

Il est curieux que, dans un composé emprunté à l'iranien et où le premier terme a deux syllabes, l'*a* de liaison manque : *partiz-pan* « gardien de jardin » en regard de composés, aussi empruntés à l'iranien, mais conservant l'*a* iranien : *pah-a-pan* « gardien », *part-a-pan* « débiteur, coupable ».

Sauf ces exceptions bien définies, et qui toutes s'expliquent, l'*a* de liaison est de rigueur devant un second terme de composé commençant par une consonne. L'*a* de liaison est devenu si bien un élément essentiel de toute composition en arménien qu'on l'a fait figurer dans les cas où un mot est répété soit pour marquer l'intensité, comme dans *mecamec* « très grand », *čaračar* « très mauvais », soit pour marquer la répartition, comme dans *gundagund* « par troupe », soit même avec insertion de *-m-*, dans le type *alǰ-a-m-uǰ* « ténèbres », *ałx-a-m-ałx* « marchandises », et l'on a aussi introduit *-a-* dans le verbe *khaǰ-a-lerem* « j'encourage », dérivé du groupe de mots *khaǰ ler* « sois brave ».

Il reste à rendre compte de cet élément *-a-*. On en aperçoit deux origines possibles.

Il y a tout d'abord les mots arméniens thèmes en *-a-*; l'*a* peut être considéré comme faisant partie intégrante du premier terme des composés dans : *meca-gin* « de grand prix », *bazma-cin* « qui enfante beaucoup, fécond », *azga-tohm* « famille », *jeŕa-gorc* « χειροποίητος », etc. Dans les thèmes en *-i-* et en *-u-*, l'*a* est analogique, on l'a vu, puisqu'il y a encore des composés dont le premier terme a ou *-i-* ou *-u-* (généralement amuis). Quant aux thèmes en *-o-*, leur *-o-* final a toujours été remplacé par *-a-* : *ayl-a-kerp* « qui a une autre forme », *miǰ-a-getkh* « Mésopotamie », *mi-a-jeŕani* « qui n'a qu'une main, manchot », *mard-a-span* « meurtrier », etc. : étant donné que le premier terme des composés a la forme du nominatif-accusatif singulier, qui ne laisse pas reconnaître la nature du thème, il n'est pas surprenant que la différence des thèmes ne soit pas conservée. — Les mots fléchis en *-a-* étaient très nombreux; sauf à l'instrumental, c'est la flexion du type de *am*, *ami*, *amē* qui a été généralisée en arménien moderne. Ceci explique que ces mots aient servi de modèles.

En second lieu, les emprunts abondants de l'arménien à l'iranien ont beaucoup augmenté le nombre des noms fléchis en *-a-* suivant le type de *am*, *ami*, *amē*, *amaw*. Mais l'arménien n'a pas seulement emprunté des mots simples; il a aussi emprunté des

composés; or, la plupart de ces composés avaient un *a* à la jonction des deux termes : *bara-pan* «portier», *aspa-tak* «incursion», *nawa-sard* «nouvel an» (nom d'un mois), etc. Sans doute plusieurs de ces composés empruntés n'étaient pas analysables au point de vue arménien; mais ils l'étaient parfois en partie, ainsi *bara-pan*, qui fait partie d'un grand groupe de mots empruntés dont *-pan* est le second terme. D'autres composés se laissent du reste analyser, ainsi *hazara-pet* «chef de mille hommes», etc. Les emprunts à l'iranien ont donc dû contribuer d'une manière appréciable à la généralisation de l'élément *a* comme voyelle de liaison dans les composés. Le rôle des composés iraniens a peut-être même été décisif, comme l'enseigne M. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 90; car, ainsi qu'on le verra, p. 265 et p. 268 et suiv., les composés iraniens ont dans une large mesure servi de modèles aux composés arméniens. On ne saurait s'exagérer l'influence du vocabulaire iranien sur le vocabulaire arménien.

Il est à noter qu'une voyelle de liaison était nécessaire et que toute la question était de savoir quelle serait la voyelle, qui, d'après les conditions générales de la langue, ne pouvait être que *-o-* ou *-a-*. La langue s'est décidée pour *-a-*, qui se trouvait dans le plus grand nombre des cas, mots indigènes ou mots empruntés.

II. Des divers types de composés.

Le type dont le premier terme est un thème verbal, gr. *ἀρχέκακος*, v. sl. *věglasŭ*, n'est à peu près pas représenté en arménien à l'époque historique; un mot grec comme *φιλάνθρωπος* est traduit par un composé arménien dont le second élément est un nom verbal : *mard-a-sēr*, de *sirem* «j'aime». Peut-être a-t-on une survivance isolée du type dans un mot comme *yeł-a-karc* «inopiné», où le premier terme semble être *yeł-*, de *yelum* «je change», aor. *yeli*.

Il y a des composés de dépendance, comme *skesrayr* «mari de la mère du mari, beau-père»; mais le nombre n'en est pas grand, et l'on a en partie l'impression qu'il s'agit de mots récents, plus ou moins imités de composés étrangers. On voit souvent pourquoi des mots de ce genre ont été faits. L'Arménie n'étant pas un pays maritime, il n'y avait pas de nom pour désigner le «port»; on a recouru à un composé *naw-a-hangist* «repos des vaisseaux», qui est le terme courant. Les mots comme *mayr-a-khałakh* «métropole» ne sont pas non plus fréquents; cet exemple est du reste calqué sur *μητρόπολις*; *aten-a-dpirkh* a de même servi à traduire *γραμματοεισαγωγεῖς* dans le *Deutéronome*. Rentrent cependant dans la série des composés de dépendance des mots pro-

prement arméniens comme *an-asun* «animal» (litt. «qui ne parle pas», cf. lat. *in-fans*, avec un sens autre), *an-surb* «impur», etc. ou *vern-a-tun* «étage supérieur», *nerkhn-a-tun* «étage inférieur», *mijn-a-tun* «étage moyen», etc. Un mot comme *covezr* «bord de la mer» est employé de manière indépendante du texte grec Mc, III, 7 *gnaç i covezrn* «ἀνεχώρησε πρὸς τὴν θάλασσαν».

Les deux types productifs en arménien, ceux que la langue a développés et dont elle a tiré parti sans avoir besoin pour cela de subir une influence étrangère, ce sont les composés possessifs et les composés dont le second élément est un nom verbal.

A. *Les composés possessifs.*

L'arménien fait grand usage des composés possessifs, même sans aucune influence étrangère. Ainsi L., IX, 29 ἐγένετο... τὸ εἶδος τοῦ προσώπου αὐτοῦ ἕτερον est traduit par *elew...tesil eresaç nora aylakerp*; le composé *an-ban* (gén.-dat. plur. *anbaniç*) traduit le composé de type tout autre gr. ἀνόητος; «riche» (gr. πλουτῶν, πλούσιος) se dit *mec-a-tun* (gén.-dat. *mecatan*), et c'est un terme courant; II *Cor.*, XIII, 11 τὸ αὐτὸ φρονεῖτε est traduit par *miaban lerukh*; c'est *ç̌arakn*, littéralement «qui a le mauvais œil», qui traduit gr. βάσκανος *Prov.*, XXIII, 6 et XXVIII, 22; *erkmit* est le mot arménien signifiant «irrésolu», et c'est par une rencontre naturelle que ce composé traduit δίψυχος *Jac.*, I, 8 (mais διακρινόμενος *Jac.*, I, 6); *t-geł*, dont le second terme est le substantif *geł* «beauté», signifie «laid»; *olj-andam* («dont les membres sont intacts») traduit ὑγιής *Jos.*, X, 21. Le composé possessif est couramment employé en arménien. Les traducteurs en ont tiré grand parti, et ceci en a accru le nombre dans les textes littéraires bien au-delà sans doute de la proportion usuelle dans la langue courante; mais le procédé appartenait à l'usage ordinaire de la langue.

Dans les exemples qu'on vient de citer, le second terme garde la flexion du mot qui y figure. On rappellera seulement que certains mots en *-n-* ont au nominatif-accusatif pluriel *-unkh* en regard de *-inkh* des simples, type *thagaworazunkh* «ceux de la race des rois» en regard de *azinkh* «races». L'arménien conserve ici un vieil usage indo-européen, le vocalisme *-o-* du type ἀπάτωρ en regard de πατήρ. Le nominatif pluriel de *ç̌arakn*, cité ci-dessus, est *ç̌arakunkh*. Mais les composés nouvellement formés comme *canrabeïn* «qui a un lourd fardeau» semblent déjà ne plus présenter cette particularité archaïque.

Souvent les composés possessifs ont reçu un suffixe de dérivation; on a *ayl-azg-i* «d'une autre nation, étranger», *bazm-otan-i* «qui a beaucoup de pieds», *erk-sayr-i* «à deux tranchants»,

erekh-awr-eay «de trois jours» (le suffixe *-eay* sert souvent dans les adjectifs composés indiquant des notions de temps), *erem-ean* (**eri-am-ean*) «de trois ans», etc. Il y a un suffixe sans doute très ancien (i.-e. **-tiyo-*?) dans *an-jr-di* «sec, aride» à côté de *an-jur* «qui n'a pas d'eau».

Il y a quelques cas où le second terme est fléchi en *-i-*, bien que le simple appartienne à une autre flexion. Les plus nets sont ceux de *ther-a-hawat* (gén.-dat.-abl. plur. *therahawatiç*) «qui a peu de foi» en face de *hawat* (gén.-dat.-abl. *hawatoy*) «foi»; de *canr-a-gin* (gén.-dat.-abl. plur. *canragniç*) «précieux» en face de *gin* (gén.-dat. *gnoy*) «prix»; de *an-mah* (instr. *an-mahiw*) «immortel» en face de *mah* (gén.-dat. *mahu*) «mort». Les faits de ce genre sont peu nombreux en arménien classique; ils rappellent le type latin *barba* : *imberbis*, *somnus* : *exsomnis*.

On notera un vieux composé possessif dont le second terme est un mot qui n'existe plus isolément et qui est l'abstrait correspondant à l'adjectif qui forme le premier terme : *barjr-a-berj* «élevé», littéralement «qui a une hauteur élevée»; ce *-berj*, qui se retrouve du reste dans d'autres composés possessifs tels que *erknaberj* «qui a la hauteur du ciel», est à rapprocher de skr. *bárhas-* (dans *dvibárhāḥ*, etc.) et de zd *barəzō* «hauteur», cf. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 428. L'alternance vocalique qu'on observe ici est une rareté en arménien.

Les composés possessifs ont fourni un type d'adverbes, les adverbes en *-bar*, dont le second élément est évidemment le mot (*plurale tantum*) *barkh* (gén.-dat.-abl. *baruç*) «mœurs»; on a ainsi *gazan-a-bar* «à la manière des bêtes sauvages», *hethanos-a-bar* «à la manière des payens», etc.

B. *Composés dont le second terme est un nom verbal.*

C'est le type le plus productif en arménien.

Pas plus que les autres langues indo-européennes, l'arménien n'a développé de composés de ce genre dont le second terme soit un mot abstrait ou un nom d'action (sur le fait général, cf. Jacobsohn, Χάριτες *Friedrich Leo*, p. 439 et suiv.). On ne saurait guère opposer *arew-elkh* (gén. *arewelç*) «Orient» et *arew-mutkh* (gén. *arewmtiç*) «Occident», car ces composés insolites sont simplement calqués sur des modèles iraniens : *arewelkh* n'est qu'une traduction de iran. *x^{v}ar-āsān*, dont les deux termes étaient entièrement intelligibles en iranien du Nord-Ouest. Un mot comme *geredarj* «retour des prisonniers» (Fauste de Byzance, III, 21; p. 57 de l'édition de Venise) est exceptionnel; *Esther*, IX, 1 *dimadarj* traduit au contraire *ἀντικείμενος*.

Le nom verbal qui constitue le second terme a donc le carac-

tère d'un nom d'agent, à valeur active ou passive. Ces noms verbaux n'existent pas isolément pour la plupart; il en est de même en grec du type πατροκτόνος ou du type βουπλήξ, en latin du type *armiger* ou du type *tubicen*, etc.

Beaucoup de ces composés signifient donc «qui fait telle ou telle chose». Soit le verbe *berem* «je porte»; on en aura des composés en *-ber* signifiant «qui porte», et les composés de ce genre sont d'un emploi fréquent : *ptł-a-ber* est beaucoup plus important en arménien que καρποφόρος ne l'est en grec. Ainsi J., xv, 2 : πᾶν τὸ καρπὸν φέρον καθαίρει αὐτό, ἵνα πλείονα καρπὸν φέρῃ est traduit : *amenayn or berē ptuł srbē zna zi aṙawel ews ptłaber liçi*, et J., xv, 16 ἵνα καρπὸν φέρητε est traduit par *zi ptłaber liniçikh*; dans *Gen.*, i, 11 et 12, le composé *ptłaber* rend le dérivé grec κάρπιμος, pour désigner un arbre «fruitier». — De même L., xii, 14 le composé *bažan-arar* traduit le dérivé grec μεριστής. Dans Mc, iv, 5, ὁ σπείρων est traduit par *sermanawł*, mais c'est le composé *sermanaçan* qu'on lit Mt., xiii, 18 et L., viii, 5. — Dans Mt., viii, 33, Mc, v, 14 et L., viii, 34, οἱ βόσκοντες, qui est dit des «porchers», est traduit par le composé *xoz-arackh*.

On s'efforçait alors de trouver en arménien le moyen de marquer nettement l'action qui dure; cet effort devait aboutir à la fixation de *kay ew* (arm. mod. *ku*) devant les présents. Mais le procédé n'était pas encore créé. On a parfois trouvé dans un groupement du verbe «être» et d'un composé à second élément verbal le moyen d'exprimer le duratif; *Prov.*, xxx, 27 *zawražołow lini* traduit στρατεύει; pour décrire une action qui se développe, l'historien Agathange écrit, § 35 (p. 24, édition de Tiflis) : *zawražołow linēr, xałayr gnayr, aspatak sphṙēr zkołmambkh Hayastan ašxarhin* «il réunissait une armée, il marchait, il faisait une incursion dans la région arménienne»; et le contraste entre *zawražołow linel* et *zawrs žołovel* se voit bien dans la phrase suivante d'Agathange, § 39 (p. 26, Tiflis) : *yawurs žamanakaçn aynoçik zawražołov linēr išxann Gthaç, ew bazum gunds zawraç žołoveal gayr tal mart paterazmi ənd išxanin Yunaç* «en ce temps-là le roi des Gots réunissait une armée, et ayant réuni de fortes troupes, il allait livrer bataille au roi des Grecs» : pour indiquer le développement de l'action, l'historien se sert de *zawražołov linēr*, et pour indiquer l'action arrivée à son terme, de *gunds zawraç žołoveal*. Le nombre des composés employés de cette manière n'est pas grand; mais il y a cependant d'autres exemples; ainsi *jeṙnhas lini* traduit ἰσχύει, par exemple *Gen.*, xxxi, 29. Un fait de ce genre montre avec quelle liberté l'arménien tirait parti de ses composés à second élément verbal.

Ces composés arméniens ne sont ni des thèmes en *-o-* comme gr. πατροκτόνος, lat. *armiger*, ni des thèmes consonantiques

comme gr. *βουπλήξ*, lat. *iūdex*. Ce sont des thèmes en *-ā-*, exactement comparables au type lat. *agri-col-a*, *homi-cīd-a*, v. sl. *voje-vod-a*, dor. *ἀκαμαντομάχᾱς*, *βακτροφόρᾱς*, etc. (sur les faits grecs, voir Fraenkel, *Geschichte d. gr. Nom. agentis*, II, 141 et suiv.). En quelques cas, cet **-ā-* semble être l'élément final d'une racine dissyllabique, comme l'enseigne F. de Saussure, *Linguistique et philologie* (*Mélanges L. Havet*), p. 459 et suiv. Il est possible qu'un autre modèle des noms de ce genre ait été fourni par des composés tels que véd. *ratheṣṭhāḥ* (voir Fraenkel, *loc. cit.*, II, 157 et suiv.). Tout ce qui importe ici, c'est de constater que, dès l'époque indo-européenne, il a sûrement existé un suffixe *-ā-* qui figure dans des noms d'agents; on sait que, dans les composés, le grec répond par un suffixe **-tā-* au type sanskrit en *-t-* : Homère a *ϖερι-κτί-τ-αι* en regard de skr. *pari-kṣí-t-*, et *-τᾱ-* est le suffixe grec commun des noms d'agents composés : *συ-βώτης* s'oppose chez Homère à *βώτωρ*, *βοτήρ* (voir Fraenkel, *loc. cit.*, I, 31 et suiv.). Le fait que v. sl. *vojevoda* peut, comme *sluga* par exemple et comme les autres thèmes slaves en *-a-* désignant des personnes de sexe masculin, être accompagné d'adjectifs au féminin résulte sans doute d'assimilations formelles propres au slave, secondaires et récentes [1] et n'autorise pas à séparer le type sl. *voje-*

[1] L'emploi d'adjectifs au féminin près de substantifs slaves en *-a-* désignant des personnes du sexe masculin paraît se trouver surtout au pluriel ou au duel; ainsi J., XII, 26 *sluga moi* «ὁ διάκονος ὁ ἐμός» est au masculin dans tous les manuscrits : Zogr., Mar., Ass., Sav.; au contraire, on a au pluriel J., XVIII, 36 *slugy moję podvidzaly* (*podvigly* Sav.) *sę bišę* (*byšę* Sav.) «οἱ ὑπηρέται ἂν οἱ ἐμοὶ ἠγωνίζοντο» dans tous les manuscrits : Zogr., Mar., Ass., Sav., et J., XVIII, 12 *slugy jijudejisky* «οἱ ὑπηρέται τῶν Ἰουδαίων» Zogr., Mar., Ass., Sav.; d'ailleurs le féminin n'est pas constant même au pluriel; on lit Mc, XIV, 65 *slugy bĭjǫšte* Zogr., Mar. (Ass., Sav. def.), et J., II, 9 *slugy vědăxǫ počrŭpŭšei* Zogr., Mar. est sans doute la leçon ancienne en regard de *počrŭpŭšeję* Ass. (Sav. def.); dans les exemples de *sluga* dans le Suprasliensis cités par Miklosich, *Vergl. Gramm.*, IV, 22 et suiv., le singulier *sluga* est régulièrement du masculin aux divers cas du singulier, du féminin au pluriel et au duel. Dans *Ps.* XXXVIII, 12, *bližiky moję* est féminin, mais au pluriel : *ci* «πλησίον μου». L'exemple de féminin au singulier *ǫžika tvoja* Supr., 149, 7 Mikl. = 245, 11 Sev. s'applique à une femme. — Or, on conçoit bien que, en slave, il y ait un trouble dans l'emploi des masculins en *-a-*. En effet, d'une part les anciens féminins en *-o-* avaient été éliminés, comme on le voit par *snŭxa* et *brěza*, et, par suite, l'opposition entre le genre masculin (ou neutre) des thèmes en *-o-* et le genre, ordinairement féminin, des thèmes en *-a-* tendait à devenir constante; d'autre part, c'est un trait caractéristique du slave que d'avoir dans les démonstratifs — et par conséquent dans la flexion déterminée des adjectifs — une seule et même forme au masculin et au féminin aux cas du pluriel et du duel autres que le nominatif : *těxŭ slugŭ*, *toju slugu* étaient de genre ambigu, et ceci ne pouvait manquer de favoriser la tendance à régler le genre des mots tels que *sluga* d'après la forme, et non d'après le sens. Il n'est donc pas légitime de chercher, comme on le fait d'ordinaire, les restes d'un état de choses préslave dans les exemples où les mots tels que sl. *sluga* sont employés avec des adjectifs féminins.

voda du type lat. *agricola*, dor. *ἁκαμαντομάχᾱς*, arm. *baregorca-* (nom. *baregorc*; il est superflu de rappeler que l'arménien ignore le genre grammatical). Un mot comme arm. *ənker* «compagnon», littéralement «qui mange avec» (**ənd-kera-*) [1] se fléchit *ənkeri*, *ənkeraw*. Le mot *-gorc*, qui est dans *baregorc* (instr. *baregorcaw*) «bienfaisant», n'est pas le même que *gorc* «acte», gén.-dat. *gorcoy*; c'est un nom d'agent dérivé de *gorcem* «j'agis», et la forme ne concorde avec celle de gr. *-Fοργος* que pour le vocalisme radical; la finale du thème de *aygegorc* «vigneron» (instr. *aygegorcaw*) n'est pas la même que celle du thème de gr. *ἀμπελουργός*. Le mot *xaws-* de *ċara-xaws* (gén.-dat.-abl. plur. *ċaraxawsaç*) «qui dit du mal, médisant» est un nom verbal formé sur *xawsim* «je parle» et n'est pas identique à *xawskh* (gén.-dat.-abl. *xawsiç*) «paroles». Le second terme de *phaytat* «cognée, hache» (de **phayt-a-hat* «qui coupe le bois»), instr. *phaytataw*, est un nom verbal *-hata-*, et n'est pas identique à *hat* (gén.-dat.-abl. *hatoy*) «fragment». Ces seconds thèmes de composés sont si bien tirés secondairement de verbes que le plus souvent ils n'existent pas isolément. Le caractère secondaire de ces seconds termes est évident dans le cas suivant : le second terme de *barepašt* «pieux» (gén.-dat.-abl. plur. *barepaštaç*) est tiré du verbe *paštem* «j'honore, j'adore», qui est lui-même dérivé d'un mot **parišt* (emprunté à l'iranien), conservé dans *am-barišt* «impie» et dans *kr̆-a-parišt* «idolâtre, *εἰδωλολάτρης*».

La flexion en *-a-* a fini par apparaître comme la flexion caractéristique des composés qui désignent des noms d'agents, et elle s'est étendue à des composés de dépendance. En regard de *glux* «tête» (gén.-dat.-abl. *glxoy*), on a ainsi *zawr-a-glux* (gén.-dat.-abl. plur. *zawra-glxaç*) «chef d'armée, général». Même *-pet* «chef», emprunté à l'iranien *-pati-* et qui a dans son *e* la trace de l'*i* de la syllabe suivante, a été versé dans la classe arménienne en *-a-*, et l'on fléchit : *hayr-a-petaç*, *hazar-a-petaç*, etc. (forme de génitif-datif-ablatif pluriel).

A l'origine, le second terme de ces composés était un nom radical; mais, dans les verbes primaires, le thème d'un nom radical se confond en principe avec celui de l'aoriste (et avec le radical du participe en *-eal* correspondant), sauf l'**-ā-* de dérivation, qui n'apparaît pas au nominatif en arménien; on a par exemple *mank-a-barj* (gén.-dat.-abl. plur. *mankabarjaç*) «sage-femme» (pour le sens, cf. lat. *leuatrix*) en regard de l'aoriste *barji* (présent *barṙnam* «je lève»). On a donc été conduit à partir de l'aoriste et du participe en *-eal* dans la formation des noms

[1] On comparera pour le sens *gahlaiba*, v.-h. a. *galeipo* et le latin vulgaire **companio* (fr. *compain*, *compagnon*).

nouveaux. Par exemple, du verbe *arnem* «je fais», on a obtenu des composés nominaux en partant de l'aoriste à redoublement *arari* (dont on a aussi tiré le participe *arareal*), et l'on a *barerar* (gén.-dat.-abl. plur. *bareraraç*), de **bari-arar*, au sens de «bienfaiteur, *ἀγαθοποιῶν*». Les verbes en *-am* fournissent des composés au moyen du thème de leur aoriste proprement arménien en *-ç-* (le participe étant alors en *-açeal*) :

kam «je me tiens», aoriste *kaçi*, partic. *kaçeal* : *ənther-a-kaç* «qui se tient à côté».

gnam «je vais», aoriste *gnaçi*, partic. *gnaçeal* : *čanaparh-a-gnaç* «voyageur», littéralement «qui va sur le chemin», équivalent du dérivé *čanaparhord*.

keam «je vis», aoriste *keçi* (3e pers. sing. *ekeaç*) : *ašxarh-a-keaç* «qui vit dans le monde» (*yašxarhakeaç keans* «dans la vie du siècle», Fauste de Byzance, IV, 3, p. 69, édit. de Venise).

imanam «je comprends», aoriste *imaçay*, partic. *imaçeal* : *džuar-imaç* «*δυσνόητος*» II *Pierre*, III, 16.

Ce procédé n'a rien d'imprévu, puisque le nom d'action de *ənthanam* «je cours», aoriste *ənthaçay*, partic. *ənthaçeal*, est *ənthaçkh* (gén.-dat.-abl. *ənthaçiç*) «course».

Les cas où le second terme d'un composé répondant à un verbe en *-am* n'a pas le *-ç-* de l'aoriste et du participe sont exceptionnels; on cite, en face de *luanam* «je lave», *anluay* «non lavé»; en face de *kam* «je me tiens», *ankay* «instable».

C'est aussi l'aoriste en *-ç-* avec le participe en *-ç-eal* qui fournit la forme des seconds termes de composés pour ceux des verbes en *-um* qui ont cet aoriste :

lnum «j'emplis», aoriste *lçi*, 3e pers. sing. *eliç*, partic. *lçeal* : *amawth-a-liç* «rempli de honte».

ənkenum «je jette», aoriste *ənkeçi*, 3e pers. sing. *ənkēç*, partic. *ənkeçeal* : *khar-ənkēç* «qui jette des pierres».

Ceux des verbes en *-em* ou *-im* qui ont, par exception, un participe en *-çeal* fournissent aussi des seconds termes de composés en *-ç-*, et ceci montre l'influence du participe sur cette formation :

ayrem «je brûle», aoriste *ayreçi*, 3e pers. sing. *ayreaç*, partic. *ayreçeal* : *hr-ayreaç* «incendie» (le plus souvent au pluriel).

hayim «je regarde», *hayeçay*, partic. *hayeçeal* : *khaťçr-a-hayeaç* «qui regarde doucement».

Les factitifs en *-uçanem*, aor. *-uçi* (3e pers. sing. *-oyç*), partic.

-uç-eal, fournissent ainsi beaucoup de composés, à valeur soit active, soit passive, tels que :

keçuçanem «je fais vivre», aoriste *keçuçi*, 3e pers. sing. *keçoyç* : *amen-a-keçoyç* «qui vivifie tout».

usuçanem «j'enseigne», *usuçi*, 3e pers. sing. *usoyç* : *astuac-usoyç* «θεοδίδακτος» I *Thess.*, IV, 9.

Les verbes à aoriste en *-eay*, qui, comme on le sait, n'ont pas de participe et qui empruntent leur participe aux factitifs correspondants, tirent leurs composés de ce même factitif, et comme les noms d'agents des deuxièmes termes de composés admettent, de même que les participes en *-eal*, à la fois la valeur active et la valeur passive, on obtient, grâce à la valeur passive, un sens correspondant à celui du verbe primitif :

yaṙnem «je me lève», aor. *yareay*, sans participe; factitif *yaruçanem* «je fais lever», aor. *yaruçi*, 3e pers. sing. *yaroyç*, partic. *yaruçeal* «ayant levé» et «ayant été levé, s'étant levé»; de là *vaṙ-a-yaroyç* «matinal», c'est-à-dire «qui se lève tôt» et non «qui fait lever tôt»; ainsi I *Rois*, XXIX, 10 *vaṙayaroyç liniçikh* traduit ὀρθρίσατε.

matčim «je m'approche», aor. *mateay*, sans participe; factitif *matuçanem* «j'approche (quelque chose)», aor. *matuçi*, 3e pers. sing. *matoyç*, partic. *matuçeal* : *anmatoyç* «inaccessible, ἀπρόσιτος» (I *Tim.*, VI, 16). Il est surprenant qu'on ait de *anmatoyç* un génitif-datif-ablatif pluriel *anmatuçiç*, attesté une fois, donc thème en *-i-*.

Ce procédé n'est que l'un de ceux auxquels on recourt pour suppléer à l'absence de noms verbaux répondant aux verbes dont l'aoriste est en *-eay*. En pareil cas, on se sert souvent de composés possessifs : on dit *an-erkiwl* «qui n'a pas de crainte», au lieu de «qui ne craint pas», en face de *erknčim* «je crains», aor. *erkeay*; *an-hangist* «qui n'a pas de repos», en regard de *hangčim* «je me repose», aor. *hangeay*.

En principe, les noms verbaux au second terme de composés ne comportent pas de suffixes; sauf l'addition de *-ā-, qui est moins un suffixe qu'un élément de formation et qui remonte du reste à l'indo-européen, l'arménien est demeuré fidèle à ce vieil usage. Il en résulte des oppositions frappantes :

En regard de *orsord* et de *orsoṙ* «chasseur», noms d'agent de *orsam* «je chasse», on a *jkn-ors* «pêcheur» (littéralement «qui chasse le poisson»).

Le nom d'agent de *varem* «je mène» est *varič*; mais on dit *kaṙa-var* «meneur de char, cocher».

Le nom d'agent de *aṙnem* «je fais», aor. *arari*, est *arariǯ*; mais dans les composés on a *čaṙ-arar* «qui fait le mal», *xałał-arar* «pacifique», etc.

Les suffixes ordinaires de noms d'agents, à savoir *-iǯ* et *-oł* (ou *-awł*) ne figurent pas dans les composés. On est tenté d'analyser *oskeriǯ* «orfèvre» en *oski-ariǯ* «qui adapte de l'or, qui arrange de l'or», avec l'élément radical *-ar-* qui joue un grand rôle en arménien; mais le mot n'apparaît plus comme un composé au point de vue arménien. Un mot comme *zrapartiǯ*, tiré du verbe *zrapartem* une fois formé, cité ci-dessus, p. 253, ne va naturellement pas contre le principe posé ici.

On observe une absence analogue de suffixe dans les composés possessifs : on dit *an-marmin* «qui n'a pas de corps», en regard de *marmn-awor* «corporel».

Le suffixe *-u*, qui figure dans quelques mots dérivés comme *mełu* «abeille», *eļjeru* «cerf» («cornu», de *eļjewr* «corne», donc formation comparable à lat. *ceruos*, etc. et à v. pruss. *ragingis*), se rencontre plusieurs fois à la fin de composés à second élément verbal :

-arku (de *arkanem* «je jette», aor. *arki*), dans : *ah-arku* «qui jette la crainte, effrayant», *bans-arku* «dénonciateur», *jayn-arku* «qui jette des cris», *ver-arku* «par-dessus» (ici *-arku* a la valeur passive), etc.

-aṙu (de *aṙnem* «je prends», aor. *aṙi*), dans *awar-aṙu* «pillard», *phox-aṙu* «emprunteur», etc.

-kalu (de *kalay*, aoriste de *unim* «j'ai»), dans *jeṙn-kalu* «qui prête la main, aide», etc.

-acu (de *acem* «je conduis», aor. *aci*), dans *nuag-acu* «musicien», *phayl-acu* «τηλαυγής», etc.

-ergu (de *ergem* «je chante»), dans *salmos-ergu* «chanteur de psaumes», etc.

-pagu (de *paganem*, aor. *pagi*, dans *erkir paganem* «j'adore»), dans *erkr-pagu* «adorateur».

On ne saurait dire si l'*u* de *-tu* «donneur», dans *phox-a-tu* «prêteur», etc., est le suffixe *-u*, comme dans *phox-aṙu* «emprunteur», qui lui fait pendant, ou l'*u* de la racine de *e-tu* «j'ai donné», *tu-r* «donne», *tucal* «donné». Mais, si la racine *-tu* a subsisté, c'est grâce à l'existence du petit groupe des composés à suffixe *-u*. Car les rares thèmes d'aoriste qui sont terminés par une voyelle sont traités autrement. On a vu comment le factitif est substitué aux thèmes tels que *yari-*, p. 261. Les verbes anomaux admettent certaines substitutions :

Le verbe *dnem* a un thème *di-* à l'aoriste : *edi* «j'ai posé», *dir*

« pose »; ce thème est remplacé au second terme des composés par *-dir* (cf. *dir* « position »); par exemple *uxt-a-dir* « qui fait un vœu, qui conclut un traité », *awrin-a-dir* ou *awrēns-dir* « législateur », *thag-a-dir* « qui pose la couronne », *meł-a-dir* « accusateur », *žam-a-dir* « qui donne rendez-vous », etc.

Le verbe *lsem* « j'entends » a un aoriste de forme moyenne *luay*, dont le thème est *lu-* : l'impératif est *lur* et le participe *lueal*; c'est *-lur* (cf. *lur* « nouvelles ») qui figure dans *akanǰ-a-lur* « qui a entendu de ses propres oreilles ».

A côté de *-tu* « donneur », on a *-tur*, par exemple *van-a-tur* et *van-a-tu* « hospitalier » (voir Ն. Բ. Պետրոսեան, Հայերէն բառարան, p. 314). Dans les composés à valeur passive, l'emploi de *-tur* est constant, tandis que *-tu* a d'ordinaire la valeur active; on a *astuac-a-tur* « donné par Dieu », *khałçr-a-tur* « donné avec douceur », etc. (voir de nombreux exemples, *loc. cit.*, p. 66, 95 et suiv. et 141).

Bien que, en regard de *lnum* « j'emplis », aoriste *lçi*, partic. *lçeal*, on ait d'ordinaire *-liç*, on rencontre aussi *jor-a-lir* « qui emplit la vallée » *Is.*, xxx, 28 et *pastaṙ-a-lir* « tapissé » (cf. *lir* « plein »).

On a vu, par les exemples cités, que le second terme des composés de cette série peut avoir soit la valeur active, soit la valeur passive. La valeur passive n'est pas rare. On a par exemple *anarar* « incréé » Eznik, I, 5 (p. 22), *yus-a-liç* « rempli d'espoir », *artasu-a-liç* « plein de larmes », *erkr-a-cin* « né de la terre » et *kananç-a-cin*, né de femme, *γεννητὸς γυναικός* » *Job*, xi, 12, etc. (composé dont le premier terme est un génitif pluriel), *astuac-a-gorc* « fait par Dieu », *jeṙ-a-gorc* « *χειροποίητος* », *yaṙaǰ-a-karg* « établi d'avance », *jeṙ-a-gir* « *χειρόγραφος* », *ays-a-har* « possédé du démon, *δαιμονιζόμενος* », ou, à peu près avec le même sens, *ays-a-kir* et *ays-a-bek*, *jerb-a-kal* « prisonnier » (litt. « pris par la main »), *khristos-a-koč* « qui résulte d'un appel du Christ », etc. On a un très vieil exemple de cet emploi passif dans *krt-ser* « puiné » en face de *serem* « j'engendre »; le premier élément *krt-* rappelle *kr-* de *kr-kin* « double »; il faut partir de **kirti-* ou **kirtu-* (ou **kirdi-*, **kirdu-*?), qui n'est pas autrement attesté.

Un type tout particulier et où le second terme du composé a une valeur passive est assez répandu. C'est celui de mots tels que :

jeṙn-bek et *otn-bek* dans *ayr jeṙnbek kam otnbek* « *ἄνθρωπος ᾧ ἐστὶν ἐν αὐτῷ σύντριμμα χειρὸς ἢ σύντριμμα ποδός* » *Lév.*, xxi, 19.

andam-a-loyc « paralytique, *παραλυτικός* » (litt. « qui a les membres relâchés »), Mt., iv, 24.

lezu-at «γλωσσοτρητός» *Lév.*, XXII, 22; ou, avec maintien de *h-* de *hatanem* «je coupe», aor. *hati*, sous l'influence du verbe : *yus-a-hat* «désespéré», *khn-a-hat* «privé de sommeil» (Eznik, I, 15 [p. 66] écrit *khnacu lini khnahataç* «elle apporte le sommeil à ceux qui l'ont perdu»).

tn-ank «malheureux» (litt. «de qui la maison est tombée»).

ays-a-mut «possédé» (litt. «en qui un démon est entré»).

beran-a-lir «à pleine bouche» (litt. «dont la bouche est pleine»).

Les exemples cités donnent une idée de la variété des emplois de ces composés dont le second terme est un nom verbal et du grand rôle qu'ils jouent en arménien. L'arménien n'a pas besoin d'imiter une autre langue pour y recourir; c'est un procédé courant, et qui a servi à former des noms nouveaux librement, tout comme on le rencontre dans des mots fixés dans la langue et dont les éléments ne sont pas toujours aperçus séparément par les sujets parlants. Nulle part en indo-européen les composés de ce genre ne paraissent plus ordinaires ni ne font partie plus complètement de l'usage habituel.

Ces composés avaient un caractère verbal très prononcé; joints à un auxiliaire, ils peuvent servir à traduire un verbe grec, ainsi *ṭaraxaws* (gén.-dat.-abl. plur. *ṭaraxawsaç*) J., v, 45 *mi hamarikh ethe es ṭaraxaws inč içem zjēnj aṙ hawr. goy or ṭaraxaws kay zjēnj* «μὴ δοκεῖτε ὅτι ἐγὼ κατηγορήσω ὑμῶν πρὸς τὸν πατέρα· ἔστιν ὁ κατηγορῶν ὑμῶν». Aussi a-t-on tiré de ces composés beaucoup de verbes dérivés, par exemple *ṭaraxawsem*, ainsi Mc, III, 2 *zi ṭaraxawsesçen znmanē* «ἵνα κατηγορήσωσιν αὐτοῦ»; on voit que ce verbe en *-em* est indépendant de *xawsim* «je parle», verbe en *-im*. De *aysahar*, on a ainsi un dérivé *aysaharim* «je suis possédé», ainsi Mt., XV, 22 *dustr im ṭaraṭar aysahari* «ἡ θυγάτηρ μου κακῶς δαιμονίζεται», en regard du verbe anomal *harkanem* «je frappe», aor. *hari*.

Il est résulté de là une conséquence importante : certains mots qui paraissent simples au premier abord sont sans doute d'anciens composés de ce type. Fr. Müller et Bugge ont expliqué *hoviw* (gén.-dat.-abl. plur. *hovuaç*) «berger» par un ancien **owi-pā-*; et, quoique **owi-* ne soit pas représenté par ailleurs en arménien et que la racine **pā-* ne le soit pas d'une manière sûre (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 468; Pedersen, *K.Z.*, XXXVIII, 198), cette ingénieuse étymologie est très vraisemblable. En tout cas, plusieurs types de dérivés sont caractérisés par des suffixes où l'on reconnaît, de manière plus ou moins sûre, d'anciens seconds termes de composés.

1° *-wor* (*-awor*) :

L'élément essentiel est *-wor*, on l'a déjà vu par le mot *zinuor*, qui représente **zinu-wor* (voir p. 251) et par *jruor* (voir p. 252); on a aussi, de *varj* (gén.-dat. *varju*) « salaire », *varj-wor* à côté de *varjawor* « salarié ». Mais d'ordinaire l'*a* de liaison figure, et la forme usuelle du suffixe est *-awor*. Ces mots se fléchissent en *-a-* (instr. sing. *-aw*) et se comportent par suite comme les composés dont le second terme est un nom verbal. On a reconnu depuis longtemps que *-wor* était ici un mot signifiant « portant » et qui, à la formation près, qui est en *-a-* (ancien **-ā-*), est à *berem* « je porte » ce que gr. *-φορος* est à *φέρω*; cf. le type dor. *-φορᾱς*, cité ci-dessus, p. 258. On peut se représenter comment l'expression s'est formée par des mots comme *jruor* « porteur d'eau », *beṙnawor* « *ὠφορτισμένος* » Mt., XI, 29 ou « *ἐπισεσαγμένος* » II *Rois*, XVI, 1, etc.

Dans *thagawor* « roi » (litt. « porte-couronne », *thag-a-wor*), l'arménien traduit sans doute simplement un composé iranien; car le pehlvi manichéen des textes trouvés à Tourfan a un mot *dydymwr* « roi », c'est-à-dire « porte-diadème ». Beaucoup de soldats sont désignés par l'arme qu'ils portent : *aleṅ-a-wor* « archer », *nizak-a-wor* « lancier », *mknd-a-wor* « hallebardier », *suser-a-wor* « qui porte une épée », *zrah-a-wor* « qui porte une cuirasse ». Il y a lieu de se demander dans quelle mesure ces termes peuvent être calqués sur le vocabulaire parthe, qui a fourni à l'arménien la plupart des termes militaires. Au moment où ces calques ont eu lieu, on avait chez les Arméniens le sentiment de la parenté entre *berem* et **-bora-*, sentiment que le passage de *-b-* intervocalique à *-w-* et la différence de vocalisme ont aboli par la suite; ces circonstances ont beaucoup favorisé le passage de *-a-wor* au rang de simple suffixe. Plusieurs mots arméniens en *-a-wor* sont visiblement imités des mots iraniens correspondants : *dat-a-wor* « juge », dont le premier terme *dat* « jugement » est un emprunt à l'iranien, reproduit pehlvi *dāt(a)bar* (pers. *dāvar*); *ganj-a-wor* « trésorier », dont le premier terme est aussi un emprunt à l'iranien, est un terme officiel, calqué sur une expression perse correspondante, cf. pehlvi *gnǰbr*, pers. *ganǰūr*; *patgam-a-wor* « messager » est également un mot de la langue officielle, à premier terme iranien, cf. pers. *payambar*. Par suite de l'usage fréquent qu'on en faisait, l'élément *-awor*, qui signifiait à l'origine « porteur de », a pris naturellement un sens de moins en moins concret et précis et a fini par ne plus vouloir dire que : « pourvu de »; or, l'élément *-bar* du perse a eu la même évolution, et il est vraisemblable que l'arménien, qui a tant emprunté à l'iranien, a subi sur ce point l'influence iranienne en quelque mesure; par exemple *zawrawor* « fort » trouve en persan dans *zōrvar* un parallèle exact.

L'autonomie de *-a-wor* ressort du fait que les dérivés ne sont pas tirés de *zawrawor*, mais de *zawr* : *zawragoyn* «très fort, plus fort», *zawranam* «je prends de la force», tout de même qu'on a *thaguhi* «reine», en regard de *thagawor* «roi». L'arm. *khin-a-wor* «vindicatif» a un parallèle dans pehlvi *kyn-vr*. Le calque peut être fait avec un élément radical qui ne répond pas directement au primitif iranien; ainsi *awrin-a-wor* «conforme à la loi» et *krawn-a-wor* «religieux» sont très pareils au pehlvi manichéen *dyn-wr* «pieux». Tout en étant un élément arménien original, et bien qu'il s'explique aisément à l'intérieur de l'arménien pour la forme et pour le sens, *-a-wor* a donc subi une influence iranienne, et l'on est ici devant un véritable «croisement» linguistique.

Le suffixe *-a-wor* fournit des noms d'hommes chargés d'une fonction, du type de *datawor*, *ganjawor*; on a ainsi *makhs-awor* «douanier», *sełan-awor* «τραπεζίτης» (Mt., xxv, 27), etc.; le suffixe iranien *-ƀar* n'était plus reconnaissable dans **dipīr* (attesté en pehlvi mazdéen sous la forme *dpyr* et en pehlvi manichéen de Tourfan sous la forme *dbyr*) quand les Arméniens l'ont emprunté et en ont fait *dpir*; la forme ancienne était, on le sait, *dipīƀar* (on a *dpyvr* sur une gemme). Plus souvent *-awor* fournit des adjectifs dérivés, et où une traduction même aussi vague que «pourvu de», valable pour le persan *dilēr* «pourvu de courage, courageux», est encore trop précise : *erkr-awor* «terrestre» et *erkn-awor* «céleste», *aṙaǰ-awor* «qui est devant», *biwr-awor* «qui est par milliers», *hnar-awor* «possible», *marmn-awor* «corporel» et *hogewor* (**hogi-awor*) «spirituel», *merj-awor* «proche», *nšan-awor* «remarquable, insigne», *čkh-awor* «indigent» (curieux dérivé de *čikh* «il n'y a pas»), etc. Le suffixe *-awor* a pris ainsi en arménien beaucoup plus d'importance que n'en a jamais eu le modèle iranien qui a tant contribué à son extension.

2° *-a-kiç* :

Il y a un verbe *kçem* «je joins, j'attache», avec une forme à redoublement *kçkçem*, de sens très voisin, et un dérivé *kçord* «qui participe, compagnon, associé». On a eu de là un nom verbal *-kiç* au second terme de composés, et c'est ce nom qui a servi de point de départ à toute une série de mots en *-a-kiç* (instr. *-a-kçaw*) : *azg-akiç* «συγγενής», *barj-akiç* «συνανακείμενος» (L., xiv, 10); *caṙay-akiç* «σύνδουλος» (Mt., xviii, 28), *kam-akiç* «qui a même volonté» (*kamakiçkh ēkh* «συνευδοκεῖτε» L., xi, 48), *ors-akiç* «compagnon de chasse» (ou de pêche L., v, 7), *uɫekiç* (de **uɫ-akiç*) «compagnon de voyage», *jayn-akiç* «σύμφωνος», *çaw-akiç* «συμπαθής», *mštnǰen-akiç* et *mštnǰenawor-akiç* «συναίδιος» (chez Eznik), *nizak-akiç* «compagnon d'armes» (voir Նիզակ, Կռիւ,

p. 56 et suiv., pour d'autres exemples). L'élément *-akiç* est devenu si courant qu'il a servi simplement à renforcer *ənker* «compagnon» et qu'on a dit *ənker-akiç* «compagnon» (Eznik, etc.). — L'étymologie de *-kiç*, *kçem* est inconnue, et l'on ne voit guère le moyen d'expliquer ce mot en partant de l'indo-européen; il s'agit sans doute d'un mot emprunté, mais on ne sait à quoi.

3° *-ac* :

Un petit groupe d'adjectifs dérivés de substantifs, qui servent à désigner des sentiments, est caractérisé par *-ac* (gén.-dat.-abl. plur. *-acaç*); l'élément de formation est visiblement différent de celui des substantifs verbaux en *-ac* (gén. *-acoy*) du type *ararac* «créature». Ces adjectifs sont les suivants : *erkiwł-ac* «craintif», *ołorm-ac* «miséricordieux», *gtḥ-ac* «compatissant», *hog-ac* «soucieux», *çaw-ac* «souffrant, ἀλγῶν» (*Ps.* LXVIII, 30). Si l'on pense à *zmtaw acel* «considérer», d'où l'on a tiré *mtacel* «considérer», *mtacuthiwn* «considération», il est difficile de ne pas venir à l'idée que le *-ac* de ces adjectifs est l'ancien nom verbal de *acem* «je conduis».

4° *-ot* :

Il existe toute une série d'adjectifs en *-ot*, dérivés de substantifs ou exceptionnellement d'adjectifs, qui désignent le plus souvent un état maladif : *lusn-ot* «lunatique», *naxanj-ot* «envieux», *khos-ot* «galeux», *bor-ot* «lèpreux», *kaskac-ot* «soupçonneux», *hiwand-ot* «maladif», etc. Cette valeur du suffixe *-ot* n'est pas la seule; on a par exemple *xnam-ot* «soigneux» (Fauste de Byzance, V, 35, p. 243 de l'édit. de Venise). Les cas où l'on a la flexion de ces adjectifs ne sont pas nombreux; cependant on voit que *borot* se fléchit en *-a-* : gén.-dat.-abl. plur. *borotaç*. M. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 474 et suiv., range ces adjectifs parmi les formes que l'arménien a tirées de suffixes contenant un **-d-* indo-européen; mais ceci n'explique pas l'*-o-* qui précède le *-t-*, non plus que le sens assez particulier du suffixe arménien. On est tenté de retrouver ici un second terme de composé, répondant au verbe *hotim* «j'ai de l'odeur, je sens», ou, avec redoublement, *hototim* «je sens», à côté du substantif *hot* (gén.-dat.-abl. *hotoy*) «odeur». Pour le sens, on rapprochera le type grec en *-ώδης* (voir Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, 44 et suiv.); des exemples comme gr. *νοσώδης*, *λυσσώδης* sont très pareils pour le sens aux exemples arméniens; mais le grec a donné plus d'ampleur au type et l'a par suite éloigné davantage de ses origines : on en est venu à dire *σκιώδης*. On a aussi expliqué, d'une manière moins évidente, il est vrai, le type latin en *-ōsus* par la racine **od-* «sentir» (voir Skutsch, *Glotta*, II, 239 et suiv.).

Il est possible que le suffixe *-oti*, dans *sn-oti* «vain, inutile», *awtar-oti* «étranger», soit dérivé de *-ot-* par addition du suffixe arménien *-i*; mais le sens est assez éloigné de celui des adjectifs en *-ot*.

Bugge, *K.Z.*, XXXII, 38, a déjà rapproché le type arm. *-ut* de gr. *-ώδης*, par exemple *awaz-ut* «sablonneux» de *ἀμαθώδης*. Le rapprochement est plausible; mais on n'a pas les intermédiaires qui établiraient le développement du sens.

L'origine qui vient d'être attribuée aux suffixes d'adjectifs en *-ac* et en *-ot* n'est pas incontestable; mais il n'y a pas de doute sur les cas de *-a-wor* et de *-a-kiç*, et ceci suffit à mettre en évidence le fait que les composés du type lat. *agricola*, v. sl. *vojevoda*, etc. occupent en arménien une très grande place depuis une époque ancienne.

Remarque complémentaire sur des composés empruntés à l'iranien.

L'arménien a emprunté à l'iranien beaucoup de composés. Une part de ces composés est restée à l'état de mots isolés non analysables en arménien, ainsi *dandanawand* «bride». D'autres existaient en séries de mots semblables, et l'on a pu étendre plus ou moins le procédé; ainsi *d(u)ž-* de composés empruntés à l'iranien, mais analysables en arménien, comme *dž-kamak* «mal disposé, hostile» a pu servir à former avec des éléments proprement arméniens des composés comme *dž-mit* «de mauvaise humeur» (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 141 et suiv.). On ferait des remarques analogues pour *ham-* initial (*loc. cit.*, p. 175), pour *tar* , par exemple dans *taražam* «intempestif»; sur *api-* dans *apirat* «injuste» (pers. *bēdād*), voir *loc. cit.*, p. 105.

Il n'est pas aisé de déterminer quels sont les composés arméniens qui ont été faits avec des éléments arméniens ou arménisés, mais d'après des modèles iraniens. Mais on entrevoit des cas de ce genre. Ainsi l'iranien a connu un composé **xšaθra-dāra-* «maître du pays», qui se présente dans le Sud-Ouest sous la forme pehlvi manichéen *šhr-y'r*, pers. *šahryār*, et dans le Nord-Ouest sous la forme pehlvi manichéen *šhr-d'r* «maître, seigneur»; on conçoit que le composé arm. *ašxarh-a-kal* «*κοσμοκράτωρ*, *τόπαρχος*» soit un calque du mot iranien. De même, *kus-a-kal* «partisan» est formé à peu près comme pers. *dast-yār* et *pušt-yār* «auxiliaire» (cf. Horn, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 2, p. 192). Seul, le mot *naxarar* «grand chef de région» semble présenter l'élément iranien **-dāra-* sous la forme attendue *-rar*; mais il n'est pas analysable en arménien. Un mot comme *azgatohm* «famille» rappelle immédiatement l'iranien **mrta-tauxma-*, pehlvi

manichéen *mrdwhm*, noté en pehlvi mazdéen *mrtwm* et qui a fourni le collectif pers. *mardum*.

Une manière d'indiquer un nom d'agent avec un second terme de composé iranien est purement et simplement empruntée par l'arménien dans le cas de *-kara-*, *-kāra-*. La forme à voyelle longue **-kāra-* est attestée en pehlvi mazdéen sous la forme *-k'r*, en pehlvi manichéen sous la forme *-g'r*, persan *-gār*; l'arménien l'a prise et en a fait *-kar*; on a ainsi *vnas-a-kar* «nuisible», cf. pehlvi mazdéen *wn's-k'r* (forme empruntée au dialecte du Nord), pehlvi manichéen *wn'h-g'r*, pers. *gunāhgār*. L'arménien a formé de même *awgt-a-kar* «profitable», cf. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 171; *kam-a-kar* «disposé à» (*or kamakar mtawkh kamein* «τοὺς ἑκουσίως βουλομένους» *Ex.*, XXXVI, 2) est le pehlvi *k'mk'r* «faisant sa volonté» (cf. Hübschmann, *loc. cit.*, p. 163). Le mot *t-kar* «impuissant» est une formation arménienne dont *api-kar*, purement et simplement emprunté à l'iranien, a sans doute fourni le modèle. — La forme *-kara-*, qu'on a déjà en vieux perse dans *zurakara-*, a été empruntée par l'arménien avec un *e* énigmatique : *xoh-a-ker* «cuisinier» est le mot iranien qu'on retrouve dans pers. *xᵛāl-gar*. Cet élément *-ker* a fourni, avec un premier terme proprement arménien, *aławth-ker* (de **aławthi-ker*) «suppliant, messager». — Au sens passif, on a arm. *-kert*, qui est l'iranien *-kṛta-*, ainsi *astuac-a-kert* «fait par Dieu» (Hübschmann, *loc. cit.*, 168 et suiv.). — Très souvent, pour avoir des équivalents aux composés iraniens en *-kāra-*, *-kara-*, l'arménien a recouru à son mot indigène *-arar*, et il forme *barerar* «bienfaiteur», *ardiwn-arar* «cultivateur», etc.

Des mots comme *bara-pan*, pris à l'iranien du Nord-Ouest, ont fourni le modèle de *dṙn-a-pan* «θυρωρός», dont le premier terme est arménien. La composition iranienne se mêle ainsi à la composition arménienne. De même *datastan* «jugement», *burastan* «jardin à fleurs» sont de purs emprunts; mais c'est l'arménien qui a formé *aygestan* «vignoble» et même *heṙastan* «pays éloigné». L'origine iranienne de *-pēs* dans *yaytn-a-pēs* «visiblement, évidemment», *nman-a-pēs* «semblablement», *or-pēs* «comme», etc., est évidente.

L'idée de M. Marr que, dans le suffixe *-aran* qui désigne l'endroit où l'on met quelque chose, on aurait iran. *-a-δāna-*, paraît donc très vraisemblable malgré l'opinion contraire de Hübschmann, *I.F.*, Anz. VIII, 47 et de M. Pedersen, *K.Z.*, XXXIX, 479. On devra souscrire aussi à l'idée de Hübschmann, qui a expliqué par l'iranien le suffixe du type *yunarēn* «en grec», etc. (*I.F.*, Anz., VIII, 47 et suiv.).

Le mot *goyn* «couleur» est pris à l'iranien, et le type *kaputa-goyn* «de couleur bleue» reproduit clairement le type iranien de

zd *zairi-gaona-* « de couleur jaune », pers. *zargūn*. Le mot **gauna-* a pris en iranien la valeur plus générale de « manière », et l'on a ce sens dans *gwng* du pehlvi manichéen du Nord, dans les textes de Tourfan. De là viennent en pehlvi sassanide des formes comme *čygwn* des inscriptions; ce *čygwn*, étant un mot accessoire, s'est simplifié, on le sait, en *čiūn*, *čūn*. L'arménien a emprunté **gauna-* en ce sens, et il s'en est servi pour former des adjectifs à valeur intensive :

L., XIV, 32 *minčew heŕagoyn içē* « αὐτοῦ πόρρω ὄντος ».

Mt., XXVI, 58 *zhet nora erthayr baçagoyn* « ἠκολούθει αὐτῷ ἀπὸ μακρόθεν ».

Agathange, § 42 (p. 27, édit. de Tiflis) *i neŀagoyn teŀi mi* « dans un lieu étroit » a été rendu par le traducteur grec au moyen de *ἐν σλενωτάτοις τόποις*.

Gen., XLII, 7 *xoseçaw ənd nosa xstagoyns* « ἐλάλησεν αὐτοῖς σκληρά ».

Le comparatif est suffisamment exprimé par *khan* accompagnant l'adjectif : *mec khan zna* « plus grand que lui »; mais l'arménien a été naturellement conduit à employer alors en nombre de cas l'intensif en *-goyn* pour souligner le sens, et l'on rencontre des phrases comme :

Mc, I, 7 *gay zawragoyn khan zis* « ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου ».

De même *əndarjakagoyn* « plus étendu » L., X, 12; *imastnagoyn* « plus intelligent » L., XVI, 8; *xonarhagoyn* (instr. plur. *xonarhaguniwkh* Eznik, I, 3, p. 12); etc. Toutefois il ne faut pas croire que l'ancien arménien soit arrivé à posséder un véritable comparatif; on n'a pas recouru à la forme en *-goyn*, mais on a ajouté *ews* « encore », quand on a eu à traduire Mt., IX, 16 *καὶ χεῖρον σχίσμα γίνεται*, et l'on a eu : *ew ews čar patařumn lini.*

Il s'est ainsi créé une sorte d'intensif, et presque de comparatif, au moyen d'un second terme de composés iraniens. Ceci suffit à montrer quelle a été sur la composition en arménien l'influence de l'iranien.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Avant-propos I

Note bibliographique V

Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien :

Les démonstratifs 5
Les règles d'accord de l'adjectif 39
Emploi des cas 61
Emploi des formes personnelles des verbes 83
Emploi des formes du pluriel des substantifs 123

De la composition en arménien 159

Printed in Portugal

Prix { 40$00 / Fr. 6.80 / $ 1.40